



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Services des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

CANADIAN THESES

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED**

THÈSES CANADIENNES

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

LA PENSEE SOCIALE DE L'EGLISE DANS LES BROCHURES
DE L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE AU QUEBEC (1911-1930)

par

Denis Forget

Thèse présentée à l'Ecole des Etudes Supérieures
de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention
d'une Maîtrise es Arts en Science Politique.

Université d'Ottawa

Ottawa Ontario

Janvier 1984



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

CURRICULUM STUDIORUM

Denis Forget est né à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, le 20 février 1952. Il a obtenu son Baccalauréat en Science Politique et son Certificat en Administration publique de l'Université d'Ottawa en 1976.

TARLE DES MATIERES

	Page
INTRODUCTION-----	ix
PREMIERE PARTIE	
LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE PRECONISEE DANS RERUM NOVARUM--	1
PREMIER CHAPITRE: LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE: RERUM NOVARUM ET SON EPOQUE-----	2
INTRODUCTION-----	2
1. - APPARITION DE RERUM NOVARUM ET SA SIGNIFICATION DANS LE CONTEXTE DE 1891-----	3
1.1. - Plan et contenu de Rerum Novarum-----	6
2. - LES THEMES IMPORTANTS DE RERUM NOVARUM-----	8
2.1. - L'INTERVENTION DE L'EGLISE-----	8
2.1.1. - Double fondement de l'intervention de l'Eglise: Droit naturel et Révélation-----	10
2.1.2. - La rénovation et la restauration chrétiennes des sociétés-----	11
2.1.3. - La charité de l'Eglise est indispensable-----	12
2.2. - LA PROPRIETE PRIVEE EST UN DROIT NATUREL-----	13
2.2.1. - Les fonctions essentielles de la propriété privée----	15
2.2.2. - La propriété privée: garantie de l'épanouissement de la personne-----	16
2.3. - LE TRAVAIL ET LA DIGNITE DE L'HOMME-----	17
2.3.1. - Le droit au juste salaire-----	18
2.3.2. - Le travail: un appel à la dignité de la personne-----	20
2.4. - L'ETAT-----	23
2.4.1. - Limites de l'intervention de l'Etat-----	25
2.5. - LES ANTAGONISMES SOCIAUX ET LES CLASSES SOCIALES-----	28
2.5.1. - Conflit et antagonisme entre classes sociales-----	29
2.5.2. - La cause des antagonismes-----	29
2.5.3. - Les inégalités nécessaires-----	30
2.5.4. - Capital et travail: une réalité indissociable-----	32
2.5.5. - La lutte des classes-----	33
2.6. - ASSOCIATIONS PRIVEES ET SYNDICALISME-----	34
2.6.1. - Associations privées et nouvelles-----	35
2.6.2. - Associations autonomes et confessionnelles-----	37
CONCLUSION-----	40

TABLE DES MATIERES

	Page
DEUXIEME PARTIE	
ADAPTATION GLOBALE DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE PAR L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE-----	41
DEUXIEME CHAPITRE: LE CONTEXTE SOCIAL DE L'ADAPTATION EN 1911-----	42
INTRODUCTION-----	42
1. - LIBERALISME ECONOMIQUE-----	43
1.1. - De l'agriculture seigneuriale à l'agriculture capitaliste-----	43
1.2. - La croissance des industries-----	50
1.3. - Expansion et concentration des manufactures-----	54
1.4. - Structure industrielle et structure de classes-----	56
1.5. - Capital dominant anglais-----	60
1.6. - L'urbanisation-----	63
1.7. - Un mode de vie intégré à l'économie nord-américaine des Etats-Unis-----	65
2. - LIBERALISME POLITIQUE-----	67
2.1. - Un Etat peu interventionniste-----	69
2.2. - L'interventionnisme hégémonique de l'Eglise-----	72
2.3. - Une démocratie déficiente-----	82
2.4. - L'opposition au provincial-----	84
2.5. - L'opposition québécoise au fédéral-----	84
3. - LIBERALISME ET LUTTES DE CLASSES-----	86
3.1. - Division technique et sociale du travail-----	87
3.2. - La vie accablée des prolétaires-----	89
3.3. - Crise économique et crise du logement-----	90
3.4. - Hygiène déficiente et mortalité-----	91
3.5. - Sur-travail et exploitation familiale-----	91
3.6. - L'exploitation de la jeunesse-----	93
3.7. - Main-d'oeuvre immigrante et assimilation anglo-saxonne--	94
3.8. - Résistances et syndicalisation-----	95
3.9. - Syndicalisme et politique-----	96
3.10. - Fragilités des concessions du capital en législations sociales-----	97
CONCLUSION-----	100

TABLE DES MATIERES

	Page
TROISIEME CHAPITRE: LES PRINCIPAUX ELEMENTS D'ADAPTATION DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE PAR L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE--	102
INTRODUCTION-----	102
1. - LA MORALE-----	103
2. - LA CHARITE-----	106
3. - L'AUTORITE DE L'EGLISE-----	112
4. - LE DOGME-----	117
5. - LA NATION-----	120
CONCLUSION-----	125
TROISIEME PARTIE	
DEUX THEMES DE L'ADAPTATION: LE SYNDICALISME CATHOLIQUE ET NATIONAL ET L'ECONOMIE NATIONALE-----	127
QUATRIEME CHAPITRE: LE SYNDICALISME CATHOLIQUE ET NATIONAL-----	128
INTRODUCTION-----	128
1. - UNE LEGITIMITE EXCLUSIVE-----	129
1.1. - Raisons morales et religieuses-----	129
1.2. - Raisons nationalistes-----	134
2. - STRUCTURE ET ORGANISATION: UN SYNDICALISME DE TUTELLE CLERICALE-----	138
2.1. - Une tutelle générale: le pouvoir hiérarchique de l'évêque dans l'Eglise-----	138
2.2. - Une tutelle immédiate: l'aumônier-----	139
2.3. - Une adhésion strictement catholique-----	141
2.4. - Un apolitisme inconditionnel-----	143
2.5. - Le cercle ouvrier comme moyen de reproduction-----	147
3. - OBJECTIFS MORAUX ET RELIGIEUX-----	149
3.1. - Faire collaborer les classes sociales-----	149
3.2. - Récupérer la classe ouvrière en remplaçant sa conscience de classe par la conscience nationale-----	151
3.3. - Endiguer un socialisme pervers-----	157
3.4. - Christianiser une société démocratique-----	159
3.5. - Bâtir le régime corporatif-----	162
3.6. - Réintégrer les femmes à la maison-----	167
CONCLUSION-----	173

TABLE DES MATIERES

	Page
CINQUIEME CHAPITRE : L'ECONOMIE NATIONALE-----	174
INTRODUCTION-----	174
1. - L'INDUSTRIALISATION-----	175
1.1. - Un double objectif: l'indépendance économique et nationale du Québec et du Canada-----	175
1.2. - Raisons internationales (1914)-----	176
1.3. - Raisons d'ordre national canadien-----	177
1.4. - Raisons nationalistes canadiennes-françaises-----	178
1.5. - Solutions dans la crise pour lutter contre la domination étrangère: s'adapter avec autonomie à son milieu, et progresser au sein de la croissance industrielle de l'économie capitaliste-----	181
1.6. - Raisons morales et religieuses-----	186
1.6.1. - Le juste salaire commutatif-----	188
1.6.2. - Les allocations, familiales-----	190
2. - L'AGRICULTURE-----	193
2.1. - Une situation de malaise-----	193
2.2. - Causes et remèdes-----	195
2.2.1. - Ordre économique-----	195
2.2.2. - Ordre professionnel-----	196
2.2.3. - Ordre politique-----	199
2.2.4. - Ordre social-----	200
2.3. - Avantages nationalistes-----	201
2.3.1. - Avantages économiques-----	201
2.3.2. - Avantages politiques et physiques-----	202
2.3.3. - Avantages moraux-----	203
2.3.4. - Avantages paternalistes-----	207
3. - LA COLONISATION-----	212
3.1. - Raisons nationalistes et religieuses-----	212
3.2. - Raisons économiques et morales-----	217
3.3. - Causes de la désertion des terres-----	218
3.4. - Moyens pour coloniser-----	219
4. - LE MOUVEMENT COOPERATIF-----	229
4.1. - Les caisses populaires Desjardins-----	229
4.1.2. - Historique-----	229
4.1.3. - Conditions d'adhésion: une morale irréprochable-----	230
4.1.4. - Ecole de prévoyance et de reproduction sociale-----	231
4.1.5. - Trois principes-----	232
4.1.6. - Bienfait national-----	234
4.2. - Les sociétés de secours mutuels-----	236
4.2.1. - Différentes des compagnies d'assurance-----	236
4.2.2. - Présence dominante de l'Eglise-----	237

TABLE DES MATIERES

	Page
4.2.3. - Les sociétés catholiques-----	238
4.2.4. - Admission: morale stricte-----	239
4.3. - Le comptoir coopératif-----	240
4.3.1. - Fédération et école de formation-----	241
4.3.2. - Esprit Catholique et français-----	242
4.3.3. - Organisation et but-----	242
CONCLUSION-----	245
CONCLUSION GENERALE-----	246
BIBLIOGRAPHIE-----	253

INTRODUCTION

Cette thèse vise à rendre compte de l'idéologie religieuse et de l'adaptation de la pensée sociale de l'Eglise au Québec dans les brochures de l'Ecole Sociale Populaire entre 1911 et 1930. L'ESP a été fondée en 1911 à Montréal

[...] par un groupe de prêtres, de professeurs et d'hommes d'oeuvres. Son but était d'étudier et de faire connaître les moyens les plus aptes à résoudre les problèmes que des conditions sociales nouvelles imposent à notre pays. 1

Elle sera jusqu'en 1956, "l'institution par excellence qui se chargea de la doctrine sociale de l'Eglise au Canada français"². C'est pourquoi elle va servir de guide pour les autres organisations consacrées à l'action sociale catholique comme l'Action Nationale, l'Action française, la Société Saint-Jean Baptiste, et les journaux comme l'Action catholique et Le Devoir, etc.³.

-
1. Voir "L'Ecole Sociale Populaire", à l'endos de la page couverture de la brochure de Mgr. Eugène Lapointe, Le Travail du dimanche, No. 107, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1922. Retenons ici pour faciliter la lecture des nombreux renvois aux brochures de l'ESP, que nous n'indiquerons pour celles citées plus d'une fois, que le numéro de la brochure et la ou les pages concernées. Sur l'organisation de l'ESP, voir Jean-Claude St-Amant, "La propagande de l'Ecole Sociale Populaire en faveur du syndicalisme catholique 1911-1949", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 32, no. 2, septembre 1978, p. 203-227.
 2. En collaboration, sous la direction de Pierre-Elliott Trudeau, La grève de l'amiante, Montréal, Presses de la Cité Libre, 1956, p. 41.
 3. F.J. Frigon, "Catholicism and Crisis: L'Ecole Sociale Populaire and the Depression in Quebec, 1930-1940", dans la Revue de l'Université d'Ottawa, vol. 45, no. 1, janvier-mars 1975, p. 57.

x

L'ESP prendra comme modèle l'Action Populaire de Reims en France⁴. Dans un style surtout polémique et apologétique, elle voulait par de la propagande sociale "[...] travailler au salut du peuple et à l'amélioration de son sort en propageant l'idée d'association catholique, surtout sur le terrain professionnel"⁵. Elle sera un véritable centre d'études, de documentation, de formation syndicale, diffusant la pensée sociale de l'Eglise par ses brochures mensuelles qui portent sur les sujets les plus divers comme le syndicalisme catholique, les coopératives, l'agriculture, l'instruction obligatoire, le socialisme, l'indissolubilité du mariage, le salaire, le logement, etc. L'ESP

[...] entend faire de ces brochures mensuelles une publication de premier ordre qui puisse rivaliser par la sûreté de son enseignement doctrinal et l'exactitude des faits exposés avec les meilleures du genre publiées à l'étranger.⁶

Les années 1915 et 1921 seront des années déterminantes pour la publication des brochures. En 1915, l'ESP passera sous le contrôle exclusif des Jésuites à la suite d'une controverse sur la possibilité pour les premiers cercles de Travailleurs de se réunir en association professionnelle⁷.

Puis en 1921, elle verra son administration séparée de sa rédaction. C'est alors que le père Joseph-Papin Archambault, président depuis le début des Semaines sociales du Canada en 1920, prendra la direction de la rédaction⁸.

4. ESP, L'Ecole Sociale Populaire, No. 1*, 1911, p. 10.

5. Ibid.

6. Voir "Avis", à l'endos de la page couverture de la brochure de Mgr L.A. Paquet, L'organisation professionnelle, No. 96, 1921.

7. J.-P. Archambault, Les vingt-cinq ans de l'Ecole Sociale Populaire, Nos. 269-270, 1936, p. 43.

8. Voir "Avis", No. 96, op. cit.

Il faut préciser ici que l'oeuvre de publication des brochures est celle de peu de collaborateurs dont le plus grand nombre sont clercs et occasionnels. C'est pourquoi le père Archambault devra écrire plusieurs textes, parfois de façon anonyme en signant ESP, et en tirer à d'autres sources⁹. Pendant les dix-neuf années allant de 1911 à 1930, les principaux collaborateurs réguliers seront les abbés Edouard Eugène Gouin et Edmour Hébert, les Révérends Pères Alexandre Dugré et Pierre Fontanel, ainsi que les laïcs Arthur Saint-Pierre et Alfred Charpentier. Seulement six femmes viendront se joindre à eux pour le temps d'une seule publication: les soeurs Allaire, Marie Hadelin et Marie-Clairine, ainsi que mesdames Marie J. Gérin-Lajoie, W. Raymond et Marie-Jeanne Gibeault.

La pensée sociale de l'Eglise véhiculée par l'ESP s'exprime dans une série de documents qui sont principalement des encycliques, papales. La première encyclique sociale de nature progressive est celle de Rerum Novarum (1891) du pape Léon XIII. Cette encyclique a valu à l'évêque de Rome la réputation de premier pape social. Elle a même reçu le nom de Charte du travail parce qu'elle prenait la défense avec force "de la condition des ouvriers"¹⁰, contre l'exploitation qu'ils subissaient dans le développement rapide du système capitaliste et contre la manipulation avancée par les théories et pratiques socialistes, toutes deux sévèrement condamnées par les conceptions séculaires de l'Eglise. En outre, Rerum Novarum était d'autant plus importante qu'elle définissait un projet de société présenté comme un idéal chrétien post-médiéval¹¹, qui voulait s'adapter aux conditions nouvelles d'un monde "moderne".

9. Voir J.C. St-Amant, loc. cit., p. 207. Ajoutons que le tirage maximum des brochures aurait approché de 8 à 9 milles copies, selon les données du père d'Auteuil, ibid., p. 209-210.

10. Comme sous-titre de l'encyclique.

11. Patrick de Laubier, La pensée sociale de l'Eglise catholique, Paris, Albatros, 1980, p. 7.

La pensée sociale de l'Eglise prend donc ses racines dans le développement des idées et des pratiques de la société. Il apparaît alors important pour bien comprendre la pensée sociale de l'Eglise de l'insérer dans un cadre d'analyse idéologique où le concept d'idéologie est à définir¹². Disons tout de suite que l'idéologie ne plane pas dans les airs¹³. Elle fait partie de la production de la vie sociale¹⁴ et s'inscrit dans la structure générale de classes de la société, caractérisant une formation sociale donnée¹⁵.

L'idéologie est pourvue d'une certaine autonomie. Elle possède sa propre sphère (ou instance) d'application, sa propre structure et s'articule autour des deux autres sphères que sont l'économique et le politique. L'une de ces sphères domine toujours les deux autres, mais la sphère économique est toujours celle qui est déterminante en dernier lieu. Pourquoi? Parce que c'est à partir de la sphère économique que les êtres humains produisent leurs conditions matérielles d'existence¹⁶. L'idéologie peut donc se concevoir comme

[...] un des modes d'appréhension et de conceptualisation des significations dans la société; elle implique l'existence d'un lien causal - ou d'une corrélation - entre les processus non-symboliques et les processus symboliques.¹⁷

-
12. Soulignons ici que cette tâche fait l'objet depuis Marx de plusieurs débats et controverses. Voir: Walter Carlsnaes, The Concept of Ideology and Political Analysis, Westport, Greenwood Press, 1981, 274 p.; En collaboration, sous la direction de Gérard Duprat, Analyse de l'idéologie, Tome 1, Paris, Centre d'étude de la pensée politique, Galilée, 1980, 373 p.
 13. Fernand Dumont, "Du début du siècle à la crise de 1929: un espace idéologique", dans En collaboration, sous la direction de Fernand Dumont, Jean Hamelin, Fernand Harvey et Jean-Paul Montmigny, Les idéologies au Canada français (1900-1929), Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, p. 2.
 14. Fernand Dumont, Les idéologies, Paris, Presses universitaires de France, 1974, p. 156.
 15. Robert Fossaert, La société, tome 1, Une théorie générale, Paris, Seuil, 1977, p. 106.
 16. Engels, Lettre à J. Bloch des 21-22 septembre 1890, dans Martha Harnecker, Les concepts élémentaires du matérialisme historique, Bruxelles, Contradictions, 1974, p. 86.
 17. Jean Molino, "Critique sémiologique de l'idéologie" dans Sociologie et Sociétés, vol. 5, no. 2, novembre 1973, p. 18.

En d'autres mots, cela signifie que l'idéologie, comprise comme un mode de la réalité par lequel les personnes se représentent leur histoire, implique une relation de cause à effet, de corrélation entre les idées, les valeurs, les actions et les faits¹⁸. Il faut même aller plus loin en la comprenant comme un processus contradictoire, articulé et relatif¹⁹, lié aux intérêts des classes sociales, aux transformations qui les accompagnent dans les divers enjeux conflictuels des luttes pour la vie et le pouvoir, forces motrices qui mettent en mouvement ce processus, "sinon ce ne serait point un processus idéologique"²⁰. Ce mouvement d'inconscience de la réalité déformée se produit dans ce sens où l'idéologie ignore ses rapports exacts avec la praxis, c'est-à-dire le "rapport dialectique entre la nature et l'homme, les choses et la conscience"²¹. On dira alors que la personne a tendance à prendre ses désirs pour des réalités, c'est-à-dire prendre la perception des choses pour les choses elles-mêmes²².

Par ailleurs, si l'on considère que l'idéologie, qui vise à la cohérence, est un processus contradictoire et conflictuel en relation avec les luttes de classe, on ne peut conclure qu'elle est un "mécanisme imaginaire fermé" où les idées seraient repliées sur elles-mêmes²³, pas plus qu'un simple reflet mécanique du niveau économique²⁴.

18. Jean Molino, loc. cit., p. 31 et 37.

19. Elizabeth Guibert-Sledziewski, "Comment penser l'idéologie?", La Pensée, No. 231, janvier-février 1983, p. 35.

20. Lettre de F. Engels à Mehring le 4 juillet 1893 dans Alain Badiou et François Balmès, De l'idéologie, Paris, François Maspéro, 1976, p. 30-31.

21. Henri Lefebvre, Sociologie de Marx, Paris, Presses Universitaires de France, 1966, p. 37.

22. Harnecker, loc. cit., p. 86.

23. Badiou et Balmès, op. cit., p. 41. Cette réplique s'adresse directement à la définition suivante "L'idéologie est une représentation du rapport imaginaire des individus à leurs conditions réelles d'existence", dans Louis Althusser, "Idéologie et appareils idéologiques d'Etat", La Pensée, No. 151, juin 1970, p. 28.

24. Harnecker, op. cit., p. 96. Nguyen Ngoc Vu, Idéologie et religion (d'après Karl Marx et F. Engels), Paris, Aubier-Montaigne, 1975, p. 56-57.

Englobant idées et actions, l'idéologie se voudrait être plus qu'un objet, plus qu'un reflet, mais bien une "pratique sociale", un "phénomène social total"²⁵. Si alors une classe dominante comme la bourgeoisie, "est obligée de donner à ses pensées la forme de l'universalité, de les représenter comme étant les seules raisonnables, et les seules universellement valables"²⁶ pour exercer sa domination, on doit reconnaître qu'il n'y a pas d'individu ou de classe qui puisse avoir ses propres idées parce que:

[...] la classe dominante doit son existence à un jeu de contradictions matérielles trop vives pour pouvoir lui constituer un lien propre, qu'elle régirait et qualifierait systématiquement et spécifiquement. Dans ses propres forces, la classe dominante porte déjà la marque de la contradiction. C'est donc dans son principe même, quantum in se, que la domination de la classe exclut l'identité. Du même coup, elle exclut la propriété. C'est-à-dire l'appartenance propre et appropriée d'un territoire à la classe capable de dominer.²⁷

Par conséquent, saisir l'idéologie comme un processus contradictoire, c'est la saisir comme processus de scission avec un point de vue de classe²⁸. Le point de vue de classe à adopter pour analyser l'idéologie divisée dialectiquement est celui de la classe ouvrière, des classes populaires opprimées et exploitées parce que c'est à partir de la résistance des masses, de leur révolte consciente face aux

25. Dumont, Les idéologies, loc. cit., p. 52, Fossaert, La Société, tome 1, loc. cit., p. 81. Eliseo Veron, "Remarques sur l'idéologie comme production de sens", dans Sociologie et Société, vol. 5, No. 2, novembre 1973, p. 52; Molino, loc. cit., p. 36; Louis Boisset et Michel Simon, Science, idéologies et foi chrétienne, Lyon, éd. Chronique sociale de France, 1979, p. 71.

26. Karl Marx et Friedrich Engels, L'idéologie allemande, Paris, éd. Sociales, 1974, p. 88.

27. Guibert-Sledziewski, loc. cit., p. 43-44.

28. Badiou et Balmès, loc. cit., p. 35.

conditions de leur domination que se produisent les transformations de l'histoire²⁹. Badiou et Balmès insistent pour faire comprendre que ce n'est pas à partir des idées de la classe dominante que s'étudie la réalité, car les idées de la classe dominante ne s'opposent qu'à la résistance des masses:

La classe dominante pratique et impose sa propre idéologie comme idéologie dominante, elle la présente comme unique et unifiante. Ce sont les classes dominées qui mettent en évidence la mystification de l'idéologie unifiante, sur la base de pratiques de classes révoltées, irreprésentables dans l'idéologie dominante.³⁰

Toutes les idéologies cherchent donc à donner une vision unitaire du monde et une cohésion à la société. L'idéologie religieuse est toutefois celle qui sert de modèle par excellence aux autres. Ce statut supérieur de l'idéologie religieuse est dû à son éloignement de la sphère économique. Elle est alors la plus éthérée, la plus inconsistante et la plus illusoire de toutes les idéologies³¹.

Economiquement, l'Eglise se définit donc de façon négative: elle n'est pas engagée directement dans les circuits de production et le jeu des intérêts. Ce n'est pas son activité principale, selon la formule. Aussi est-ce normalement par la médiation du moral et du social, de l'éthique et du politique qu'elle perçoit les transformations de l'heure. Elle a ses financiers et ses hommes d'affaires, mais peu de sensibilité économique, tout comme elle a ses savants et peu de sensibilité scientifique, sa base populaire et peu de sensibilité démocratique, ouvrière et paysanne.³²

29. C'est notamment le point de vue qui se dégage de l'analyse de P.E. Trudeau dans La grève de l'amiante, loc. cit., p. 90. Cette thèse sera reprise plus tard avec ampleur: "toute analyse du choc entre les institutions politiques et la réalité, toute analyse de la "révolution tranquille" et des mouvements politiques qui s'y sont créés doit partir de la classe ouvrière", par Roch Denis, Luttes de classes et question nationale au Québec (1948-1968), Montréal, Presses socialistes internationales / Paris, Etudes et documentation internationales, 1979, p. 130.

30. De l'idéologie, loc. cit., p. 59.

31. Nguyen Ngoc Vu, loc. cit., p. 155.

32. Emile Poulat, Eglise contre bourgeoisie, Paris, Casterman, 1977, p. 49.

L'idéologie religieuse catholique aura cette autre caractéristique qu'elle livrera des luttes contre l'Etat libéral. Le développement de ce dernier sous l'effet des contradictions du capital-travail va le faire intervenir dans des champs de compétence jusque là réservés à l'Eglise. Dans le but de ne pas voir éroder son pouvoir, l'Eglise va conclure des alliances qui ne seront pas toujours faciles. Elle aura beau d'un côté légitimer l'Etat, le justifier en bénissant ses institutions, ses fêtes publiques, ses interventions, il lui faudra aussi dénoncer les nombreux empiètements sur un terrain qu'elle a déjà sacralisé de son hégémonie³³.

Ainsi, l'essor du capital marchand favorisé par l'Etat libéral viendra saper le pouvoir hégémonique de l'Eglise. Les rapports sociaux qui se monétarisent avec un environnement de grande production et de consommation de biens auront pour conséquence d'éloigner les gens des choses spirituelles pour les orienter vers des choses matérielles. La venue d'un pluralisme religieux aux diverses idéologies religieuses³⁴ favorisera les luttes que de nouveaux appareils étatiques et idéologiques comme la presse et l'école, livrent contre l'idéologie hégémonique de l'Eglise.

La morale occupe une place importante dans l'idéologie religieuse et les religions apporteront des contributions éminentes au niveau de la moralisation des mœurs et de la théorisation des morales. Comme Freud l'a dit, elles réussissent "à dompter les instincts (pulsions) asociaux..."³⁵. De fait, "les morales portent au plus haut degré le caractère idéologique".

33. Robert Fossaert, La Société, tome 6, Les structures idéologiques, Paris, Seuil, 1983, p. 366.

34. Ibid., p. 160

35. Ibid., p. 166.

Elles s'érigent au-dessus de la praxis en promulguant des principes absolus et des vérités "éthiques" éternelles. Elles prescrivent aux opprimés le sacrifice, en leur annonçant des compensations. Elles prescrivent aussi aux oppresseurs le sacrifice d'eux-mêmes, pour autant que les conditions soient menacées de leur domination. Toute morale est donc dictée par la classe dominante, selon les besoins et intérêts de sa situation. Elle n'atteint qu'une généralité contestable et une universalité illusoire.³⁶

De plus, il faut remarquer que l'idéologie religieuse rencontrera une ennemie de taille dans la philosophie au sens traditionnel du terme qui se veut la forme supérieure de théorisation idéologique³⁷. Les détracteurs de la religion avanceront souvent que l'idéologie religieuse étant la plus illusoire, Dieu ne serait qu'une simple création de l'esprit. Or, en fait, même chez Marx, rien ne prouve l'absence d'une intériorité spirituelle chez l'être humain³⁸. En somme, il faudrait reconnaître aux idéologies ce double caractère

[...] général, spéculatif et abstrait d'un côté, de l'autre représentatif d'intérêts définis, limités, particuliers. Elles s'efforcent de répondre à toutes les questions, à tous les problèmes, donc de proposer des conceptions du monde. En même temps, elles imposent des façons de vivre, et de se comporter, des conduites, des "valeurs" (pour employer ici une terminologie qui ne se retrouve pas chez Marx).³⁹

Ces définitions de l'idéologie et spécifiquement de l'idéologie religieuse nous servant de cadre d'analyse, il ressort de la lecture rapide des brochures de l'ESP que cette dernière semble avoir adapté la doctrine sociale de l'Eglise. A partir de deux ouvrages critiques

36. Lefebvre, loc. cit., p. 70-71.

37. Martha Harnecker, loc. cit., p. 90.

38. Nguyen Ngoc Vu, loc. cit., p. 217-218.

39. Lefebvre, op. cit., p. 59.

sur la pensée sociale de l'ESP et de l'Eglise du Québec, ceux de P.E. Trudeau et de Nive Voisine⁴⁰, nous avons dégagé une hypothèse générale qui vise à expliquer cette adaptation dans un contexte de luttes de classes au Québec.

La pensée sociale de l'ESP était idéaliste non seulement parce qu'elle était étrangère aux faits d'une nouvelle réalité où le monde capitaliste industriel et urbain prolétarisait les masses⁴¹, mais parce qu'elle niait la lutte des classes dans sa contradiction du capital-travail au profit d'une collaboration des classes sociales légitimant le caractère hégémonique de la situation matérielle et spirituelle de l'Eglise du Québec.

Cette hypothèse générale peut aussi se diviser en deux sous-hypothèses.

- 1) Réactionnaire au monde industriel et urbain nouveau, l'ESP va dévier de la doctrine sociale de l'Eglise contenue dans Rerum Novarum en propageant un projet de société où la formulation de son message compte plus que son contenu. Ce projet élaboré dès 1830 à 1880 par l'Eglise du Québec repose sur une vision médiévale, hiérocratique, agriculturiste et missionnaire de la société canadienne-française. Il s'agit là d'une idéologie intransigeante qui s'avère "dogmatique, intolérante, méfiante de la nouveauté et des compromis", confinant l'Etat dans des rôles supplétifs.⁴²

40. La Grève de l'Amiante, loc. cit., et Nive Voisine, en collaboration avec André Beaulieu et Léon Hamelin, Histoire de l'Eglise catholique au Québec (1608-1970), Premier annexe au rapport de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Eglise, Montréal, Fides, 1971, 112 p.

41. Trudeau, ibid., p. 11 et 21.

42. Voisine, Ibid., p. 59-63.

- 2) Dans son adaptation de la doctrine sociale de l'Eglise, l'idéologie de l'ESP va présenter un nationalisme élitiste au caractère "xénophobe autoritaire et irréaliste"⁴³, dont les intérêts religieux sont contraires à ceux de la classe ouvrière et tentent de la récupérer. Ce nationalisme se traduit principalement à travers les cinq thèmes du retour à la terre, de la petite entreprise, du coopératisme, du corporatisme et du syndicalisme catholique⁴⁴. Il en veut surtout aux abus du capitalisme "parce qu'il tenait les Canadiens français en état de colonialisme économique et empêchait chez eux l'épanouissement de valeurs proprement nationalistes" au lieu, comme le pape Léon XIII, de lui en vouloir parce "qu'il tenait un certain prolétariat dans un état d'abjecte pauvreté et empêchait chez le grand nombre l'épanouissement de valeurs proprement humaines"⁴⁵.

Ces hypothèses formulées, nous avons tenté de répondre le plus exactement possible aux questions suivantes:

- 1) Quelles sont les raisons qui motivaient l'ESP à adapter la doctrine sociale de l'Eglise?
- 2) Qu'est-ce qui caractérise cette adaptation et par quels moyens s'est-elle faite?
- 3) Quels sont les buts, les objectifs et les intérêts que l'ESP poursuivait par cette adaptation?

A cette fin, nous avons repéré les passages les plus pertinents correspondant à la vérification de nos hypothèses et à la présentation cohérente de l'idéologie religieuse de l'ESP.

Nous utiliserons pour rendre compte de l'adaptation de la pensée sociale de l'Eglise dans l'idéologie religieuse des brochures de l'ESP, ce qu'on appelle une analyse de contenu dite qualitative ou plus exactement "content assessment"⁴⁶. Nous avons retenu cette recherche

43. Trudeau, loc. cit., p. 31 et 37.

44. Ibid., p. 27-37.

45. Ibid., p. 20.

46. Bernard Berelson, Content Analysis in Communication Research, Illinois, The Free Press, 1970, p. 128; voir aussi Molino, loc. cit., p. 42.

empirique qui porte sur les intentions des communicateurs parce qu'elle nous a semblé plus intuitive, plus souple⁴⁷, et plus adaptable à l'évolution de nos hypothèses qu'une analyse strictement quantitative avec unité de mesure qui sert plutôt dans les analyses comparées⁴⁸. Cette méthode de recherche qui est surtout valable pour faire des déductions spécifiques et pour faire une catégorisation par thèmes moins formalisée que dans des catégories a priori⁴⁹, vise "l'inférence de connaissances relatives aux conditions de production"⁵⁰, de "formation"⁵¹, de même que leur interprétation⁵².

Nous avons choisi pour diverses raisons la période de 1911-1930 pour expliquer l'adaptation de la doctrine sociale de l'Eglise par l'ESP. Cette période de l'histoire du Québec constitue un tout d'une très grande cohérence qui change avec la grande crise des années 1930⁵³. On notera alors que l'ESP varie ses sujets pour s'adapter aux transformations en cours. Elle propagera ce que certains ont

47. Madeleine Grawitz, Méthodes des Sciences Sociales, Paris, Dalloz, 1976, p. 662.

48. Roger Mucchielli, L'analyse de contenu des documents et des communications, Paris, Librairies techniques, entreprise moderne d'édition et les éditions ESF, 1974, p. 31.

49. Laurence Bardin, L'Analyse de contenu, Paris, Presses universitaires de France, 1977, p. 116.

50. Mucchielli, loc. cit., p. 39.

51. Jean-Jacques Nattiez, "Problèmes sémiologiques de l'analyse des idéologies", dans Sociologie et Sociétés, vol. 5, No. 2, p. 82.

52. Ibid., Berelson, loc. cit., p. 122.

53. Un consensus général a établi à ce sujet par les travaux de F. Dumont, J. Hamelin et J.P. Montminy, Jean-Charles Falardeau, Denis Monière, Gilles Bourque et Anne Légaré, Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, qu'on retrouvera en bibliographie.

appelé du corporatisme social⁵⁴ même si cela est nié par d'autres⁵⁵.

Nous avons choisi d'éliminer dès le début les différents tirés à part ainsi que l'Oeuvre des tracts, parue dès 1912, présentant un caractère surtout religieux. Cette période de dix-neuf années de publication représente un total de 203 numéros parus mensuellement, de format identique (12 x 18.5 cm); les numéros simples en plus grand nombre contiennent trente-deux pages. Cette documentation nous paraît donc suffisante tant du point de vue quantitatif que du point de vue qualitatif pour respecter les règles d'homogénéité, de représentativité, d'objectivité, d'exhaustivité et de pertinence qu'exige une telle analyse.

Une fois nos hypothèses et notre méthode choisies, nous avons procédé à une lecture approfondie des brochures. Celle-ci nous a amené à adopter le plan suivant en trois parties comprenant cinq chapitres. La première partie aborde la doctrine sociale de l'Eglise préconisée dans Rerum Novarum. Le premier chapitre expose brièvement l'apparition de cette doctrine, sa signification dans le contexte de 1891 et ses principaux thèmes. La deuxième partie présente l'adaptation globale de la doctrine sociale de l'Eglise par l'ESP. Le deuxième chapitre brosse un tableau du contexte social de l'adaptation, c'est-à-dire de la situation particulière des classes sociales au Québec au moment de la fondation de l'ESP en 1911. Le troisième chapitre quant à lui dégage des brochures les principaux éléments d'adaptation de la doctrine sociale de l'Eglise. La troisième et dernière partie, qui comprend les chapitres quatre et cinq, analyse les brochures regroupées en deux grands thèmes: le syndicalisme catholique et national et l'économie nationale. Le nombre

54. André J. Bélanger, "L'Ecole Sociale Populaire, le corporatisme réponse au socialisme", dans L'Apolitisme des idéologies québécoises, le grand Tournant de 1934-1936, et G. Raymond Laliberté, "Dix-huit ans de corporatisme militant. L'Ecole Sociale Populaire de Montréal 1933-1950", dans Recherches Sociographiques, vol. 21, No. 1-2, 1980, p. 55-97.

55. Richard Arès, S.J., "Le père Joseph-Papin Archambault et l'Ecole Sociale Populaire, témoignage", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 35, No. 4, mars 1982, p. 583-587.

de brochures que l'ESP leur a consacrés prouve l'importance de ces deux thèmes. Nous n'avons pas traité de deux autres thèmes importants, l'éducation catholique et nationale et la santé nationale, car ils nous ont semblé moins pertinents. Notons enfin que des recoupements inévitables ont dû être effectués entre les thèmes.

Ce qui précède nous amène à conclure de toute évidence que l'analyse des brochures de l'ESP devient importante pour la compréhension de l'expression et du développement des idéologies au Québec. En outre, si "l'étude de l'idéologie des élites professionnelles et cléricales a été surpriviliégiée"⁵⁶, il faut constater que très peu d'études approfondies ont porté sur l'ESP et la période de 1911 à 1930⁵⁷.

Notre étude se justifie aussi par deux autres raisons. Pour être réaliste et éviter de tomber dans le piège d'une analyse acritique des idéologies, nous voulions poursuivre dans cette étude l'effort entrepris par quelques-uns de relier l'idéologie religieuse au mode de production de la vie matérielle et à la structure des classes sociales dans la société⁵⁸. Enfin, selon nous, notre étude fait oeuvre de pionnière en tentant de montrer l'adaptation d'une idéologie religieuse québécoise par rapport à son idéologie de référence qui est celle que contient le texte de l'encyclique Rerum Novarum du pape Léon XIII.

56. Denis Monière et André Vachet, Les idéologies au Québec: Bibliographie, Montréal, Bibliothèque nationale de Québec, 1980, p. 13.

57. Le lecteur voudra bien trouver la référence complète des auteurs qui suivent en bibliographie. Chez ceux qui abordent en partie les brochures de l'ESP: Jean Hulliger (1958); Louis Maheu (1969); Nive Voisine (1971); Michel Pelletier et Yves Vaillancourt (1974); Clinton Archibald (1982). D'autres auteurs ont traité plus précisément des brochures de l'ESP autour des thèmes du syndicalisme catholique, du corporatisme social et de la démocratie; André J. Bélanger (1974); F.J. Frigon (1975); J.C. St-Amant (1976, 1978); Jacques Rouillard (1979, 1981); Raymond Laliberté (1980); Richard Arès (1982); Christiane Demers (1979), Gilles Routhier (1980).

58. Monière et Vachet, op. cit., p. 14. Les efforts entrepris dans ce sens sont ceux entre autres connus de P.E. Trudeau, Nive Voisine, M. Pelletier et Y. Vaillancourt, Raymond Laliberté et Roch Denis.

En poursuivant ce dernier objectif, nous voulons donc compléter les études de Pierre E. Trudeau (1956), Nive Voisine (1971), Louis-Marie Tremblay (1972), André-J. Bélanger (1974) qui, chacun à leur manière, avaient relevé l'adaptation de la doctrine sociale de l'Eglise par l'ESP. Nous voudrions, à leur suite, apporter modestement une plus grande connaissance de l'existence et du développement du phénomène religieux associé au pouvoir dans une société particulière de classes sociales.

PREMIERE PARTIE
LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE PRECONISEE DANS
RERUM NOVARUM

PREMIER CHAPITRE

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE: RERUM NOVARUM ET SON EPOQUE (1891)

INTRODUCTION

Pour bien comprendre l'adaptation de la doctrine sociale de l'Eglise par l'ESP, dans les deux prochaines parties de ce travail, nous divisons dans cette première partie le premier chapitre en deux sections: la première section relate brièvement l'apparition de Rerum Novarum et sa signification dans le contexte social de 1891; la deuxième section expose les principaux thèmes de Rerum Novarum.

1 - APPARITION DE RERUM NOVARUM ET SA SIGNIFICATION DANS LE CONTEXTE DE 1891

C'est le 15 mai 1891 que le pape Léon XIII fait connaître au monde entier sa lettre encyclique Rerum Novarum. Se traduisant du latin au français par "des réalités nouvelles," Rerum Novarum annonce en fait du nouveau dans la pensée de l'Eglise catholique. En effet, c'est la première fois qu'un pape prend position de la sorte en matière sociale sur la condition des ouvriers. Acceptée comme une charte du travail, Rerum Novarum jette les bases fondamentales de ce qui deviendra avec les années "la doctrine sociale de l'Eglise". Cette expression recouvre une série de principes qui seront progressivement repris, précisés et développés par les successeurs de Léon XIII. Le document papal est bien sûr loin de faire l'unanimité et est tantôt reçu avec enthousiasme, tantôt avec hostilité.

Le but de Rerum Novarum est d'apporter les éléments d'une solution qui permet de réconcilier les deux principales classes sociales en conflit dans la société, les capitalistes et les ouvriers. Avec la révolution industrielle, ces deux classes s'établissent dans un rapport d'inégalités sociales et de luttes. Ceci crée un climat de tensions continues qui sera identifié comme "la question sociale". On veut

-
1. Dans les deux prochains chapitres et tout au long de cette thèse, nous nous référons largement aux travaux suivants: Jean-Yves Calvez et Jacques Perrin, S.J. Eglise et société économique, Paris, Aubier-Montaigne, 1961, 578 p; Jean Laloup et Jean Nélis, Communauté des hommes, Paris, Casterman, 1957, 326 p; L'Ecole Sociale Populaire, Encyclique Rerum Novarum de Léon XIII, traduction française officielle, Ecole Sociale Populaire, No 15, 1912, 41 p; Rémy Munsch, Les encycliques sociales, Paris, Bonne Presse, 1962, p. 81-127.

dire par là que le problème n'est pas exclusivement économique mais rejoint tous les aspects de la vie reliés à l'économie: la production et la consommation des biens, les marchés, les salaires, les classes sociales².

Dès les premières pages de son Encyclique, Léon XIII manifeste son intérêt pour la question sociale. Il annonce qu'il cherche "à mettre en évidence les principes d'une solution conforme à la justice et à l'équité"³. Il insiste pour affirmer que l'Eglise "puise dans l'Evangile des doctrines capables de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir"⁴. Aussi, est-ce dans le raffermissement des valeurs chrétiennes que le pape voit la résolution du pénible conflit.

Alors que sur le plan international on assiste à la formation de groupes solidaires d'ouvriers s'opposant à la consolidation des empires coloniaux et à la conquête par les monopoles de nouveaux marchés, sur le plan national, les masses d'ouvriers expropriés des campagnes et des ateliers artisanaux par le machinisme et le capitalisme essaient de résister le plus possible à de mauvaises conditions de vie dans leur dépendance face au marché du travail.

Concentrés dans les villes par la venue de l'industrie, ils doivent subir des conditions dégradantes pour réussir à joindre les deux bouts. Des salaires bas, des journées longues permettent aux capitalistes propriétaires de manufactures et d'usines de faire face à la concurrence en réduisant les coûts de production et en augmentant les taux de profits. L'ouvrier qui doit vendre sa force de travail sur le marché du travail, soumis à la loi libérale de l'offre et la demande, est placé en fin de compte dans un rapport d'échange inégal avec son patron. En effet, son salaire est si disproportionné par rapport au travail fourni, que cela démontre combien la fiction juridique d'un contrat passé d'égal à égal avec le capitaliste se révèle des plus fausses. Les salaires insuffisants

2. Calvez et Perrin, loc. cit. p. 21.

3. R.N. p. 4

4. Ibid., p. 12.

du père de famille auront d'ailleurs pour conséquence d'envoyer la mère et ses enfants à l'usine pour aider à faire vivre la famille. Tel était le sort de celui et de celle qui, n'étant pas propriétaire de ses moyens de production, n'avait que sa force de travail à vendre au capitaliste. Un prolétaire, voilà ce qu'était le dépossédé de biens et de droits:

Le besoin de main-d'oeuvre abondante et à bon marché a introduit dans l'entreprise libérale les femmes et les enfants. Alors que la place de la mère de famille est au foyer, les bas salaires du mari forcèrent l'épouse à entrer à l'usine. Au lieu d'aller à l'école, les enfants durent aussitôt que possible subvenir aux besoins de la famille. Vraiment, l'ouvrier méritait le nom de prolétaire qui ne possédait en propriété que ses forces personnelles et celles de sa famille. La stabilité du foyer et l'éducation des enfants n'entraient pas dans les calculs des patrons libéraux.

La classe ouvrière vit donc constamment dans les conditions d'insécurité. L'ouvrier est vite déprimé de la vie. Chômage, accidents, logement inadéquat, maladie et vieillesse constituent le lot de ses attentes quotidiennes. La promiscuité des sexes dans des ateliers va de plus favoriser le harcèlement sexuel, la débauche et la prostitution. L'alcoolisme devient vite un refuge pour les sans espoir, les dépressifs, et se transforme rapidement en une plaie sociale. Les maladies, liées à la malnutrition et au manque d'hygiène, se propagent facilement.

Avec l'industrialisation et l'urbanisation, la croissance économique s'accélère, mais elle n'est pas partagée par tout le monde. Voilà le paradoxe. Cet accroissement des richesses ne profite qu'à une classe bourgeoise minoritaire. Le capitalisme affiche alors au grand jour la séparation nette entre le capital et le travail. Travailleurs et travailleuses de la majorité n'ont aucun contrôle sur le capital.

Une telle situation sera contestée de toutes parts. Syndicats et partis politiques de diverses tendances élèveront la voix. Les "révolutions sociales" de 1848 en France, en Belgique et en Allemagne marqueront l'histoire des luttes ouvrières. La fondation en 1864 par

5. Laloup et Nélis, loc. cit. p. 108.

Marx de la Première internationale communiste ainsi que les événements de la Commune de Paris en 1870 témoignent de la gravité de la situation.

Avant 1891 et Rerum Novarum, l'intervention de la hiérarchie de l'Eglise est tiède même si quelques évêques se joignent aux "catholiques sociaux"⁶ qui ont déjà commencé à se battre contre les conceptions ou les excès du capitalisme.

Ces catholiques engagés dans la société ont beaucoup à faire. Ils doivent lutter contre toutes les idéologies subversives. Celles-là tendent à donner une trop grande place à l'Etat et menacent directement l'existence de l'Eglise dans les affaires temporelles. C'est pourquoi, luttant toujours contre une séparation de l'Eglise et de l'Etat qui affaiblirait son pouvoir, l'Eglise de Rome s'en prend à tous les courants anti-cléricaux qui dénoncent son autoritarisme. Pour contrer un recul religieux, elle fonde des cercles ouvriers, des syndicats, des coopératives, des groupes d'études sociales, des oeuvres de bienfaisance. Dans ce contexte, Rerum Novarum vient montrer et justifier la position de l'Eglise avec l'autorité du magistère suprême qui lui est dévolue.

1.1. - Plan et contenu de Rerum Novarum

S'attachant particulièrement à la situation de la classe ouvrière, Léon XIII essaie pendant quarante et une pages de convaincre ses lecteurs de l'urgence de trouver une solution à la question sociale. Empruntant l'approche d'une autorité morale qui parle au nom de l'Eglise catholique, il divise Rerum Novarum en trois parties⁷.

Après une brève introduction présentant le mal social de la nouvelle société industrielle, la première partie traite de la solution socialiste. Faisant plus appel à l'Ecriture Sainte qu'à la raison, Léon XIII met de l'avant "les doctrines puisées par l'Eglise dans l'Evangile et dont le contenu est cet ensemble des droits et des devoirs qu'enseigne la philosophie chrétienne"⁸. Ce faisant, le pape discute des valeurs de la propriété privée et du travail. Il ne remet pas en question le système capitaliste mais plutôt les idées et la conduite des hommes, qui utilisent

6. Frédéric Le Play, Charles Périn, Emile Keller, etc.

7. Rami Munsch, loc. cit., p. 79-80.

8. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 18.

le capital dans le but d'asservir la main-d'oeuvre au travail, en désaccord avec la dignité humaine exigée par Dieu.

La deuxième partie justifie la solution chrétienne. Contrairement à la première partie, elle porte sur l'histoire de l'Eglise "et ne porte plus directement sur les doctrines ou sur les principes de la philosophie chrétienne"⁹. Elle justifie la présence et le pouvoir d'intervention de l'Eglise dans la question sociale en se fondant sur l'Eglise depuis les débuts de l'ère chrétienne. Léon XIII rassure ses lecteurs sur le fait que Dieu n'a pas créé des classes sociales pour qu'elles s'opposent en ennemies, mais plutôt pour se réconcilier et ce, grâce à la seule solution complète et valable de l'Eglise.

Dans la troisième et dernière partie, Léon XIII présente les directives précises concernant les concours humains de l'Etat et des associations professionnelles qui doivent mener à répondre le conflit "entre la richesse et le prolétariat". Il rappellera alors que toute personne doit faire son devoir dans la capacité de ses propres limites. Seule la charité jointe à la justice sociale est aussi capable de guérir le mal à sa racine et d'apporter la paix sociale. Il faut par ailleurs remarquer que:

Dans ce contexte, Léon XIII fait moins fréquemment allusion à l'Evangile et se réfère plus explicitement à l'expérience, au droit naturel, à la raison, au Dieu créateur.¹⁰

Les directives de Léon XIII peuvent se classer en six thèmes. Le premier traite de l'intervention de l'Eglise dans la question sociale; le deuxième discute des enseignements de l'Eglise sur la propriété privée en tant que droit naturel; le troisième porte sur le travail et la dignité de l'homme; le quatrième aborde l'intervention de l'Etat; le cinquième rend compte des antagonismes sociaux et des classes sociales; enfin, le sixième s'occupe des associations privées et du syndicalisme en tant que solutions nécessaires pour remédier à la question sociale.

9. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 18.

10. Ibid.

Tous ces thèmes soulignent combien la doctrine sociale catholique se distingue des autres doctrines par sa référence à Jésus-Christ, Homme-Dieu, sauveur d'une humanité pécheresse:

L'enseignement social de l'Eglise n'est pas une doctrine à mettre sur le même plan que libéralisme, capitalisme, socialisme ou communisme. Il n'est pas un "système" de la société, élaboré à partir d'une quelconque vision philosophique du monde, mais la déclaration des implications sociales d'une foi religieuse. De plus, il ne prétend pas résoudre les problèmes techniques d'aménagement de la société. Il ne dispense ni de l'analyse sociale par méthodes empiriques, ni de la construction de "modèles" ou de schémas théoriques ou statistiques, ni même des images motrices dont l'esprit social a besoin pour que le progrès social soit assuré. Ce que l'Eglise propose, c'est un contrôle et parfois même une orientation de toutes ces méthodes et de tous ces moyens, de tous ces schémas de pensée et d'action, en fonction d'une vision de l'homme qui prend appui dans la foi en Jésus-Christ, Homme-Dieu, dans le destin duquel sont entraînés tous les hommes.¹¹

2.- LES THEMES IMPORTANTS DE RERUM NOVARUM

2.1 - L'INTERVENTION DE L'EGLISE

En intervenant dans la résolution du conflit social moderne, l'Eglise ne veut surtout pas se voir mise à l'écart de la solution à trouver. Son droit d'intervention se fonde sur cette vérité éventuelle qu'elle est la seule à avoir reçu la mission d'évangéliser de la présence même de l'Homme-Dieu-Jésus-Christ. Sa doctrine est donc supérieure à toute autre doctrine humaine et elle se doit d'intervenir en conséquence:

Il s'agit d'une doctrine sur l'homme, créé par Dieu, élevé par lui à la condition de fils de Dieu, racheté par Jésus-Christ du péché par lequel il se détournait de sa vocation divine. Doctrine surnaturelle par conséquent, qui s'étendra à des conclusions que la raison humaine ne saurait d'elle-même proposer. Aucune philosophie ne saurait démontrer certains des traits que l'Eglise met au compte de la dignité de l'homme.¹²

11. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 11.

12. Ibid., p. 58.

Reconnaissant que "le problème n'est pas aisé à résoudre" et qu'il est difficile "de préciser avec justesse les droits et les devoirs qui doivent à la fois commander la richesse et le prolétariat, le capital et le travail"¹³, Léon III affirme même qu'aucune solution valable ne peut-être trouvée si on n'a recours d'abord à l'Eglise parmi tous les agents sociaux possibles, pour la simple et bonne raison que pour l'Eglise la question sociale est avant tout une affaire de religion:

Mais ce que Nous affirmons sans hésitation, c'est l'inanité de leur action en dehors de celle de l'Eglise. C'est l'Eglise, en effet, qui puise dans l'Evangile des doctrines capables soit de mettre fin au conflit, soit au moins de l'adoucir, en lui enlevant tout ce qu'il a d'âpreté et de rigueur; l'Eglise, qui ne se contente pas d'éclairer l'esprit de ses enseignements, mais s'efforce encore de régler en conséquence la vie et les mœurs d'un chacun; l'Eglise, qui, par une foule d'institutions éminemment bienfaisantes, tend à améliorer le sort des classes pauvres; l'Eglise, qui veut et désire ardemment que toutes les classes mettent en commun leurs lumières et leurs forces pour donner à la question ouvrière la meilleure solution possible; l'Eglise enfin, qui estime que les lois et l'autorité publique doivent, avec sagesse, apporter à cette solution leur part de concours.¹⁴ (Nous soulignons).

Parlant comme un médecin qui traite un cas de pathologie, le pape diagnostique que la société est atteinte d'un "mal" social profond et que l'Eglise est la plus apte à le guérir. Même si plusieurs Etats et gouvernements ont rejeté les interventions de l'Eglise dans les affaires publiques au cours du XIXe siècle, Léon XIII persiste à réaffirmer la présence indispensable et essentielle de l'Eglise auprès des misères et des désordres sociaux, parce que dans tous les intérêts impliqués "L'Eglise est souveraine"¹⁵, c'est-à-dire qu'elle est l'autorité qui détient la connaissance des préceptes divins servant à conduire et gouverner les âmes et les volontés.

13. R.N., p. 4.

14. Ibid., p. 12.

15. Ibid., p. 19.

2.1.1 - Double fondement de l'intervention de l'Eglise: Droit naturel et Révélation

L'Eglise fonde doublement son intervention sur le droit naturel et sur la Révélation. Selon elle, les vérités fondamentales apparaîtront encore plus évidentes dans un monde où les développements technologiques sont sans cesse renouvelés et où la science acquiert presque tous les titres de perfection de la connaissance ~~par~~ de remède-miracle pour tout mal:

[...] sans l'Eglise, sans son magistère, sans sa doctrine sociale, il n'est pas de solution véritable ou complète aux problèmes sociaux. L'homme ne parvient pas par des moyens purement humains, ni par des mesures économiques au sens étroit, ni par des techniques politiques, à résoudre les antinomies sociales. L'Eglise apporte au contraire un principe de solution sans égal, puisqu'elle détient une doctrine parfaite de l'homme social, appuyée par le mystère par excellence, le Christ, Homme-Dieu, roi universel de l'humanité. Une doctrine et une action établies sur un tel fondement sont suprêmement efficaces là où les seules idées de l'homme et les moyens qu'il met en oeuvre par ses propres forces sont au contraire déficients.¹⁶

L'Eglise fonde donc d'abord son droit d'intervention sur des considérations d'ordre historique et théologique. Sa connaissance de l'économie et des sciences sociales n'est donc pas meilleure que celle des autres autorités. Mais là où elle possède une connaissance plus grande et plus solide, c'est dans sa conception de la nature de l'homme à la lumière de la Révélation de Jésus-Christ-Homme-Dieu. Léon XIII fera constamment référence à ces deux sources fondamentales et juxtaposées lorsqu'il parle des commandements de Dieu et des principes de la loi naturelle pour sauvegarder le salut public et privé¹⁷.

Si d'autre part l'Eglise a recours à la loi naturelle de matière philosophique plutôt que théologique, c'est qu'elle reconnaît à l'homme la capacité d'analyser sa nature qui découle de sa raison. Par sa seule raison, l'homme sera capable de découvrir:

16. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 54.

17. R.N., p. 25.

[...] l'ensemble des obligations morales essentielles auxquelles il doit se soumettre pour agir conformément à ce qu'il est et doit devenir. Cette loi de la nature humaine se trouve tout uniment inhérente à la nature de l'homme et fondée en Dieu, souverain Bien.¹⁸

Il convient d'ajouter que le droit naturel sera supérieur aux institutions et au droit positif. Il en est même le fondement. Léon XIII montrera souvent que la propriété, la famille, l'Etat ont tous leur fondement dans la nature. Le droit naturel présente un contenu descriptif et normatif. Il comporte des commandements impératifs ou permissifs, ainsi que des lois négatives absolues.

Les vérités de droit naturel issues de la philosophie sont sous le contrôle de la Révélation et c'est ce qui les élève à un niveau supérieur. L'Eglise ne condamne donc pas la philosophie, ni ne l'annule ou la dénigre; elle s'en tient plutôt à la parfaire dans sa mission:

Sur l'usage des richesses, voici l'enseignement d'une excellence et d'une importance extrême que la philosophie a pu ébaucher, mais qu'il appartenait à l'Eglise de nous donner dans sa perfection et de faire descendre de la connaissance à la pratique.¹⁹

2.1.2 - La rénovation et la restauration chrétiennes des sociétés.

Pour l'Eglise, c'est grâce aux institutions chrétiennes que la société civile a vécu et s'est renouvelée et cette vérité est "hors de toute controverse"²⁰. La société actuelle en état de dégénérescence, ne pourra retrouver son harmonie que sur la base des vertus et des lois chrétiennes. Effectuer un retour aux sources pour se régénérer est essentiel parce que "tout est parti" du Christ et que tout "doit lui être rapporté":

Car la perfection de toute société consiste à poursuivre et à atteindre la fin en vertu de laquelle elle a été fondée en sorte que tous les mouvements et tous les actes de la vie sociale naissent du même principe d'où est née la société.²¹

18. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 64-65.

19. R.N., p. 16.

20. Ibid., p. 19.

21. Ibid., p. 20.

Cette conception chrétienne de rénovation de la société a justifié le droit d'intervention de l'Eglise:

Quand donc l'Evangile eut rayonné dans le monde, quand les peuples eurent appris le grand mystère de la rédemption des hommes, la vie de Jésus-Christ, Dieu et Homme, envahit les sociétés et les imprégna toutes entières de sa foi, de ses maximes et de ses lois. C'est pourquoy si la société humaine doit être guérie, elle ne le sera que par le retour à la vie et aux institutions du christianisme.²²

2.1.3. - La charité de l'Eglise est indispensable

Léon XIII mettra au premier plan la charité pour arriver à réconcilier les classes sociales en conflit. Il revient à l'Eglise seule d'en inculquer les valeurs et les devoirs. Nulle industrie humaine ne pourra jamais suppléer à la charité inspirée par l'Eglise: "[...] car la charité est directement objet de la révélation"²³ plutôt qu'un principe de droit naturel laissé à la volonté de l'homme raisonnable.

Répliquant aux socialistes qui accusent la charité de l'Eglise d'être insuffisante et inefficace contre les inégalités sociales, Léon XIII avance que ce n'est pas la substitution d'une "bienfaisance établie par les lois civiles" qui sera capable de régler la question sociale:

[...] mais cette charité, qui se voue tout entière et sans arrière-pensée à l'utilité du prochain, ne peut être suppléée par aucune industrie humaine. L'Eglise seule possède cette vertu, parce qu'on ne la puise que dans le Coeur Sacré de Jésus-Christ, et que c'est errer loin de Jésus-Christ que d'être éloigné de son Eglise.²⁴

Ce passage montre que la charité viendra combler le vide que laisse la justice, comprise comme norme universelle des rapports sociaux. Ce que la charité apporte de spécial, c'est le lien existant en chaque homme et qui le rapproche des siens. Le pape rappelle à cet égard comment s'est formé le patrimoine de l'Eglise avec la charité mutuelle faite aux premiers apôtres du Christ ayant quitté tous les biens²⁵.

22. R.N., p. 20.

23. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 59.

24. R.N., p. 21-22.

25. Ibid., p. 21.

Il faut comprendre alors pourquoi pour atteindre le but de sa mission, l'Eglise ne doit pas connaître l'invasion de l'Etat dans la religion; elle doit être libre: "Quant à l'Eglise, son action ne fera jamais défaut en aucune manière et sera d'autant plus féconde, qu'elle aura pu se développer avec plus de liberté ²⁶.

Admettre la charité privée sera alors admettre la propriété privée comme un droit naturel.

2.2. - LA PROPRIETE PRIVEE EST UN DROIT NATUREL

Dès la première partie de son Encyclique Rerum Novarum, Léon XIII va s'ériger en défenseur des principes reliés à l'existence de la propriété privée. Il montre clairement les positions de l'Eglise dans son refus d'une théorie socialiste qui veut mettre fin aux inégalités sociales en faisant de toute propriété privée la propriété publique et collective de l'Etat. C'est là un remède "en opposition flagrante avec la justice, car la propriété privée et personnelle est pour l'homme de droit naturel" ²⁷ et rien ne doit venir la violer. Elle établit une grande différence entre l'homme et l'animal, en vertu de cette prérogative qu'est la raison ou l'intelligence:

[...] il faut reconnaître à l'homme non seulement la faculté générale d'user des choses extérieures, mais en plus, le droit stable de les posséder, tant celles qui se consomment par l'usage que celles qui demeurent après nous avoir servi. ²⁸

Léon XIII demande à ses lecteurs de constater que l'animal est dirigé et gouverné par l'instinct de nature. Alors que c'est la nature qui raisonne l'animal, l'homme, lui, peut raisonner toute la nature. Cette capacité de relation universelle plutôt que particulière avec la nature permet à l'homme de se transcender, d'aller vers la totalité de la nature sensible. Maître de ses actions dans l'appropriation des choses infinies qui l'entourent, il est et sera toujours le fondement de la propriété ²⁹ "sous la direction de la loi éternelle et sous le gouverne-

26. R.N., p. 40.

27. Ibid., p. 6.

28. Ibid., p. 6-7.

29. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 251-252.

ment universel de la providence divine"³⁰; il est en "quelque sorte à lui-même et sa loi et sa providence"³¹. Cette raison et cette liberté d'agir lui assurent le droit et le devoir de "domination" sur "les produits de la terre" mais encore aussi sur "la terre elle-même qu'il voit appelée à être par sa fécondité sa pourvoyeuse de l'avenir"³². La terre avec ses ressources naturelles sera l'élément qui procurera stabilité et permanence à l'homme. Ces deux derniers traits de la nature exprimeront dans le temps l'universalité du rapport de l'homme aux choses.

Si Léon XIII oppose dans les principes qui précèdent la propriété privée comme telle et l'usage qui en est fait, c'est qu'il fait la critique d'une conception du rapport de l'homme aux choses. Cette conception, que le pape rapporte aux socialistes et aux anarchistes, rabaisse tout simplement la condition de l'homme à la condition animale, en laissant à l'homme le pouvoir de jouir des choses, tout en lui déniaut le droit fondamental et naturel à en devenir le propriétaire légitime. Le pape ne tolère pas une telle entreprise de dépersonnalisation de la nature³³:

Et Léon XIII de faire appel ici non seulement à une considération métaphysique, mais à la psychologie de l'homme, "qui travaille pour posséder et dont l'ardeur et l'application se trouvent décuplées quand il sait qu'il travaille sur un fond qui lui appartient".³⁴

Donnant une extension au droit naturel à la propriété privée, le pape considère qu'"il le faut maintenant transférer à l'homme constitué chef de famille"³⁵. Enonçant le commandement de Dieu donné dès l'origine de la Création dans "Croissez et multipliez vous", le pape veut montrer que l'homme a l'obligation toute naturelle de se reproduire, d'assurer à sa progéniture la vie et enfin le droit naturel et légitime de léguer ses biens à ces derniers par sa voie d'héritage³⁶.

30. R.N., p. 7.

31. Ibid.

32. Ibid.

33. Ibid. p. 8.

34. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 263.

35. R.N., p. 9.

36. Ibid., p. 10.

2.2.1 - Les fonctions essentielles de la propriété privée

Puisqu'il est dans l'ordre naturel des choses que le travail de l'homme lui revienne de plein droit comme propriété privée, Léon XIII soutiendra fermement que "l'université du genre humain" reconnaît les positions de l'Eglise et qu'on ne saurait "s'émouvoir des opinions contraires d'un petit groupe"³⁷. Aussi, la propriété privée porte-t-elle une fonction d'ordre et de paix sociale essentielle: "C'est avec raison que la coutume de tous les siècles a sanctionné une situation si conforme à la nature de l'homme et à la vie calme et paisible des sociétés"³⁸. La propriété privée va même jusqu'à traduire l'un des moyens les plus sûrs de régler le conflit social lorsqu'on voit comme possible "la perspective d'une participation à la propriété du sol"³⁹. Mais encore là, la légitime intervention de l'Etat doit se retrouver dans la coexistence essentielle avec la propriété privée: "De leur côté, les lois civiles, qui tirent leur valeur, quand elles sont justes, de la loi naturelle, confirment ce même droit et le protègent par la force"⁴⁰. Ce que confirme justement un verset du Décalogue de l'Ancien Testament (Deutéronome 5,21) "Tu ne convoiteras pas la femme de ton prochain, ni sa maison, ni son champ, ni sa servante, ni son boeuf, ni son âne, ni rien de ce qui est à lui"⁴¹.

La propriété est donc un droit nécessaire et l'usage que l'on en fait a aussi ses nécessités. L'homme n'a pas le droit de disposer de la propriété selon son propre caprice parce que la propriété privée possède, en même temps que sa fonction personnelle et personnalisante, une fonction de service social. Cette fonction est tout à fait inséparable du devoir de la charité. Quiconque est capable doit rendre la charité. Se référant à la somme théologique de Saint Thomas d'Aquin (S. Th. IIa-IIae, q. LXV, a. 2),⁴² le pape clarifie:

37. R.N., p. 9.

38. Ibid.

39. Ibid., p. 31-32.

40. Ibid., p. 9.

41. Ibid.

42. Rémi Munsch, loc. cit., p. 97.

Sous ce rapport l'homme ne doit pas tenir les choses extérieures pour privées, mais bien pour communes, de telle sorte qu'il en fasse part facilement aux autres dans leurs nécessités. C'est pourquoi l'Apôtre a dit: Ordonne aux riches de ce siècle... de donner facilement, de communiquer leur richesses. 43

2.2.2. - La propriété privée: garantie de l'épanouissement de la personne

C'est au nom de l'épanouissement naturel de la personne que le pape défend la propriété privée⁴⁴. La famille, c'est-à-dire la société domestique, est antérieure à toute société civile et à tout Etat. De ce fait, la famille possède des droits et des devoirs "absolument indépendants de l'Etat"⁴⁵. Si le pouvoir civil décidait d'intervenir avec la collectivisation de l'entreprise privée, il se trouverait à envahir arbitrairement la liberté "jusqu'au sanctuaire de la famille", ce qui serait "une erreur grave et funeste"⁴⁶. Léon XIII n'interdit donc pas à l'Etat de venir en aide à la famille dans le besoin. Au contraire, il le sollicite. Mais l'étendue de ses droits et devoirs est limitée. Aller plus loin serait briser les liens de la famille. Vouloir substituer "la providence de l'Etat à la providence paternelle" serait aller "contre la justice naturelle" tant défendue par Saint Thomas d'Aquin:

L'autorité paternelle ne saurait être abolie, ni absorbée par l'Etat, car elle a sa source là où la vie humaine prend la sienne. Les fils sont quelque chose de leur père; ils sont en quelque sorte une extension de sa personne.⁴⁷

Eviter à tous les hommes d'être dépersonnalisés, tel est le but précis poursuivi par l'Eglise lorsqu'elle défend les vérités fondamentales de l'homme et de la propriété privée. L'Eglise sait que c'est là le risque où les entraînent inévitablement les socialistes et leur collectivisation de toute propriété privée. Dans sa lutte contre cette menace, l'Eglise voulait assurer à tous le maximum de moyens pour garantir une vraie maturité, une vraie responsabilité personnelle:

43. R.N., p. 16-17.

44. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 253.

45. R.N., p. 10.

46. Ibid.

47. Ibid.

Mais, en dehors de l'injustice de leur système, on n'en voit que trop les funestes conséquences: la perturbation dans tous les rangs de la société, une odieuse et insupportable servitude pour tous les citoyens, la porte ouverte à toutes les jalousies, à tous les mécontentements, à toutes les discordes; le talent et l'habileté privés de leurs stimulants et comme conséquence nécessaire, les richesses taries dans leur source; enfin, à la place de cette égalité tant rêvée, l'égalité dans le dénuement, dans l'indigence et la misère. 48

2.3. - LE TRAVAIL ET LA DIGNITE DE L'HOMME

Dans toute cette conception de la propriété privée, c'est le travail qui est la base effective de cette dernière:

De fait, comme il est facile de le comprendre, la raison intrinsèque du travail entrepris par quiconque exerce un art lucratif, le but immédiat visé par le travailleur, c'est de conquérir un bien qu'il possèdera en propre et comme lui appartenant; s'il met à la disposition d'autrui ses forces et son industrie, ce n'est pas évidemment pour un motif autre, sinon pour obtenir de quoi pourvoir à son entretien et aux besoins de la vie, et il attend de son travail non seulement le droit aux salaires, mais encore un droit strict et rigoureux d'en user comme bon lui semblera. 49

L'homme possède donc en lui ce besoin vital de travailler. Créature de Dieu dès son origine, sans péché, l'homme n'était pas né pour vivre dans l'oisiveté. Mais lorsqu'il eût commis le péché par désobéissance à Dieu, le travail, jusque là exempt de peine et de douleur, ne devait plus s'accomplir de façon agréable, mais est plutôt devenu une nécessité expiatoire 50.

48. R.N., p. 11.

49. Ibid., p. 5.

50. Ibid., p. 12.

Travailler, c'est exercer son activité dans le but de se procurer ce qui est requis pour les divers besoins de la vie, mais surtout pour l'entretien de la vie elle-même. Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. C'est pourquoi le travail a reçu de la nature comme une double empreinte; il est personnel, parce que la force active est inhérente à la personne et qu'elle est la propriété de celui qui l'exerce et qui l'a reçue pour son utilité; il est nécessaire, parce que l'homme a besoin du fruit de son travail pour se conserver son existence, et qu'il doit la conserver pour obéir aux ordres irréfragables de la nature. 51

Le travail est donc une obligation nécessaire de la vie à travers laquelle l'homme réussit à se former, à se personnaliser. Par conséquent, l'homme n'a pas le droit de se laisser mourir ou d'attenter à sa vie; "conserver l'existence" est un devoir imposé à tous les hommes et auquel ils ne peuvent se soustraire sans crime" 52.

2.3.1. - Le droit au juste salaire

Pour conserver son existence, l'homme a besoin d'un salaire qui lui procure les biens satisfaisant ses besoins. Patrons et ouvriers doivent donc s'entendre dans "leurs conventions" 53 sur un salaire juste. Un salaire convenable, voilà à "mettre au premier rang" des principaux devoirs du patron 54. A l'encontre d'une théorie socialiste qui irait jusqu'à la collectivisation des produits du travail, donc des salaires, le pape trouve que le travailleur "attend de son travail non seulement le droit aux salaires, mais encore un droit strict et rigoureux d'en user comme bon lui semblera" 55. Cette équité doit se retrouver dans la conduite des patrons parce qu'elle suit les lois de Dieu et les lois humaines.

51. R.N., p. 30.

52. Ibid.

53. Ibid.

54. Ibid., p. 14.

55. Ibid., p. 5.

Ce qui serait un crime à crier vengeance au ciel, serait de frustrer quelqu'un du prix de ses labeurs. Et le pape de citer l'Evangile: Voilà que le salaire que vous avez dérobé par fraude à vos ouvriers crie contre vous, et que leur clameur est montée jusqu'aux oreilles du Dieu des armées. 56

Le contrat de louage de services de travail est donc essentiellement juste et légitime et l'on n'a pas à lui substituer un contrat de société:

L'Eglise ne proclame nullement comme juste et légitime n'importe quelle forme de l'entreprise capitaliste. Elle ne présente même pas celle-ci comme la forme idéale de l'unité de production. Elle affirme toutefois qu'en raison des caractères propres de l'ère économique, qui ne se passe pas de la médiation des choses (bien ou services), la situation du salarié n'est pas de soi contraire au droit naturel, qu'il s'agisse d'une entreprise privée ou d'une entreprise dite socialiste. 57

L'Eglise prescrit par là même une série de devoirs mutuels de nature à réconcilier les deux classes en conflit. Au nombre de ceux qui sont destinés au pauvre et à l'ouvrier, l'Eglise leur demandera de fuir les hommes pervers "qui leur donnent des idées révolutionnaires" et de

[...] fournir intégralement et fidèlement tout le travail auquel il s'est engagé par contrat libre et conforme à l'équité; il ne doit pas léser son patron, ni dans ses biens, ni dans sa personne; ses revendications mêmes doivent être exemptes de violence et ne jamais revêtir la forme de séditions. 58

-
56. R.N., p. 15, Calvez et Perrin, loc. cit., p. 3 et 9.
 57. Ibid., p. 358.
 58. R.N., p. 14.

2.3.2 - Le travail: un appel à la dignité de la personne

Aux riches et aux patrons appartient le devoir de "s'interdire religieusement tout acte violent, toute fraude, toute manoeuvre usuraire qui serait de nature à porter atteinte à l'épargne du pauvre"⁵⁹. Un fort accent est mis sur les devoirs se rattachant à la dignité humaine de l'homme, garantie par les lois de la Création de Dieu et par la Révélation de Jésus-Christ Sauveur:

Quant aux riches et aux patrons, il ne doivent point traiter l'ouvrier en esclave; il est juste qu'ils respectent en lui la dignité de l'homme révélée encore par celle du chrétien. Le travail du corps, au témoignage commun de la raison et de la philosophie chrétienne, loin d'être un sujet de honte, fait honneur à l'homme, parce qu'il lui fournit un noble moyen de sustenter sa vie. Ce qui est honteux et inhumain, c'est d'user de l'homme comme d'un vil instrument de lucre, de ne l'estimer qu'en proportion de la vigueur de ses bras. Le christianisme, en outre, prescrit qu'il soit tenu compte des intérêts spirituels de l'ouvrier et du bien de son âme. Aux maîtres il revient de veiller qu'il y soit donné pleine satisfaction; que l'ouvrier ne soit point livré à la séduction et aux sollicitations corruptrices; que rien ne vienne affaiblir en lui l'esprit de famille, ni les habitudes d'économie. Défense encore aux maîtres d'imposer à leurs subordonnés un travail au-dessus de leurs forces ou en désaccord avec leur âge ou leur sexe.⁶⁰

L'Eglise ici s'indigne, au nom de tous les hommes, du sort injuste qui est réservé à la classe ouvrière dans le libéralisme. Devenu le simple rouage d'un système de production sans âme, le travail de l'ouvrier est considéré comme une marchandise et devient aliénant, révoltant, immoral, contre nature. C'est la machine qui domine l'homme au lieu du contraire. L'Eglise ne peut tolérer plus longtemps cet homme conçu comme un simple facteur de production. "La dignité de la personne humaine", point de départ de la doctrine sociale, le lui interdit⁶¹.

59. R.N., p. 14.

60. Ibid.

61. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 145.

On retrouve cette dignité de l'homme dans ce que l'âme "porte gravée en elle-même l'image et la ressemblance de Dieu"⁶². L'homme la retrouve aussi dans ce fait et cet exemple à suivre que Jésus-Christ Notre-Seigneur,

Lui qui, tout riche qu'il était, s'est fait indigent pour le salut des hommes; qui, fils de Dieu et Dieu lui-même, a voulu passer aux yeux du monde pour le fils d'un artisan; qui est allé jusqu'à consumer une grande partie de sa vie dans un travail mercenaire.⁶³

Contrairement à la théorie socialiste qui considère "le peuple éternel" comme fondement de sa dignité humaine, l'Eglise a un fondement plus profond. Sa source n'est pas l'homme mais Dieu. Ce Dieu même dont l'homme devient le fils. La dignité alors ne dépend que de Dieu et nullement des choses terrestres comme la production, la machine et le progrès technique. La dignité de la personne humaine est surnaturelle. avant toute chose.⁶⁴

Jésus est donc mort sur la croix pour apporter le salut aux hommes. Par cet acte, il les délivrait du péché et leur rendait toute dignité. Saint-Paul dira alors des hommes dans son Epître aux Romains 10,12: "Ils n'ont tous qu'un même Seigneur".⁶⁵ Riches ou pauvres, tous sont égaux devant Dieu. En traitant l'homme comme une machine, on viole impunément la dignité de l'homme et la dignité de la nature, car ce n'est pas à soi que l'on appartient mais bien à Dieu:

Cette dignité de l'homme, que Dieu lui-même traite avec un grand respect, il n'est permis à personne de la violer impunément, ni d'entraver la marche de l'homme vers cette perfection qui répond à la vie éternelle et céleste. Bien plus, il n'est pas loisible à l'homme, sous ce rapport, de déroger spontanément à la dignité de la nature, ou de vouloir l'asservissement de son âme, car il ne s'agit pas de droit dont il ait la libre disposition, mais de devoirs envers Dieu qu'il doit religieusement remplir.⁶⁶

62. R.N., p. 27.

63. Ibid., p. 18.

64. Calvez et Perrin, loc. cit. p. 145.

65. R.N., p. 27.

66. Ibid., p. 27-28.

Suit ce passage anti-matérialiste:

[...] "que la vraie dignité de l'homme et son excellence résident dans ses moeurs, c'est-à-dire dans sa vertu; [...] que seuls la vertu et les mérites obtiendront la récompense de l'éternelle béatitude" 67

C'est grâce à cette dignité d'enfants de Dieu que les hommes peuvent se rapprocher les uns des autres. C'est cette dignité qui permettra aux hommes de produire leur réunion dans l'amitié mais plus encore dans l'amour:

Mais c'est encore trop peu de simple amitié: si l'on obéit aux préceptes du christianisme, c'est dans l'amour fraternel que s'opèrera l'union. De part et d'autre, on saura et l'on comprendra que les hommes sont absolument issus de leur Dieu, leur père commun; que Dieu est leur unique et commune fin. 68

C'est la conduite morale au lieu de l'acquisition de grandes richesses qui permettra aux hommes de gagner leur ciel aux côtés de Dieu:

Que vous abondiez en richesses et en tout ce qui est réputé biens de fortune, ou que vous en soyez privé, cela n'importe nullement à l'éternelle béatitude; l'usage que vous en ferez, voilà ce qui intéresse. 69

C'est vers les infortunés que penche le coeur de Jésus: il a bien mis en garde les riches contre une mauvaise utilisation de leurs richesses. Ils devront faire le devoir de charité et "il viendra un jour où ils devront rendre à Dieu, leur juge, un compte très rigoureux de l'usage qu'ils auront fait de leur fortune" 70.

67. R.N., p. 18.

68. Ibid.

69. Ibid., p. 16

70. Ibid.

Léon XIII est clair. L'Eglise croit que la vie chrétienne visant le salut ne doit pas se préoccuper principalement des choses matérielles terrestres;

Dieu ne nous a point faits pour ces choses fragiles et caduques, mais pour les choses célestes et éternelles" /.../ qu'il n'est point d'homme qui ne puisse prétendre aux récompenses éternelles s'il ne marche dans les traces sanglantes de Jésus-Christ. Si nous souffrons avec lui, nous règnerons avec lui.⁷¹

2.4 - L'ETAT

Le pape s'interroge sur le thème de l'Etat; "Or, quelle part d'action et de remède sommes-nous en droit d'attendre de l'Etat?"⁷² Il en donne d'abord une définition pour éviter toute confusion. Ce n'est pas le gouvernement d'un peuple en particulier qu'il vise alors "mais tout gouvernement qui répond aux préceptes de la raison naturelle et des enseignements divins" ⁷³

Il ne s'agit donc pas de l'Etat de fait, bon ou mauvais et de sa seule puissance, il s'agit de la nature de l'Etat, de sa signification dans le destin de l'homme, de ce qu'il est - et doit être - selon la "raison naturelle" et selon l'Evangile.⁷⁴

Après avoir défini ce que représente l'Etat le pape en aborde rapidement les devoirs. Le concours de l'Etat doit être "d'ordre général" et doit permettre "la prospérité tant publique que privée". C'est là un devoir obligatoire parce que "Tel est en effet l'office de la prudence civile et le devoir propre de tous ceux qui gouvernent" ⁷⁵. C'est à lui que revient la charge d'assurer l'existence d'une prospérité nationale responsable.

71. R.N. p. 15-16.

72. Ibid., p. 22.

73. Ibid.

74. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 339.

75. R.N., p. 22.

Or, ce qui fait une nation propre, c'est la probité des mœurs, des familles fondées sur des bases d'ordre et de moralité, la pratique de la religion et le respect de la justice, une imposition modérée et une répartition équitable des charges publiques, le progrès de l'industrie et du commerce, une agriculture florissante et d'autres éléments, s'il en est, de même genre, toutes choses que l'on ne peut porter plus haut sans faire monter d'autant la vie et le bonheur des citoyens.⁷⁶

L'Etat existe pour servir l'intérêt commun et ce but l'autorise à user de plusieurs moyens en son pouvoir. Aucune discrimination ne doit cependant avoir lieu entre les différentes classes de citoyens. La société ne doit pas se composer de citoyens de première ou de deuxième classe parce qu'elle est "une et commune à tous ses membres"⁷⁷ et que tous sont des parties vivantes du "corps entier de la nation". L'Etat ne doit pas négliger la classe ouvrière. C'est une question de stricte justice, comme l'entend Saint-Thomas d'Aquin: "De même que la partie et le tout sont en quelque manière une même chose, ainsi ce qui appartient au tout est en quelque sorte à chaque partie."⁷⁸

Il s'agit donc de justice distributive, c'est-à-dire celle qui distribue équitablement les biens de la nation entre chaque classe. En agissant de cette manière l'Etat n'a pas "à redouter le reproche d'ingérence". En servant ainsi le bien commun, l'Etat expose moins la société à chercher ailleurs, peut-être dans la révolution, la réponse à résolution de la question sociale:

Et il est évident que plus se multiplieront les avantages résultant de cette action d'ordre général, et moins on aura besoin de recourir à d'autres expédients pour remédier à la condition des travailleurs.⁷⁹

76. R.N., p. 22-23.

77. Ibid. p. 23.

78. Ibid., et Calvez et Perrin, loc. cit., p. 401.

79. R.N., p. 23.

Tous les citoyens doivent apporter leur part à la richesse des biens communs. Mais chacun ne peut naturellement apporter les mêmes choses et avec "égale mesure": "il y aura toujours entre les citoyens ces inégalités de conditions sans lesquelles la société ne peut ni exister, ni être conçue"⁸⁰. On peut comprendre alors que les gouvernements ne seront pas parfaits, mais qu'il en faudra toujours:

A tout prix, il faut des hommes qui gouvernent,
qui fassent des lois, qui rendent la justice,
qui enfin, de conseil ou d'autorité, administrent
les affaires de la paix et les choses de la
guerre.⁸¹

Puisque les gouvernements "travaillent directement au bien commun", ces hommes doivent avoir "la prééminence dans toute société"⁸². Ils passent donc avant les capitalistes des affaires privées. Quant au travail de l'ouvrier, il doit être protégé par l'Etat parce qu'il constitue aux champs ou à l'usine une source féconde et nécessaire, "source unique d'où procède la richesse des nations"⁸³.

2.4.1 - Limites de l'intervention de l'Etat

Dans tous les cas où son intervention paraît une nécessité, l'Etat doit agir avec beaucoup de prudence. Il doit veiller à appliquer absolument,

[...] dans certaines limites, la force et l'autorité des lois, les limites seront déterminées par la fin même des lois: c'est-à-dire que celles-ci ne doivent pas s'avancer ni rien entreprendre au-delà de ce qui est nécessaire pour réprimer les abus et écarter les dangers.⁸⁴

80. R.N., p. 23-24.

81. Ibid., p. 24.

82. Ibid.

83. Ibid.

84. Ibid., p. 25-26.

Dans les limites qui lui sont tracées par la nature et les préceptes divins, l'Etat ne sert donc qu'à réprimer les abus. Le pape veut ainsi corriger les imperfections du système et ne cherche pas à le rendre parfait en envahissant tous les domaines de l'activité humaine. La providence de l'Etat aurait ses limites et en voulant convertir toute propriété privée en propriété publique, la théorie socialiste "dénature les fonctions de l'Etat et tend à bouleverser de fond en comble l'édifice social"⁸⁵.

Et qu'on n'en appelle pas à la providence de l'Etat, car l'Etat est postérieur à l'homme, et avant qu'il put se former, l'homme déjà avait reçu de la nature le droit de vivre et de protéger son existence.⁸⁶

Aussi l'Etat protège la propriété privée car elle est garantie de la liberté et du développement de la personnalité. Il faut "que les lois publiques soient pour les propriétés privées une protection et une sauvegarde". C'est pour cette raison que l'Etat possède une grande latitude d'action allant jusqu'au recours de la force, lorsque "sous le prétexte d'une absurde égalité", certains "imbus de fausses doctrines et ambitieux de nouveautés, mettent tout en oeuvre pour exciter des tumultes et entraîner les autres à la violence". Il est chargé de "contenir les masses dans le devoir", de "mettre fin aux excitations des meneurs"⁸⁷ et au "chômage forcé", voulu et concerté que sont les grèves. Dans ce contexte précis, il lui appartient d'apporter un remède au mal, de le prévenir et d'empêcher qu'il ne se reproduise "en écartant avec sagesse les causes" plutôt que de corriger ses seuls effets ou conséquences. Le pape considère la grève comme une "plaie" qui propage vite son mal et nuit non seulement aux ouvriers et patrons en conflit, mais "aux intérêts généraux de la société"⁸⁸.

85. R.M., p. 5.

86. Ibid., p. 7.

87. Ibid., p. 26.

88. Ibid., p. 27.

C'est aussi à l'Etat que revient l'obligation de réglementer le nombre des journées de travail, le temps de repos pour la meilleure santé de l'homme. Que le dimanche soit alors consacré journée de repos, pour rappeler que Dieu s'est reposé le septième jour après la Création, n'est qu'une question de dignité humaine:

Ainsi allié avec la religion, le repos retire l'homme des labeurs et des soucis de la vie quotidienne, l'élève aux grandes pensées du ciel, et l'invite à rendre à son Dieu le tribut d'adoration qu'il lui doit. 89

La dignité humaine exige donc que l'Etat "regarde le bien de son âme". La vie du corps, pour l'Eglise et pour Dieu, n'est "pas le but dernier de notre existence; elle est une voie et un moyen pour arriver, par la connaissance du vrai et l'amour du bien, à la perfection de la vie de l'âme"⁹⁰. C'est d'autant plus vrai pour protéger les droits des jeunes travailleurs, car il est facile d'exploiter leur jeune âge en les payant peu pour leur dur labeur ⁹¹.

L'Eglise n'interdit pas d'un autre côté à la femme de travailler en dehors du foyer domestique. Mais dans les cas où certains travaux ne lui conviendraient pas, l'Eglise demande à l'Etat d'intervenir promptement:

De même il est des travaux moins adaptés à la femme, que la nature destine plutôt aux ouvrages domestiques; ouvrages d'ailleurs qui sauvegardent admirablement l'honneur de son sexe et répondent mieux de leur nature à ce que demandent la bonne éducation des enfants et la prospérité de la famille.⁹²

L'Etat pourra aussi intervenir en vue de fixer un juste salaire entre le patron et l'ouvrier, tout en n'abusant pas de son droit d'intervention.

89. R.M., p. 28.

90. Ibid., p. 27.

91. Ibid., p. 29.

92. Ibid.

[...]il sera préférable qu'en principe la solution en soit réservée aux corporations ou syndicats [...], ou que l'on recoure à quelque autre moyen de sauvegarder les intérêts des ouvriers, même, si la cause le réclamait, avec le secours et l'appui de l'Etat.⁹³

En ce qui concerne les droits de l'Eglise et ses sociétés religieuses, l'Etat doit chercher à les défendre dans leur oeuvre d'utilité publique et morale plutôt qu'à les assujettir aux lois civiles, à les priver "du droit légitime de personne morale" et à spolier leurs biens⁹⁴;

En somme, sans le dire explicitement, le pape conçoit l'Etat comme un arbitre légitime des conflits sociaux. Il ne doit pas absorber la société, mais y être présent pour assurer la cohésion entre les différentes classes.

2.5 - LES ANTAGONISMES SOCIAUX ET LES CLASSES SOCIALES

Pour aborder la réalité des antagonismes sociaux, Léon XIII résume la situation sociale provoquée par une industrialisation capitaliste moderne:

La soif d'innovations qui depuis longtemps s'est emparée des sociétés et les tient dans une agitation fiévreuse devait, tôt ou tard, passer des régions de la politique dans la sphère voisine de l'économie sociale. - Et, en effet, ces progrès incessants de l'industrie, ces routes nouvelles que les arts se sont ouvertes, l'altération des rapports entre les ouvriers et les patrons, l'affluence de la richesse dans les mains du petit nombre à côté de l'indigence de la multitude, l'opinion enfin plus grande que les ouvriers ont conçue d'eux-mêmes, et leur union plus compacte, tout cela, sans parler de la corruption des moeurs, a eu pour résultat final un redoutable conflit.⁹⁵

La nouveauté qui ressort de cette question sociale, c'est qu'elle a atteint des proportions énormes. Elle envahit tout le monde moderne. Le phénomène d'industrialisation capitaliste n'est plus isolé. Il s'étend dans tout l'univers. Si l'Eglise arrive si tard pour prendre position, c'est que la question sociale n'avait pas atteint jusqu'alors des dimensions universelles.

93. R.M., p. 31.

94. Ibid., p. 35.

95. Ibid., p. 3; Calvez et Perrin, loc. cit., p. 428.

2.5.1 - Conflit et antagonisme entre classes sociales

Pour l'Eglise, la question sociale est celle du conflit et de la discorde dans la société. Cette situation est due à "La violence des révolutions politiques qui a divisé le corps social en deux classes et a creusé entre elles un immense abîme" ⁹⁶. Cette affirmation reconnaît l'existence des classes sociales dans la société, et entre elles, un antagonisme certain ⁹⁷. Le pape s'interdit toutefois d'approfondir avec une sociologie détaillée de la question sociale.

Utilisant un vocabulaire très large qui oppose par exemple les grands aux petits, les maîtres aux ouvriers, le pape attire toujours l'attention sur la vraie question, celle du "sort de la classe ouvrière", cette classe des "travailleurs qui appartiennent à la classe pauvre en général" ⁹⁸, ces prolétaires qui constituent cette classe de citoyens qui vivent de leur travail et qui forment la très grande majorité" ⁹⁹. Léon XIII souligne le phénomène de l'accumulation de la richesse entre les mains d'une minorité de capitalistes qui va "exploiter la pauvreté et la misère et spéculer sur l'indigence" ¹⁰⁰.

D'une part, la toute-puissance dans l'opulence: une faction qui, maîtresse absolue de l'industrie et du commerce, détourne le cours des richesses et en fait affluer en elle toutes les sources: faction d'ailleurs qui tient en sa main plus d'un ressort de l'administration publique. De l'autre, la faiblesse dans l'indigence: une multitude, l'âme ulcérée, toujours prête au désordre. ¹⁰¹

2.5.2. - La cause des antagonismes

Si le pape a un parti pris pour la classe ouvrière dans ce conflit, il est convaincu cependant que la cause de cette opposition entre les classes sociales ne réside pas dans un déterminisme naturel, comme le prétendent les théories libérales et marxistes. Aux libéraux, il répondra que les classes sociales ne sont pas une obligation naturelle, un résultat découlant nécessairement des lois immuables de la vie économique. Il rejettera la théorie des marxistes qui accepte comme une

96. R.N., p. 31 et Calvez et Perrin, loc. cit., p. 429.

97. Ibid., p. 431.

98. R.N., p. 26.

99. Ibid., p. 20.

100. Ibid., p. 15.

101. Ibid., p. 31.

nécessité historique le conflit engagé entre les deux classes sociales représentant le capital et le travail. Parce que pour l'Eglise, la cause de l'opposition des classes sociales se trouve dans des injustices déterminées.

Une première injustice sera celle de "la violence des révolutions politiques"¹⁰² connues au dix-huitième siècle. Ces révolutions ont entraîné la destruction des corporations anciennes qui protégeaient les ouvriers et ce, sans les remplacer. C'est alors que "tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques"¹⁰³ Si "peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus avec le temps livrés à la merci de maîtres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée"¹⁰⁴, c'est que les hommes se sont détournés des lois de Dieu et de la direction de l'Eglise. Pour remédier au conflit qui les sépare, les hommes devront revenir à Dieu en s'en remettant à la bonne garde de l'Eglise.

2.5.3 - Les inégalités nécessaires

Rerum Novarum enseigne que les socialistes veulent une société où il n'y aura plus d'inégalités sociales entre les hommes comme on en rencontre dans le capitalisme. Léon XIII verra dans cet idéal une mauvaise connaissance de la nature humaine et une atteinte directe à son épanouissement. Ce n'est pas en nivelant tous les individus qu'on va tendre vers un monde meilleur:

Le premier principe à mettre en avant, c'est que l'homme doit prendre en patience sa condition: il est impossible que dans la société civile, tout le monde soit élevé au même niveau.¹⁰⁵

Les nombreuses différences entre les hommes telles l'intelligence, le talent, l'habileté, la santé, la force sont des différences nécessaires et ce sont elles qui font que les hommes peuvent se compléter, s'entre-aider. Dieu a créé les hommes tous égaux lors de la Création.

102. R.N. p. 31.

103. Ibid., p. 4.

104. Ibid.

105. Ibid., p. 12.

Léon XIII cite ce verset de l'Ancien Testament: "Remplissez la terre et l'assujettissez; dominez sur les poissons de la mer, et sur les oiseaux du ciel, et sur tous les animaux qui se meuvent sur la terre"¹⁰⁶. Tout être humain est donc égal à un autre dès sa naissance. Il n'y a pas de capitalistes et d'ouvriers qui puissent être en conflit de façon innée:

L'erreur capitale dans la question présente, c'est de croire que les deux classes sont ennemies-nées l'une de l'autre, comme si la nature avait armé les riches et les pauvres pour qu'il se combattent mutuellement dans un duel obstiné. C'est là une aberration telle qu'il faut placer la vérité dans une doctrine absolument opposée [...].¹⁰⁷

Le pape prendra en comparaison le corps humain pour faire comprendre cette idée:

Car de même que, dans le corps humain, les membres, malgré leur diversité s'adaptent merveilleusement l'un à l'autre, de façon à former un tout exactement proportionné ou qu'on pourrait appeler symétrique; ainsi, dans la société, les deux classes sont destinées par la nature à s'unir harmonieusement et à se tenir mutuellement dans un parfait équilibre.¹⁰⁸

Cette conception du pape ne fait pas référence ici à la théorie organiciste de la société. Cette théorie qui conçoit la société comme un organisme vivant, n'accorde aucune place à la dignité de la personne humaine, à sa dimension spirituelle et par conséquent à toute dimension morale et religieuse liée à Dieu. Le pontife ne peut admettre non plus les hypothèses d'une telle théorie parce qu'elle prive les membres du corps social qu'est la société de leur autonomie individuelle pour faire "passer l'harmonie du corps" avant l'harmonie de chacun de ses membres. L'Eglise est inflexible sur cette position parce que l'individu est antérieur à toute société, et comme tel, il conserve une supériorité logique et historique sur celle-ci.

106. R.N., p. 27.

107. Ibid., p. 13.

108. Ibid.

De plus, chaque membre de la société tient aussi sa supériorité sur elle du fait que l'homme connaît une destinée spirituelle. Le pape insiste pour que l'individu ne soit pas absorbé par la société. Ce sont les intérêts individuels qui passent avant les intérêts collectifs. La famille ne doit pas être absorbée par l'Etat. Ce serait aller contre la nature:

Car la société domestique a sur la société civile une priorité logique et une priorité réelle, auxquelles participent nécessairement ses droits et ses devoirs. Que si les individus, si les familles entrant dans la société y trouvaient au lieu d'un soutien un obstacle au lieu d'une protection une diminution de leurs droits, la société serait bientôt plus à fuir qu'à rechercher. 109

2.5.4 - Capital et travail: une réalité indissociable

L'Eglise soutient à l'encontre de toute théorie contraire, que les deux classes sociales sont réunissables: "Elles ont un impérieux besoin l'une de l'autre: il ne peut y avoir de capital sans travail ni de travail sans capital"¹¹⁰. Après la propriété privée et le travail, le capital apparaît comme une structure fondamentale de la vie économique. C'est ce capital qui va servir comme "instrument de travail accumulé en vue d'un nouveau travail plus efficace"¹¹¹. L'accumulation d'un capital, c'est-à-dire du produit d'un travail antérieur, est une condition naturelle de la vie économique et est essentielle pour apporter la satisfaction la plus complète des besoins.

Mais le capital, la propriété privée des capitalistes dans ce système, a aussi une fonction sociale. Il ne doit pas servir seulement leurs intérêts particuliers. Il doit servir les intérêts de l'ensemble. "La justice distributive"¹¹² exige que le capital soit équitablement partagé entre les diverses classes sociales dans la société. Le

109. R.N., p. 10.

110. Ibid., p. 13.

111. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 321.

112. R.N., p. 23.

capital, tout comme le travail et la propriété privée, revêt encore une signification personnelle en rapport avec la dignité de l'homme, maître de la nature. Il est donc à la fois individuel et collectif, puisque tous doivent y mettre de leur empreinte, de leur labeur pour profiter à l'ensemble. C'est ainsi que Léon XIII encourage l'accumulation de la propriété privée dans la réalisation de l'homme:

L'ouvrier qui percevra un salaire assez fort pour parer aisément à ses besoins et à ceux de sa famille, suivra, s'il est sage, le conseil que semble lui donner la nature elle-même: il s'appliquera à être parcimonieux et fera en sorte, par de prudentes épargnes, de se ménager un petit superflu, qui lui permette de parvenir un jour à l'acquisition d'un modeste patrimoine. 113

2.5.5. - La lutte des classes

La théorie socialiste avait proposé une solution radicale au conflit perpétuel opposant les deux classes antagonistes: une révolution politique armée où la multitude de prolétaires écrasée sous le joug d'une minorité de capitalistes renverserait le pouvoir établi au profit de la dictature du prolétariat, celle de la majorité. C'est ce qui devait mettre fin aux inégalités sociales du système capitaliste en le remplaçant par le système socialiste, un système juste pour tous.

L'Eglise ne peut analyser la société en fonction de deux classes sociales qui s'opposeraient violemment dans une lutte menant à la révolution politique. C'est pourquoi l'expression "lutte des classes" est absente de Rerum Novarum. Faire usage de ce concept serait pour l'Eglise admettre qu'il y ait "une lutte des classes à finir" entre deux classes opposées naturellement. Ce serait aussi, pour elle, se sentir engagée jusqu'à verser dans la propagande et la démagogie. Si l'Eglise reconnaît qu'il y a une "fin" à trouver au conflit, elle ne peut approuver la lutte des classes comme moyen d'y parvenir. Car c'est au nom de l'homme-Dieu que l'Eglise va s'opposer à la lutte méthodique des classes. En tant qu'institution morale et religieuse, l'Eglise doit se rapprocher de toutes les classes sociales par des moyens pacifiques et assurer sa neutralité dans la défense des opprimés. C'est, entre autres, par le moyen de la charité qu'elle parviendra à ses fins.

113. R.N., p. 31.

L'obéissance à ces lois [Les devoirs de justice sociale entre patrons et ouvriers], Nous le demandons, ne suffirait-elle pas à elle seule pour faire cesser tout antagonisme et en supprimer les causes? - L'Eglise toutefois, instruite et dirigée par Jésus-Christ, porte ses vues encore plus haut; elle propose un corps de préceptes plus complets, parce qu'elle ambitionne de resserrer l'univers des deux classes jusqu'à les unir l'une à l'autre par les liens d'une véritable amitié. 114

2.6 - ASSOCIATIONS PRIVEES ET SYNDICALISME

Rerum Novarum va aussi devenir le document de base de la doctrine sociale des papes en matière syndicale. Remarquons cependant que dans la version latine originale de l'Encyclique, le pape n'emploie aucun terme traduisant le sens exact du mot syndicat¹¹⁵. Quant à la traduction française officielle qui est la plus utilisée, le mot syndicat ne s'y rencontre qu'une seule fois. Le pape va même employer un vocabulaire très réduit pour exprimer les associations qui doivent se consacrer au soutien et à la protection des ouvriers. Les termes employés par le Souverain Pontife sont d'usage indistinct et recouvrent plusieurs réalités. Par exemple, dans la traduction française que nous utilisons, les termes de corporation et d'association peuvent être facilement interchangeables et peuvent aussi désigner les organisations suivantes: associations ouvrières ou catholiques, syndicats catholiques ou socialistes, associations mixtes de patrons et ouvriers, sociétés de secours mutuels.

114. R.N., p. 15 et Calvez et Perrin, loc. cit., p. 460.

115. Calvez et Perrin, ibid., p. 508. Les auteurs disaient déjà à la page 474: "Pour trouver la justification et la reconnaissance du syndicalisme dans le texte de Rerum Novarum, on ne pourra donc jamais se contenter d'une lecture cursive, ni se dispenser d'une exégèse attentive".

Ce qui domine clairement dans la pensée du Pontife, c'est l'importance du droit d'association privée et des associations elles-mêmes, moyens excellents pour faire face à l'émiettement social, dont son Encyclique consignait le diagnostic. Quant aux formes de l'association, on ne peut en revanche pas dire que le pape en canonise l'une aux dépens de l'autre. 116

En procédant de cette manière, le pape vise deux objectifs: encourager la création de multiples organisations d'auto-défense et tenir à l'écart des diverses écoles de pensée en affirmant et protégeant la position de l'Eglise.

2.6.1 - Associations privées et nouvelles

Le pape soumet quelques éléments des associations privées qui doivent venir en aide aux classes sociales en conflit. A ce titre, patrons et ouvriers sont invités à faciliter leur rapprochement, surtout dans la corporation ouvrière:

De ce nombre sont les sociétés de secours mutuels; les institutions diverses, dues à l'initiative privée, qui ont pour but de secourir les ouvriers, ainsi que leurs veuves et leurs orphelins, en cas de mort, d'accidents ou d'infirmités; les patronages qui exercent une protection bienfaisante sur les enfants des deux sexes, sur les adolescents et sur les hommes faits. Mais la première place appartient aux corporations ouvrières, qui en soit embrassent à peu près toutes les oeuvres. 117

Même si le pape insiste pour encourager les corporations ouvrières et qu'il rappelle combien elles étaient bienfaisantes pour les artisans d'autrefois, il ne faut toutefois pas voir là une allusion au corporatisme. Le pape n'a nullement l'intention de promouvoir des corporations ou des associations ouvrières qui seraient dirigées nationalement par un Etat autoritaire. Le pape a plutôt idée de faire appel à de nouvelles associations, adaptées à d'autres temps et à d'autres moeurs.

116. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 508.

117. R.N. p. 32.

Aujourd'hui, les générations étant plus cultivées, les mœurs plus policées, les exigences de la vie quotidienne plus nombreuse, il n'est point douteux qu'il ne faille adapter les corporations à ces conditions nouvelles. 118

Aux yeux du pape et de l'Eglise, le droit à l'association résulte comme la fondation de toute société, des conditions inhérentes à la nature humaine. L'homme ne peut tout faire seul. Il a besoin d'une "coopération étrangère". S'inspirant de ce passage de l'Ancien Testament "Le frère qui est aidé par son frère est comme une ville forte"¹¹⁹, Léon XIII note qu'il est tout à fait naturel que de petites sociétés "restreintes et imparfaites" naissent après la grande société publique pour en faire partie.

Il fait aussi cette distinction: même si les sociétés privées servent l'utilité particulière et les intérêts spécifiques de leurs membres, et que la société publique qui "réunit les hommes pour en former une nation" sert le bien commun, toutes ont un droit naturel à l'existence. L'Etat, représentant la société publique, n'a pas le droit de nier ou d'enlever aux sociétés privées ce droit à l'existence, sous peine d'attaquer lui-même sa propre existentialité. Pourquoi en est-il ainsi? Simplement parce que ces petites sociétés privées "tiennent à la naturelle sociabilité de l'homme"¹²⁰. Dans les cas où elles menaceraient le bien commun, l'Etat serait alors tout justifié d'intervenir, comme le veut la loi de Dieu, mais avec prudence¹²¹.

Le pape inclut dans les sociétés privées les confréries, les congrégations et ordres religieux de tout genre. Ces sociétés ont été fondées par l'Eglise et ses fidèles dans un but honnête. Même si elles se différencient des autres, elles sont de droit naturel et ont droit à l'existence; contre tout Etat envahisseur, en ce qui touche à la religion, "elles ne relèvent que de l'Eglise"¹²². Léon XIII se réjouit de la "si grande multiplicité d'associations de tout genre, surtout d'associations ouvrières"¹²³ qui font leur apparition dans la société.

118. R.N., p. 33.

119. Ibid.

120. Ibid.

121. Ibid., p. 34.

122. Ibid., p. 32.

123. Ibid., p. 35.

Aussi est-ce avec plaisir que Nous voyons se former partout des sociétés de ce genre, soit composées des seuls ouvriers, ou mixtes, réunissant à la fois des ouvriers et des patrons; il est à désirer qu'elles accroissent leur nombre et l'efficacité de leur action. 124

Mais le pape sait que parmi ce foisonnement d'associations ouvrières, il y en a qui "sont ordinairement gouvernées par des chefs occultes, et qu'elles obéissent à un mot d'ordre hostile au nom chrétien et à la sécurité des nations"¹²⁵. Le Souverain Pontife s'en prend donc à ces syndicats de caractère neutre ou socialiste athée, pour dénoncer vivement les mauvais traitements et tactiques discriminatoires qu'ils exercent sur les ouvriers pour forcer leur adhésion: "après avoir accaparé toutes les entreprises, s'il se trouve des ouvriers qui refusent à entrer dans leur sein, elles leur font expier ce refus par la misère". Léon XIII présente les choix limités qui s'offrent aux chrétiens:

Dans cet état de choses, les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces deux partis: ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y-a-t-il des hommes ayant vraiment à cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent qui puissent avoir là-dessus le moindre doute? 126

2.6.2 - Associations autonomes et confessionnelles

Le pape tient absolument à montrer aux associations "comment elles doivent s'organiser et quel doit être leur programme d'action"¹²⁷. Il précisera toutefois qu'il n'est pas du rôle de l'Eglise de "donner des règles certaines et précises" pour déterminer le détail des statuts et règlements des associations. De telles considérations dépendent de trop de facteurs:

124. R.N., p. 33.

125. Ibid., p. 35.

126. Ibid.

127. Op. cit., p. 33.

[...] du génie de chaque nation, des essais tentés et de l'expérience acquise, du genre de travail, de l'étendue du commerce, et d'autres circonstances de choses et du temps qu'il faut peser avec maturité. 128

L'Eglise se donne donc un rôle d'orientation générale:

Tout ce qu'on peut dire en général, c'est qu'on doit prendre pour règle universelle et constante, d'organiser et gouverner les corporations de façon qu'elles fournissent à chacun de leurs membres les moyens propres à lui faire atteindre, par la voie la plus commode et la plus courte, le but qu'il se propose, et qui consiste dans l'accroissement le plus grand possible des biens du corps, l'esprit, de la fortune. 129

Léon XIII aura tôt fait d'insister pour que l'objet principal des corporations ouvrières ne soit pas axé sur le côté matériel mais bien sur le perfectionnement moral et religieux qui sauvegarde l'Eglise:

Mais il est évident qu'il faut viser avant tout à l'objet principal, qui est le perfectionnement moral et religieux; c'est surtout cette fin qui doit régler toute l'économie de ces sociétés: autrement, elles dégénéreraient bien vite et tomberaient, ou peu s'en faut, au rang des sociétés où la religion ne tient aucune place. Aussi bien, que servirait à l'artisan d'avoir trouvé au sein de la corporation l'abondance matérielle, si la disette d'aliments spirituels mettaient en péril le salut de son âme? Que sert à l'homme de gagner l'univers entier, s'il vient à perdre son âme? 130

Dans ce passage, Léon XIII s'adresse aux associations que l'Eglise encourage surtout, soit celles à caractère confessionnel et catholique. Ce syndicalisme réunit au sein de la même organisation syndicale des activités de formation spirituelle et religieuse ainsi que des activités d'auto-défense et de formation ouvrière. Le pape veut, à travers cette organisation, lutter contre l'invasion des syndicats socialistes ou neutres qui éloignent les chrétiens de l'Eglise, et travaillent à des fins contraires à l'Eglise.

128. R.N., p. 37.

129. Ibid.

130. Ibid.

Il est certain que toutes les associations ou tous les syndicats ne peuvent être structurés de cette façon. Il faut envisager que certains syndicats n'exerceront pas de formation religieuse et que celle-ci sera prise en main par d'autres associations qui ne sont pas syndicales. Même si le passage précédent s'impose au syndicalisme confessionnel, cela n'enlève pas la responsabilité morale qui revient à tout syndicat:

C'est en effet l'évidence qu'il s'impose à ce type d'organisation. Toutefois, atteignant le syndicalisme comme tel, il ne cesse pas d'obliger dans le cas de syndicats neutres, quand, en vertu de circonstance de fait répandues, l'Eglise permet à ses membres d'y adhérer en vue d'un plus grand bien. De plus, en tant qu'il exprime le droit naturel, cet enseignement oblige de la même manière les syndicalistes non-chrétiens et leurs organisations. Confessionnel ou non, le syndicalisme n'échappe donc jamais au primat de la fin dernière des actions humaines, ni à la morale suprême. 131

Le pape prendra alors l'initiative de proposer la création d'institutions aptes à réconcilier les intérêts divergents du patronat et de la classe ouvrière, qui relèvent des techniques d'arbitrage:

Afin de parer aux réclamations éventuelles qui s'élèveraient dans l'une ou l'autre classe au sujet des droits lésés, il serait très désirable que les statuts même chargeassent des hommes prudents et intègres, tirés de leur sein, de régler le litige en qualité d'arbitres. 132

En terminant sur ce ton progressiste, Léon XIII veut décrire les devoirs des sociétés mutuelles de son temps qui sont devenus ceux des syndicats d'aujourd'hui:

Il faut encore pouvoir d'une manière toute spéciale à ce qu'en aucun temps l'ouvrier ne manque de travail, et qu'il y ait un fonds de réserve destiné à faire face, non seulement aux accidents soudains et fortuits inséparables du travail industriel, mais encore à la maladie, à la vieillesse et aux coups de la mauvaise fortune. 133

131. Calvez et Perrin, loc. cit., p. 483-484.

132. R.N., p. 38.

133. Ibid.

CONCLUSION

L'analyse de Rerum Novarum fait sentir la volonté ferme de l'Eglise catholique de faire face à la crise provoquée par les rapports nouveaux et modernes du capital et du travail. La misère des prolétaires, majoritaires dans la société, existe. Rerum Novarum le reconnaît et veut y trouver une solution juste.

Les moyens mis de l'avant par l'Eglise sont cependant réformistes et non révolutionnaires. Léon XIII s'oppose et dénonce toute solution de révolution socialiste qui pour l'Eglise mène à une impasse n'offrant aucune garantie sûre pour l'avenir. Elément essentiel d'ailleurs, la présence de l'Eglise est indispensable pour trouver une solution complète. Seul l'Eglise, légitime dépositaire du Droit naturel et de la Révélation, peut arriver à guider justement les destinées de la société, comme elle l'a prouvé par le passé.

Si l'Eglise est réformiste et non révolutionnaire, cela implique qu'elle ne tolère pas le libéralisme qui a cours et qui est le grand responsable des maux sociaux. Il faut donc mettre le capitalisme sur la voie de la morale chrétienne, sinon on court tout droit au socialisme utopique. Toutes les classes sociales doivent ainsi se mettre à la tâche pour améliorer la situation de la nation. Cette entraide ne sera rendue possible que dans la coopération, dans la collaboration des classes, dans une union des classes dans l'amour: cet objectif est accessible car les contradictions du capital-travail avancées par les socialistes sont fausses.

Ainsi, pour obtenir la paix sociale, s'offrent deux voies opposées: celle de Rerum Novarum qui demande de croire à une charité chrétienne pacifique et celle de Marx qui demande de croire en une lutte de classes révolutionnaire. Dans leur adaptation au nouveau système moderne du capitalisme, les chrétiens du monde entier ont à choisir la voie qu'ils trouvent la plus réaliste. Qu'en a-t-il été précisément de cette adaptation au Québec par rapport à la doctrine sociale de l'Eglise? C'est ce que nous allons voir dans la deuxième partie avec l'Ecole Sociale Populaire, où celle-ci aura à adapter la doctrine sociale de l'Eglise au contexte particulier des classes sociales du Québec.

DEUXIEME PARTIE
ADAPTATION GLOBALE DE LA DOCTRINE SOCIALE
DE L'EGLISE PAR L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE

DEUXIEME CHAPITRE

LE CONTEXTE SOCIAL DE L'ADAPTATION EN 1911

INTRODUCTION

Nous venons de voir le contexte social global qui avait provoqué la publication en 1891, de l'encyclique Rerum Novarum du pape Léon XIII. Il nous faut maintenant, pour bien saisir et expliquer l'adaptation de la doctrine sociale de l'Eglise dans la pensée sociale de l'ESP, voir le contexte social particulier qui provoque au Québec l'intervention de l'ESP dès 1911.

Il s'agit en fait d'un contexte de crise sociale. De 1911 à 1930, l'état de prospérité et de croissance économique, connu par le Québec depuis 1900 se poursuit, mais son taux en baisse¹ accentue l'état de crise qui prévaut dans la phase de transition d'un capitalisme concurrentiel à un capitalisme de monopoles.

Les trois divisions suivantes tentent de rendre compte de ce contexte social: libéralisme économique, libéralisme politique et libéralisme et luttes de classes.

1. O.J. Firestone, Canada's Economic Development, (1867-1953) London, Bowes & Bowes, 1958, p. 5. La valeur de la production totale brute en dollars constants (1900 = 100) s'est accrue de 74,9 pour cent, ou à taux annuel composé de 6,79 pour cent. La valeur ajoutée totale dans les manufactures s'est accrue de 81,6 pour cent ou à un taux annuel composé de 6,14 pour cent, selon W.F. Ryan, s.j., The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914), Québec, les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 39. De 1900 à 1910, le taux de croissance a donc dépassé les 5%, mais durant les années 1910-1920, il ne s'élèvera même pas à 2%, rapporte Jean Hamelin, Histoire du Québec, Montréal, France-Amérique, 1977, p. 420.

1. - LIBERALISME ÉCONOMIQUE

1.1 - De l'agriculture seigneuriale à l'agriculture capitaliste

Lorsque l'ESP intervient en 1911 pour résoudre la question sociale québécoise, la réalité économique n'est plus la même qu'au 19e siècle. Le monde occidental est arrivé au stade impérialiste. Il est en pleine phase de transition d'un capitalisme concurrentiel à un capitalisme monopoliste, soit dans une situation d'équilibre instable².

Le Québec entreprend alors le virage moderne d'une société agricole vers une société industrialisée. Le mouvement avait été amorcé dès 1854 avec la décision de l'Angleterre de remplacer l'économie féodale des seigneuries par l'économie capitaliste. La venue du système de l'entreprise privée entraînera alors l'abolition relative du régime de la tenure seigneuriale puisque les rapports sociaux féodaux entre censitaires et seigneurs disparaissent pour laisser subsister les rapports juridiques³.

En effet, les fermiers censitaires incapables de racheter leurs terres aux seigneurs devront maintenant se libérer de la tenure en payant le montant que représentent les rentes et les cens capitalisés à 6%⁴.

2. Nicos Poulantzas, Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, Paris, Seuil, 1974, p. 42.

3. Pour avoir une bonne idée des rapports de classe sous le régime seigneurial, voir Georges Baillargeon, Influence du conflit seigneurs-censitaires sur la politique canadienne, mémoire de maîtrise en Science politique, Université de Montréal, 1976, 180 p. On peut préciser qu'au Québec du 19ième siècle, le mode de production féodal était dominant. Il y a toutefois un chevauchement de plusieurs modes et formes de production précapitalistes et capitalistes, selon Gerald Bernier, "La structure de classes québécoises au 19ième siècle et le problème de l'articulation des modes de production", dans la Revue Canadienne de Science Politique, Septembre 1981, vol. XIV, no 3, p. 502 et 514.

4. Québec (Province), Secrétariat de la province, Bureau des statistiques, Annuaire statistique, 1921, 8e année, Québec, Imprimé par C. Ls-A. Proulx, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, p. 96.

Ce passage à un mode de production capitaliste dominant détruisait les formes précapitalistes de production. Une de ses particularités est qu'il s'est produit sans nécessiter de révolution politique bourgeoise comme en Europe. Pour installer la démocratie bourgeoise, la bourgeoisie anglaise fait verser par l'Etat impérial plus de dix millions de dollars aux seigneurs, à titre de compensation pour la perte de leur droit coutumier français⁵. Par ce moyen, les capitalistes des Compagnies de chemin de fer du Grand Tronc et du Canadien Pacifique réalisent des transactions des plus payantes car les expropriations des seigneuries étaient devenues fort coûteuses pour permettre au capital et au profit de s'accumuler librement.

Ces changements opèrent des transformations importantes dans la vie des petits propriétaires agricoles. Ils s'affranchissent des rapports de dépendance avec le seigneur mais ils deviennent dépendants dans leurs rapports avec les capitalistes qui réglementent la production. Ils se voient forcés de quitter une ère d'autosuffisance familiale où la satisfaction des besoins exigeait très peu de participation au marché⁶.

5. Cette situation de redevances et d'obligations des cultivateurs aux seigneurs ne devait se terminer qu'avec une loi de 1940. Voir Colette Chatillon, L'histoire de l'agriculture au Québec, Montréal, L'Étincelle, 1976, p. 37.

6. Le rendement du travail orienté vers l'autarcie familiale plutôt que vers le profit aurait duré jusqu'en 1914, voir Nicole Laurin-Frenette, Production de l'Etat et formes de la Nation, Montréal, Nouvelle Optique, 1978, p. 84; Gérald Fortin dira que l'industrie laitière et le commerce du bois viendront s'ajouter à l'agriculture de subsistance de 1900 à 1920, dans "Milieu rural et milieu ouvrier, deux classes virtuelles", Recherches Socio-graphiques, vol. VI, no I, 1965, p. 49.

Le cultivateur québécois se trouve donc engagé dans une lutte de classes différente de celle connue avec le seigneur.⁷ Il est maintenant aux prises avec les intérêts de la bourgeoisie des capitalistes industriels, commerciaux et bancaires. Ils le forceront à participer aux lois de l'offre et de la demande sur le libre marché de la concurrence. C'est là que se vendent et s'achètent les marchandises de biens durables et non durables et aussi la force de travail humaine.

Dans ces nouvelles conditions, le cultivateur devra pour vivre, surproduire pour le marché universel. Son entreprise agricole axée maintenant sur le profit dépassera la satisfaction des besoins essentiels pour accumuler toujours plus de capital et de richesses. L'étendue des terres devra alors s'agrandir, les machines agricoles, dont le nombre devra augmenter, devront être plus perfectionnées; les troupeaux et les bâtiments suivront cette croissance où le rendement ne sera rentable que dans la voie de la spécialisation. En fin de compte, la bourgeoisie exige de l'agriculteur qu'il devienne productif en produisant le plus possible avec le minimum de coûts de production.

-
7. Gilles Bourque et Anne Légaré, Le Québec, La question nationale, Paris, Petite collection Maspéro, 1979, p. 12 et suivantes; Fernand Ouellet livre une critique sévère contre les auteurs nationalistes et pseudo-marxistes dans "Libéré ou exploité? Le paysan québécois d'avant 1850", dans Histoire sociale, vol. XII, no 26, novembre 1980, p. 339-368; enfin, démontrant qu'il n'y a pas dans la formation sociale bas-canadienne d'avant 1846 de rapports capitalistes dominants, mais plutôt féodaux, les auteurs suivants s'en prennent à leur tour à Fernand Ouellet pour son approche psycho-culturelle excluant les motivations d'ordre économique chez les marchands francophones dans l'exploitation seigneuriale: Gérald Bernier et Daniel Salée, "Appropriation de l'économie foncière et bourgeoisie marchande: éléments pour une analyse de l'économie marchande du Bas-Canada avant 1846", dans la Revue d'histoire d'Amérique française, vol 36, no 2, septembre 1982, p. 163-194.

Ce nouveau processus de production où le petit agriculteur est toujours poussé à grossir son entreprise a pour conséquence de faire disparaître graduellement ceux qui en sont incapables. Ces expropriés économiques iront rejoindre les classes populaires⁸. La population agricole du Québec rural va diminuer pour faire place à la population industrielle d'un Québec urbain où le niveau de vie du cultivateur sera inférieur à celui de l'ouvrier.

Le système capitaliste oblige par ailleurs les propriétaires agricoles indépendants à engager de la main-d'oeuvre pour aider celle d'une famille insuffisamment nombreuse. L'ouvrier agricole appelé "engagé" est cette main-d'oeuvre à bon marché chez qui le cultivateur exploite la plus-value. Toutefois, le salariat agricole ne sera pas très étendu au Québec et c'est plutôt l'expropriation des agriculteurs de leur ferme qui est observée comme phénomène lié aux besoins du capital:

La transformation de l'agriculture québécoise sous l'impact du capitalisme n'a pas entraîné l'apparition à grande échelle du salariat agricole, i.e., n'a pas suivi le cas "classique" anglais analysé par Marx. Au contraire, le Québec a vu s'implanter et se maintenir l'agriculture familiale, avec expropriation accélérée des paysans. Ce type de développement agricole, qui a finalement entraîné une crise de l'agriculture, vient de la préférence des monopoles (industriels, commerciaux et financiers) pour une exploitation indirecte des paysans à travers les mécanismes du marché. 9

-
8. Ce cheminement n'a pas cessé. Pour les années 1970, on constatera que "Dans le meilleur des cas, ces propriétaires "expropriés" sont devenus soit des locataires, soit des mi-propriétaires-mi-locataires ou soit, des régisseurs ou des gérants de fermes. Sinon, ils sont devenus une main-d'oeuvre rurale salariée où ils sont allés grossir les rangs des travailleurs dans l'industrie ou ceux des chômeurs et des assistés sociaux": Louise Tassé, Le syndicalisme agricole québécois et l'industrialisation de la production agricole, Montréal, Centre de Recherches et d'innovations urbaines, (Université de Montréal), 1977, p. 18.
9. Bernard Bernier, "The penetration of capitalism in Quebec agriculture", dans la Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, vol. 13, no. 4, novembre 1976, p. 422.

Le nouvel état de modernisation qui prend place au Québec peut se retrouver dans les chiffres et les tableaux qui suivent. De 1901 à 1911, le nombre de fermes occupées augmente de 6,8% , passant de 140 110 à 149 701 ¹⁰. La superficie des terres s'accroît dans l'ordre de 8,09%, passant de 14 444 175 acres à 15 613 267 acres ¹¹. La valeur totale de la propriété agricole connaît une augmentation considérable de 80,65%. Les bâtiments avec 109,4% et les instruments aratoires avec 92,2%, sont les deux composantes du capital qui connaissent la plus forte augmentation. Suivent les terres avec 70,8% et le bétail avec 66,9% ¹².

TABLÉAU 1. Valeur de la propriété agricole au Québec. 1901 et 1911.

	Valeur totale en dollars (1901)	Valeur totale en dollars (1911)	Pourcentage d'augmentation
la propriété	436 076 916	787 754 494	80,65
les terres	248 236 361	423 964 516	70,8
les bâtiments	102 313 893	214 245 173	109,4
les instruments aratoires	27 038 205	51 954 520	92,2
le bétail	58 488 457	97 590 285	66,9

10. Canada, Ministère du commerce, Bureau fédéral de la statistique, 6ième Recensement du Canada, 1921, Vol.V, Agriculture, Ottawa, F.A. Acland, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1925, p. xix. On peut ajouter aussi qu'en 1911, sur les 149 701 fermes recensées, 137 972 étaient possédées, 8 695 étaient louées, et 3 034 étaient possédées ou louées partiellement, p. xxvi.

11. Ibid., p. xxvi.

12. Ibid., p. xxxii, et pour le Tableau 1, voir p. 5, Tableau 5. Valeur de la propriété agricole par provinces, 1921, 1911 et 1901.

Du côté de la valeur moyenne, on observe des données semblables: la valeur totale de la propriété agricole augmentée de 70,36%, celles des terres de 61,07%, le bétail de 57,36%, les bâtiments de 97,48% et les instruments aratoires de 81,21% ¹³.

TABLEAU 2. Valeur moyenne de la propriété agricole par ferme occupée au Québec, 1901 et 1911.

	Valeur moyenne en dollars (1901)	Valeur moyenne en dollars (1911)	Pourcentage d'augmentation
la propriété	2 895,62	4 932,99	70,36
les terres	1 648,33	2 654,91	61,07
les bâtiments	679,38	1 341,62	97,48
les instruments aratoires	179,54	325,34	81,21
le bétail	388,37	611,12	57,36

A ce rythme, la valeur totale de la production ne peut que s'en ressentir. Elle connaîtra une augmentation de 54,5%, passant de 86 236 757\$ à 133 329 871\$ ¹⁴. On doit noter cependant que si ce capital augmente beaucoup, il n'en va pas de même des salaires. Le total des gages payés passe de 4 512 673\$ en 1901 à 5 075 018\$ en 1911, soit un pourcentage d'augmentation de 12,5%. En moyenne, l'engagé agricole passe donc d'un revenu de 5,04\$ à 7,45\$ par semaine ¹⁵. Ce revenu est maigre. A peine une augmentation de 24 centins par année pour un travail de la terre des plus durs. Comme d'autre part, ce revenu inclut la pension, on se fait vite à l'idée qu'aucun avenir prometteur n'attend l'engagé agricole. Plusieurs choisissent donc de quitter la terre pour aller à la manufacture où le statut de prolétaire des villes est préférable à celui de prolétaire des campagnes.

13. Canada, Cinquième recensement du Canada, 1911, Agriculture, Vol. IV, Ottawa, Imprimé par J. de L. Taché, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1914, p. xxii, Tableau II.

14. Recensement du Canada, 1921, Vol. V, Agriculture, loc. cit., p. xl.

15. Recensement du Canada, 1911, Vol. IV, Agriculture, op. cit., p. xxxviii et p. lxxv. Par provinces, le pourcentage d'augmentation a été le plus bas au Québec, p. xxxvii.

La nécessité d'une main-d'œuvre nombreuse se dissipera avec l'arrivée de la mécanisation agricole. En fait, la proportion de la valeur des gages par rapport à la valeur de toute la propriété agricole et à la valeur des produits de la ferme passe de 1,3 à 0,60. Partout au Québec, comme dans le reste du Canada, on remarque nettement que le capital fixe de machinerie remplace la force de travail ouvrière parce que c'est plus profitable:

Ce résultat est dû sans doute à l'introduction générale du travail mécanique qui permet d'augmenter les opérations agricoles sans augmentations correspondantes dans le nombre d'aides à gages.¹⁶

En procédant ainsi, le cultivateur participe aux processus d'industrialisation et de commercialisation capitalistes. La rationalisation de la production exige que le cultivateur sorte de sa marginalité face aux marchés. C'est pour cette raison que les cultivateurs délaissent la production des céréales pour développer surtout la production laitière, l'élevage du bétail et les pâturages. C'est ce qui explique que de 1890 à 1910, la production laitière augmente de 152,2% et que de 1881 à 1911, le nombre des industries laitières passent de 162 à 2,142.¹⁷

Les nouvelles pressions du capital pour attirer les cultivateurs dans la dépendance ne seront pas sans attirer la résistance de la majorité des cultivateurs¹⁸. Les bonnes vieilles méthodes traditionnelles patriarcales doivent céder le pas à la modernisation. Les nouveaux besoins créés ont tôt fait d'entraîner le cultivateur à s'endetter pour devenir productif, pour agrandir la ferme et les contradictions des luttes de classe montrent combien la dépendance à l'égard des marchés américains sera au centre de bien des stratégies de luttes.

16. Recensement du Canada, 1911, vol. IV, Agriculture, loc. cit., p. lxxv.

17. Louis Maheu, "Développement économique du Québec: 1896-1920", dans Robert Comeau, Economie Québécoise, Montréal, les Cahiers de l'Université du Québec, 1969, p. 150.

18. Charles Gagné, "La défense de notre capital humain. L'aide de l'Etat à l'agriculture", dans l'Action française, vol. XV, no 6, juin 1926, p. 324-325, tiré de Yves Roby, Les Québécois et les investissements américains (1918-1929), Québec, Presses de l'Université Laval, 1976, p. 17.

Somme toute, sous la pression du développement du capital-travail, l'image tranquille des seigneuries des campagnes du Québec de 1911 est remplacée par l'image agitée des manufactures et des usines des villes. La petite ferme se voit constamment défiée et dépassée par l'essor industriel qui la dévalorise de toutes parts. Sa productivité est moindre que l'industrie et le prix à payer sous le libéralisme entraîne sa disparition graduelle.

Lignes de chemin de fer, lignes téléphoniques, villes nouvelles, routes, installations de grosses usines étrangères, banques, commerces, tel est le décor du Québec qui se développe rapidement. Les modes de vie sont bouleversés et les ouvriers artisans des petites tanneries¹⁹ l'apprennent à leurs dépens car ils doivent en majorité quitter le rang des travailleurs indépendants pour joindre celui des prolétaires d'usines.

1.2 - La croissance des industries

Le secteur minier montre aussi les progrès de la rationalisation capitaliste. Pendant les années 1900 à 1910, le Québec passe du cinquième au quatrième rang canadien pour la production minière. Celle-ci connaît une augmentation de 271,6% passant de 2 960 704 à 11 002 232\$²⁰. L'extraction de l'amiante, y compris de l'asbeste et son dérivé l'abestine, rapporte 3 613 627\$ ce qui représente près du tiers (32,84%) de la production globale du Québec.²¹ L'exploitation des mines d'amiante dans les régions de la Beauce, de Mégantic et de Richmond constitue la première industrie du Québec²², et est unique en son genre au Canada²³.

19. Robert Rumilly, Histoire de la Province de Québec, IX, Marchand, Montréal, Bernard Valiquette, 1940, p. 14.

20. Canada, Cinquième recensement du Canada, 1911, Production de la forêt, des pêcheries, des fourrures et des mines, vol. V, Ottawa, Imprimé par J. de L. Taché, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1915, p. xviii. Notre pourcentage.

21. L'asbeste a ici une valeur de \$3,193,213. et l'abestine \$3,589.00 Ibid., p. xxxi.

22. Robert Armstrong, "L'industrie de l'amiante au Québec (1878-1929)", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 33, no 2, septembre 1979, p. 187.

23. Recensement du Canada, op. cit., p. xxxi.

Les employé(e)s à gages y sont grandement exploités. Les six mines en opération en 1900 assurent un revenu annuel moyen de 283,70% à leur 684 employé(e)s payés par gages, alors que leurs 48 employé(e)s à salaires occupant des postes de gestion et de surveillance reçoivent 616,60\$. En 1910, l'écart salarial est encore plus grand. Les 3 114 engagés des 17 mines en opération ²⁴ reçoivent, en moyenne 482,51\$, tandis que les 79 salarié(e)s reçoivent 1 307,30\$. Ces grandes différences de revenus montrent combien le travail d'exécution était déprécié, les engagé(e)s obtenant en dix ans une augmentation de 70,07% de leurs salaires, et les salarié(e)s une augmentation de 112,01% ²⁵.

Les forêts et les pêcheries à faibles taux de capitalisation vont suivre avec une courbe descendante. De 1900 à 1910, la valeur de la production forestière passe de 18 969 717\$ à 14 122 287\$, accusant une baisse de 30,82% ²⁶. La valeur de la production des pêcheries va passer

24. Recensement du Canada, 1911, Vol V, Production de la forêt..., loc. cit., p. xix.

25. Pour les années 1900 et 1910, on trouvera le nombre d'employé(e)s à salaires et à gages à la page xxxi, tableau 31. La moyenne des revenus ainsi que le pourcentage sont nos calculs. De 1888 à 1930, le marché américain devient responsable de 70% de toutes les exportations internes de valeur. C'est à partir de 1885, que le capital investi devient plus grand que la main-d'oeuvre pour une plus grande productivité, selon Armstrong, loc. cit., p. 189-191.

26. Recensement du Canada, 1911, vol. V, Production de la forêt..., op. cit., p. 28-30. C'est à partir de 1920, qu'on assiste à une véritable mécanisation de l'industrie forestière dont le but est d'atteindre une plus grande productivité. ~~A partir du moment où les entreprises grossissent, l'ouvrier ne comprend plus le processus de travail qui se complique. Il y a perte du "following" et dégradation du travail. Avec l'augmentation de l'exploitation du travail, on constate une perte du caractère familial de l'entreprise que la main-d'oeuvre étrangère n'aide pas non plus. La résistance ouvrière se fera sentir et les patrons se plaindront de la perte des bon travailleurs. En 1930, pour stimuler la productivité en baisse, on abandonne le salaire mensuel pour adopter celui à la pièce. Voir Camille Legendre, "Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière", dans Recherches Sociographiques, vol. 3, no XX, 1979, p. 311-316.~~

de 2 362 676\$ à 1 692 475\$, régressant de 28,36%²⁷. En ce qui concerne le capital d'outillage dans les pêcheries, "Québec est la seule province qui accuse une diminution de 6 838\$ sur un total de 1 038 631\$ en 1900 contre 1 031 813\$ en 1910"²⁸, le nombre d'employés étant de 18 105 en 1900 comparativement à 12 052 en 1910²⁹. Le secteur des fourrures enregistre aussi une forte baisse, ce qui montre combien ce secteur de la production périlite au profit de secteurs à plus forts taux de capitalisation et de productivité comme le secteur manufacturier. Ainsi de 1871 à 1911, les prises de fourrures ou peaux d'animaux sauvages passent de 328 437 à 98 730, tandis que leurs valeurs sont de 163 610\$ en 1880 et de 407 901\$ en 1910³⁰.

Dernier secteur d'activités productrices, le secteur manufacturier enregistre d'importants rebondissements. Le Québec est la province la plus industrialisée au pays derrière l'Ontario. Elle connaît une croissance passant de 158 287 994\$ en 1900 à 350 901 656\$ en 1910, soit une augmentation de 121,69%³¹. Répandues un peu partout dans la province,

27. Recensement du Canada, 1911, vol V, loc. cit. p. x.

28. Ibid., p. viii.

29. Ibid., p. ix.

30. Ibid., p. xii-xiii. A la page xii précisément, le gouvernement expliquera cette diminution des prises "par le progrès de la civilisation et de la prise de possession de vastes étendues de terre, par le défrichement des forêts et l'égouttage des terrains marécageux, par les efforts des gouvernements fédéral et provinciaux pour assurer la préservation du gibier et des animaux à fourrure".

31. Canada, Cinquième recensement du Canada, 1911, Les manufactures pour l'année 1910, d'après le recensement pris en juin 1911, vol III, Ottawa, Imprimé par C.H. Pamerlee, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1913, p. x. Il faut souligner que ces statistiques se réfèrent à la population du Québec comptant 2 003 232 habitants (p. xiii). Par rapport à la population de 1900 qui était de 1 648 898 personnes, il est possible d'en arriver aux résultats suivants d'une augmentation de 96\$ à 175\$ per capita, soit un pourcentage d'augmentation de 82%.

manufactures et usines vont conditionner la vie québécoise. La balance commerciale, excédentaire³² depuis 1897, sera bien mise en évidence pour montrer combien le Québec est sur la bonne voie pour passer à la modernisation. La dette fondée de 24 409 354,54\$ en 1910-1911 paraîtra raisonnable aux yeux des gouvernements³³.

Mais cet état de croissance rapide ne va pas sans contrepartie. En effet, l'exportation massive des matières premières³⁴, tirées de l'extraction des immenses ressources naturelles indique que l'économie québécoise transforme peu de produits finis ou semi-finis chez elle. Pour sa consommation domestique, elle importe beaucoup de produits manufacturés de l'étranger, surtout des États-Unis qui tirent grand avantage de la force de leurs capitaux, et de leur technologie avancée car

depuis 1870 (en dehors des années de guerre), ni les exportations, ni les importations de marchandises n'ont jamais excédé plus de 105% du Produit National Brut [...]. Par contre au Canada, les exportations, tout comme les importations ont, règle générale, durant cette période oscillé entre 15 et 25% du P.N.B. 35

32. Pendant la période de 1897 à 1930, on assiste à un déficit des importations sur les exportations seulement dans les années 1911 à 1914. Voir: Québec (Province), Département des affaires municipales, Bureau des Statistiques, Annuaire statistique, 17^e année, Québec, Imprimé par Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, p. 383.
33. Annuaire Statistique de la Province de Québec, 1921, loc. cit., p. 196.
34. De 1891 à 1901, la valeur de la production des matières premières passe de 80 712 496\$ à 86 679 779\$, soit une augmentation de 7,39%, alors que de 1901 à 1911, elle passe à 184 374 053\$, ce qui donne un taux très élevé de 112,77%. Excepté les pourcentages, ces statistiques se retrouvent dans Québec (Province), Ministère des Affaires municipales, de l'industrie et du commerce, Annuaire statistique, 1941, Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté le Roi, 1942, p. xxxii.
35. Grant L. Reuber, The growth and changing composition of trade between Canada and the U.S., Canadian-American Committee (CAC), 1960, p. 8, dans Dorval Brunelle, L'Etat solide, Montréal, Sélect, 1982, p. 157; soulignons aussi qu'en 1900, seulement 16% des brevets émis au Canada allaient à des Canadiens contre 77% aux Américains. Pourtant en 1870, tous les brevets émis étaient accordés à des Canadiens: voir Jorge Niosi, Les multinationales canadiennes, Montréal, Boréal Express, 1982, p. 44. Pour en savoir plus sur la venue des Américains au Canada par le biais de la Loi des Brevets de 1872, ainsi que l'aide apportée en cela à la bourgeoisie canadienne et britannique, voir: R.T. Maylor, The history of Canadian Business, vol. II, Toronto, James Lorimer and Co., 1975, p. 44-62.

1.3 - Expansion et concentration des manufactures

De 1890 à 1910, la transition du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopoliste se vérifie sur le territoire régional du Québec par:

[...] Les formes déterminées d'extension du capitalisme monopoliste face à des résistances très fortes du capital non-monopoliste et de la petite production relevant de la forme de production marchande simple (petite-bourgeoisie commerciale et artisanale). 36

On assiste à des effets contradictoires de dissolution-conservation où les effets de conservation l'emportent parce que le capitalisme monopoliste n'arrive pas encore à soumettre (subsumer) entièrement ces formes³⁷. Des 23 034 établissements industriels de 1891, il n'en reste plus que 4 845 en 1901. De 1901 à 1911, leur nombre passe à 6 584, augmentation qui montre bien le non-retour à la période d'avant 1891. Le processus de dissolution-conservation s'est comporté de même au niveau du capital engagé. De 1891 à 1901, il passe de 116 974 615\$ à 142 403 407\$ et à 326 946 925\$ en 1911, qui est une augmentation de 21,73% de 1891 à 1901 comparativement à 129,59% de 1901 à 1911³⁸.

La croissance du capital connaît donc une montée en flèche dans la décennie 1900-1910. Une telle croissance exige la concentration et la centralisation du capital en un petit nombre de mains. Les petits établissements incapables de supporter la loi de la concurrence doivent céder la place à ceux qui sont les plus forts dans la lutte des capitaux pour la domination et le contrôle des marchés. Ce sont les trusts, holdings et monopoles qui sont les maîtres du marché universel. Les petites entreprises à petits établissements industriels ont à faire face à deux choix: faire faillite et rejoindre les rangs des prolétaires ou encore connaître la fusion-absorption avec un plus gros capital. La période 1909-1912 est bien connue pour les fusions-absorptions de capital-actions³⁹. Entre 1911 et 1912 seulement, on constate une vague

36. Nicos Poulantzas; loc. cit., p. 124.

37. Ibid.

38. Annuaire Statistique de la Province de Québec, 1941, loc. cit., p. xxxii. Nos pourcentages.

39. R.T. Naylor, The History of Canadian Business, vol. II, loc. cit., p. 191-192; Wallace Clement, Continental Corporate Power, Toronto, McLelland and Stewart, 1977, p. 54-65; Jorge Niosi, Le contrôle financier du capitalisme canadien, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978, p. 46.

de concentration des entreprises, 247 entreprises furent l'objet de 58 fusions⁴⁰. La Compagnie Dominion Textile offre un exemple frappant de monopole⁴¹. En 1905, cinq compagnie fusionnent ensemble et prennent ce nom. Alors que dès 1900, ces cinq compagnies séparées contrôlent plus de la moitié du coton produit dans tout le Canada, en 1907, la Dominion Textile s'érige en monopole. Elle peut alors participer à une fixation des prix avec ses concurrents Wabasso, Canadian Cotton et Hamilton Cotton⁴². Désormais, tout le marché canadien du coton voit ses prix fixés comme la compagnie l'entend: elle fausse la loi de la libre concurrence du marché pour faire plus de profits en faisant monter les prix:

[...] that merger reduced competition in the industry so much that, with the added help of the tariff of cotton, the share-holders who invested \$500 000. in Dominion Textile common stock in 1905 received for the next generation an average annual return of 98 cent on their capital. 43

Les petites banques locales ne sont pas non plus épargnées par le fléau de la concentration du capital. Celles de Saint-Jean et de

-
40. Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, Histoire du Québec contemporain, Montréal, Boréal Express, 1979, p. 384.
 41. Jacques Rouillard, Les Travailleurs du coton au Québec (1900-1915), Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 36-39.
 42. Robert Sweeny, Chartes d'entreprises montréalaises et leurs archives avant 1974, Centre de recherches en histoire du Canada français, Montréal, Université McGill, 1978, p. 98. Cette situation d'exploitation devait durer jusqu'en 1938.
 43. Michael Bliss, A living profit (1883-1911), Toronto, McClelland and Stewart, 1974, p. 36. Une enquête sur l'industrie du textile, menée par le juge Turgeon en 1936, révèle que de 1905 à 1936 les profits réalisés sur l'investissement initial, représentaient une moyenne annuelle de 98,4%, rapporte Charles Lipton, Histoire du syndicalisme au Canada et au Québec (1827-1959), traduction de Michel Val Schendel, Montréal, Parti-Pris ouvrier, p. 236.

Saint-Hyacinthe, créés en 1873, devront fermer en 1908⁴⁴ en raison de l'existence de grandes banques comme la Banque de Montréal et la Banque Royale du Canada.

1.4 - Structure industrielle et structure de classes

Malgré le fait que le Québec soit la deuxième province industrielle au Canada, y domine encore une agriculture faiblement mécanisée. Elle fournit du travail à 31,32% de la main-d'oeuvre active. Les manufactures et les arts mécaniques viennent au deuxième rang avec 21,72%, suivis par le commerce (10,90%) et la construction et les métiers (10,32%)⁴⁵. La structure industrielle est composée à plus de 95% par des établissements de petite production exigeant un investissement faible en capital et en main-d'oeuvre. Parmi les 6 584 établissements recensés en 1910, 6 273 ont une valeur en capital de moins de 200 000\$, avec un nombre moyen d'employés de 10,9. La moyenne de production est de 19 773\$, si l'on tient compte de la valeur des produits, soit 117 760 418\$. Ces 6 273 établissements occupent 43,07% de la main-d'oeuvre active totale, soit 68 144 employés sur 158 205⁴⁶.

44. Québec (Province), Secrétariat provincial, Bureau des statistiques, 2ième année, Annuaire Statistique 1915, Québec, Imprimé par E.-E. Cinq-Mars, Imprimeur de Sa Majesté Le Roi, p. 593. Dans ces faillites, il y a eu aussi à Montréal celles des banques du Peuple (1895), Ville-Marie (1899), Jacques-Cartier (1899), etc. Des intrigues liées à des cas de fraude, de mauvaise gestion, ont été rapportées pour les banques de Saint-Jean et de Saint-Hyacinthe dans R.T. Naylor, The History..., vol. I, loc. cit., p. 138-140.

45. Canada, Ministère du commerce, Bureau des recensements et statistiques, Cinquième recensement du Canada, 1911, vol. VI, Occupation de la population, Ottawa, Imprimé par J. de L. Taché, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1915, tableau II, p. 12. Nos totaux et pourcentages.

46. Recensement du Canada, 1911, Vol. III, Manufactures, loc., cit. p. XV. Nos totaux.

L'appartenance de classe de ces 6 273 petits établissements industriels se situe dans la fraction bourgeoise non-monopoliste. Parmi les 311 autres qui restent, un grand nombre font partie de la fraction non-monopoliste alors qu'un petit nombre d'entre eux, peut-on affirmer, comme hypothèse faute de données plus précises, font partie de la bourgeoisie monopoliste. Par contre, la question de cette appartenance n'étant pas une question d'indicateurs fondée sur le nombre de travailleurs employés mais plutôt une question de productivité du travail comme corrélat de la hausse de la composition organique du capital selon les diverses branches de la production⁴⁷, il semble prudent de supposer que parmi les 6 établissements ayant une valeur de 5 millions de dollars et plus, certains puissent probablement appartenir à la fraction du capital monopoliste.

Les 311 établissements industriels qui restent sont très concentrés. A eux seuls, ils emploient un plus grand nombre de personnes que les 6 273 autres établissements, soit 56,93% de la main-d'oeuvre. Si on examine les éléments de cette structure industrielle, on s'aperçoit que plus la valeur du capital engagé est grande, plus le nombre des employés est réduit, et que plus la moyenne des employés augmente, plus la moyenne de la production s'accroît.

De manière descriptive, on peut ranger dans un moyen capital les 265 établissements dont la valeur est 200 000 à moins d'un million de dollars, quand on les compare aux 6 273 établissements de petit capital de moins de 200 000\$ et aux 46 établissements à grand capital de 1 million de dollars et plus. Pour le moyen capital, le nombre moyen des employés varie de 146,9 à 330,3, alors que la moyenne de production varie de 302 271\$ à 656 813\$. Le grand capital a un nombre moyen de

47. En effet, comment distinguer si deux établissements de différentes branches comme la pétrochimie ou le textile, employant le même nombre d'ouvriers, peuvent relever l'un d'un capital monopoliste et l'autre non? Cette question et sa réponse soulèvent ici tout l'usage des concepts de Petites et Moyennes entreprises (PME) aux côtés des Grands, employés couramment aujourd'hui et qui mystifient la réalité comme le propose Poulantzas, loc. cit., p. 111-112 et 154-155.

48. Notre pourcentage.

727,3 à 1 347,1 employé(e)s et une moyenne de production allant de 2 045 921\$ à 7 376 228\$. La production globale de 126 094 233\$ des 46 établissements ayant une valeur de plus d'un million de \$ est donc supérieure à celle de 117 760 418\$ des 6 273 établissements dont la valeur est de moins de 200 000\$. Les 265 établissements à moyen capital ne suivent pas loin derrière leur production atteignant 108 047 013\$.

Ces données montrent bien que les 6 584 établissements industriels recensés au Québec appartiennent à la bourgeoisie. Les établissements de moins de 5 employés n'ayant pas été recensés⁴⁹, il est possible de les classer dans la fraction commerçante de la petite bourgeoisie: petite production artisanale, familiale et commerciale exploitant occasionnellement ou pas de la main-d'oeuvre comme le magasin général, la boucherie, la cordonnerie. Appartiennent à la fraction professionnelle de la petite bourgeoisie, les curés, les avocats, les médecins, les ingénieurs, les professeurs, les cadres moyens et supérieurs des secteurs publics et privés. Dans la division sociale du travail, ces personnes sont propriétaires de leur moyens de production qui résident dans leur savoir, leur formation. La bourgeoisie leur rétrocède une part de la plus-value pour leur permettre d'exercer un contrôle social sur la population⁵⁰. Le langage populaire de l'époque désigne comme bourgeois les professionnels, les hommes d'affaires et les politiciens⁵¹ qui sont tous assimilés aux notables. Ces petits bourgeois assurent donc des fonctions de médiation entre la classe prolétaire et la classe bourgeoise:

49. Recensement du Canada, 1911, vol. III, Manufactures, loc. cit., p. iii.

50. Christian Baudelot, Roger Establet et Jacques Malemort, La petite bourgeoisie en France, Paris, François Maspéro, 1974, p. 224.

51. Robert Parizé, Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec, Mgr Eugène Lapointe, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1978, p. 11.

Nous l'avons vu, ces notables assurent (après la disparition des seigneurs ou leur absorption dans d'autres catégories) le contrôle direct de la population: contrôle juridique de l'appropriation et de la transmission des terres; contrôle financier par diverses formes de prêts; contrôle des conditions "infra-structurelles" de la production et de la circulation: route, bâtiments publics, techniques agricoles, marchés, etc.; contrôle des procès de reproduction via la famille, etc. Ce contrôle s'organise dans l'échange, par les services rendus aux paysans: services spécialisés et professionnels qui sont généralement retribués en espèces non monétaires - produits agricoles ou travail gratuit. Cette rétribution prend des formes fixes et obligatoires (dîmes, redevances, honoraires, etc.) et des formes volontaires (corvées pour construire l'église, etc.). 52

La structure industrielle québécoise compte plus de 56% (56,93) d'établissements manufacturiers à valeur en capital de moins de 200 000\$. Elle est donc caractérisée par l'industrie légère tandis que l'industrie lourde se concentre en Ontario. Le Québec axe son développement sur la production de biens de consommation, contrairement à l'Ontario qui axe son développement sur celle des biens de production⁵³. Les industries manufacturières du Québec employant une abondante main-d'oeuvre sont l'alimentation, le cuir, le vêtement, le bois, le tabac, etc.⁵⁴. Les établissements en moins grand nombre de fabrication de ponts en fer et de ponts en acier (3), de construction (5) et de réparations de wagons de chemins de fer (6), de fabrication de navires (8) et de ciment (13) constituent les secteurs de l'industrie lourde à grand taux de productivité, où se concentrent les groupes très puissants de la bourgeoisie canadienne⁵⁵.

52. Nicole Laurin-Frenette, loc. cit., p. 87.

53. André Raynauld, Croissance et structure économique de la Province de Québec, Québec, Ministère de l'industrie et du commerce, 1962, p. 96 et suivantes cité dans Jacques Rouillard, Les Travailleurs du coton au Québec, loc. cit., p. 6.

54. Recensement du Canada, 1911, vol. III, Manufactures, loc. cit., p. 201-209.

55. Ibid., p. 20-25.

- 1.5 - Capital dominant anglais

Le développement économique du Québec est imposé de l'extérieur et donc la structure industrielle québécoise est dominée par des intérêts étrangers. Au Canada, en 1910, les Britanniques possèdent 77% des capitaux, les Américains 19%, et les autres pays 4%⁵⁶. La bourgeoisie canadienne-anglaise contrôle en fait de 80% à 90% de la structure industrielle canadienne⁵⁷. Seulement 2,4% des Canadiens de langue française font partie de "l'élite économique" canadienne⁵⁸ et "Aucune société importante n'était sous contrôle canadien-français"⁵⁹.

En d'autres termes, il n'existe pas en 1911 au Québec une classe de bourgeois francophones qui avait des capitaux suffisants pour déborder les frontières "provinciales". Cette situation de faiblesse est la conséquence directe de la conquête impérialiste anglaise de 1760 et de la consolidation de sa bourgeoisie en 1867 avec la formation du Canada. L'Acte de l'Amérique du-Nord Britannique (AANB) est le résultat de luttes de classes au sein de la formation sociale canadienne⁶⁰. Les Sénécal (chemin de fer), Boivin (chaussures), Dupuis (commerce de détail), Béique (hydro-électricité), Forget (finances-papier), Leduc (sciage de bois),

56. M.C. Urquhart et K.A.H. Buckley, Historical Statistics of Canada, Toronto, McMillan, 1965, p. 169.

57. Glen Williams, "The National Policy Tariff: Industrial Under-development tough Import Substitution", dans la Revue Canadienne de Science Politique, XII, juin 1979, p. 347.

58. Gilles Piédalue, Les groupes financiers au Canada, 1900-1930, dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 30, no 1, 1976, p. 18.

59. Jorge Niosi, La bourgeoisie canadienne, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 37. Jusqu'en 1939, la bourgeoisie canadienne est presque exclusivement anglo-saxonne et protestante, Montréal en est la métropole, (p.33).

60. Stanley Bréhaut Ryerson, Capitalisme et Confédération, Montréal, Parti-Pris, 1978, p. 264.

Rolland (papier)⁶¹, ne faisaient pas le poids aux côtés des MacLaren (papeterie de Buckingham), Lord Strathcona, Georges Stephen et Richard B. Angus de la Compagnie de la Baie d'Hudson, la Banque de Montréal et la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien⁶².

La bourgeoisie américaine au Québec est représentée par une bourgeoisie compradore, c'est-à-dire par des administrateurs-délégués d'une société-mère aux Etats-Unis, chargés d'administrer les intérêts de la filiale à l'étranger⁶³. L'investissement est direct et assuré par la possession du capital action de l'entreprise⁶⁴. Sans que le contrôle bancaire sur l'industrie n'existe au Canada⁶⁵, les compagnies américaines réussiront à enlever aux intérêts britanniques le contrôle du marché canadien dans les secteurs de la fabrication, dans l'industrie chimique (Dupont), dans l'industrie électrique⁶⁶ (Canadian Senecal Electric et Westinghouse of Canada), dans l'industrie pharmaceutique⁶⁷ (Ingersoll Rand), dans l'industrie des matières explosives (CIL), etc. Les bourgeois francophones du Québec ne sont pas assez nombreux pour former à eux seul une classe bourgeoise canadienne-française. Il font partie de la bourgeoisie canadienne et occupent la fraction non-monopoliste. On les trouve à la tête de compagnies de fer régionales, de banques locales, de commerces de gros, de compagnies d'assurances et de

61. Jorge Niosi, La bourgeoisie canadienne, loc. cit., p. 51. Voir aussi Robert Rumilly, Histoire de la province de Québec, no XI, Montréal, Bernard Valiquette, 1940, p. 62-63 et 164; no IX, loc. cit., p. 270 et 274.

62. Jorge Niosi, ibid., p. 37.

63. Ibid., p. 9-10 et 34.

64. Ce genre d'investissement lui permet le recours à l'auto-financement pour ses fins d'expansion. Ses capacités de contrôle sont plus grandes que l'investissement indirect ou de porte-geuille qui consiste dans l'émission d'obligations et de prêts, comme le faisaient les Anglais déclassés par les Américains en 1922. Urquart et Buckely, loc. cit., p. 169. Pour la définition de l'investissement direct, voir: Centrale de l'Enseignement du Québec, La domination des monopoles au Canada et au Québec, Montréal, juin 1976, D-6908, p. 4.

65. Contrairement à la définition de l'impérialisme chez Lénine, selon Niosi, Les multinationales canadiennes, loc. cit., p. 23.

66. Ibid., p. 40-41.

67. Yves Roby, loc. cit., p. 271.

compagnies de finances de moyenne envergure. Ces entreprises ont toujours à craindre les effets de la concentration du capital dans les oligopoles et les monopoles. La situation aisée et privilégiée de ces bourgeois leur permet de consacrer du temps aux postes de direction des hôtels de ville, des chambres de commerce, du Parlement, etc.

La domination des bourgeoisies étrangères sur la population québécoise francophone suscitera, comme réaction défensive pour la survie, la création d'un capital francophone coopératif capable de s'imposer sur les marchés et lutter contre l'envahisseur. C'est le sténographe Alphonse Desjardins de la Chambre des communes à Ottawa qui en est le principal instigateur et qui veut donner une place bien en vue aux Canadiens français occupant une position inférieure dans la société⁶⁸. Reprochant aux coopératives agricoles leur dépendance vis-à-vis l'Etat et leur éloignement de la base, il conçoit un projet de société rattaché à la création des Caisses d'épargne et de crédit. Ces caisses populaires fondées sur la coopération des membres veulent combler les erreurs des coopératives agricoles qui ont stagné dans leur développement national:

[...] ces multiples et si bienfaisantes cellules destinées à recueillir l'épargne, créeraient du même coup le Capital vraiment national, capital propre à nos populations, patrimoine des canadiens-français, qui nous permettrait de prendre notre essor et donnerait libre carrière à notre initiative en fortifiant nos qualités qui valent bien, après tout, celles des autres nationalités. Si notre développement matériel n'a pas été ce qu'il aurait dû être, n'est-ce pas dû à l'absence de capitaux, tandis que cette force était fournie avec abondance à nos concurrents plus heureux? 69

Le mouvement de réaction économique "nationale" dépose ainsi les germes de la formation d'une bourgeoisie typiquement francophone. Celle-ci luttera pour l'accumulation des richesses dans un espace social qui s'industrialise et s'urbanise rapidement en raison des exigences du capital monopoliste.

68. Robert Rumilly, no IX, loc. cit., p. 275-276.

69. Alain Côté, "La genèse du mouvement coopératif québécois", dans Interventions Critiques en économie politique, no 2, 1978, p. 126.

1.6 - L'urbanisation

L'abolition du régime de la tenure seigneuriale en 1854 a permis au capital d'industrialiser mais aussi d'urbaniser le Québec. Quantité de gens viennent donc habiter dans le territoire des manufactures et des usines. La création de nouvelles manufactures dans une campagne surpeuplée et pauvre a tôt fait d'absorber les personnes qui n'ont plus d'autres choix que d'aller dans l'Ouest ou d'émigrer dans les Etats-Unis de la Nouvelle-Angleterre pour trouver du travail ⁷⁰.

Industrialisation et urbanisation ont pour effet de changer considérablement certains aspects traditionnels du paysage québécois. Sur une population totale de plus de deux millions de personnes en 1911, on se rend compte que d'années en années, il y a moins de personnes dans les campagnes et plus dans les villes. Si en 1891, la population urbaine ne représente que 33,57 pour cent de la population totale, en 1901, elle représentera 39,67 pour cent, et en 1911, 48,21 pour cent ⁷¹, faisant du Québec la province la plus urbanisée au Canada ⁷².

La population agricole se trouve donc appelée à disparaître de plus en plus. La ville gagnant graduellement plus de terrain sur la campagne, c'est à un développement inégal que tend le capital, développement inégal qui fait diminuer la population agricole et la rejette dans les bras de l'industrie et du commerce.

Cette urbanisation où quantité de gens s'entassent dans des villes est un signe clair: à partir de 1910, on peut véritablement parler de prolétarianisation du Canada français ⁷³, le capital ayant fait son oeuvre

-
70. Tous les dix ans de 1891 à 1931, les campagnes du Québec vont littéralement se vider. On va compter entre 40 000 et 70 000 départs, selon Jean Hamelin, *Histoire du Québec*, loc. cit., p. 416. De 1900 à 1910, on comptera par ailleurs 95 000 départs vers les Etats-Unis et 183 000 de 1910 à 1920. De 1901 à 1913, l'élite québécoise sera plus intéressée à l'industrialisation qu'à la migration vers l'Ouest, souligne encore A.N. Lalonde, "L'intelligentsia du Québec et la migration des Canadiens français vers l'Ouest canadien, 1870-1930", dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, no 2, septembre 1979, p. 179-180. Pour sa part, William F. Ryan relève une migration nette de 280 000 personnes de 1881 à 1911, loc. cit., p. 31.
71. Annuaire Statistique de la Province de Québec, 1941, loc. cit. p. xxx.
72. W.F. Ryan, *ibid.*, p. 36. Le taux de population urbaine au Québec était de 48,4% alors que la moyenne canadienne était de 45,4%.
73. Noël Vallerand, "Agriculturisme, industrialisation et triste destin de la bourgeoisie canadienne-française (1760-1920): quelques éléments de réflexion", dans Robert Comeau, loc. cit., p. 340.

d'expropriation. Cette société urbanisée présente aussi un phénomène important d'acculturation ⁷⁴. Les capitalistes à culture anglo-saxonne qui développent le Québec imposent leur culture. L'impérialisme culturel anglo-saxon va façonner tout le mode de vie des Canadiens français(e)s. Il paraît tout-à-fait naturel et normal à l'idéologie des dominants de donner une image anglo-saxonne aux villages et villes qu'ils fondent et transforment. La petite bourgeoisie locale francophone oppose peu de résistances à ces intérêts étrangers car elle souhaite le développement de son territoire. Les alliances de classes, le favoritisme, les pots-de-vin et la corruption, sont alors de rigueur.

C'est ainsi qu'on retrouve des villes aux noms de Shawinigan Falls, Iroquois Falls et Three Rivers. Elles sont exploitées pour leurs immenses chutes d'eau fournissant l'énergie nécessaire aux turbines à l'hydro-électricité. Elles constituent des endroits appropriés pour les usines de pâtes et de papier comme le Price Brothers et l'International Paper. Les villes de Thedford Mines et d'Asbestos seront bien connues pour leurs mines et leurs riches gisements. Quant aux villes du Québec, elles suivent la concentration généralisée d'autres pays s'industrialisant. Des masses de personnes affluent pour rapidement s'y entasser. Les villes de Hull, Sherbrooke, Three Rivers, Westmount, Lachine, Valleyfield, Verdun, comptent déjà plus de 11 000 personnes. Montréal est la plus importante agglomération urbaine avec 490 504 citadins, suivie par Québec avec 78 710 habitant(e)s ⁷⁵.

74. "L'acculturation se réfère à la connaissance et à l'intégration des éléments d'une culture étrangère". Cette définition ne dit pas si cette culture est imposée ou pas. On la trouve dans un ouvrage récent se souciant beaucoup de la société québécoise, avec une approche d'anthropologie culturelle qui contient une faible perspective de l'analyse des classes sociales: Marc-Adélaïde Tremblay, L'identité québécoise en péril, Sainte-Foy (Québec), Les éditions Saint-Yves Inc., 1983, p. 224-236.

75. Recensement du Canada, 1921, vol I, Population, loc. cit., p. 242. Selon W.F. Ryan, Montréal avait même doublé de 1900 à 1912, loc. cit., p. 204.

1.7 - Un mode de vie intégré à l'économie nord-américaine des Etats-Unis

Tout ce développement économique laisse voir que dans le monde impérialiste, le Québec s'intègre avec force à l'économie nord-américaine des Etats-Unis. Les rapports sociaux changent et le Québec s'américanise et s'anglicise. La culture canadienne-française subit une uniformisation par la culture anglo-saxonne. L'idéologie libérale pénètre partout. De plus en plus, on se fait à l'idée d'une production axée sur une abondante consommation de marchandises qui déborde les besoins essentiels et rend moins personnel les relations sociales.⁷⁶

Ces transformations deviennent évidentes, lorsque les cultivateurs mécanisent leurs fermes et labourent leurs terres avec un tracteur John Deere au lieu d'utiliser le cheval de trait traditionnel. On préfère s'éclairer à l'électricité plutôt qu'au fanal, à la lampe à l'huile ou aux cierges. Le chauffage à l'électricité et à l'huile va remplacer le chauffage au poêle à bois.

Alors qu'auparavant la ménagère faisait sa farine à la maison, et sucrant les aliments avec des produits naturels, elle nourrit désormais sa famille avec de la farine Robin Hood et du sucre St-Lawrence. Elle reçoit le catalogue Eaton et peut faire ses commandes par téléphone. Plutôt que d'acheter au magasin général et d'attendre la visite du commis voyageur, on se rend aux grands magasins Morgan et Dupuis au centre ville de Montréal, les distances étant devenues plus facilement franchissables grâce aux trains, aux tramways, aux automobiles et aux camions. Les marques Ford et General Motors déclassent les chevaux du charretier et du cocher.

La vie culturelle et les loisirs abondent. Matin et soir, ceux et celles qui savent assez lire, passent en revue les journaux à grand tirage et remplis d'annonces publicitaires. Les romans mélodramatiques et policiers font fureur. On aime les sensations fortes. Avec la radio, le gramophone et le disque, la musique et la chanson américaines mettent en valeur la vie trépidante du Broadway new-yorkais. Les pièces de

76. Berthe Potvin, La vie des Canadiens français au début du siècle, Montréal, L'agence de distribution populaire, 126 p.

théâtre et le cinéma muet ébahissent le public. L'optimisme du succès libéral est véhiculé partout. Les spectateurs aux combats de boxe, aux matches de lutte et de hockey s'imprègnent largement des valeurs américaines de la compétition et de la victoire à tout prix. Une certaine violence est légitimée par ces appareils idéologiques ⁷⁷, la fin justifiant les moyens. L'idéologie américaine connue comme "the american way of life" pénétrera abondamment au Québec par sa voisine l'Ontario et par l'influence de l'Ouest, de sorte que

[...] le Québec urbain a partiellement délaissé sa pratique ancienne de la modération et largement profané le mystique du succès avec la course à la fortune et l'étalage du luxe. ⁷⁸

En somme, le libéralisme économique qui caractérise le Québec moderne du début du siècle montre la fin de son isolement traditionnel. Le passage québécois d'une ère concurrentielle à une ère de monopoles, qui prolétarise les masses et les rend dépendantes du marché universel, se manifeste dans un contexte de luttes de classes où l'Etat exerce un rôle actif même si sa présence est effacée.

Dans cette période de deuxième phase d'industrialisation commencée en 1897 et faisant suite à celle de 1867 ⁷⁹, on doit donc voir comment le libéralisme économique est intimement lié à un état de libéralisme politique, car l'Eglise est partie intégrante de ce développement, ce que nous abordons dans la section suivante.

-
77. Robert Fossaert, La société, Tome 3, Les appareils, Paris, Seuil, p. 175-196. L'auteur aborde ici trois séries d'appareils idéologiques: ceux de l'édition, des arts et loisirs (A.R.L.), et des quasi-appareils.
78. Plusieurs des idées qui précèdent sont tributaires de l'article, "Le Québec et les Etats-Unis" (1867-1937), de Gustave Lanctôt dans l'ouvrage sous sa direction, Les Canadiens français et leurs voisins du Sud, Montréal, Bernard Valiquette, 1941, p. 305.
79. Jean Hamelin et Jean Paul Montminy, loc. cit., p. 15-28.

2. - LIBERALISME POLITIQUE

Le libéralisme économique qui s'installe au Québec en 1911 s'accompagne aussi d'un libéralisme politique. L'émergence d'un prolétariat, payé plus cher que ceux des pays peu industrialisés comme le Mexique et l'Amérique latine, montre d'autre part que la politique nationale protectionniste du premier ministre MacDonald en 1879 n'avait pas pour but de bloquer l'investissement direct américain mais plutôt de l'encourager⁸⁰. De cette façon, le gouvernement canadien encourageait l'extraction des matières premières: Il utilisait de plus le marché canadien comme tremplin pour les exportations vers l'empire britannique. Le capital américain n'était donc pas venu pour chercher de la main-d'oeuvre à bon marché mais plutôt pour s'approprier la vente de produits manufacturés dans le marché extérieur canadien⁸¹.

De telles pratiques faisaient l'affaire des bourgeoisies canadienne et américaine. C'est pourquoi le capital américain met l'accent sur la grande part du capital fixe servant à exploiter la plus-value relative plutôt que sur l'allongement des heures de travail servant à exploiter la plus-value absolue⁸². Dans ce cas précis, la dépendance québécoise à l'égard du capital américain peut-être comprise comme partie du processus visant à compléter la transition d'un capitalisme concurrentiel à un capitalisme monopoliste⁸³.

80. La politique nationale sert donc la bourgeoisie canadienne. Elle consiste en trois mesures: des tarifs manufacturiers très élevés, une forte immigration britannique, et le développement subventionné d'une ligne de chemin de fer vers l'Ouest: Errol Bouchette, L'indépendance économique du Canada français, préface de Rodrigue Tremblay, Montréal, Nouvelle édition de la Presse, 1977, p. 23.

81. Léo Panitch, "Dependency and Class in Canadian Political Economy", in Studies in Political Economy. A Socialist Review: No. 6, Autumn, 1981, p. 18.

82. Ibid., p. 19.

83. David McNally, "Staple Theory as Commodity fetishism: Marx, Innis and Canadian Political Economy", in Studies in Political Economy, Ibid., p. 55.

L'Etat provincial québécois va suivre les mesures prescrites par la Politique nationale de MacDonald parce qu'il est soumis à l'Etat fédéral selon le partage des champs de compétence défini aux articles 91 et 92 de la constitution canadienne. Agissant comme l'a fait l'Ontario en 1902, il impose un embargo sur l'exportation du bois de pulpe coupé sur les terres de la Couronne en 1910. Les Etats-Unis sont ainsi obligés de réduire leurs importations massives de façon à effectuer la transformation manufacturière sur place. Comme par ailleurs, la bourgeoisie canadienne est dépendante des marchés britanniques pour ses exportations, elle le sera non seulement pour financer l'infrastructure du transport des produits canadiens de l'Ouest vers Londres⁸⁴, mais aussi pour financer ses manufactures. La déclaration du premier ministre Sir Lomer Gouin devant les membres du Canada Club de Londres est éloquente:

Nous offrons aux capitalistes britanniques 80 000 000 d'acres de forêts contenant des centaines de millions de bois de pulpe. /.../ Nous possédons assez de pouvoir d'eau pour beaucoup d'autres industries. Nous caressons l'espoir que tout cet actif canadien sera développé par des hommes et des capitaux de l'Empire. 85

84. Glen Williams, "The National Policy Tariffs...", loc. cit., p. 356-357.

85. Robert Rumilly, Histoire de la Province de Québec, vol XXIV, Succession de Laurier, Montréal, Chanteclerc, 1952, p. 196.

2.1. - Un Etat peu interventionniste

L'Etat national canadien, colonie de l'empire britannique, entretient avec sa bourgeoisie des liens privilégiés avec la métropole. Quand à la volonté politique du gouvernement provincial québécois de faire entrer en masse des capitaux étrangers, elle prend vite l'aspect pour plusieurs d'un marchandage des richesses naturelles. Tous les moyens sont bons pour attirer des investisseurs éventuels: primes à bon marché, larges concessions, exemptions de taxes, politique de bonus, licences et de permis délivrés par favoritisme, pots-de-vin, etc.⁸⁶ L'Etat pratique un interventionnisme économique qui vise à procurer toutes les opportunités au secteur privé et non pas à s'en emparer. La politique économique du "laisser-faire" viendra caractériser les gouvernements de Chapleau à Gouin. Les alliances de classe entre l'Etat et la bourgeoisie sont évidentes⁸⁷. Les lois et les réglementations confirment leur grande souplesse libérale.

Pour éviter de se faire taxer d'aliénation du patrimoine, le gouvernement loue à des prix dérisoires ses forces hydrauliques par bail emphytéotique d'une durée de 99 ans au lieu de les vendre. Puis c'est lentement qu'il réagit aux abus les plus criants. Dans le secteur des mines, la Loi générale des Mines sanctionnée par Québec en 1880 ne bénéficie guère à la collectivité. Pourtant, ces richesses ont été appropriées en son nom; dans le domaine des impôts perçus par l'Etat en tant que fiduciaire du secteur minier "Aucune redevance ne fut perçue au Québec entre 1880 et 1917".⁸⁸

86. Nicole Laurin-Frenette, loc. cit., p. 95. Mentionnons aussi qu'en 1907-1908, il y a eu une commission royale d'enquête chargée de faire rapport sur le bien fondé des accusations portées contre le Gouvernement du Québec relativement aux négociations pour la vente d'un bloc de terrain dans la région du Lac Abitibi. Voir Commissions et comités d'enquête au Québec depuis 1867, Québec. Bibliothèque de la Législature, 1972, p. 11.

87. Jean Charles Falardeau, "Regards sur le Québec", dans Jean Charles Falardeau éd., Essais sur le Québec contemporain, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1953, p. 245.

88. L'auteur confiera de plus que quant aux sources perçues après leur généralisation en 1925, elles "furent très inférieures aux rentes économiques que l'exploitation générerait", Pierre Paquette, "Profiter de la crise pour réévaluer les politiques", Le Devoir, Montréal, jeudi 26 mai 1983, p. 11.

Cette situation où l'Etat interpelle et favorise l'entreprise privée n'étonne guère lorsqu'on connaît la nature de l'Etat dans la société civile. D'une part, comme Pouvoir, il se veut l'expression concentrée des rapports de domination de classe. Il est donc normal qu'il favorise la bourgeoisie dans son ensemble et nommément, la fraction économique que constitue le capital monopoliste⁸⁹. D'autre part, comme appareil d'Etat, il mettra au service de ce pouvoir d'Etat ses différents appareils économiques, politiques et idéologiques comme ses ministères, ses commissions d'enquête, ses tribunaux, etc.⁹⁰. L'appareil d'Etat, c'est-à-dire ses institutions et ses agents, est donc chargé de réglementer, de gérer, d'administrer, de contenir, et de réprimer les classes sociales en lutte dans la société.

Toutefois, l'Etat ne doit pas être compris comme une institution, ou une chose matérielle-naturelle, qui serait l'instrument manipulable à volonté par la bourgeoisie⁹¹. Il exprime plutôt la condensation d'un rapport de forces provenant des luttes et des contradictions des classes sociales⁹², soit un immense faisceau de relations sociales⁹³. Il agit en tant que facteur de cohésion de la formation sociale canadienne et de ses espaces régionaux que sont les provinces⁹⁴. En tant que tel, il n'est pas neutre comme un arbitre au-dessus des classes sociales. Partie intégrante de celles-ci, il cherche à reproduire l'ordre de domination d'une classe sur d'autres. De là lui vient une certaine autonomie relative⁹⁵. Enfin, "L'Etat est un repli de la société sur et contre elle-même"⁹⁶.

89. Nicos Poulantzas, loc. cit., p. 163.

90. Robert Fossaert, Tome 1, loc. cit. p. 51, et Nicole Laurin-Frenette, loc. cit., p. 101.

91. Robert Fossaert, La société, Tome 4, Les classes, Paris, Seuil, 1980, p. 64.

92. Nicos Poulantzas, loc. cit., p. 164.

93. Robert Fossaert, Tome 1, op. cit., p. 51.

94. Voir à ce sujet les articles de Gérard Boismenu "L'Etat fédératif et l'hétérogénéité de l'espace", dans Espace régional et Nation, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 53 et Lizette Jalbert, "La Question régionale comme enjeu politique", ibid., p. 94.

95. Nicos Poulantzas, ibid.

96. Robert Fossaert, Tome 1, op. cit. p. 63.

Le peu d'interventionnisme de l'Etat peut se constater entre autres dans ses budgets réduits. Pour l'année 1910-1911, les revenus du Québec s'établissent seulement à 7 032 744,99\$ et les dépenses à 6 126 834,95\$⁹⁷. Le surplus enregistré de 905 910,04\$ servira au gouvernement libéral pour vanter les mérites d'un bon gouvernement à la saine gestion.⁹⁸

La nation étant du discours de l'Etat⁹⁹, on verra l'Etat national canadien déborder les frontières de sa formation sociale dans un système international dont l'Etat constitue le noeud¹⁰⁰. La bourgeoisie canadienne investira à l'étranger, des régions peu industrialisées présentant des taux de profits alléchants. La fondation en 1911 de la Canadian West Indian League en atteste¹⁰¹. Ce sont aussi des intérêts canadiens qui en 1899 ont mis sur pied la Mexican Traction Light and Power au Mexique et la Brazilian Light and Power au Brésil. En 1914, la Banque Royale compte déjà pour sa part, 333 succursales dans les Antilles. En 1913, la compagnie d'assurance Sun Life vend, quant à elle, plus du 2/3 de ses contrats dans 18 pays différents, montrant par là ses velléités impérialistes¹⁰².

97. Annuaire Statistique de la Province de Québec, 1921, loc. cit., p. 195.

98. "Cet attachement au libéralisme transparait d'abord dans le fait que les dépenses du Québec en matière de travaux publics de 1900 à 1930 représentent seulement 10% environ de l'ensemble des dépenses en travaux publics faites par les gouvernements provinciaux au Canada". Cette citation provient de Kenneth Buckley, Capital formation in Canada (1896-1930), Toronto, University of Toronto Press, 1955, p. 53-58, et est retrouvée dans Michel Pelletier et Yves Vaillancourt, Les politiques sociales et les travailleurs, Cahier I, Les années 1900-1929, Montréal, 1974, p. 113, note 4.

99. Robert Fossaert, Tome 1, loc. cit., p. 158.

100. Ibid., p. 51.

101. Robert Sweeny, loc. cit., p. 58.

102. C'est la position de Pierre Paquette, dans "Histoire et caractéristique de l'impérialisme canadien" tiré de Interventions critiques en économie politique, loc. cit., p. 58. Jorge Niosi s'en dissocie, car l'utilisation ici du concept léniniste d'impérialisme lui paraît trop large étant donné que le Canada n'a jamais eu d'empire colonial et que sa zone d'influence n'a jamais dépassé les Antilles anglaises, voir Les multinationales canadiennes, loc. cit., p. 22.

2.2 - L'interventionnisme hégémonique de l'Eglise

Si l'Etat est peu interventionniste au Canada, il en va tout autrement de l'Eglise catholique. La séparation juridique de l'Eglise et de l'Etat intervenue en 1852¹⁰³, n'a pas empêché l'Eglise québécoise de croître dans son mouvement d'expansion et d'hégémonie sur la société¹⁰⁴. Sans être sous la tutelle d'une Eglise-Etat, le Québec de 1911 est sous la tutelle d'une Eglise forte, liée à l'appareil étatique¹⁰⁵. En fait, le monde de l'Etat et le monde de l'Eglise sont intimement inbriqués pour organiser les conditions du processus de contrôle et de reproduction sociale¹⁰⁶:

Les deux appareils s'unissent en un seul, de sorte que le poste d'archevêque et celui de premier ministre, le concile des évêques et le cabinet des ministres ont des fonctions qui sont juridiquement différentes mais qu'ils ne peuvent exercer de façon autonome. ¹⁰⁷

Autonome dans la société libérale, l'Eglise est souvent nationalisatrice¹⁰⁸ en lutte contre un Etat qu'elle doit appuyer dans la reproduction sociale nationale. Elle va de même jusqu'à voler à l'Etat sa place en tant que définisseur de la nation. Son nationalisme "institue des frontières d'ordre culturel (linguistique et religieux) plutôt que d'ordre politique. La nation, c'est le Canada français et non le Québec, même s'il peut arriver que les deux coïncident"¹⁰⁹. Dans les rapports de force entre l'Eglise et l'Etat, c'est l'Eglise qui gagne. C'est elle "qui légitime l'Etat et lui confère le caractère national, en autant que l'Etat se présente comme le bras séculier de la justice et de la providence divines"¹¹⁰. Dans ce contexte, tout est national si c'est religieux et "perdre sa langue, c'est perdre sa foi (son âme)"¹¹¹. C'est

103. Marc Lalonde, "Les relations juridiques Eglise-Etat au Québec", dans En collaboration, L'Eglise et le Québec, Montréal, éd. du Jour, 1963, p. 84.

104. Nadia Fahmy-Eid, "Ultramontanisme, idéologie et classes sociales", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 29, no 1, juin 1975, p. 46-68.

105. Robert Fossaert, Tome 3, loc. cit., p. 154.

106. Nicole Laurin-Frenette, loc. cit., p. 90.

107. Ibid.

108. Robert Fossaert, Tome 3, op. cit., p. 159.

109. Nicole Laurin-Frenette, op. cit., p. 97.

110. Ibid., p. 98.

111. Ibid.

la un univers social où tout le sacré sacralise tout. L'Eglise est supérieure à l'Etat et le confine à des rôles supplétifs d'exécution et d'administration technique pendant qu'elle se réserve le mystique¹¹². L'Eglise est donc le lieu d'organisation et de représentation de la nation, la source du caractère national au détriment d'un Etat qui reste seulement le gardien civil de l'ordre bourgeois¹¹³.

La perspective nationaliste de l'Eglise remplie d'apolitisme, renforce son pouvoir en 1908 alors que le Vatican change son statut d'Eglise missionnaire à celui d'Eglise nationale¹¹⁴. En 1911, son pouvoir repose donc sur une population à 86,2% catholique, soit 1 724 693 fidèles¹¹⁵ dont 80,5% sont de langue française¹¹⁶. Les autres religions minoritaires, surtout protestantes, se partagent le reste: anglicans (5,13%), presbytériens (3,2%), méthodistes (2,2%), juifs (1,57%)¹¹⁷. Tous les fidèles catholiques se retrouvent dans les paroisses qui quadrillent le Québec. En 1910, on dénombre 695 de ces unités administratives aux plans civil, scolaire et religieux¹¹⁸. Cette structure d'encadrement remonte aux temps de la colonie française et illustre bien l'enchevêtrement des appareils de prise de contrôle et de reproduction "sociale"¹¹⁹. Les religieux et les religieuses viennent quadriller le Québec. A partir de 1850, leur nombre augmente plus rapidement que la population catholique dans son ensemble¹²⁰. Déjà en

112. Bertrand Rioux, "Comment doivent évoluer les rapports de l'Eglise et de l'Etat dans le Québec", dans En collaboration, L'Eglise et le Québec, loc.cit., p. 111.

113. Nicole Laurin-Frenette, loc.cit., p. 100.

114. Cela veut dire que l'Eglise du Québec n'est plus rattachée à la Propagande missionnaire mais aux différentes congrégations chargées d'administrer l'Eglise, voir Nive Voisine, loc.cit. p. 63.

115. Annuaire Statistique de la province de Québec, 1921, loc.cit., p. 804.

116. Ibid., p. 31.

117. W.E. Ryan, loc.cit., p. 18.

118. J.W., La Gaspésie, préface d'Adélard Dugré, No 108, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1923, p. 2.

119. Nicole Laurin-Frenette, op.cit., p. 86.

120. Bernard Denault et Benoit Lévesque, Eléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal - Université de Sherbrooke, 1975, p. 50-52, tableaux V et VI.

en 1896, on relève une population de 3 382 habitants au mille carré et de 5,69 pour cent en 1911 ¹²¹. La période 1901-1911 est donc des plus prospères et en 1901, on recense 8 612 religieux, soit en moyenne une proportion de 1 pour 166 ¹²². En 1910, cet encadrement se renforce avec les 2 462 prêtres, ce qui représente 1 religieux pour 652 catholiques ¹²³.

Un groupe social dont les membres étaient aussi nombreux que le clergé peut alors se retrouver dans un grand nombre de milieux et de services à la société: écoles, hôpitaux, crèches, orphelinats, écoles de réforme, asiles d'aliénés, fermes, scieries, imprimeries, librairies, journaux, syndicats, bonnes oeuvres d'assistance comme la distribution de nourriture, de vêtements, de bois, etc. ¹²⁴. Il faut se rendre à l'évidence: l'appareil bureaucratique de l'Eglise est beaucoup plus vaste, important et efficace que l'appareil politique avec les lois, ses services techniques et financiers ¹²⁵.

Le personnel religieux s'installe dans presque toutes les classes de la structure sociale. Les évêques du haut clergé, placés à la tête de postes d'administration bien en vue dans des fonctions économiques et financières ¹²⁶, peuvent être classés dans une fraction de la bourgeoisie et de son bloc au

121. Annuaire Statistique de la Province de Québec 1915, loc. cit., p. 138.

122. Une autre période de croissance se produira entre 1921 et 1931, pour compter 25 332 religieux, soit un pour 97 en 1931, Denault et Lévesque, loc. cit. p. 50-52.

123. En 1930, il y aura 4 000 prêtres, soit un prêtre pour 567 catholiques, révèle Louis-Edmond Hamelin, "Evolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec", dans Recherches Sociographiques, vol. 12, no 2, 1961, p. 238.

124. On verra beaucoup ce dernier genre d'activités pratiqué l'hiver, selon Paul Larocque, "Aperçu de la condition ouvrière au Québec (1896-1914)", Labour/Le Travailleur, vol. 1, 1976, p. 131.

125. Nicole Laurin-Frenette, loc. cit., p. 90 et 96.

126. Pierre Maheu, "Le pouvoir clérical", dans En collaboration, Les Québécois, Montréal, Parti-Pris/ François Maspéro, 1967, p. 179. L'Eglise fait des émissions publiques d'obligations, des prêts, des emprunts, en plus de diriger des entreprises commerciales et industrielles.

pouvoir¹²⁷. On peut ranger dans la petite bourgeoisie professionnelle les professeurs d'école, les directrices d'hôpitaux et de crèches. Les imprimeurs, commis et différents techniciens se groupent dans la classe ouvrière avec une importante exception. Leur place dans le processus du travail au sein du monde de production capitaliste est presque identique à celui de l'extérieur de l'appareil de l'Eglise¹²⁸, mais elle comporte une grande différence: la vie en communauté de biens du clergé permet au personnel religieux d'être exempté des préoccupations quotidiennes du milieu laïc.

Par une politique de distribution des revenus, et du fait que l'employeur soit l'Eglise, l'Épiscopat arrive à donner une sécurité de bien-être matériel en plus de celle de bien-être spirituel. Le cas de l'imprimeur frère mariste se trouve, par exemple, à l'abri des charges

127. Gérard Boismenu, Le duplessisme, Montréal, Les Presses de L'Université de Montréal, 1981, p. 84.

128. Un imprimeur ecclésiastique demeure un imprimeur même s'il ne peut pas imprimer comme dans l'entreprise privée à peu près n'importe quoi en autant que ça se vende. La censure cléricale y est pour quelque chose, mais sa place dans le processus de production demeure toutefois celle d'un ouvrier.

129. Cette courte théorisation nouvelle concevant l'Eglise et son clergé comme un groupe social pénétrant diverses classes sociales dans la société peut sembler à première vue fragile à bien des égards. Toutefois, elle résulte de plusieurs ambiguïtés rencontrées chez maints auteurs. Certains auteurs considèrent le clergé comme un groupe social et ne l'insèrent dans aucune classe. D'autres le considèrent comme une classe sociale homogène, dominante, comme Marcel Lajeunesse, L'éducation au Québec, 19e siècle, Montréal, Boréal Express, no 2, 1971, p. 20. Pierre Maheu considère l'Eglise comme une bourgeoisie, loc. cit., p. 177-179. Gérard Boismenu conçoit que seule la haute hiérarchie constitue une fraction de la bourgeoisie et de son bloc au pouvoir (loc. cit., p. 84). Pour Michel Pelletier et Yves Vaillancourt, Les politiques sociales et les travailleurs, elle est un groupe social relié à la petite bourgeoisie (loc. cit., p. 6-7). Pour Nicole Laurin-Frenette, les membres du clergé appartiennent au sous-ensemble des notables (petits bourgeois) y détenant une "hégémonie incontestée", loc. cit., p. 90. Enfin, pour Fossaert, dans sa théorie générale de la société, l'Eglise est un groupe social qu'il semble rattacher à la petite bourgeoisie mais cela n'est jamais clair. Cet essai d'articulation de l'appareil étatique qu'est l'Eglise n'a donc d'autre prétention que de déborder une catégorisation trop large et qui semble bien superficielle à la compréhension de la réalité.

familiales, du chômage, des grèves et des conditions d'exploitation où son statut de prolétaire se modifie considérablement. On remarque ainsi des cultivateurs qui peuvent être classés dans la petite bourgeoisie paysanne alors que le lumpenprolétariat des voleurs, prostitué(es) et clochards s'en trouve exclu¹²⁹. Enfin, des appareils d'associations et d'assistance¹³⁰ composés de laïques, mais à direction ecclésiastique, viennent se greffer aux appareils ecclésiastiques véhiculant une idéologie supérieure à celle de l'Etat: l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (ACJCF), les Ligues du Sacré-Coeur, la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, les Dames de Ste-Anne, les Dames de la Charité, les Cercles de fermières, etc.

Un si grand nombre de religieux et de religieuses s'expliquent historiquement par la capacité de l'Eglise du Québec à s'imposer et se faire accepter par la population. Elle doit chercher à s'étendre car la stagnation, voire la régression, comporte des dangers de fortes instabilités et de disparition. L'idéologie religieuse va en outre profiter de cette reproduction à l'intérieur de l'idéologie libérale du mode de production capitaliste. Cette idéologie religieuse s'appuie surtout sur les masses rurales où le rôle de la femme au sein de la famille est valorisé. C'est elle qui a le pouvoir moral au sein de la famille et cela lui est garanti par le curé, dont le rôle est très influent. Car il faut souligner que "le curé est l'autorité suprême en matière de dogme et de morale et aussi, en ce qui concerne la science, la technique, la culture et la politique"¹³¹. Assise fondamentale de la paroisse avec son église, il est donc l'homme-à-tout-faire; il doit tout connaître et être partout. Du berceau à la tombe, du baptême à l'extrême-onction, il aide tout le monde et organise sa paroisse dans les offices religieux, les pèlerinages, les tombolas, les bulletins paroissiaux, etc. Servant d'intermédiaire entre le peuple et la haute hiérarchie des évêques et sa bourgeoisie, il est un homme au pouvoir immense¹³².

¹³⁰. Robert Fossaert, Tome 3, loc. cit., p. 41-43.

¹³¹. Nicole Laurin-Frenette, loc. cit., p. 90.

¹³². Denault et Lévesque, loc. cit., p. 107.

Puisqu'elle reproduit et interprète le discours du curé, la femme-mère accède au privilège de la lecture et de l'écriture¹³³. De cette manière, le clergé a su convaincre les familles canadiennes-françaises du péril imminent de l'assimilation anglo-saxonne et américaine¹³⁴. En 1909, la conception médiévale des rapports sociaux reposant sur le travail de l'agriculture a entraîné un taux élevé de 41,2 naissances pour 1 000 habitants. De 1894-1912, la moyenne reste élevée, atteignant 36,8/1 000 habitants¹³⁵.

L'Eglise s'appuie sur son histoire au Québec pour faire valoir que ces nombreuses naissances étaient nécessaires et qu'elles devaient produire beaucoup de religieux. Sa position de force comme intermédiaire entre le peuple et les impérialistes britanniques au lendemain de la Conquête de 1760, en avait fait un négociateur sans pareil de la paix sociale, qui obtiendra par l'Acte de Québec de 1774, la sauvegarde des lois civiles de la langue française et de la religion catholique¹³⁶. En 1867, l'Eglise a eu aussi son mot à dire dans la formation constitutionnelle du Canada¹³⁷.

Rayonnant tant par sa présence spirituelle que temporelle, l'Eglise jouit donc d'un grand prestige social qui doit être préservé pour continuer à sauver la nation canadienne-française. Les familles sont contentes de donner leurs fils et leurs filles à la Sainte Mère l'Eglise. Il

133. Nicole Laurin-Frenette, loc. cit., p. 18.

134. Prenons ici l'exemple du sacrement de la confession. Lorsque les femmes mariées viennent confesser leurs péchés au confessionnal pour en avoir le pardon, les prêtres les menacent d'aller en enfer à la fin de leurs jours si jamais elles n'ont pas beaucoup d'enfants. La croyance populaire d'avoir un enfant par année est bien connue à cet égard. Les grosses familles seront alors bien vues, tandis que les petites seront pointées du doigt et regardées souvent avec mépris à cause des pressions sociales exercées. Ces mères de famille souffrent alors dans la soumission et le sacrifice.

135. W.F. Ryan, loc. cit., p. 18.

136. Gilles Bourque, Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1840, Montréal, Parti Pris, p. 77-88..

137. Gérard Boismenu, Le duplessisme, loc. cit., p. 52 et Stanley Bréhaut Ryerson, Le capitalisme et la Confédération, loc. cit., p. 448.

est courant de trouver plus d'un membre de l'Eglise dans chaque famille. Ces vocations ne sont pas à dédaigner en temps de crise où en plus du rang social enviable, elles offrent la sécurité. Plusieurs autres membres de l'Eglise, fuyant les persécutions de la laïcisation française de 1905¹³⁸, viendront renforcer les rangs de l'Eglise québécoise. Tout concorde alors pour dire que Dieu est bon: la reproduction sociale canadienne-française est assurée grâce à la reproduction de son clergé. La situation des plus enviables¹³⁹ de l'Eglise se présente ainsi:

Ses séminaires, ses collèges, ses hôpitaux, ses églises, construits en pierres solides, font l'orgueil des cités. Dans les banlieues, ses maisons entourées de potagers et de légumes, surplombent les modestes demeures de ses fidèles. Fière de ses succès et de son prestige, elle prend des allures de bourgeois cossus... et, auprès d'elle, l'Etat fait figure de parent pauvre.¹⁴⁰

Même si elle n'occupe plus la place prépondérante qu'elle occupait du temps d'une économie marchande où elle possédait de nombreuses seigneuries¹⁴¹, elle demeure un très gros propriétaire foncier. Jusqu'aux années '40, l'Eglise n'aura même aucune obligation vis-à-vis le gouvernement en ce qui concerne le rapport de ses revenus et propriétés. Plus encore, le gouvernement évite de les réclamer:

138. Linteau, Durocher et Robert, loc. cit., p. 524. On parle beaucoup à cette époque des nombreuses vocations que Dieu envoie pour sauver le Québec. Toutefois, les pressions sociales sont tellement fortes, que ces vocations sont plutôt pour plusieurs un moyen de régler certains problèmes d'ordre familial, d'instruction, etc. De sorte que ces vocations deviennent plutôt des professions où l'on se case avec sécurité. C'est tellement vrai que dans les années 60 et 70, plusieurs ne pourront plus accepter certaines contradictions. Ils et elles sortiront pour prendre le chemin du laïcat. On les appellera alors les défroqué(e)s.

139. Pierre Savard, "La vie du clergé québécois au XIXe siècle", dans Recherches Sociographiques, vol. VIII, no 3, septembre-décembre 1967, p. 270.

140. Nive Voisine, loc. cit., p. 65.

141. Gérald Bernier, loc. cit., p. 506-513. En 1965, la seigneurie du Séminaire de Québec serait toujours en fonctionnement avec ses bûcherons, sa scierie, ses fermiers, etc. révèle un article de La Presse du 20 février, voir Pierre Maheu, loc. cit., p. 180.

On doit donc se contenter d'évaluations approximatives. On sait que les propriétés foncières de l'Eglise sont immenses: sous l'Ancien Régime elles comprenaient plus de deux millions d'acres, dont 693 324 au Séminaire de Québec et 250 121 aux Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal. Depuis un siècle, aux revenus fonciers et aux revenus provenant de la dîme sont venus s'ajouter les dividendes fournis par d'imposants placements dans l'industrie capitaliste. Une évaluation récente estime à \$600 millions la richesse matérielle de l'Eglise, avec un revenu annuel de \$50 millions environ. Ce revenu est à peu près égal à celui du Gouvernement de la province de Québec dans les années d'avant-guerre. Un cinquième de ce revenu ecclésiastique servirait à diverses oeuvres sociales et charitables. 142

Pour l'Eglise catholique "la dîme et les cotisations pour la construction et la réparation d'églises, des presbytères et des cimetières constituent des créances privilégiées"¹⁴³, et l'auteur ajoute:

Quant à la fiscalité, les privilèges qui sont accordés au clergé sont pour le moins importants: les édifices servant "à des fins religieuses, charitables ou éducatives" sont exemptés de l'impôt foncier. Les membres du clergé ne paient pas l'impôt sur le revenu des particuliers. Les communautés et institutions religieuses, qui ne sont pas soumises à l'impôt sur les revenus des compagnies n'en font pas moins des transactions financières /.../. 144

Agissant en public et en secret dans ses affaires, la force sociale que représente l'Eglise¹⁴⁵, cherche par tous les moyens à se défendre contre une société capitaliste sous le règne de la marchandise. Les

142. Stanley Bréhaut Ryerson, Le Canada français, Montréal, La Victoire, 1945, p. 17.

143. Pierre Maheu, loc. cit., p. 177.

144. Ibid., p. 178.

145. La force sociale de l'Eglise représente une véritable "armée" pour lutter contre "l'invasion des moeurs américaines et la prospérité matérielle". En 1929, au Canada, on en décompte les effectifs suivants: 1 300 paroisses, 11 archevêques, 32 évêques, 2 abbés mitrés, 3 500 prêtres séculiers, 12 500 prêtres réguliers, 4 000 frères, 16 300 religieuses, 35 séminaires, 14 collèges dirigés par des religieux, 85 communautés de femmes, 38 communautés d'hommes, 3 383 828 catholiques, 2 452 890 de langue française et 448 000 de langue anglaise. Tiré de R.P. Adélard Dugré, s.j., La paroisse au Canada français, Nos. 183-184, Montréal, Ecole Sociale Populaire, 1929, p. 58.

idées et les structures laïques propagées dans la société canadienne-française tendent de plus en plus à dépersonnaliser les rapports sociaux et à enlever à l'Eglise son contrôle social.¹⁴⁶ Des contradictions entre le monde rural ancien et le monde urbain moderne font paraître l'Eglise en crise. Les critiques adressées à un clergé trop impliqué dans l'organisation et la gérance des affaires matérielles deviennent embarrassantes¹⁴⁷.

On assiste à la désaffection des fidèles de l'Eglise et un relâchement de la dévotion. L'Eglise crie à la déchristianisation et réagit en élaborant de nouvelles stratégies d'encadrement:

La stratégie d'encadrement de l'Eglise se heurte à l'urbanisation croissante. Alors qu'en milieu rural, les structures religieuses recouvrent parfaitement des unités sociales et économiques, à la ville il n'en va pas plus de même; aussi, en milieu urbain, l'Eglise est amenée à utiliser une double tactique: d'abord multiplier les paroisses de manière à quadriller au maximum le territoire; ensuite créer une panoplie d'organisations dont le but est d'assurer un encadrement efficace.¹⁴⁸

Le système d'éducation, comme appareil central de reproduction de l'Eglise connexe à la famille, est aussi l'objet de contradictions et d'adaptations. L'Eglise réussit à arrêter les velléités d'un gouvernement libéral sur les questions concernant l'école obligatoire, les écoles privées et la création d'un Ministère de l'Instruction publique¹⁴⁹. C'est en accusant le gouvernement de faire du socialisme, et du communisme que les pressions et les alliances de l'Eglise au Conseil législatif font plier les visées étatiques "progressistes".

146. Voir l'usage de ce concept de contrôle social à travers l'enseignement des cahiers des prônes de l'Eglise dans Serge Gagnon et René Hardy, L'Eglise et le village au Québec, 1850-1930, Montréal, Leméac, 1979, p. 11-12.

147. Gilles M. Bélanger, "L'Eglise et les organismes socio-économiques", dans L'Eglise et le Québec, loc. cit., p. 145.

148. Linteau, Durocher et Robert, loc. cit., p. 520.

149. Ibid., p. 526-527. Ce n'est qu'en 1964 que le Ministère de l'Éducation doit être créé suite aux recommandations du Rapport Parent. Ce moment montre combien le capital et ses luttes de classes font des pressions pour adapter l'école à ses besoins de reproduction, en pleine ère de "Révolution tranquille" au Québec. Voir Roch Denis, loc. cit., p. 246-263.

Par contre, elle doit accepter la fondation de l'Ecole neutre des Hautes Etudes Commerciales rattachée à l'Université de Montréal (1907), et la fondation des écoles d'apprentissage (1907) et de foresterie (1910), qui ne seront pas sous son contrôle¹⁵⁰. L'accent mis sur les lettres et les sciences humaines doit être remplacé et faire place aux sciences (pures, physiques, appliquées), ainsi qu'aux techniques administratives ou de métiers¹⁵¹.

L'Eglise livre continuellement plusieurs luttes comme celle pour le respect de la Loi du dimanche, la dénonciation des fléaux de l'alcoolisme, du cinéma et ses libertés, des journaux à grand tirage, du théâtre¹⁵². Perçue comme intolérante et totalitaire par plusieurs, son aphorisme dogmatique "Hors de l'Eglise, point de salut" se retourne contre elle¹⁵³.

Dans ses luttes contre l'anglicisme, l'américanisme et le socialisme, l'Eglise prône la collaboration des classes sociales en s'inspirant de la doctrine sociale de l'Eglise contenue dans l'encyclique Rerum Novarum. La participation de l'autorité des évêques dans la résolution de conflits comme les grèves et les lock-out est remarquée par la population. Le cardinal Bégin, lors de l'importante grève de la chaussure à Québec en 1901¹⁵⁴, a donné le coup d'envoi au syndicalisme catholique. L'archevêque de Montréal, Mgr Paul Bruchési, a su rapprocher les parties dans la grève des employés du tramway en 1903 et dans celle des plâtriers et des charretiers, en 1905. La fondation de la Fédération ouvrière de Chicoutimi en 1907 par Mgr Eugène Lapointe est aussi remarquable¹⁵⁵.

150. Linteau, Durocher et Robert, loc. cit., p. 534-535.

151. L'Eglise ne peut plus suffire à la demande de la division du travail: "Les laïcs pénètrent de plus en plus dans l'enseignement primaire et commencent à grignoter le fief des collèges classiques: ils y occupent 2.8% des postes en 1911 et 8.5% en 1931." Voisine, loc. cit., p. 65.

152. Nive Voisine, ibid., p. 63: "La visite de la troupe de Sarah Bernhardt en 1906 lui fournit l'occasion de regretter la multiplication des théâtres qui sont "pour la jeunesse une école de péché. Le théâtre est l'ennemi de la morale, l'ennemi de nos doctrines et de nos traditions chrétiennes".

153. Bertrand Rioux, loc. cit., p. 111.

154. Pierre Savard, Paysans et ouvriers québécois d'autrefois, Québec Les Cahiers de l'Institut d'histoire, no 11, Les Presses de l'Université Laval, p. 130-143.

155. En collaboration, Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976), Montréal, CSN-CEQ, 1979, p. 67.

Bref, l'Eglise pèse lourd dans la balance du pouvoir lorsque ses sermons incitent les fidèles à "voter du bon bord", dans un univers où les partis politiques conservateur (bleu) et libéral (rouge) sont assimilés à l'opposition entre "le ciel est bleu et l'enfer est rouge"¹⁵⁶.

2.3. - Une démocratie déficiente

La composition sociale des élus au Parlement provincial de l'Assemblée Législative du Québec indique bien la direction que prennent les politiques gouvernementales. Peu de cultivateurs et d'ouvriers des classes inférieures occupent des sièges à cette assemblée qui prétend représenter le peuple¹⁵⁷. Ce sont des bourgeois de la fraction non-monopoliste ainsi que des petits bourgeois professionnels qui occupent la majorité des sièges. Financiers, assureurs, banquiers votent des lois aux côtés des avocats, notaires, médecins et journalistes. Ce monde d'hommes politiques qu'est le Parlement, est le lieu où se nouent et se gèrent les alliances de classe et les appuis sur lesquels repose la domination de la bourgeoisie.

Il n'opère pas en terme de classes mais plutôt en termes biaisés. Faisant écran entre la société civile d'où il provient et l'Etat, il sert à traduire, en les transposant, les luttes sociales vécues par les mouvements sociaux, les groupes, les lobbies de la société civile.¹⁵⁸

156. Nicole Laurin-Frenette, loc. cit., p. 101; et Gérard Boismenu, Le duplessisme, loc. cit., p. 331-340, 347-352.

157. Depuis l'élection de 1908, on compte à Québec 58 députés libéraux, 13 conservateurs et 3 nationalistes pour 74 comtés. A l'élection de 1912, il y aura 81 comtés et 64 libéraux, 15 conservateurs, 1 nationaliste et 1 ouvrier, selon Jean Hamelin, Jacques Letarte et Marcel Hamelin, "Les élections provinciales dans le Québec", dans Les Cahiers de Géographie du Québec, 4^{ème} année, no 7, octobre 1959-mars 1960, p. 33-34. Dans l'idéologie libérale des politiciens à Québec, le peuple désigne tous les habitants de la province. Dans l'idéologie socialiste, le peuple désigne les classes populaires victimes de l'exploitation et de l'oppression capitaliste.

158. Robert Fossaert, La société, Tome 5, Les Etats, Paris, Seuil, 1981, p. 174-177.

Une telle composition de députés met en évidence les alliances entre l'économie et la politique. Ces alliances sont facilitées par des sessions parlementaires qui durent de deux à trois mois par année, pendant lesquelles le député mène une double vie en partageant son temps entre les intérêts particuliers et les intérêts publics¹⁵⁹. Cela entraîne des mœurs politiques très peu saines: absence de lois empêchant les conflits d'intérêts, détournement de fonds publics, pots-de-vin, etc. Henri Bourassa, défenseur opiniâtre de la probité, craignant fortement l'annexion toujours possible du Canada aux Etats-Unis, ne ménage pas ses propos dénonçant la mauvaise influence américaine dans "le despotisme des partis, l'abus des influences politiques, la domination de la finance, la vénalité des politiciens et la corruption des corps publics."¹⁶⁰

La démocratie endure d'autres souffrances: l'existence du vote plural qui autorise le propriétaire de biens à exercer son droit de vote au niveau provincial dans chacune des circonscriptions où il est propriétaire; la possibilité de présenter simultanément sa candidature dans deux circonscriptions différentes; la division de la carte électorale dans un système uninominal à un tour avec absence d'égalité proportionnelle dans le rapport entre le nombre de sièges pourvus et le nombre de votes accordés; un Conseil Législatif non élu¹⁶¹; des

159. Il est possible jusqu'en 1981 de cumuler deux postes publics différents. Le cas est patent avec Simon Napoléon Parent, maire de Québec, ministre du Cabinet et président de la Compagnie Du-Pont, voir Robert Rumilly, vol. IX, loc. cit., p. 102.

160. Henri Bourassa, "The spectre of annexation", p. 24, dans Gustave Lanctôt, loc. cit., p. 276. Voir aussi Jean et Marcel Hamelin, Les mœurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours, Montréal, éd. du Jour, 1961, p. 97-101.

161. Roch Denis, loc. cit., p. 55-65.

associations de comté inexistantes; le droit pour les bailleurs de fonds de contribuer sans restriction à la caisse électorale des partis; l'absence du droit de vote pour les femmes¹⁶², etc.

2.4 - L'opposition au provincial

Appuyées et tolérées par une bonne partie de la population, ces pratiques libérales attirent les foudres de l'opposition réformiste ou révolutionnaire. Le gouvernement est sévèrement blâmé et dénoncé pour son gaspillage et l'aliénation des richesses naturelles au profit de vils étrangers. Toutes les tribunes sont bonnes pour porter la honte des libéraux à la face du grand public: journaux, sermons en chaire, brochures, tracts, discours et conférences, etc. Henri Bourassa, tantôt comme député à Ottawa et à Québec, tantôt comme journaliste fondateur du journal *Le Devoir*; et le chanoine Lionel Groulx, professeur nationaliste de l'Université de Montréal, seront des protagonistes farouches.

2.5 - L'opposition québécoise au fédéral

Avant l'arrivée du gouvernement conservateur Borden à la Chambre des communes d'Ottawa en 1911, c'est le règne libéral de Sir Wilfrid Laurier qui a subi les attaques des différents groupes d'opposition au libéralisme. Des députés conservateurs, nationalistes, ouvriers, ainsi que le clergé, des groupes sociaux et des militants socialistes se liguent pour dénoncer les politiques impérialiste d'un Canada colonisé.

162. Le droit de vote des femmes ne sera obtenu qu'en 1918 au fédéral et qu'en 1940 au Québec. Les femmes livreront des luttes acharnées contre l'Eglise et Henri Bourassa, parmi leurs principaux adversaires. Ils considèrent la femme comme inférieure et ne pouvant avoir droit de cité dans la politique qui est une affaire d'hommes. Voir Francine Fournier, "Les femmes et la vie politique au Québec, dans Marie Lavigne et Yolande Pinard, Les femmes dans la société québécoise, Montréal, Boréal Express, 1977, p. 169-191; de même l'article de Luigi Trifiro, "Une intervention à Rome dans la lutte pour le suffrage féminin au Québec (1922)", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 32, no 1, juin 1978, p. 5 et 14.

Le député de Napierville, Dominique Monet, celui d'Iberville, Israël Tarte, et l'orateur Albert Sévigny, aidés par les citoyens de Saint-Jérôme supporteront l'énergique Bourassa dans cette lutte ¹⁶³.

Pris au jeu du fédéral, le Québec ne veut pas non plus participer aux efforts de guerre en débloquant les sommes nécessaires à la création d'une flotte de guerre canadienne qui augmenterait sa dette provinciale. Cette attitude d'indépendance et de recherche d'autonomie montre un Québec qui lutte contre les visées centralisatrices fédérales et celles des provinces anglaises.

Bref, le climat de libéralisme politique qui règne au Québec présente de multiples tensions sociales et nationales contradictoires. Au centre de celles-ci, l'Eglise catholique et nationale du Québec, omnisciente et omnipuissante, subit de forts courants de déstabilisation de son pouvoir hégémonique à cause des rapports antagonistes du capital-travail, d'où découle la fondation de l'Ecole Sociale Populaire.

Dans la troisième section qui suit, il est possible de voir où se situent les luttes de classes provoquées par ce libéralisme, et comment sont mises en cause les forces sociales de l'Etat, de l'entreprise privée et des syndicats de la classe ouvrière.

^

163. Robert Rumilly, no IX, loc. cit., p. 141-146 et 167-173; James J.W. Corcoran, "Henri Bourassa et la guerre africaine", dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, vol. XVIII, no 3, décembre 1964, p. 343-356; vol. XIX, no 1, juin 1965, p. 84-105; vol. XIX, no 2, septembre 1965, p. 229-237; vol. XIX, no 3, décembre 1965, p. 414-442. Ces articles ont été traduits par Marc La Terreur; voir aussi Réal Bélanger, L'impossible défi: Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, p. 66-81.

3. - LIBÉRALISME ET LUTTES DE CLASSES

Le libéralisme économique et le libéralisme politique se sont conjugués pour fixer les classes sociales et alimenter leurs luttes. Les ouvrier(e)s, les engagés agricoles, les petit(e)s employé(e)s, les technicien(ne)s, les salarié(e)s domestiques, forment une classe nettement défavorisée où la classe ouvrière

[...] est plus nombreuse à elle seule que toutes les autres réunies. Elle comprend en effet, d'après le rapport du gouvernement, tous les ouvriers qui n'ont pas de métier classé ou arrêté, débardeurs, employés d'usine, travailleurs à la journée, etc. 164

Les pourcentages de la main-d'oeuvre employée dans les plus grands secteurs d'activités indiquent que bourgeois et petits bourgeois sont en minorité, même en ne comptant pas la petite bourgeoisie paysanne: manufactures et arts mécaniques (21,72%), commerce (10,90%), construction et métiers (10,32%), services domestiques et soins personnels (8,31%), transports (6,54%), totalisent pour 58,19% de la population active¹⁶⁵. La bourgeoisie a beau propager que la prospérité du capital favorise tout le monde, que depuis 1896 on vit les plus belles années¹⁶⁶, du côté des travailleurs et travailleuses démunis, on pense plutôt en termes de "capitalisme sauvage"¹⁶⁷.

164. P.P. Joseph-Papin Archambault, S.J., La question sociale et nos devoirs catholiques, II, No 66, p. 7. Cette estimation a été produite à partir du rapport du Gouvernement fédéral sur les prix de gros au Canada, pour 1910.

165. Recensement du Canada, 1911, Vol. VI, loc. cit., p. 12.

166. "There was poverty and hardship, but no starvation. In fact, the years 1896-1914 were everywhere considered as the "good years" after the crisis in the logging industries during the precedent decades", souligne W.F. Ryan, loc. cit., p. 273.

167. Histoire du mouvement ouvrier au Québec..., loc. cit. p. 57.

3.1 - Division technique et sociale du travail

Les luttes de classes entre la classe ouvrière et la classe patronale vont être transparentes au niveau du travail. Autrement dit, à la division technique du travail correspond une division sociale du travail. Dans cette division du travail, les travailleurs(euses) spécialisés(e)s des établissements manufacturiers sont violemment en conflit d'intérêts avec leurs patrons à cause de l'exploitation directe de la plus-value au niveau de la production. La moyenne annuelle de leurs revenus, pour un travail à l'intérieur ou à l'extérieur, est seulement de 390,98\$¹⁶⁸. Un journalier gagne 531,68\$, un(e) domestique (632,61\$)¹⁶⁹. Les métiers les plus qualifiés se syndicalisent et rapportent un plus gros revenu: un boulanger gagne 714,49\$¹⁷⁰, un plombier 764,50\$, un maçon 647,71\$¹⁷¹. La classe ouvrière des manufactures et des usines a ceci de particulier qu'elle n'est pas rétribuée sous la forme de salaires mais plutôt sous forme de gages, permettant ainsi une plus grande exploitation. Les employés à gages forment une majorité de 145 763, se partageant 56 991,21\$ soit la moyenne annuelle déjà calculé de 390,98\$.

168. Recensement du Canada, 1911, vol. III, Manufactures, loc. cit., p. 20-21 et 192-193.

169. Il s'agit ici de la moyenne des gains des chefs de familles des différents métiers de Montréal en 1911. Voir Canada, Sixième recensement du Canada, 1921, vol. III, Population: Habitations, familles, état civil des chefs de famille, enfants, orphelinage, travailleurs, Ottawa, F.A. Acland, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1927, p. xLvi, Tableau XI.

170. Ibid.

171. S'il s'agit du gain annuel des ouvriers du bâtiment et des industries métallurgiques sur la base de 40 semaines et de 44 heures, cela donne: Bâtiments: maçon 880\$, charpentier-menuisier 616\$, journalier 440\$, plombier 616\$, dans la métallurgie: forgerons 484\$, machinistes 528\$, employés de tramway 431,20\$, ibid., p. xLviii.

Les 12 444 employés qui restent sur les 158 207 employé(e)s appartiennent à la classe salariée. Ceux-ci gagnent la somme globale de 12 411 754\$, soit une moyenne individuelle de 999,81\$, accusant une large différence de 608,83\$ avec le salaire des employés à gages.

Le fossé qui sépare ces deux classes de "revenus" n'est pas seulement technique. Il est social parce qu'il se retrouve dans les différentes places qu'occupent ces deux classes dans le processus de production capitaliste et au sein de sa division du travail. Ainsi, les gages sont gagnés par ceux et celles "travaillant dans des établissements ou par les personnes travaillant à la pièce, à la maison ou ailleurs."¹⁷² Les salaires représentent les "Palements aux gérants, officiers et commis aux ventes, et allocations aux propriétaires ou associés pour services dans l'administration des affaires"¹⁷³. Les officiers, les gérants et les commis aux ventes sont ceux "dont la charge est de conduire, administrer et surveiller les opérations et la mise des produits sur le marché"¹⁷⁴.

Ces données révèlent donc que la classe minoritaire payée en salaire est formée de la bourgeoisie et de la petite bourgeoisie occupées à un travail intellectuel d'organisation, de conception et de direction du capital et du travail¹⁷⁵. La classe majoritaire, payée en gages, constitue la classe ouvrière et s'affaire à un travail manuel reposant sur des tâches simplifiées d'exécution.

172. Recensement du Canada, 1911, vol. III, loc. cit. p. 415.

173. Ibid., p. 417.

174. Ibid.

175. Les employés de bureau qui occupent des fonctions de semi-direction font partie de la petite bourgeoisie, comme c'était le cas en 1911 aux Etats-Unis, voir Harry Braverman, Travail et capitalisme monopoliste, avant-propos de Paul M. Sweezy, Paris, François Maspéro, 1976, p. 246.

3.2 - La vie accablée des prolétaires

Le prolétaire urbain se trouve ainsi accablé par de nombreuses difficultés. En 1911, "le renchérissement du coût de la vie" (l'inflation) atteint le taux de 35%¹⁷⁶. Entre 1900 et 1913, le coût du logement grimpe de 46% et en 1909, le salaire varie de 15 à 50 cents l'heure, pendant des semaines de 48 à 60 heures¹⁷⁷. A Montréal où se concentrent en grande partie les travailleurs à gages du Québec, soit 61,018¹⁷⁸, on évalue à 952\$ le revenu annuel nécessaire pour dépasser le seuil de la pauvreté avec une famille de cinq personnes¹⁷⁹. L'alcoolisme, la dépression et la criminalité sont alors en recrudescence¹⁸⁰, dans une société où la classe ouvrière est prise à la gorge par des usuriers sans scrupules.

176. Joseph-Papin Archambault, s.j., no 66, loc. cit., p. 17 "L'augmentation du coût de la vie est plus rapide que celle des salaires", rapporte aussi Jacques Rouillard, Les travailleurs du coton, loc. cit., p. 76.

177. Histoire du mouvement ouvrier au Québec, loc. cit., p. 57.

178. Ce nombre est obtenu en faisant le total des 44 740 hommes et des 16 278 femmes du secteur des manufactures et des arts mécaniques. Par ailleurs, la main-d'oeuvre à bon marché est très jeune. Ainsi, plus de la moitié des femmes qui y travaillent, soit 9 976, ont entre 15 et 24 ans. Chez les hommes, il y en a près de 30%, soit 13,167. Voir Recensement du Canada, 1911, vol. VI, Occupation de la population, loc. cit., p. 250-253. Au total, les femmes représentent 27 pour cent de la main-d'oeuvre ouvrière de la production en 1911, selon Collectif Clio, L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Quinze, 1982, p. 272.

179. Terry Copp, Classe ouvrière et pauvreté, Montréal, Boréal Express, 1978, p. 33.

180. En Ontario, la moralité est meilleure parce que les conditions économiques sont meilleures, selon Errol Bouchette, loc. cit., p. 137.

Pendant que l'ouvrier et l'ouvrière se débrouillent avec leurs maigres salaires pour assurer la simple reproduction de leur force de travail, le patron de l'entreprise se sert du surplus de travail non-payé pour accumuler de plus en plus de capital et de profits¹⁸¹. De 1900 à 1910, le capital engagé au niveau des établissements industriels est passé de 142 403 407 à 326 936 925\$, soit un pourcentage de 129,59%. L'augmentation des salaires et gages passant de 36 550 655\$ à 69 432 967\$ avec un taux de 89,96% est trompeuse car elle n'exclut pas les revenus des bourgeois et des petits bourgeois, de ceux de la classe ouvrière démunie¹⁸².

3.3 - Crise économique et crise du logement

En même temps qu'une crise économique sévit aussi une crise du logement¹⁸³. Prolétaires et petits bourgeois font les frais de la crise en demeurant une classe de locataires. Comme tels, ils se voient dénier le droit à l'accès à la propriété et au logement. Ce n'est pas l'exode des gens de la campagne vers les villes qui est à l'origine de la pénurie de logements, mais la volonté de la bourgeoisie de contrôler la production de logements selon ses propres besoins et ses propres intérêts qui sont de favoriser la hausse des prix et la spéculation sur les hauts taux de profits.

En fait, on peut dire que plusieurs ne sont pas de véritables logis. Un grand nombre de logis sont détériorés et insalubres. La pénurie de logements force les gens à se regrouper; ainsi, plus de cinq personnes, en moyenne, habitent dans des logements d'une seule pièce, des sous-sols, des cabanes dans le fond de cour ou même un "wagon de chemin de fer"¹⁸⁴.

181. Comme l'ont révélé la Commission sur les Ecart des prix en 1934 et la Commission Royale sur les conditions de l'industrie du Textile en 1937, voir S. Bréhaut Ryerson, dans Le Canada français, loc. cit., p. 19-23.

182. Recensement du Canada, 1911, vol. III, Manufactures, loc. cit., p. 20-21 et 192-193.

183. Voir Friedrich Engels, La question du logement, Paris, ed. sociales, 1976, p. 55.

184. Recensement du Canada, 1921, vol. III, Population, loc. cit., p. xxxiii - xxxvi.

Un tel état de délaissement est possible parce que les lois de l'Etat bourgeois, aussi humanitaires qu'elles soient, ne trouvent pas d'application concrète. Les puissants intérêts du capital trouvent toujours le moyen de contourner ces lois qui ne semblent être que des vœux pieux. L'ère n'est pas à la socialisation mais bien à la capitalisation¹⁸⁵.

3.4 - Hygiène déficiente et mortalité

Les mauvaises conditions de vie permettent la propagation des maladies. En 1911 seulement, il y a 35 905 décès comparativement à 74 475 naissances¹⁸⁶. Près de la moitié des décès ont lieu chez les jeunes enfants (13 780 bébés de moins d'un an, 3 968 enfants de 1 à 5 ans¹⁸⁷). Entre 1900 et 1908, le taux de mortalité dû à la tuberculose est si élevé, qu'il place la ville de Montréal en tête des grandes villes nord-américaines¹⁸⁸.

3.5 - Sur-travail et exploitation familiale

Le salaire du père de famille étant insuffisant pour subvenir aux besoins de sa famille, sa femme et ses enfants quittent la maison pour le rejoindre à la manufacture et à l'usine. Les femmes libérées momentanément des tâches domestiques d'entretien et d'éducation des enfants, doivent cependant les effectuer lorsqu'elles rentrent du travail.

185. Entre 1909 et 1913, le loyer représente alors 30% du revenu, et cela, sans compter les coûts de chauffage et les impôts. On comprendra alors que les capitalistes sont responsables de la mort de plusieurs démunis, n'ayant pas le temps de se soucier du développement des mesures d'hygiène et des facilités décentes. Les responsables de la crise du logement sont les mêmes responsables que ceux de la crise générale. Ces révélations sont tirées de Marc H. Choko, Crises du logement à Montréal (1860-1939), Montréal, Coopératives Albert Saint-Martin, 1980, p. 19-21, 30-43 et 60. Par ailleurs, cette thèse a été démontrée dans une étude récente sur la période d'après 1945, par Jacques Trudeau, L'Etat canadien et la question du logement: interventions de la Banque du Canada et la Société Centrale d'Hypothèque et de logement, thèse de maîtrise en Science politique présentée à l'Université d'Ottawa, 1981, 101 p.

186. Annuaire Statistique de la Province de Québec, 1921, loc. cit., p. 63.

187. Ibid., p. 57.

188. Terry Copp, loc. cit., p. 102 et 109.

Les journées épuisantes s'allongent alors que la structure familiale traditionnelle d'unité qui existait à la campagne est perturbée par la ville. Les femmes bourgeoises échappent toutefois à ces problèmes de travail. Engageant des domestiques à la maison, elles ont le temps de s'impliquer dans des oeuvres sociales et des oeuvres de charité visant à améliorer l'état des démunis, tout en conservant leur état privilégié. Leur féminisme n'en sera pas un d'égalitarisme entre hommes et femmes mais bien de féminisme maternel s'inscrivant dans le conservatisme de l'Eglise:

C'est donc un féminisme de l'engagement social qui incite des femmes à revendiquer principalement le droit à l'éducation supérieure, le droit à l'égalité juridique et le droit de vote. Mais ces revendications, très peu de femmes les font au nom de l'égalité entre les hommes et les femmes. La plupart, et notamment les Québécoises francophones, le font au nom de la différence entre les hommes et la complémentarité de leur rôle. 189

Les mauvaises conditions de travail sont à la source de bien des mécontentements, des frustrations et des révoltes. Un langage violent ponctué de jurons, sacres et blasphèmes traduit des états d'insécurité et d'aliénation¹⁹⁰.

189. Histoire des femmes au Québec, loc. cit., p. 326.

190. Nous pouvons retrouver une étude linguistique et une définition de ces termes en usage au Québec dans Gilles Charest, Le Livre des Sacres et blasphèmes québécois, Montréal, L'aurore, 1974, p. 31. En ce qui concerne les dominations religieuse et économique dans la vie québécoise: "L'ère technologique fait surgir tout un dictionnaire de termes techniques. Au Québec, notre réalité sentait l'encens et il pleuvait de l'eau bénite (...). Sacrer, c'était s'affirmer, montrer que nous n'avons pas peur de la puissance divine, nous qui étions éduqués dans la crainte de Dieu. Sacrer c'était se venger de ne pouvoir comprendre ce qui nous dominait. C'était une façon de démystifier, de désacraliser le pouvoir religieux." (p. 61).

Dans cette atmosphère de manque de respect, les hommes exercent de fortes discriminations sexuelles à l'égard des femmes. Les agressions, le harcèlement, la violence psychologique, physique et sexuelle sont fréquentes. Les contremaîtres et les patrons profitent souvent de leur situation avantageuse de créateur d'emplois pour commettre des abus. Les classes populaires¹⁹¹ endurent plusieurs de leurs traitements de peur de se faire renvoyer.

Dans ce contexte au climat d'animosité, ceux qui vivent une mauvaise vie, comme aime à le répandre une morale bourgeoise qui la provoque, vivent le lot de la culture du pauvre¹⁹².

3.6 - L'exploitation de la jeunesse

L'exploitation de la jeunesse est frappante. Sur les 108 029 hommes travaillant dans les manufactures et les arts mécaniques, on compte 1 971 enfants à peine âgés de 10 à 14 ans et 32 409 jeunes hommes de 15 à 24 ans. Sur un total de 33 892 femmes 1 365 sont âgées de 10 à 14 ans et 20 071, de 15 à 24 ans¹⁹³. La jeunesse ne fréquente donc pas l'école longtemps préoccupée qu'elle est à gagner un salaire pour vivre. De plus, les enfants des classes populaires n'ont pas accès à l'école avancée sans l'aide d'un parent fortuné. Chez les classes bourgeoise et petite bourgeoise, les études sont fortement encouragées et les enfants sont plutôt forcés à étudier qu'à travailler. En 1911, sur les 372 551 enfants inscrits à l'école primaire, plus de 80% sont allés en classe pour une période de 1 à 9 mois, tandis que le reste

191. Le concept de classes populaires se réfère ici au concept de prolétariat au sens large qui comprend toutes les personnes défavorisées au Québec. Il est synonyme de peuple. Voir pour plus de précision Marc Ferland et Yves Vaillancourt, Socialisme et indépendance au Québec: pistes pour le mouvement ouvrier et populaire, Montréal, co-éd.: Socialisme et indépendance/coopératives Albert Saint-Martin, 1981, p. 14-15 et 25.

192. Voir Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, La culture ouvrière à Montréal (1880-1920): bilan historique, Coll. "Culture populaire", no. 1, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p. 148.

193. Recensement du Canada, 1911, vol. VI, Occupation de la population, loc. cit., p. 12-13.

n'y a même pas mis les pieds¹⁹⁴. Des absences aussi longues et fréquentes font que 12,73% de la population ne sait ni lire ni écrire¹⁹⁵. La tâche d'enseignement est plutôt ingrate pour des instituteurs payés annuellement 550\$ et encore pire pour les institutrices qui reçoivent seulement 200\$¹⁹⁶.

3.7 - Main-d'oeuvre immigrante et assimilation anglo-saxonne

Représentant 27,79%¹⁹⁷ de la population canadienne, le Québec composé à plus de 80% de personnes de langue française, doit subir en Amérique du Nord la menace constante de l'assimilation anglo-saxonne. De 1900 à 1910, cela se concrétise avec l'arrivée d'un nombre élevé de 64 409 immigrants¹⁹⁸, dont 48,75% sont nés en terre britannique et 18,47% en terre états-unienne. Seulement 3,67% sont nés en France.

La menace est d'autant plus sérieuse que le capital étranger américain et anglais fait émigrer ses gérants, contremaîtres et travailleurs²⁰⁰. La réaction à l'aliénation est donc grande chez le travailleur canadien-français qui en plus de travailler pour l'étranger doit aussi travailler avec l'étranger qu'il considère comme un voleur d'emploi venu l'assimiler.

194. Les pourcentages exacts sont de 80,92% en présence quelconque et de 19,08% en absence complète, voir Canada, Sixième Recensement du Canada, 1921, vol. II, Population: âge, état matrimonial, lieu de naissance, immigration, citoyenneté, langage, instruction, fréquentation scolaire, cécité et surdi-mutité, Ottawa, F.A. Acland, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1925, p. 693.

195. Ibid., p. 598.

196. Paul Larocque, loc. cit., p. 130.

197. Recensement du Canada, op. cit., p. 239. On se réfère ici à la population de 2 005 776 habitants.

198. Ibid., p. 371.

199. Ibid., p. 398.

200. Camille Legendre, loc. cit., p. 314.

Ce contexte d'aliénation s'amplifie avec l'arrivée de produits de fabrication étrangère. La classe ouvrière québécoise majoritairement de langue française a donc du mal à se reconnaître parmi les siens, si on se fait en plus à l'idée que plusieurs capitalistes et petits bourgeois parent leurs raisons sociales de noms anglais pour mettre toutes les chances de leur côté dans la réussite de leurs affaires ²⁰¹.

3.8. - Résistances et syndicalisation

Porteuse d'eau dans les compagnies de pulpe et de papier anglophones, porteuse du lot d'une culture qui n'est pas la sienne, la classe ouvrière va opposer de fortes résistances en formant, de 1904 à 1911, 167 unions ou syndicats dont seulement 61 survivront ²⁰². En 1906, il y a 81 unions nationales et 155 unions internationales. En 1911, on ne compte plus au total que 190 unités syndicales d'allégeance internationale américaine ²⁰³.

La concurrence que se livrent les différentes organisations syndicales mêlées aux rapports de force entre le capital et le travail déciment bien des énergies. En 1911, on retrouve peut-être 228 unions locales qui ont établi un rapport et représentant une force ouvrière de 13 668 membres, mais le taux de syndicalisation n'est que de 2,09%.

201. Les statistiques officielles pour départager les sociétés francophones à la raison sociale de nom anglais semblent impossibles à trouver, selon Yves Roby, loc. cit., p. 83.

202. Annuaire Statistique, Québec (Province), Secrétariat provincial, Bureau des statistiques, 1914, 1ère année, Québec, Imprimé par E.-E. Cinq Mars, Imprimeur de Sa Majesté le Roi, p. 186.

203. Jacques Rouillard, Les syndicats nationaux au Québec de 1900 à 1930, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1979, p. 119.

De 1901 à 1911, le Québec connaît 258 grèves; en 1911, 6 745 syndiqués perdent 42 270 jours de travail au cours des grèves²⁰⁴.

Des incidents tragiques se produisent parfois pendant ces affrontements fréquents. Par exemple, pendant la grève de la papeterie de Buckingham en 1906, deux leaders syndicaux sont tués par les gardes privés de la famille McLaren. A la Dominion Textile en 1908, pas moins de 6 000 ouvriers et ouvrières de toute la province débrayent pendant un mois pour protester contre les réductions de salaires de 10% pendant deux ans, le temps nécessaire à la compagnie pour former un monopole et contrôler les prix du marché du coton au Canada²⁰⁵.

3.9. - Syndicalisme et politique

Les syndicats en viennent à se lancer dans l'arène politique afin de faire avancer plus rapidement leurs revendications. Le plombier Alphonse Verville, président du Conseil des Métiers du Travail du Canada (CMTC), défend, comme député du Parti ouvrier à Ottawa de 1906 à 1914, le projet de Loi de 8 heures de travail par jour. Deux autres ouvriers, Omer Brunet et Joseph Alphonse Langlois, sont élus à Québec en 1906 et en 1909 respectivement. De 1904 à 1911, une dizaine de clubs ouvriers sont créés pour apporter une plus grande cohésion au Parti. Sur la scène municipale, un Parti ouvrier obtient la majorité au Conseil de Ville de Chambly Canton en 1908²⁰⁶.

204. Annuaire Statistique de la Province de Québec, 1914, loc. cit., p. 187 et 191. Le pourcentage de 2,09% est obtenu en prenant le nombre de 13 668 membres sur la main-d'oeuvre total de 159 207 employé(e)s. Mentionnons que Denis Monière, loc. cit., p. 255, dans une source non indiquée, rapporte le nombre de 276 unions et 15 000 ouvriers syndiqués. Dans la Gazette du Travail du mois d'avril 1911, ces nombres sont exagérés à cause de la disparition de plusieurs unions, p. 1183, donnant raison aux recherches de Rouillard. Enfin, il est bon d'ajouter qu'en 1911, le taux de syndicalisation est seulement de 1,85% au Canada et 0,92% à Sherbrooke, selon Louise B. Lavoie, Les débuts du mouvement ouvrier à Sherbrooke 1873-1919, Groupe de recherche en histoire régionale, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, Sherbrooke, 1974, p. 90-91.

205. Robert Sweeny, loc. cit., p. 98; Histoire du mouvement ouvrier au Québec, loc. cit. p. 64-66; Jacques Rouillard, Les travailleurs du coton, loc. cit., p. 100 et 117.

206. Jacques Rouillard, "L'Action politique ouvrière 1899-1915", dans Fernand Dumont et al., Idéologies au Canada français, loc. cit., p. 280-284.

Peu populaire auprès de la classe ouvrière, le Parti socialiste du Canada et le président de sa section francophone, Albert Saint-Martin, sont présents dans les manifestations ouvrières, les grèves et les célébrations de la fête du 1er mai, où la répression policière et judiciaire de l'Etat les attend pour avoir troublé la paix publique²⁰⁷. Enfin, le journal du "Cotton's-Weekly" de Cowansville, dirigé par l'avocat socialiste W.W. Cotton, réussit même à intéresser quelques milliers de lecteurs²⁰⁸.

3.10 - Fragilités des concessions du capital en législations sociales

Au fil du temps, les luttes incessantes de la classe ouvrière portent leurs fruits. Elle arrache des concessions à la bourgeoisie et l'Etat doit légiférer en sa faveur. En 1900, l'Acte de Conciliation crée des conseils ayant "pour mission de régler à l'amiable toute source d'antagonisme entre le capital et le travail"²⁰⁹. En 1901, la Loi des différents ouvriers préconise un recours facultatif à la conciliation et à l'arbitrage pour toute entreprise d'au moins cent ouvriers. En 1902, la Loi Lacombe empêche les saisies de gages et de salaire. En 1907, est votée la Loi des enquêtes en matière de différents industriels de services publics. En 1909, la Loi sur les accidents exige du patron une compensation de l'ordre de 50% du salaire de l'ouvrier dans tous les cas d'incapacité totale. En 1910, l'Etat fixe à 14 ans l'âge minimum auquel un enfant peut travailler, et interdit formellement d'employer des enfants de moins de 16 ans qui ne savent ni

207. Claude Rivière, Le 1er mai, fête internationale des travailleurs, Montréal, éd. Coopératives Albert Saint-Martin, 197, p. 45. L'auteur présente le fait que le 1er mai a été choisi la fête internationale des travailleurs par la Deuxième internationale à Paris, pour commémorer les événements tragiques de la Grève de Chicago en 1886. La bourgeoisie et l'Etat sont intervenus pour récupérer cette fête avec la fête du Travail, le 1er septembre.

208. Jacques Rouillard, "L'Action politique ouvrière 1899-1915", loc. cit., p. 308.

209. Les données législatives qui suivent sont tirées de deux sources: Histoire du mouvement ouvrier au Québec, 1825-1976, loc. cit., p. 73-74; et Les débuts du mouvement ouvrier à Sherbrooke, 1873-1919, loc. cit., p. 92-93.

lire ni écrire. De plus, les femmes et les enfants de moins de 18 ans travaillant dans le textile ne doivent plus travailler au-delà de 58 heures par semaine de six jours. L'Etat crée aussi des bureaux de placement public pour la main-d'oeuvre, défrayés à partir des contributions ouvrières et patronales²¹⁰. En 1906, le Parlement fédéral légifère pour interdire le travail le dimanche, sauf dans les cas d'urgence. Plusieurs employeurs profitent de cette mesure d'exception pour contourner l'esprit de la Loi et trouvent tous les prétextes pour faire travailler leurs employés le dimanche.

Il est évident que ces Lois sociales sont le résultat des luttes entre le capital et le travail. Elles demeurent des acquis fragiles car elles tiennent beaucoup plus du principe et de la théorie que de la pratique dans les faits quotidiens²¹¹. Les faiblesses observées sont reliées à la conception privée des relations de travail dans le code civil québécois, considérées comme des relations individuelles et non-collectives. Il n'y a pas non plus de code du travail et les tribunaux s'en remettent au fardeau de la faute, contenu à l'article 1053 du code civil, qui fait presque toujours gagner les patrons en affirmant que les ouvriers sont coupables de négligence. Les inspecteurs sont aussi débordés et n'arrivent pas à accomplir leur travail adéquatement. La classe ouvrière québécoise est nettement désavantagée car "la seule législation concernant les unions jusqu'en 1919 est fédérale et se présente comme une modification au code criminel"²¹².

210. M. Pelletier et Y. Vaillancourt, loc. cit., p. 94.

211. Jacques Perrault, "L'évolution juridique", dans Essais sur le Québec contemporain, loc. cit., p. 128 et suivantes; et Céline Saint-Pierre, "Idéologie et pratiques syndicales au Québec dans les années '30: la loi de l'extension juridique de la convention collective de travail", dans Sociologie et Sociétés, vol. VII, no. 2, novembre 1975, p. 5-10.

212. Louise B. Lavoie, loc. cit., p. 94.

Ainsi, toutes les conditions sociales pénibles au Québec sont le fruit de la conjugaison du libéralisme économique et politique où les rapports de luttes de classes sont certains. La division sociale et technique du travail montrent que la classe ouvrière des manufactures est des plus exploitées et se trouve aux prises avec la question nationale.

Dans ces conditions difficiles, la classe ouvrière et les prolétaires n'ont pas d'autres choix que de prendre les moyens du syndicalisme et de la politique pour améliorer leur situation, même si les conquêtes demeurent bien fragiles face à un patronat puissant.

CONCLUSION

L'analyse effectuée dans ce deuxième chapitre nous a montré que lorsque l'ESP est fondée en 1911, le Québec baigne dans un contexte social de profonds changements. Passant d'une phase de capitalisme concurrentiel à un capitalisme de monopoles, le Québec met de plus en plus de côté le paysage traditionnel rural de l'agriculture non-mécanisée, pour troquer le paysage nouveau de l'industrialisation et de l'urbanisation modernes. Dès lors, il n'est plus isolé de l'économie continentale nord-américaine mais de plus en plus intégré.

Ce contexte de libéralisme économique et politique va déstabiliser à un tel point l'Eglise catholique québécoise dans son hégémonie, que l'ESP n'aura pas le choix de faire face à la fois à la question sociale des rapports du capital-travail et à la question nationale, jusque là prédominante. L'absence d'une bourgeoisie francophone qui pourrait empêcher l'exploitation des Canadiens français par un capital imposé de l'extérieur, est au centre même des préoccupations de l'Eglise qui se sent menacée dans son rôle de guide du peuple. La prolétarianisation des masses s'effectue en effet de telle façon que l'Eglise voit plusieurs des fidèles de la base qui la légitime, adhérer à d'autres idéologies que la sienne.

L'Eglise doit donc lutter contre tout ce qui la menace: religions concurrentes, capitalisme, syndicats, Etat de plus en plus interventionniste, socialisme, etc. Les alliances avec l'Etat sont plus difficiles pour conserver le contrôle social sur une société aux tentations urbaines laïcisantes. Les différentes inégalités politiques d'une démocratie en déficience, mêlées aux luttes provinciales et fédérales, montrent au surplus que la société québécoise est tiraillée par des inégalités sociales profondes.

Ce sont en effet les contradictions du capital-travail, analysées au sein de la division sociale et technique du travail, qui perturbent toutes les bases de la société traditionnelle. La situation de crise sociale qui s'en suit entraîne aussi une crise nationale. La présence d'un capital anglo-saxon dominant, s'imposant dans le cadre impérialiste, suscite alors de nombreuses réactions de résistance à l'aliénation.

L'Eglise, prise au centre de tous ces changements sociaux, est donc forcée de s'adapter. Sa prise en charge de la question sociale et de la question nationale se fera sentir, avec l'ESP, à travers plusieurs éléments d'adaptation de la doctrine sociale de l'Eglise, dont les principaux se retrouvent dans le troisième chapitre qui suit.

TROISIEME CHAPITRE

LES PRINCIPAUX ELEMENTS D'ADAPTATION DE LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE PAR L'ECOLE SOCIALE POPULAIRE

INTRODUCTION

A partir de 1911, le contexte de crise des classes sociales au Québec force l'ESP à adapter la doctrine sociale de l'Eglise contenue dans Rerum Novarum. Cette adaptation se produit à l'aide de cinq éléments principaux composant les différents thèmes à l'étude dans les deux prochains chapitres. Ces éléments principaux sont: la morale, la charité privée, l'autorité de l'Eglise, le dogme et la nation.

1. - LA MORALE

La morale est le premier élément de l'adaptation de l'ESP. Nous avons vu que la doctrine sociale de l'Eglise contenue dans Rerum Novarum faisait de la question sociale une question non seulement économique mais aussi et avant tout une question religieuse¹. Dans le premier des quatorze points à son programme, l'ESP va plus loin que Rerum Novarum en ajoutant que la question sociale doit se concevoir "comme étant d'abord et avant tout une question morale et religieuse"².

L'ESP dit ainsi vouloir adapter les principes doctrinaux "Dans un esprit de parfaite soumission à l'autorité de l'Eglise"³. En mettant une telle emphase sur la morale dans la question sociale, l'ESP peut donner une interprétation plus large, plus globale de la question sociale. Toutefois, en même temps, elle a pour conséquence de comprendre et d'appliquer la question sociale un des termes si moraux et si abstraits qu'il l'empêchent de comprendre de manière réaliste les changements sociaux. Aussi, si elle est d'accord pour admettre que la question sociale se concentre sur le monde du travail, elle croit que la bourgeoisie est en souffrance comme toutes les autres classes:

La question sociale ne se confond pas absolument avec la question du paupérisme ni même avec la question ouvrière. Elle embrasse davantage. Elle s'occupe non pas seulement de l'amélioration du sort des pauvres et de ceux qui vivent du travail de leurs bras; mais elle s'occupe de toutes les classes qui sont en souffrance. 4

1. Premier chapitre, loc. cit., p. 9.

2. No 1*, p. 17.

3. Ibid.

4. Joseph-Papin Archambault, s.j., La question sociale et nos devoirs catholiques, I, No 65, 1917, note 2, p. 5.

Evidemment, cette interprétation large de la question sociale évite à l'ESP de tomber dans le piège de l'idéologie libérale qui réduit la question sociale à la seule question ouvrière, pour en faire un cas problème responsable de la crise comme le montre la position de l'Etat canadien innocentant la classe capitaliste faisant monter les prix:

"Le problème d'aujourd'hui, concluait le Rapport sur les prix de gros que nous avons déjà cité, n'est pas un problème du coût élevé de la vie, mais du coût de la vie à grands guides." Sans admettre complètement ce jugement, nous ne pouvons nier qu'il contienne une certaine part de vérité. 5

Vu sous cet angle, ce sont les maux moraux et religieux qui menacent une société dans son fondement même et non les maux économiques et politiques: "Le respect de l'autorité diminue, la vie de famille se désorganise, l'idée religieuse n'exerce plus sur de nombreux esprits sa salutaire influence, un état de malaise et d'aigreur règne partout"⁶. Ces maux moraux annoncent le pire, même si la question sociale n'est pas "entièrement nouvelle". De tous temps, dit l'ESP, il y a eu des riches et des pauvres, du capital et du travail, des questions sociales particulières comme l'esclavage, le servage, les guerres féodales et la Trêve de Dieu. Aujourd'hui, il y a "la question du salariat, de la lutte entre le capital et le travail"⁷ et "ce qui l'actualise c'est l'acuité, toute moderne, du mal dont elle s'occupe"⁸.

Au centre même de cette idée du mal de la société moderne, la haine que se vouent les deux classes en conflit inquiète l'ESP. Elle est convaincue que si on n'intervient pas à temps, cette haine risque de dégénérer en une véritable lutte de classes menant tout droit à la violence extrême de la révolution socialiste. Elle veut bien admettre que les maux de cette question sociale sont moins graves au Canada

5. No 66, p. 13.

6. Abbé Edmour Hébert, Le problème social et sa solution, No 86, 1919, p. 1.

7. Chanoine Desgranges, L'Eglise et le progrès social, Nos 34-35, 1914, p. 25; no 66, p. 5.

8. No. 65, p. 6.

qu'en Europe, il "n'en sont pas moins réels et inquiétants. Et cela suffit pour affirmer que la question sociale se pose chez nous, pressante et complexe"⁹. Elle perçoit donc dans les causes, les effets et les remèdes "à ce dilemme, ce qu'on est convenu d'appeler la question sociale"¹⁰.

A partir de ces prémisses, tous les états de la société sont attribués surtout à des causes morales et religieuses. Par exemple, la situation sociale canadienne, moins grave qu'en Europe, est certainement due à sa condition de nouveau pays, à un nouvel industrialisme, à l'absence relative des influences révolutionnaires, peut-être même à "l'apaisante influence de nos longs et froids hivers", mais "à coup sûr, une éducation chrétienne que tous les ouvriers canadiens-français reçoivent dès l'enfance, l'ont gardé des effervescences dangereuses"¹¹. Déplorant les "quelques actes malheureux" commis par la bourgeoisie, l'ESP relève que c'est grâce à la bonne conduite morale de l'Eglise si la bourgeoisie n'a pas su provoquer la haine de l'ouvrier canadien et qu'ainsi "la classe patronale n'a pas abusé au Canada comme en Europe de sa force"¹². Dans le but d'éloigner autant que possible le danger de la lutte des classes, elle observe que les haines et les dissensions sont absentes du marché du travail parce qu'au Québec, il n'y a pas eu de "classe privilégiée jusqu'à ce jour":

Il n'y a pas de castes dans notre peuple: ni nobles ni roturiers. Rien que les rejetons, aux existences et aux conditions devenues, il est vrai, diverses, d'une forte génération de laboureurs. De ce tronc commun, le seul qui ait résisté, protégé par le clergé aux rafales de la conquête, nous sortons presque tous: prêtres, avocats, médecins, industriels, cultivateurs. 13

9. No 66, p. 4.

10. No 65, p. 6.

11. No 66, p. 3.

12. Joseph-Papin Archambault, s.j., La question sociale et nos devoirs catholiques, III, Nos 67-68, 1917, p. 31.

13. No 66, p. 22-23.

Quant à la gravité des maux rencontrés au Canada, si des causes morales comme le manque d'épargne et l'alcoolisme lui sont imputables et importantes, les causes d'ordre économique sont les principales: la hausse du coût de la vie¹⁴, le système capitaliste de monopoles identifié au "régime de la grande industrie et du commerce", [15] la formation de société sans responsabilité personnelle et l'entrée en scène du capital anonyme¹⁵, le contrôle commercial des trusts américains plus fort au Canada qu'aux Etats-Unis. En effet, le capital américain intervient dans la législation canadienne en faisant des pressions sur les politiciens, phénomène le plus dangereux de l'histoire du Canada¹⁶. Ces causes principales d'ordre économique et politique ne l'emportent cependant pas sur les causes surdéterminantes d'ordre moral:

Il faut redire que, pour une part, la question de la vie chère est d'ordre moral et que la loi morale, mieux connue et plus généralement respectée, serait d'une réelle efficacité pour atténuer la crise ou tout au moins pour en enrayer l'inquiétude progression. 17

Cette conviction idéologique que la source de tous les maux est d'ordre moral, l'ESP la réitère sans ambiguïté:

Le fond de la crise sociale, c'est l'absence de Dieu. C'est l'équilibre moral plutôt que l'équilibre économique qui est rompu. Si bien que sans Dieu le problème social est radicalement insoluble. 18

C'est dans la vertu de charité que l'ESP trouvera le moyen d'abuser de la morale dans la question sociale.

2 - LA CHARITE

L'attitude moraliste et moralisatrice de l'ESP puise un deuxième élément d'adaptation dans la vertu de charité¹⁹, comme le montre l'économiste Edouard Montpetit.

14. Ibid., p. 16-17. Rappelons que le taux d'inflation très élevé était monté jusqu'à 43% en 1913.

15. No 86, p. 5.

16. No 66, p. 18.

17. Antonio Perrault, L'Action sociale, No 91, 1920, p. 30. Citation tirée de la Commission des études de l'Oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers de France.

18. R.P. Léo Boismenu, s.s.s., L'Eucharistie et la question sociale, No 122, 1924, p. 6.

19. Premier chapitre, loc. cit., p. 12.

Nous croyons que la société doit être régie par des lois morales, et qu'il faut s'efforcer d'appliquer à toutes les réalités de ce monde, la justice et la charité apportée aux hommes par Jésus-Christ et dont l'Eglise est la gardienne bien-aimée. 20

C'est par le biais du devoir de charité que la justice peut être obtenue. L'Eglise seule enseigne ces deux vertus où la justice sociale redonne au travail une forme honnête d'existence. L'industrie capitaliste a donc comme premier devoir d'établir des profits, des salaires, des intérêts et des prix raisonnables²¹, car la moralisation de l'industrie passe par la moralisation du capital:

[...] l'âpre lutte pour la vie dans un libre-échangeisme à outrance - idéal individualiste spencérien, avalisé en fait par la science économique officielle, - devra s'humaniser, c'est-à-dire se moraliser. 22

La science économique libérale doit aussi s'amender si elle veut se voir reconnaître comme une "science exacte" qui prétend "nous préserver de tout ce que le socialisme contient d'utopie pour nous faire bénéficier de ce qu'il a de généreux et de légitime [...]"²³. Le même zèle doit s'appliquer aux devoirs professionnels comme aux devoirs religieux, afin d'écarter les contradictions prêtant le flanc à la critique des détracteurs de la foi. Il faut agir partout et dans tout avec unité: c'est là "une occasion de montrer la supériorité du catholicisme pleinement vécu"²⁴. Bourgeoisie, petite bourgeoisie et classe ouvrière subissent alors la férule des procès d'intention de l'ESP:

20. No 91, p. 35.

21. Edouard Montpetit, Un programme d'action sociale, No 94, 1920, p. 11-12.

22. Ibid., p. 13.

23. Ibid., p. 11.

24. R.P. Archambault, L'Apostolat laïque, Nos 202-203, 1930, p. 22.

L'appât du gain, hélas! aveugle les âmes [...]. Procès injustes, opérations illicites, contrats malhonnêtes: que d'avocats, de médecins, de notaires consentent à ces défaillances, malgré les réclamations de leur conscience, parce que ça les paie. Et l'industriel qui ne rétribue pas suffisamment ses employés puis leur impose des conditions de travail néfastes? Et l'ouvrier qui vole à son patron des heures gaspillées en flâneries? Et le voyageur de commerce qui majore ses dépenses? Et l'employé de chemin de fer ou de tramway qui favorise ses parents et ses amis.²⁵

Au fond, tout ce moralisme vise à convaincre de ne pas répéter au Canada une lutte des classes qui existe en Europe. L'ESP conçoit que les classes sociales au Québec forment "un bloc assez uni":

Il ne s'agit pas, par exemple, dans notre province, de réconcilier le peuple avec l'Eglise, de combler un fossé entre les classes riches et les classes pauvres. Dieu merci, notre race n'est pas encore ainsi dissociée. ²⁶

Ce raisonnement appuie le système capitaliste même si l'ESP le critique. C'est aux capitalistes plus qu'aux travailleurs que l'ESP s'en prend, pour leur manque de charité qui risque de provoquer une révolte de la classe ouvrière:

Ils sont tenus, durant cette crise surtout, de mettre l'influence dont ils jouissent à leur service. Ils doivent les éclairer de leurs conseils et les aider de leurs richesses. Autrement le bloc se divisera. Et ceux qui hier étaient frères se livreront d'après combats. ²⁷

Obviant à la réalité des luttes de classes sociales, l'idéologie de la charité privée empêche de penser en termes de rapports de classes objectifs et antagonistes du capital et du travail: "Le travailleur par exemple, n'est-il pas enclin à se représenter l'industriel comme un bourgeois riche et fainéant, ne cherchant qu'à pressurer le peuple" ²⁸.

L'ESP fait donc le procès d'un socialisme d'Etat corrompu et de son idéologie athée qui fait disparaître les valeurs d'une idéologie libérale garantissant à l'Eglise toutes libertés d'existence:

25. Nos 202-203, p. 23.

26. Nos 67-68, p. 27.

27. Ibid.

28. Ibid., p. 28.

La liberté serait sa première victime, la religion et la famille tomberaient bientôt sous ces coups, et après lui avoir abandonné ce qu'ils ont de plus sacré, ce à quoi les meilleurs d'entre eux tiennent plus qu'à la vie, les hommes ne pourront pas même en attendre la satisfaction de leurs devoirs matériels: les erreurs d'une bureaucratie incompétente et toute puissante auraient tôt fait, à elles seules (sans compter les autres causes d'insuccès) de plonger la population toute entière dans la plus affreuse et la plus dégradante misère. 29

L'idéologie religieuse de la charité privée de l'ESP fait donc corps avec l'idéologie libérale du système capitaliste. Nous y trouvons les valeurs essentielles de l'existence: les inégalités naturelles et sociales, la propriété privée, la famille, l'intervention limitée de l'Etat, etc. Toutes ces valeurs rejettent un égalitarisme considéré comme pure folie qui mettrait fin à la religion et à la charité privée, pour les remplacer par la charité publique d'un Etat athée omniscient et omniprésent bloquant les initiatives du peuple. Cette idéologie religieuse se démarque toutefois du credo officiel libéral en proposant une troisième voie: un compromis réformiste entre un capitalisme excessif et un socialisme révolutionnaire.

La voie réformiste de l'ESP veut corriger les hommes et pas les structures du système capitaliste, parce que ce n'est pas le système qui est mauvais mais les hommes qui le font marcher. Dans une conception hiérarchique des réformes, c'est à partir des hommes que va se moraliser et s'humaniser le capital: la réforme de l'âme commence avant celle de la société³⁰. Les fidèles catholiques sont exhortés à adopter une réforme morale du citoyen, "une morale contractuelle", "spécialement une morale commerciale" qui pourrait venir contrecarrer les lois économiques injustes du système de l'offre et de la demande en reconnaissant l'existence "du droit du plus juste" sur le "droit du plus fort"³¹.

29. Arthur Saint-Pierre, L'Utopie Socialiste II, No 38, 1914, p. 18.

30. L'abbé Edmour Hébert, Les trois étapes de la question ouvrière, No 115, 1924, p. 32.

31. No 91, p. 30. En France, cela avait été revendiqué par la Commission des études de l'Oeuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

Et puisque "c'est un fait d'expérience dans tous les pays du monde que les progrès du socialisme sont en raison inverse du nombre des communions fréquentes"³², l'ESP espère ramener les classes dirigeantes dans le droit chemin par le sacrement de l'Eucharistie surtout que "le sacrement de l'Eucharistie n'éveille pas chez les classes dirigeantes l'empressement qu'on leur souhaiterait"³³. Il faut aussi multiplier les lois prohibitives d'abus et plus encore: "Il importe d'améliorer le fond des choses, changer en tout premier lieu les idées et les mœurs de la classe éclairée"³⁴. L'ESP porte ce jugement parce qu'elle se refuse à admettre que les idées sont toujours liées aux actions dans la construction du monde: "L'idée mène le monde, soit qu'elle germe spontanément de l'intellect humain soit qu'elle jaillisse de la succession des faits"³⁵. La mortification, le dogme et la récompense salutaire du Ciel accompagnent ce devoir moral de charité. L'humanité, depuis qu'Adam le premier homme avait péché, a toujours été tentée par Satan de trouver son bonheur ailleurs que dans la Charité alors que c'est là seulement qu'elle le trouvera, car il y aura toujours des riches et des pauvres. De même, il faudra toujours gagner son salaire à la sueur de son front.

Devant de telles vérités éternelles, il vaut mieux alors pour le peuple, en attendant le royaume de Dieu sur terre, prendre son parti et se résigner, plutôt que se révolter. En acceptant sa condition humaine d'inégalités et de souffrances, la réconciliation, plutôt que la haine, est favorisée. Le sacrement de l'Eucharistie agit comme facteur de justice et "rend donc aux humbles, aux petits de ce monde, le bienfait de l'égalité de tous devant Dieu"³⁷, dans un "modèle achevé de soumission et de modestie"³⁸. A l'exemple du Christ sauveur, il

32. No 122, p. 3; et à la page 17: "Ainsi la bonne cause n'a rien à attendre de ce "catholicisme sportif" tel que pratiqué en certain milieux, non plus que de ces groupements au titre quelquefois bien catholique, mais à esprit purement philanthropique ou humanitaire."

33. Antonio Perrault, L'Eucharistie et les classes dirigeantes, No 154, 1926, p. 5.

34. Ibid., p. 24.

35. No 94, p. 1.

36. No 65, p. 17.

37. No 122, p. 8.

38. Ibid., p. 32.

faut s'engager sur le chemin de la "restauration morale et intellectuelle"³⁹:

Inégalité, mais union des classes; nécessité de la douleur et de la souffrance: voilà deux lois vitales. Ne pas en tenir compte c'est exposer le corps social à de profondes perturbations. 40

Cette apologie de la charité apportée à la classe capitaliste ce qui lui manque: une "conscience sociale"⁴¹. Les exhortations multiples à agir avec un esprit de sacrifice, à restreindre son égoïsme naturel et son individualisme servent ainsi à créer le "sens social", cette "mentalité spéciale". Les moyens pour acquérir cette conscience sociale sont l'observation, la lecture et l'amour du grand et du beau⁴². Enfin, cette conscience sociale, l'ESP la définit comme la

1. disposition de l'âme tantôt spontanée, tantôt acquise, à sentir, à voir quelle répercussion, même lointaine, auront sur le travail, la santé, la moralité des autres et sur le bien public, les actions mêmes les plus communes de la vie. 43

L'idéologie religieuse de l'ESP avec sa charité privée renforce l'idéologie libérale parce que sa critique n'est pas radicale avec ses multiples et fervents appels à un amendement des mœurs et des idées chez "l'élite morale et intellectuelle, l'aristocratie de l'argent et du pouvoir", ainsi que les nombreuses supplications "d'aller vers le peuple" pour "enseigner au travailleur exploité les "notions justes" nécessaires":

Il apprendrait avec profit le rôle du vrai patronat, les risques qui accompagnent ses entreprises, l'énergie qu'exige leur direction, et comme conséquence, que la justice n'est pas lésée par une répartition inégale des bénéfices. 44

39. No 154, p. 25.

40. No 65, p. 26.

41. No 91, p. 32.

42. R.P. Leroy, s.j., Dé l'éducation du sens social, No 3, 1911, p. 11-27.

43. No 91, op. cit.

44. Nos 67-68, p. 28.

Les bonnes intentions du travailleur de devenir actionnaire dans des compagnies à fonds social visent à surveiller la conduite morale des gestionnaires et non pas à se sortir d'une mauvaise situation financière: "s'il apprend que les abus existent - fussent-ils à rendre l'entreprise plus payante - sa charge l'oblige à le dénoncer"⁴⁵.

Cette morale abusive trouvée dans la charité privée s'appuie sur une autorité infaillible: l'Eglise.

3 - L'AUTORITE DE L'EGLISE

Le troisième élément d'adaptation de l'ESP est celui de l'autorité de l'Eglise. L'ESP reprend l'argument de la nécessité d'y recourir pour résoudre la question sociale⁴⁶. Dès le premier point à son programme, elle considère l'Eglise comme la première autorité valable à consulter: "C'est à l'Eglise qu'il en faut d'abord demander la solution"⁴⁷ proclame-t-elle. Cette détermination vigoureuse fait partie d'une interprétation rigide et étroite propre à Rerum Novarum. Elle mène à un autoritarisme au postulat aussi incontestable qu'indiscutable:

Or, l'Eglise, ce n'est pas le cas de le démontrer, est dans le monde l'unique dépositaire de la vérité révélée et la grande dispensatrice des secours d'en Haut. De là, sa grande mission sociale. 48

L'histoire de deux millénaires parle pour l'Eglise, seule interprète de la Vérité: la mort de Jésus-Christ sur la croix libère les hommes de leurs péchés et du travail d'esclave; l'Eglise de Jésus-Christ reconstruit la société civile après la chute de l'empire romain; la paix sociale au temps du féodalisme, l'âge des croisades et des cathédrales, la lutte vigilante et constante contre le protestantisme et la Révolution, l'association des classes sociales aux 18e et 19e

45. Nos 67-68, p. 38.

46. Premier chapitre, loc. cit., p. 10.

47. No 1*, p. 17.

48. Abbé J. Ad. Sabourin et R.P. Shelpe, s.j., L'Eglise, nos maux sociaux et l'ouvrier catholique, No 185, 1929, p. 9.

siècles et la voie du salut dans le syndicalisme catholique au 20^e siècle constituent autant de preuves irréfutables⁴⁹. Devant l'impossibilité de nier ces faits, l'Eglise doit être perçue comme l'agent principal de la libération et de la conservation sociale. Elle se porte à la défense de la "civilisation et de l'ordre" contre tout mouvement d'anarchie: "C'est elle qui a armé l'Europe contre l'invasion musulmane; elle a sauvé la France de l'anarchie albigeoise"⁵⁰. Par ailleurs, toute doctrine fausse remonte à un principe de religion:

Il existe un autre péril que la société seule ne saurait combattre efficacement: c'est le bolchévisme. Il est plus dangereux que l'anarchie, car il a une doctrine pour séduire les hommes et une organisation pour agir par la force. Il est bien, semble-t-il, l'aboutissement de toute doctrine fausse et la destruction de toute morale. Il pénètre partout et vise à la conquête du monde. Il veut fonder la Cité du mal. Il n'a pour adversaire déclaré que l'Eglise catholique et son admirable organisation, son clergé régulier et séculier, ses associations laïques de toutes sortes. Seule elle peut éclairer les pouvoirs civils et inspirer les défenseurs de l'ordre. 51

L'Eglise moralisatrice se conçoit donc comme le seul agent de salut et la principale garante du statu quo bourgeois selon la Volonté de Dieu:

Seule, elle n'a pas besoin de modifier ses principes pour les mettre au point: tout au plus, selon les temps, change-t-elle dans l'application de ses modalités. Et parce qu'elle est la prêchante sans parti pris de la charité et la moralisatrice du peuple, elle reste gratuitement, sans en réclamer le titre, même auprès de ceux qui la haïssent et la répudient, la gardienne vigilante des coffres-forts. 52

49. No 185, p. 11-13.

50. L'Honorable C.E. Dorion, Les Communautés religieuses et la Cité, No 188, 1929, p. 19.

51. Ibid., p. 18-19.

52. R.P. Louis Lalande, s.j., L'Education de la justice, No 142, 1925, p. 10.

Les Canadiens français ont deux bonnes raisons de s'en remettre à l'autorité légitime de l'Eglise: la conservation des principes de salut et la capacité d'adaptation au changement. N'est-ce pas l'Eglise qui les a sauvés des suites de la Conquête anglaise?

Aux heures douloureuses qui suivirent la Conquête, à cet instant tragique, - il ne faudrait pas qu'aujourd'hui notre peuple l'oublie - ce fut l'Eglise catholique, représentée par ses curés, qui fut sa défense et qui fut son refuge. 53

Les futurs Québécois ont donc une dette de reconnaissance inaliénable envers leur Eglise omniprésente et omnisciente... Ce qu'ils sont devenus aujourd'hui, ils le doivent à une Conquête qui ne se comprend plus comme un événement catastrophique, mais comme un fait "hautement providentiel", parce qu'elle leur a fait échapper "aux idées de la Révolution française". Le régime anglais a été forcé d'être tolérant avec l'Eglise pour pouvoir gouverner le peuple et la foi catholique n'a pu que s'enraciner, progresser et s'affirmer⁵⁴. Cette collaboration doit se continuer pour parer à un système capitaliste qui détruit les traditions avec ses réalisations de progrès et "menacent d'élever entre nous des barrières":

[...] l'oeuvre la plus impie que l'on pourrait tenter, ce serait, à coup sûr, de séparer le prêtre de l'ouvrier. Et ce serait condamner du même coup à toutes les cupidités ce peuple canadien-français, qui, sans le catholicisme ne serait toujours que la moitié de lui-même. 55

C'est par l'apostolat laïque que cette solidarité s'effectuera même si au Canada, "sans doute la haine anti-religieuse ne se dresse pas encore, ici, triomphante sur les ruines de la foi"⁵⁶. L'apostolat

53. Nos 34-35, p. 50.

54. No 66, p. 21.

55. Nos 34-35, op. cit. L'ESP donnera une bonne idée de la bonne entente qui peut régner entre le capital et le travail grâce à une religion ferme dans les paroisses prospères de Saint-Sauveur de Québec et Saint-Louis de Courville, avec l'aide des Oblats: Edouard Guin, p.s.s., Le Règne social du Sacré-Coeur, Nos 53-54, 1916, 56p.

56. Nos 202-203, p. 10.

laïque est un mouvement où les catholiques sont encadrés sévèrement par l'Eglise, qui s'assure ainsi une défense efficace. Ils doivent donc participer à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise. Chaque catholique doit devenir "l'apôtre qui se dévoue à la gloire de Dieu et au salut du prochain"⁵⁷.

L'apostolat laïque pénètre la totalité de l'univers social aux niveaux individuel et collectif. Au niveau individuel, les trois modes d'expression de l'apostolat laïque sont la prière, l'exemple et la parole. Ils se trouvent dans les activités de la vie paroissiale centrée sur l'Eglise et le prêtre, le sacrement de la sainte communion, la morale des devoirs professionnels, les cercles d'études, les semaines sociales et les retraites fermées. Au niveau collectif, agissant sur le terrain public, le mode d'expression de l'apostolat laïque sera l'action catholique appelée aussi action sociale. Différente de l'action religieuse, comme manifestation intérieure de la vie de l'Eglise, l'action catholique est une manifestation extérieure. Dans une société sous l'influence du laïcisme et de diverses forces de déchristianisation, l'action catholique poursuit cette double finalité:

La finalité suprême c'est l'instauration de la vie catholique, le développement toujours croissant du règne de Dieu sur la terre par l'Eglise de Jésus-Christ [...]. Quant à sa finalité prochaine, c'est celle de "fournir des suppléances à l'insuffisance du clergé".⁵⁸

La participation des laïcs à l'apostolat hiérarchique de l'Eglise, établie sous la direction des évêques, est le principe indispensable d'organisation de l'action catholique qui permet à l'ESP d'entreprendre beaucoup d'initiatives sociales "sans négliger le principal pour l'accessoire"⁵⁹.

57. Nos 202-203, p. 5.

58. Ibid., p. 39-40.

59. Ibid., p. 44.

Organisation de la bonne presse, défense des parents en matière d'éducation, moralisation des théâtres et des cinémas, lutte pour le respect du dimanche, efforts pour enrayer la diffusion des revues et des livres pervers, propagande anti-communiste: autant d'oeuvres qui tombent dans le domaine de l'action catholique. Nous n'avons pas à craindre qu'elle ait à chômer chez nous! 60

L'action catholique n'est pas d'ordre temporel, ni terrestre⁶¹: "en-dehors et au-dessus de tous les partis politiques" elle veut instaurer "toute la vie catholique dans la famille et la société"⁶². Efficace, l'organisation de l'Action catholique de la Jeunesse canadienne française (ACJC) fait voter la Loi Lavigne sur l'usage du français et aux sociétés alcooliques revient en grande partie le mérite des moeurs législatives réglementant les débits de boissons⁶³.

Le mouvement d'apostolat laïque représente l'opération de salut de grande envergure des Canadiens français en Amérique du Nord. Pour se protéger de toutes les forces du mal qui déstabilisent l'Eglise du Québec, l'ESP cherche à rester "fidèle" à l'esprit d'apostolat des premiers ancêtres du 16e et 17e siècles⁶⁴. De ces conquérants charentais, normands, angevins de France, elle tire des modèles: Mlle Jeanne Mance, Madame de la Peltrie, les martyrs René Goupil et Jean de Lalande, le docteur Painchaud et ses Conférences de Saint-Vincent de Paul, etc.⁶⁵. L'apostolat laïque est "le seul moyen de rester nous-mêmes au milieu de tant d'influences étrangères, de garder nos traditions, de jouer ce rôle qui nous est dévolu sur le continent"⁶⁶.

60. Nos 202-203, p. 44.

61. Ibid., p. 42.

62. Nos 67-68, p. 36.

63. Ibid.

64. Nos 202-203, p. 52.

65. Ibid., p. 41. L'ESP consacre un numéro double au fondateur de la Conférence de Saint-Vincent de Paul, Frédéric Ozanam, considéré comme le "grand patron des initiatives charitables". A Montréal, c'est avec Mgr Bourget le 19 mars 1848 que les Conférences ont fait leur apparition: E.E. Guoin, p. 55. Un catholique social, Nos 20-21, 1913, 46 p.

66. Ibid., p. 52.

Le rôle dévolu aux Canadiens français en Amérique du Nord est d'évangéliser des "sauvages et des païens", à l'exemple de Champlain.

Et notre race n'est-elle pas née de leur zèle?
Combien sont significatives ces paroles de Champlain :
La prise des forteresses, ni le gain des batailles, ni
la conquête du pays ne sont rien en comparaison du
salut des âmes et la conversion d'un infidèle vaut
mieux que la conquête d'un royaume. 67

L'élément d'adaptation de l'autorité de l'Eglise s'accompagne aussi d'un quatrième élément: le dogme.

4. - LE DOGME

Le quatrième élément d'adaptation est le dogme⁶⁸. Il paraît à travers "le sens catholique", un concept absent dans Rerum Novarum. Ce sens apparenté au bon sens commun⁶⁹, s'impose à tous les chrétiens parce qu'il n'y a pas d'autre Eglise vraiment chrétienne que l'Eglise catholique. Le vrai chrétien est catholique dans un monde où catholicisme et christianisme sont du pareil au même.

Le sens catholique est par ailleurs des plus exigeants. Il comprend l'obligation d'abandonner sa liberté individuelle au profit de la liberté collective sous la direction de sa "Sainte mère l'Eglise" dans "une affection" et une "soumission intégrale". Toutes ces obligations et les devoirs doivent s'accomplir dans un esprit de sacrifice "pour le bienfait de l'Union "que représente l'Eglise comme "famille", "société parfaite" dont il ne faut pas "compromettre l'harmonieuse unité"⁷⁰.

Compris comme une question de gros bon sens, le sens catholique se veut naturel et divin. Il est lié à l'homme qui ne fait que passer, alors que l'Eglise est faite pour rester.

67. Nos202-203, p. 52.

68. Premier chapitre, loc. cit., p. 8-12.

69. Ernest Mercier et G.E. Ladouceur, Le sens catholique, No 201, 1930, p. 1.

70. Ibid., p. 2.

Et le sens catholique ne consiste en rien autre chose que: penser, sentir, parler et agir toujours à l'unisson de l'Eglise et, en tout et partout, comme le veut l'Eglise. Définition qui, pour les incroyants, semble conférer à l'Eglise une autorité un peu draconienne, mais qui est absolument justifiée par l'origine de l'Eglise catholique et les pouvoirs que lui a donnés son divin Fondateur. 71 (Nous soulignons).

Avec un sens catholique aussi intégral, le citoyen baptisé enfant de Dieu et de l'Eglise⁷² doit servir les intérêts particuliers de l'Eglise institutionnelle: "des privilèges, des immunités et des droits ecclésiastiques, un droit public de l'Eglise, qu'il doit connaître, étudier, observer et défendre dans la mesure proportionnée à sa situation"⁷³; et parce que catholique veut dire universel, le citoyen sera aussi astreint à servir "l'intelligence des intérêts généraux de l'Eglise, et des oeuvres relatives à la propagation et à son exaltation dans tout l'univers"⁷⁴. Les prières et les aumônes procurent la collaboration nécessaire aux intérêts de l'Eglise. Par là, l'ESP vise la catholicisation du monde entier:

Sur 1 700 millions d'habitants qui peuplent aujourd'hui l'univers, les deux tiers environ, - mahométans, païens, juifs, - ne connaissent pas Notre-Seigneur. Et de l'autre tiers, 304 millions seulement sont catholiques. Et sur ces 304 millions, combien vivent actuellement en état de grâce? Combien, s'ils étaient assignés soudain au Tribunal de Dieu, y trouveraient miséricorde? 75

Consciente du fait que plusieurs vont trouver cette propagande abusive, l'ESP rassure en faisant miroiter la récompense de sainteté.

71. No 201, p. 2.

72. L'abbé Paul Mayraud, d. th., Le travail chrétien, No 25, 1915, p. 15.

73. No 201, p. 4. L'ESP s'en est d'ailleurs pris contre le gouvernement du Québec en 1915, dans une loi qui comprend une taxe spéciale sur les biens d'Eglise, et que l'ESP dit s'attaquer à son "immunité réelle". Voir R.P. Gonthier, o.p., A propos d'immunités, No 46, 1915, p.4.

74. No. 201, p. 2.

75. Nos 202-203, p. 13-14.

Celui qui agit constamment en parfait accord avec l'Eglise risque de passer, auprès de certaines gens, pour un exagéré, un arriéré ou un toqué. Qu'il se console en sachant qu'il peut devenir un saint qui aura pratiqué héroïquement la vertu du sens catholique. 76

Cette récompense spirituelle s'éloigne des multiples formes du matérialisme ambiant sous l'empire de Satan: l'agnosticisme, le laïcisme, le paganisme, le protestantisme⁷⁷, l'étatisme, le naturalisme, le rationalisme, l'athéisme, la franc-maçonnerie⁷⁸, "la démocratie exagérée par l'extension du suffrage pratiquement devenu universel"⁷⁹, l'ignorance et l'indifférence religieuse, les idées françaises modernes, l'orgueil et l'amour-propre, les préjugés et les intérêts divergents. Comme "entrave complètement efficace" freinant ses fléaux sociaux, le sens catholique affirme que les bons sont du côté catholique et les mauvais de l'autre. Cette conception catholicisante est manichéenne en visant une totalisation de l'univers dans le dogme et l'intolérance. Le large champ de l'action sociale que l'Eglise réserve pour elle-même n'a pas de place pour la critique et la dissidence⁸⁰. Etiquetée de l'aphorisme "Hors de l'Eglise, point de salut!", l'ESP réagit pour en montrer la non-pertinence:

Cette importance du sens catholique, nous la connaissons depuis les bancs de l'école primaire, alors qu'on nous a enseigné que l'aphorisme "hors de l'Eglise point de salut", n'exclut pas du ciel les infidèles de bonne foi qui - bien que n'appartenant pas au corps de la seule vraie Eglise - auront vécu d'esprit avec elle. 81

76. No 201, p. 5.

77. R.P. Adéard Dugré, La crise protestante, No 171, 1928, p. 2.

78. ESP, Rotary et maçonnerie, No 178, 1928, 32 p. Sont considérés franc-maçons tous ces clubs à mentalité protestante que sont les Rotary, Lions, Kiwanis et YMCA.

79. No 201, p. 10.

80. S.S. Pie X, La lettre sur le "Sillon", No 26, 1913.

81. No 201, op. cit.

Cette intolérance véhiculée par le dogme du sens catholique, explique bien ici l'exclusivité de l'"idée d'association catholique surtout sur le terrain professionnel". Pour l'ESP, l'association sera catholique ou ne sera pas. Tout autre autorité est donc considérée comme une concurrente, une adversaire, une ennemie malsaine de la pire espèce. Se référant au précepte évangélique "Qui n'est pas avec moi est contre moi"⁸², l'ESP conclut: "l'expérience [...] montre: là où l'association se fait sans l'Eglise, elle se fait contre l'Eglise"⁸³.

Cette façon de concevoir la réalité du champ de l'action sociale en dit long sur les prétentions de l'ESP. Elle réagit avec intolérance lorsque de nombreuses autorités ne veulent plus attendre l'Eglise pour s'occuper de leurs affaires. Son sens catholique est si dogmatique dans sa prétention à l'universel que l'histoire ne peut et ne doit se faire qu'avec l'Eglise formant un avec le peuple. Dans le cas contraire: "Ici particulièrement, une telle organisation serait le commencement de la déchéance morale et religieuse du peuple canadien-français"⁸⁴.

Enfin, toute cette ténacité d'attaque et de résistance aux forces extérieures nouvelles montre que l'idéologie religieuse de l'ESP comporte comme préoccupation majeure ce cinquième élément d'adaptation, la nation.

5. - LA NATION

Comme cinquième élément d'adaptation, la nation constitue chez l'ESP un thème particulier alors que Léon XIII s'en sert uniquement comme toile de fond au contexte mondial⁸⁵. L'ESP traite avec emphase des thèmes de nation, nationalité, patrie, patriotisme. La question sociale apparaît alors imbriquée à la question nationale, tout en étant distincte à l'intérieur d'un nationalisme religieux. En fait,

82. Matthieu, XII: 30, dans No 25, p. 14.

83. No 1*, p. 10.

84. Ibid.

85. R.N.: "une nation prospère" (p. 22), "le corps entier de la nation" p. 24, "la richesse des nations" (p. 24, 32), "la souveraineté de la nation" (p. 24), "le rempart de la patrie" (p. 25), "sécurité des nations" (p. 35); Premier chapitre, loc. cit., p. 23 et suivantes.

L'ESP est pressée de répondre à la question sociale parce qu'elle empêche de solutionner la question nationale, beaucoup plus importante à cause de son contenu religieux:

Alors le problème social étant devenu pour nous, moins aigu et moins troublant, nous pourrons donner toute notre attention à la solution de nos problèmes nationaux et présenter un front uni et plus résistant aux adversaires de nos traditions religieuses et ancestrales. 86

L'ESP se charge de démêler ces deux questions. Il y va de l'intérêt de la sécurité de la nation étant donné que "la nationalité est l'ensemble des qualités ou conditions qui constituent la nation"⁸⁷. L'histoire sacrée de la Révélation et l'histoire profane lui enseignent que la nation "c'est la famille en grand, dans son parfait développement" et la famille: "c'est la nation en petit, comme un germe"⁸⁸. L'unité religieuse est alors le "bien le plus puissant qui réunisse les hommes en corps de la nation "et la nationalité":

C'est un peuple qui parle la même langue, qui a la même foi, et dont les mœurs, les coutumes, les lois et les usages sont uniformes. Si l'on affaiblit ou si l'on détruit tous ces liens, on n'anéantit pas la nationalité, mais on l'affaiblit d'autant. Lorsque ces trois liens ont été brisés, la nationalité a disparu, elle a cessé d'exister. 89

Cette conception religieuse du nationalisme s'éloigne de sa conception politique. Comme dans le cas de la Pologne, "Ce n'est pas non plus le territoire ni le gouvernement national qui constituent la nationalité"⁹⁰:

La Pologne démembrée et partagée entre la Russie, l'Autriche et la Prusse, n'a pas cessé d'être une nation aussi distincte et aussi réelle que toutes les autres nations de l'Europe qui ont l'immense avantage d'avoir à elles en propre un territoire et un gouvernement. 91

86. Arthur Saint-Pierre, Le devoir social, Nos 36-37, 1914, p. 18.

87. S.G. Monseigneur Laflèche, Le patriotisme, No 124, 1924, p. 3.

88. Ibid. p. 4.

89. Ibid., p. 10.

90. Ibid., p. 9.

91. Ibid.

L'exemple polonais vient justifier la situation du Québec comme nation: "Et nous, Canadiens français, pour être passés sous la domination anglaise, nous n'en avons pas moins conservé notre nationalité"⁹². La patrie sert de terre paternelle fournissant un territoire à la nation et son "patriotisme":

C'est l'amour de notre pays, du sol où reposent les cendres de nos ancêtres; c'est l'attachement inviolable à la langue de notre mère, à la fois de nos pères; c'est le respect de nos institutions et de nos lois. ⁹³

Le patriotisme doit être religieux parce qu'il assure la certitude que l'ordre naturel et divin des choses sera respecté. Si le contraire se produisait, un tel patriotisme sans religion se changerait vite en "une fureur aveugle, un non-sens, une absurdité"⁹⁴. Il doit en être ainsi pour que s'accomplisse cette vérité constante que "chaque nation a reçu de la Providence une mission à remplir, un but déterminé à atteindre"⁹⁵. En tant que peuple et nation dont la patrie est la vallée du Saint-Laurent, c'est-à-dire le Québec, les Canadiens français ont une mission providentielle "essentiellement religieuse"⁹⁶, comme celle des premiers fondateurs de la colonie française en Amérique du Nord, Jacques Cartier et Samuel de Champlain:

[...] la conversion et la civilisation des sauvages de ce pays et que le but que leur a assigné la Providence n'est rien moins que l'établissement d'un peuple profondément catholique dans cette terre qu'elle leur a donnée en héritage. ⁹⁷

Patriotisme et religion ne font donc qu'un. L'entreprise nationaliste de l'ESP vise "l'extension du royaume de Dieu par la formation d'une nationalité avant tout catholique"⁹⁸. Cette formation d'une nationalité catholique canadienne-française ne doit pas se faire dans l'isolement des autres nationalités qui peuplent son territoire. Le

92. No 124, p. 9.

93. Ibid., p. 17.

94. Ibid., p. 12.

95. Ibid., p. 21.

96. Ibid., p. 24.

97. Ibid., p. 28.

98. Ibid., p. 25.

peuple canadien-français doit composer et vivre dans le respect des autres nationalités de naissance ou d'adoption, à la condition toutefois de ne pas laisser assimiler son identité, sa spécificité nationale:

Défions-nous, néanmoins, de ceux qui voudraient nous prêcher la fusion des races et des nationalités; car il est bien clair et bien entendu que la fusion pour nous, c'est l'anéantissement de notre nationalité. Nous avons une existence et une vie propre; c'est notre existence et notre vie nationale; conservons-la comme la prune de notre oeil et ne permettons jamais qu'on lui porte le moindre atteinte. Pour cela sachons aussi toujours respecter tout ce qui constitue la nationalité de nos compatriotes d'origine étrangère. 99

Le perfectionnement de la nation trouve ainsi l'unité dans la diversité. Cette conception conservatrice du nationalisme se rapportant à Monseigneur Laflèche au 19^e siècle¹⁰⁰, prétend que les Canadiens français et les Canadiens anglais doivent apprendre à vivre ensemble dans la concorde, la bonne entente sans se fusionner. Les descendants de ces deux peuples fondateurs du Canada doivent agir ainsi parce que la population canadienne:

... est destinée à devenir un grand peuple par l'union et la communication des éminentes qualités qu'elle a reçues de la France et de l'Angleterre, à devenir un peuple qui jouera certainement un rôle important dans les destinées du continent nord-américain?...¹⁰¹

Dans leurs différentes missions, ces deux nations ont une "destinée commune" en Amérique du Nord pour devenir "un grand peuple". Ce message de cohabitation pacifique des deux peuples fondateurs doit garder un élément de combativité pour rester toujours soi-même dans la promiscuité. A ce niveau, les aïeux des Québécois devaient se montrer d'un esprit aussi conservateur et combatif pour leurs acquis que celui des Canadiens anglais:

Tout en engageant nos compatriotes d'origine française à faire de même, nous serons toujours heureux d'avoir à stimuler leur zèle par les exemples de leurs compatriotes d'origine britannique, qui veillent avec tant de soin et de constance à la conservation de tout ce qui se rattache de près ou de loin à leur nationalité. 102

99. No 124, p. 29.

100. W.F. Ryan, loc. cit., p. 91-93.

101. No 124, op. cit.

102. Ibid., p. 30.

Le nationalisme religieux de l'ESP suit donc l'idéologie conservatrice du siècle précédent: il tente d'évacuer la dimension politique de la lutte objective des classes sociales. Les Canadiens français doivent se battre contre l'assimilation anglo-saxonne pour rester ce qu'ils sont au Canada mais sans haïr ceux contre qui ils luttent. Ce sera là une position qui tiendra souvent du paradoxe et qu'il ne sera pas facile d'appliquer dans le concret quotidien.

CONCLUSION

Dans ce troisième chapitre, l'ESP montre qu'elle adapte la doctrine sociale de l'Eglise à différents degrés selon le contexte particulier des classes sociales au Québec. D'une part, les éléments principaux de la charité et de l'autorité de l'Eglise reprennent avec des modifications légères les énoncés de Rerum Novarum. D'autre part, les trois éléments principaux de la morale, du dogme et de la nation reprennent les énoncés doctrinaux avec des modifications substantielles.

Ainsi, avec l'élément de la charité, l'ESP amène ce point de vue que c'est une réforme de l'âme plutôt que des structures qui importe avant tout. C'est ce changement de la personne tournée vers Dieu qui fera acquérir une conscience sociale à la bourgeoisie. Les concepts apolitique d'apostolat laïque et d'action catholique viendront alors légitimer l'attitude idéaliste et autoritariste de l'Eglise dans son souci d'une collaboration des classes sociales pour la sauvegarde de l'Eglise, du peuple et des classes dirigeantes.

Ces apports nouveaux à la pensée du texte Rerum Novarum sont donc légers par rapport aux trois autres éléments qui suivent. En effet, avec l'élément de la morale que l'ESP sépare du religieux tout en maintenant ce dernier, elle tire avantage d'une insistance qui la rend la question sociale plus morale que religieuse. L'ESP moralise ainsi les classes sociales pour garder à l'Eglise le contrôle des consciences, c'est-à-dire qu'elle veut éviter une haine des classes qui mène à la lutte des classes et au socialisme, mettant fin par là à la prédominance du pouvoir de l'Eglise.

C'est en exploitant l'élément du dogme trouvé aux sources de la Révélation et transmis par le concept de "sens catholique" que l'ESP renforce ses positions différentes de Rerum Novarum. Si le texte papal donne à l'Eglise une présence nécessaire imposante et totalisante, le discours de l'ESP ne laisse aucun doute sur les visées rigides de l'Eglise en voulant catholiciser le monde: l'intransigeance et l'intolérance qu'on peut lire entre les lignes de Rerum Novarum est ici des plus transparentes.

Quant au dernier élément principal de la nation, il vient en quelque sorte couronner les autres. Ils les reprend tous en montrant une préoccupation qui ne fait pas l'objet d'un thème principal dans Rerum Novarum. Les antagonismes de classe sont si aigus entre Canadiens français et Canadiens anglais que l'ESP fait appel au passé glorieux de l'Eglise du moyen-âge européen et des 17e et 19e siècles québécois pour projeter une société modèle. L'ESP espère ainsi occulter et évacuer la dimension politique des rapports du capital-travail, liés à la question nationale, avec sa dimension morale et religieuse.

Enfin, les cinq principaux éléments traduisent bien que l'ESP adapte la doctrine sociale de l'Eglise au contexte particulier des classes sociales au Québec. Ils seront utiles à la compréhension des différents éléments des deux thèmes que sont le syndicalisme national et catholique et l'économie nationale à l'étude dans les deux prochains chapitres.

TROISIEME PARTIE
DEUX THEMES DE L'ADAPTATION:
LE SYNDICALISME CATHOLIQUE ET NATIONAL
ET L'ECONOMIE NATIONALE

QUATRIEME CHAPITRE

LE SYNDICALISME CATHOLIQUE ET NATIONAL

INTRODUCTION

Les cinq éléments principaux de l'adaptation de la doctrine sociale de l'Eglise par l'Ecole Sociale Populaire se trouvent dans le syndicalisme catholique. De 1911 à 1930, c'est le thème le plus souvent abordé. En 1923, l'ESP n'hésitera pas à souligner combien la classe ouvrière canadienne-française a su compter sur son "concours assidu" dans l'Action catholique: "La magnifique floraison des syndicats ouvriers catholiques à laquelle nous assistons aujourd'hui, germa au sein de l'Ecole Sociale Populaire"¹.

Les pages suivantes vont tenter de rendre compte de la doctrine syndicale de l'ESP. Cette démarche procédera en deux étapes. D'abord, l'adaptation des textes pontificaux à la situation des classes sociales au Québec. Ensuite, les objectifs poursuivis par l'ESP dans cette opération.

1. La Société catholique de Protection et de renseignement, No 110, 1923, endos de la page couverture; No 38, chronique; L'abbé Edmour Hébert, L'Eglise et l'organisation ouvrière, No 41, 1915, p. 24.

1. - UNE LEGITIMITE EXCLUSIVE

1.1 - Raisons sociales et religieuses

Au début de son existence en 1911, l'ESP pose en principe que le syndicalisme catholique est le seul légitime. Cette légitimité exclusive, l'ESP prétend la trouver à travers l'enseignement de tous les papes depuis Léon XIII. Ce dernier avait en effet dénoncé les associations syndicales "ordinairement gouvernées par des chefs occultes"². L'ESP tient donc à reprendre à son compte sa pensée, pour justifier sa position radicale:

Dans cet état de choses, les ouvriers chrétiens n'ont plus qu'à choisir entre ces deux partis: ou de donner leur nom à des sociétés dont la religion a tout à craindre, ou de s'organiser eux-mêmes et de joindre leurs forces pour pouvoir secouer hardiment un joug si injuste et si intolérable. Qu'il faille opter pour ce dernier parti, y a-t-il des hommes ayant vraiment à cœur d'arracher le souverain bien de l'humanité à un péril imminent qui puissent avoir là-dessus le moindre doute? ³ (Nous soulignons).

Léon XIII donnait donc le choix aux chrétiens de choisir entre le syndicat neutre ou le syndicat catholique. Pour sa part, l'ESP impose le syndicalisme catholique sans choix possible:

Nous touchons ici au cœur même de la question: il ne s'agit pas de savoir si l'on peut choisir entre un syndicat neutre et un syndicat catholique, il n'y a pas, il ne peut pas y avoir de syndicat absolument neutre. Une association ouvrière qui ne s'affirme pas sur des principes religieux solides, devient vite la proie du socialisme et de l'irréligion. ⁴ (Nous soulignons).

-
2. R.N., p. 34; Arthur Saint-Pierre, l'Organisation professionnelle, No 22, 1913, p. 17.
 3. Ibid., p. 17-18; R.P. Villeneuve, o.m.i., La Grève et l'enseignement catholique, Nos. 92-93, 1921, p. 30.
 4. Ibid., p. 18. Ajoutons qu'en 1921, l'ESP dira: "Ces deux dernières phrases sont de la plus haute importance. Que d'ennuis et que de maux auraient été évités si les catholiques de notre pays, ceux en particulier des classes dirigeantes, les avaient lues et comprises", Nos 92-93, p. 30.

Comme ces propos laissent croire à un abus d'interprétation, l'ESP revient à la charge avec une autre citation, puisée dans la lettre encyclique Singulari Quadam du pape Pie X, adressée le 24 septembre 1912 aux évêques d'Allemagne:

Quant aux associations ouvrières, dit Pie X, bien que leur but soit de procurer des avantages temporels à leur membres, celles-là cependant méritent une approbation sans réserve et doivent être regardées comme les plus propres de toutes à assurer les intérêts vrais et durables de leurs membres qui ont été fondées en prenant pour base principale la religion catholique et qui suivent les directions de l'Eglise. Nous l'avons fréquemment déclaré nous-même lorsque l'occasion s'en est offerte dans un pays ou l'autre. Il s'en suit qu'il est nécessaire d'établir et de favoriser de toute manière ce genre d'associations confessionnelles catholiques, comme on les appelle dans les contrées catholiques, certes, et en outre dans toutes les autres régions, partout il paraîtra possible de subvenir par elles aux besoins divers des associés. 5 (Nous soulignons).

Dans ce long passage, Pie X recommande parmi tous les syndicats, les syndicats catholiques. L'ESP s'en empare sans nuances pour justifier une position rigide et absolue:

Ces paroles de Léon XIII et de Pie X sont claires et précises: elles nous indiquent sans ambages la volonté formelle de l'Eglise, et elles marquent aux ouvriers catholiques le devoir qui leur incombe, de ne se regrouper que dans des unions nettement confessionnelles. 6 (Nous soulignons).

L'ESP trouve l'essence du syndicalisme dans la morale et la religion, ce qui justifie que seul le syndicalisme catholique ait droit à l'existence parce qu'il est le meilleur:

5. No 41, 1915, p. 20-21; Henri Beauvais, L'Eglise et les associations ouvrières, No 17, 1913, p. 23; Lettre de S.G. Mgr. Gauthier et autres documents, La Préférence aux syndicats catholiques, No 199, 1930, p. 15-16.

6. Ibid., p. 21.

Les ruines accumulées par le libéralisme économique et les dangers grandissants du socialisme provoquèrent la fondation du syndicalisme catholique. A la liberté sans frein du libéralisme, le syndicalisme catholique oppose la justice et la charité. A la destruction de la propriété privée préconisée par le socialisme, il oppose le maintien de la propriété privée, mais avec la reconnaissance des obligations attachées à la propriété privée. A l'aspect purement économique de la question sociale prônée par le libéralisme et le socialisme, il ajoute l'aspect moral et religieux. 7

La mission du syndicalisme catholique est de réformer le système capitaliste et libéraliste pour éviter le socialisme. Conçu comme agent de normalisation des rapports sociaux conflictuels, il sert à "établir des rapports normaux entre patrons et ouvriers et à améliorer le sort des travailleurs"⁸:

Régulariser, - je ne dis pas supprimer - la concurrence et en réprimer les excès; inspirer la législation protectrice des intérêts généraux de la profession et en surveiller, sinon en diriger elle-même l'application; protéger ses membres contre le chômage et organiser une caisse de retraite pour ses invalides et ses vieillards; faire régner plus de justice et de charité dans le monde du travail en substituant l'aide mutuelle à la lutte en pour la vie, voilà la tâche qui lui incombe, et que rien ni personne ne peut remplir à sa place. 9

Dans les autres syndicats, "rien ni dans leurs statuts, ni surtout dans leur esprit, ne les prépare à cette mission"¹⁰. La neutralité religieuse de ces syndicats est fautive "Parce qu'elle consacre le principe économique et matérialiste, parce que cette lutte devient une lutte de classes sans issue"¹¹. Tout syndicat non-catholique est condamnable en tant que précurseur d'un socialisme en puissance, puisqu'il est illégitime et contre nature devant la désobéissance du Droit Naturel et de la Révélation de l'Evangile:

7. L'Abbé Edmour Hébert, Les trois étapes de la question ouvrière, No 115., 1924, p. 21.

8. No 22, p. 12.

9. Ibid., p. 11.

10. Alfred Charpentier, De l'Internationalisme au nationalisme, Nos 88-89, 1920, p. 12.

11. Abbé Edmour Hébert, L'Organisation ouvrière, No 83, 1919, p. 5.

A ce syndicalisme faux et destructeur, nous devons opposer un syndicalisme qui soit conforme à la nature des hommes et des choses, et soit fondé sur la vérité sociale. Or, la vérité sociale se tire du Décalogue et de l'Evangile, et de nulle autre part. Dans le Décalogue, elle puise la philosophie qui assure le respect de la religion, de la famille, de la propriété, de l'autorité, fondements nécessaires de toute société; à l'Evangile, elle demande la loi morale qui doit régler les rapports des hommes entre eux: Soyez justes, rendez à chacun ce qui lui est dû, ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on fit à vous-mêmes. Soyez charitables: aimez-vous les uns les autres, entr'aidez-vous comme les membres d'une même famille, comme les enfants d'un même père. La doctrine sociale catholique est là toute entière, et c'est sur cette base divine, et si hautement humaine, qu'elle fait reposer l'édifice du syndicalisme corporatif. 12

Le syndicalisme catholique trouve alors sa supériorité dans sa doctrine dogmatique, indispensable à la distinction du bien et du mal, comme en témoigne le converti Alfred Charpentier:

Je ne réalisais pas que la neutralité religieuse dans les affaires professionnelles conduit à la neutralité de principe en morale, à l'indifférence dogmatique. En effet j'offrais un cas d'âme neutralisée, habituée à n'estimer pas plus la vérité que l'erreur. 13

Le syndicalisme catholique ne se veut pas toutefois une affaire de guerre de religion contre les protestants. Il s'agit d'une question de confiance dans l'institution supérieure de l'Eglise:

12. Abbé Emile Cloutier, Syndicats patronaux, No 97, 1921, p. 9-10.

13. Nos 88-89, p. 10. L'ESP nous donne un bel exemple de sa prétention absolue dans sa supériorité de l'Eglise lorsqu'elle écrit plus tard: "La raison humaine et la plus haute autorité morale de l'univers invitent donc les travailleurs catholiques à s'organiser en syndicats catholiques". Abbé L.A. Lafortune et Gérard Tremblay, L'Union ouvrière, No 165, 1927, p. 23.

Ah! vous croyez peut-être que ce mot n'a été placé là que pour effaroucher les protestants? Ils en ont moins peur que nous. Non, Messieurs, c'est pour qu'on se souvienne que les Syndicats sont appuyés sur la plus grande puissance morale qui existe sur la terre, sur une force qui, sans armes, a vaincu des persécutions et des persécuteurs, maté des hérésies, arrêté des envahisseurs. 14

La conception rigide du syndicalisme catholique se résume à ce que le jour où l'adjectif catholique ne suivra plus le nom syndicat, s'en sera fini du syndicalisme. Car pour l'ESP, le syndicalisme est catholique ou il n'est pas¹⁵.

Une conception aussi dogmatique montre une Eglise qui ne comprend pas la réalité ouvrière parce que ses intérêts de groupe y sont opposés. A preuve, l'ESP ne comprend pas pourquoi les Canadiens français craignent tant de parler de religion en public, ni que les ouvriers aient peur en disant: "S'il n'y avait pas le mot catholique, j'entrerais de suite dans les syndicats. Pourquoi mettre ce mot-là?"¹⁶. L'ESP est persuadée que ce sont seulement les fils de l'Eglise qui détiennent "la solution de la crise ouvrière" et pas les fils de Voltaire, Rousseau, Marx et Lénine¹⁷. Cette légitimité rigide et exclusive est justifiée par trois raisons:

14. L.G. Hogue, Chefs ouvriers catholiques, No 175, 1928, p. 31-32. Malgré cette position ouverte sur le protestantisme, tout indique que le syndicalisme catholique fait la guerre au protestants. Seulement six ans auparavant, un représentant bien en vue de l'ESP ne mâchait pas ses mots signifiant un arrêt de mort inévitable pour tout Canadien français catholique qui pensait au syndicalisme neutre. C'était là commettre: "un crime contre la foi, contre la patrie, et contre notre mission de survivre, puisque ce serait assurer la triple unité ouvrière neutre, c'est-à-dire favoriser l'unité ouvrière socialiste, anglicisante et protestante", dans Alfred Charpentier, L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle, No 104, 1922, p. 17.

15. No 175, p. 32.

16. Ibid., p. 31.

[...] la nature de la question sociale, la nécessité d'une autorité supérieure capable de fixer la juste mesure des choses permises et défendues en matière économique, l'obligation pour les ouvriers de sauvegarder la pureté de leur foi et d'assurer l'accomplissement de leurs devoirs moraux et religieux. 18

1.2 - Raisons nationalistes

A ces raisons morales et religieuses l'ESP ajoute des raisons nationalistes. Ainsi, maintenir le syndicalisme à neutralité religieuse, c'est maintenir les neutralités politiques et patriotique du syndicalisme international américain¹⁹. De telles neutralités n'existent pas et sont impossibles dans un système d'économie de libre marché capitaliste où l'organisation du travail ne connaît pas de frontières: "Seuls les morts sont neutres"²⁰. Une année auparavant, ce raisonnement avait amené la création par le clergé de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada (CTCC):

La Confédération des travailleurs catholiques du Canada est une organisation essentiellement canadienne. Une des raisons de son existence, c'est que la plupart des ouvriers canadiens sont opposés à la domination du travail syndiqué canadien par le travail syndiqué américain. La Confédération des travailleurs catholiques du Canada croit que c'est un non-sens, une faute économique, une abdication nationale et un danger politique que d'avoir au Canada des syndicats relevant d'un centre étranger qui n'a ni nos lois, ni nos coutumes, ni notre mentalité, ni les mêmes problèmes que nous. Elle croit que le travail syndiqué canadien doit être autonome, régler seul ses propres affaires et ne pas se noyer dans une masse syndicale où ses initiatives sont impuissantes, sa volonté inefficace et sa vie propre impossible. 21

17. No. 199, p. 32. Pour le père jésuite Guichard, Saint Ignace de Loyola avait une pensée ouverte de la mission des chrétiens dans la consigne de Jésus: "Allez enseigner toutes les nations": "La consigne de Jésus ne signifiait donc pas, pour le fondateur de la Compagnie: "Enseignez aux nations mes principes, mes solutions ou mes théories." (Le Dieu de l'Evangile et d'Ignace n'est pas un Dieu-solution). Elle voulait dire simplement: "Apprenez aux nations qui je suis, en vivant sous leurs yeux dans la fidélité évangélique." Aberrante fut la déviation qui fit de cette fidélité le synonyme de "missionnaire colonial". Alain Guichard, Les Jésuites, Paris, Bernard Grasset, 1974, p. 238-239.

18. No. 41, p. 9.

19. No 104, p. 24; Arthur Saint-Pierre, L'Organisation ouvrière dans la province de Québec, No 2, 1911, 35 p. Arthur Saint-Pierre, La Fédération Américaine du travail, No 30, 1914, 31 p.

20. No 104, p. 17.

Ce qui constitue la force et l'attrait du syndicalisme catholique c'est donc son unité professionnelle, religieuse et nationale. Du point de vue ouvrier, ses membres, tous catholiques, font partie de la couche de la population la plus nombreuse au Québec. Du point de vue canadien, il est à même d'assurer la survivance et le respect de la nationalité canadienne-française en regard des différentes races qui habitent autour d'elle²².

Le clergé pratique en quelque sorte la tactique de l'isolement pour se sauver des mauvaises influences:

Cette tactique a fait ses preuves: l'abandonner, favoriser des mélanges trop intimes, opérer dans une union internationale unique la fusion des éléments canadiens avec les autres, c'est compromettre les résultats acquis par des luttes héroïques et préparer une absorption certaine. 23

C'est d'ailleurs un argument religieux qui vient renforcer l'argument nationaliste: la mission du peuple canadien-français d'évangéliser catholiquement l'Amérique du Nord protestante:

Or, ne devons-nous pas admettre qu'au Canada, nous, ouvriers catholiques, avons notre large part à accomplir dans cette œuvre salutaire? Puis, ne devons-nous pas comprendre, nous Canadiens français, que ce n'était pas sans un dessein particulier, que Dieu a voulu nous laisser grandir nombreux en cette province de Québec? Il voulait et Il veut que, comme catholiques, nous ayons, nous aussi, notre tâche à remplir dans le monde du travail syndiqué de notre pays. Notre devoir est d'inculquer à celui-ci les principes stables de la morale sociale catholique, principes qui le gardent des tendances vicieuses et lui assurent une orientation suivie vers le progrès véritable. Oui l'heure est arrivée pour nous de remplir la mission pour laquelle la Providence nous a gardés. 24 (Nous soulignons).

21. La Confédération des travailleurs catholiques du Canada, No 98, 1921, p. 8. En 1929, elle exprimera toujours que "Les Canadiens catholiques aimant leur pays et soucieux des enseignements de l'Eglise n'entrent pas dans la Fédération américaine. Les Canadiens sont capables d'administrer leurs affaires et ils ne veulent pas se faire organiser par des étrangers." ESP, Le syndicalisme catholique canadien, No 190, 1929, p. 9.
22. Chanoine des Granges, Les Conseils du chanoine des Granges, No 32, 1914, p. 6-7.
23. Ibid., p. 7.
24. Nos 88-89, p. 39.

L'ordre social se fonde en fin de compte sur la religion, la propriété et la famille²⁵. La religion catholique est une religion sociale qui hérite du Christ fondateur un culte national²⁶. Dans le cas où l'ouvrier ne sent pas "la nécessité matérielle" pour lui-même, il doit reconnaître que l'Eglise et la race ont besoin de son appartenance au syndicalisme catholique pour deux raisons:

La première raison c'est que l'unionisme neutre, qui a régné chez nous depuis cinquante ans s'est montré impuissant à rallier la population ouvrière canadienne-française.

La deuxième, c'est que pour nous, ouvriers canadiens-français, ce serait un crime contre nous-mêmes et contre la race, en plus d'une désobéissance grave aux prescriptions de l'Eglise, que de vouloir maintenir, l'unité ouvrière neutre. 27

Du point de vue politique, les Canadiens français manifestent "un patriotisme éclairé"²⁸ et les Canadiens anglais en sont dépourvus²⁹. Les unions neutres sont donc considérées comme "les serres chaudes de l'anti-patriotisme"³⁰. Par ailleurs, les Canadiens français ont à subir l'ostracisme et l'oppression constante des Canadiens anglais dans leurs luttes pour la langue française et la religion catholique³¹.

Du point de vue économique, le patron canadien éprouve une grande répugnance à négocier avec des syndicats américains devenus trop forts³². La structure industrielle particulière du Québec dans la division internationale du travail montre que les intérêts des métiers sédentaires des

25. A. Guillot, c.s.s.r., Les Syndicats ouvriers chrétiens de Belgique, No 39, 1914, p. 17.

26. No 25, p. 11.

27. No 104, p. 11.

28. No 86, p. 11.

29. Nos 88-89, p. 17. Soulignons que le terme "nationalisme" n'a été relevé que deux fois jusqu'ici. Une première fois où l'ESP dit clairement que s'il devait y avoir nationalisme ouvrier, il devait être national et catholique. (No 104, p. 13). Et une deuxième fois, lorsqu'accusée par la FAT en 1929 de faire du nationalisme québécois, elle répliquera que son mouvement "est canadien tout court", ESP, Le Syndicalisme catholique canadien, No 190, 1929, p. 10.

30. No 104, p. 16.

31. Nos 88-89, p. 18-19. L'ESP ira aussi jusqu'à dire que la persécution qui s'abat sur son syndicalisme catholique est pire que celle vécue en Belgique, pendant les vingt-cinq premières années de son syndicalisme contre le socialisme; No 199, p. 28.

32. Ibid., p. 33.

industries manufacturières et minières ne sont pas liés à ceux des mêmes métiers aux Etats-Unis, ni à ceux de l'Ouest canadien et de l'Ontario qui sont plus liés à ceux de l'Ouest américain³³. Dans les métiers voyageurs du bâtiment et du transport, les rapports réguliers avec les autres syndicats en vue de mutuelles concessions sont source de nombreuses difficultés³⁴.

Du point de vue stratégique, en 1917, le nombre de 110 000 ouvriers non syndiqués à Montréal présente des chances de réussite appréciables si on tient compte que les 2/3, soit 80 000, sont des Canadiens français³⁵. Aussi, le syndicalisme catholique représente une absence de risques de diversion et de rivalité étant donné que sur les 125 syndicats existant déjà à Montréal, la moitié est à demi ou superficiellement organisée. L'argument, qu'entre syndicats, l'entente avec Cartel prévue à l'encyclique Singulari Quādam de Pie X est toujours possible, constitue un autre élément de réussite³⁶.

En somme, l'ESP pose les questions pratiques suivantes: pourquoi des Canadiens iraient-ils verser leurs cotisations syndicales dans des coffres américains, alors que la majeure partie ne leur reviendrait jamais?³⁷. Et pourquoi les Américains, dont ceux des officines d'Indianapolis³⁸, auraient seuls le monopole du talent, de la compétence, de l'honnêteté et du désintéressement?³⁹.

33. Nos 88-89, p. 33.

34. Ibid., p. 34. Relevons ici que l'année 1921 a été particulièrement difficile pour le règlement des conventions collectives dans le cas des métiers du bâtiment, dans Edmond Cloutier, L'Aspect économique du problème industriel, No 99, 1921, p. 22-23.

35. Ibid.

36. Ibid., p. 36-37. Par Cartel il fallait entendre qu'"occasionnellement, quand les intérêts matériels l'exigeront, rien n'empêchera syndicats catholiques et unions non-catholiques de joindre leurs efforts pour le triomphe de quelques revendications légitimes", No 22, p. 20. Il existera un tel "cartel entre toutes les organisations ouvrières de la province au sujet de la Loi des Accidents du Travail, No 190, p. 27.

37. No 86, p. 13.

38. Rodolphe Laplante, L'Effort économique de notre race, No 155, 1926, p. 19.

39. No 86, p. 11.

Cette première section du syndicalisme catholique et national de l'Eglise se caractérise donc par une légitimité exclusive qui rend plus rigide et intolérante les positions nuancées de Léon XIII dans Rerum Novarum.

Tant du côté des raisons morales et religieuses que du côté des raisons nationalistes, il ressort que même si l'ESP se défend bien de ne pas vouloir faire une guerre de religion contre les protestants, ses multiples déclarations contre le syndicalisme neutre et américain menant à la lutte de classes, au socialisme et à l'anti-patriotisme, laissent entendre le contraire.

En défendant les intérêts particuliers des Canadiens français du Québec avec la tactique de l'isolement, avec la mission d'évangélisation de l'Amérique du Nord protestante et avec le pouvoir de négociation plus faible auprès de la bourgeoisie canadienne, l'ESP montre que les intérêts de l'Eglise passent avant ceux de la classe ouvrière parce qu'ils y sont opposés, et ce, facilités par la structure rigide d'un syndicalisme sous tutelle cléricale.

2. - STRUCTURE ET ORGANISATION: UN SYNDICALISME DE TUTELLE CLERICALE⁴⁰

2.1 - Une tutelle générale: le pouvoir hiérarchique de l'évêque dans l'Eglise

Le syndicalisme catholique chez l'ESP est toujours exprimé sous la tutelle de l'Eglise et de sa hiérarchie. Le syndicalisme apparaît donc dès le début comme une création de l'Eglise et non de la classe ouvrière. Ce manque d'autonomie chez la classe ouvrière signifie que ses intérêts vont passer après ceux de l'Eglise.

Ainsi, le syndicalisme catholique a comme premier élément constitutif au sein de son organisation, une constitution approuvée obligatoirement par l'autorité du diocèse en la personne de l'évêque. Considéré comme le gardien légitime de la doctrine et de la morale, "il peut et il doit avertir, condamner, ou interdire celles qui ne tiendraient pas compte

40. Nous empruntons cette expression aux auteurs qui voient dans la CTCC de 1921 une petite bourgeoisie cléricale et intellectuelle traditionnelle accaparer et contrôler la question nationale et la question ouvrière: Michel Pelletier et Yves Vaillancourt, Les Politiques sociales et les travailleurs, loc. cit., p. 52-53.

de ses directions sur ce point"⁴¹. Pour les croyants du syndicalisme catholique, "la piété suppose la soumission de l'esprit aux directions de l'Eglise" et, dans un tel contexte, il ne faut pas critiquer ni contester l'opinion des évêques car eux seuls "possèdent la science des âmes et des choses"⁴². L'épiscopat québécois ne peut par conséquent qu'être supérieur aux autres dans le zèle de ses activités syndicales catholiques:

Nulle part au monde, comme l'écrivait récemment M. l'abbé A. Boileau, de Montréal, des évêques se sont montrés plus actifs que les nôtres pour grouper les ouvriers, travailler à leur bien-être social et matériel, inviter les patrons à reconnaître les Unions catholiques et à traiter avec elles. Ils sont allés jusqu'à forcer leur clergé à reconnaître le barème de salaire des Unions, jusqu'à consacrer, à leur frais, un personnel au travail d'organisation syndicale. ⁴³ (Nous soulignons)

Voilà jusqu'où peut aller le contrôle de la main épiscopale sur le syndicalisme catholique. Les évêques sont assistés dans cette tâche par les aumôniers, sorte de délégués formant une tutelle immédiate.

2.2 - Une tutelle immédiate: l'aumônier

Tuteur immédiat du syndicalisme catholique, l'aumônier est assigné à chaque syndicat catholique. Nommé par et ne relevant qu'à l'autorité de l'évêque, il occupe une position stratégique au sein des structures syndicales. Il en est en quelque sorte la tête. Conseiller et éducateur⁴⁴, il agit en tant que négociateur de la paix sociale entre patrons et ouvriers: "Il a tous les droits et privilèges d'un membre honoraire sans en avoir les charges. Il est membre du conseil de direction."⁴⁵ Il peut donc assister à toutes les réunions et, s'il n'a pas le droit de vote, il peut à tout moment jugé opportun d'apposer son droit de veto, comme le stipule rigoureusement l'article 62 des statuts de la CTCC, qui regroupe dès sa fondation en 1921, 160 unions catholiques représentant

41. ESP, L'Organisation ouvrière catholique au Canada, No 105, 1922, p. 17.

42. No 175, p. 13.

43. No 190, p. 15-16.

44. No 32, p. 31.

45. Joseph-Papin Archambault, s.j., Le Clergé et les oeuvres sociales, No 59, 1916, p. 16.

une force ouvrière de 50 000 membres⁴⁶:

L'aumônier général peut exiger qu'une résolution qui, d'après son jugement, mettrait en cause la morale catholique ou les enseignements de l'Eglise, ou ses directions, soit soumises aux autorités religieuses et approuvées par elles avant de prendre effet. 47

"[...]

 la prière persévérante et collective, la participation en corps à certaines fêtes religieuses, l'institution de conférence périodiques"⁴⁸, sont en outre trois moyens principaux pour assurer la défense morale et économique de la classe ouvrière. Ce chapeautement des structures du syndicalisme catholique a su convaincre la plus grande partie du syndicalisme national de s'y rallier:

[...] la plupart des syndicats catholiques d'aujourd'hui étaient déjà autrefois des syndicats nationaux qui voulaient conduire eux-mêmes, leurs affaires. Ils sont devenus catholiques à la demande de l'Eglise en acceptant la doctrine sociale catholique et la présence d'un aumônier. 49

Mais il y a une supériorité du syndicalisme catholique sur les autres en 1929 et ce n'est pas celle du nombre. En effet, de 1921 à 1924, il est passé de 50 000 à 25 000 membres et de 160 à 94 unions nationales. Il représente moins du dixième de la force ouvrière organisée au Canada avec ses 260 643 membres⁵⁰. En 1927, le nombre de syndiqués est stationnaire même si le nombre des unions a été porté à 104⁵¹. C'est donc une supériorité morale qui particularise le syndicalisme catholique au Québec, avec une influence considérable sur le gouvernement:

46. No 98, p. 1; le chiffre de 45,000 membres est aussi rencontré au No 104, p. 19. Ces chiffres sont contestés parce qu'il paraissent exagérés. A la fondation de la CTCC, il y aurait plutôt eu 120 unités syndicales, pour 24.1% des syndiqués québécois. Selon Jacques Rouillard, Histoire de la CSN 1921-1981, Montréal, Boréal Express, p. 66-67.

47. No 98, p. 12.

48. No 41, p. 6.

49. No 190, p. 27.

50. M. l'abbé Maxime Fortin, L'Association professionnelle, No 161, 1927, endos de la page couverture.

51. ESP, Les Associations ouvrières au Canada, No 177, 1928, p. 16. En dehors du Québec, seule la petite localité francophone de Hawkesbury en Ontario, à l'est d'Ottawa, possède une union catholique établie en 1921, No 105, p. 4.

S'ils n'ont pas encore le nombre, ils ont sûrement l'influence morale prépondérante. C'est à eux et non à d'autres que l'on doit les mesures législatives adoptées en ces dernières années. C'est à eux que l'on doit l'adoption d'une échelle de justes salaires par le gouvernement provincial, par la ville de Québec. C'est à eux que l'on doit le relèvement général du salaire ouvrier apporté par la préférence au travail sur les contrats religieux. 52

2.3 - Une adhésion strictement catholique

L'évêque et l'aumônier représentent les deux premiers éléments constitutifs rattachés à l'aspect "formel" du syndicalisme catholique. La composition religieuse des membres sera un troisième élément rattaché cette fois à l'aspect "matériel" ou l'association ouvrière catholique "ne doit compter dans ses rangs que des ouvriers catholiques. L'unité des vues et l'unité d'action l'exigent"⁵³. Craignant les mauvaises influences, l'ESP ne veut pas tomber dans le piège de la triple neutralité des unions internationales qui conduit directement aux trois dangers: "l'indifférence religieuse, le socialisme et l'anti-patriotisme"⁵⁴.

En 1915, suivant le modèle du Volksbond hollandais⁵⁵, les syndicats catholiques québécois n'ont pas de place pour les non-catholiques. En 1922 toutefois, on semble vouloir assouplir cette rigidité, en créant le statut de membres conjoints et non actifs pour les non-catholiques⁵⁶. Le Ministère du Travail du Canada, dans son 17e rapport annuel sur les associations ouvrières, stipule que si les non-catholiques réussissent à être au moins 50 dans une même unions, il ont en plus du droit de vote, le droit de constituer une section propre et d'élire leurs dignitaires⁵⁷.

52. No 190, p. 28.

53. No 41, p. 5; No 22, p. 20.

54. No 104, p. 14.

55. Joseph-Papin Archambault, L'Organisation ouvrière catholique en Hollande, No 1, 1911, p. 9.

56. No 105, p. 15. Précisons aussi qu'à une réunion de la Villa Saint-Martin convoquée en 1918 par le père Archambault, secrétaire de l'ESP, on a décidé que "Dans le cas où le nombre de non-catholiques excéderait sept, on prévoyait les grouper en syndicat indépendant tout en exigeant d'eux leur adhésion aux règlements du syndicat catholique", dans Jacques Rouillard, Histoire de la CSN..., loc. cit., p. 41.

57. No 177, p. 15.

Ces mesures d'assouplissement sont toutefois contredites en 1929. En effet, le Conseil supérieur des Syndicats catholiques nationaux de Montréal décide de ne pas créer cette section des membres conjoints parce que "les syndiqués de langue anglaise, constitueront naturellement des syndicats particuliers intimement unis par un exécutif conjoint aux Syndicats catholiques de langue française"⁵⁸.

Cette décision conserve au syndicalisme catholique toute sa rigidité première. Elle rassure et sécurise l'ESP qui a peur que les associations ouvrières confessionnelles catholiques ne puissent se réaliser à cause de la question nationale et son manque d'unité canadienne⁵⁹. On peut alors comprendre pourquoi elle s'oppose vivement à un plan fédéral d'unification des lois ouvrières au Canada qui menace le caractère particulier de la province de Québec⁶⁰.

Sans doute pour assouplir l'intolérance critiquée par plusieurs, le Conseil Supérieur des Syndicats catholiques nationaux de Montréal va amender son attitude en prenant la décision le 18 octobre 1929 "qu'il n'avait pas d'objection grave à admettre les non-catholiques dans les Syndicats catholiques"⁶¹. Les trois conditions expresses qui accompagnent cette ouverture d'esprit montrent cependant que l'intolérance règne toujours car il faut que les non-catholiques "s'engagent à respecter la constitution; acceptent loyalement les principes de la doctrine sociale catholique; suivent les directives morales que l'aumônier peut être appelé à donner"⁶².

58. No 190, p. 31.

59. No 91, p. 22.

60. Ibid., p. 19. Ce plan est né à l'issue de la Commission nationale de l'industrie du 10 avril 1920 qui recommandait la constitution d'une Commission chargée d'étudier la possibilité de créer un organisme utile à promouvoir l'unification des lois ouvrières au Canada.

61. No 190, p. 30.

62. Ibid.

Cette tolérance de surface est maintenue à la condition que les syndicats catholiques portent plus que leur nom et que leurs membres catholiques demeurent toujours en majorité⁶³. Cette manoeuvre comporte en outre une question de stratégie: garder les ouvriers catholiques dans le syndicalisme catholique pour sauver l'Eglise:

Par ailleurs, c'est un fait qu'il y a moins de danger pour la foi que les non-catholiques entrent dans les syndicats catholiques que les catholiques aillent dans les unions neutres. 64

Il est donc défendu à un ouvrier catholique d'adhérer à une union neutre sur une base temporaire. La désobéissance constitue une exception très grave sous l'empire de la nécessité matérielle "dont l'autorité épiscopale est seule juge"⁶⁵. Une telle action relève d'une grave "imprudence" parce que de par leurs statuts et règlements ces syndicats "peuvent être amenés à porter de sérieuses atteintes à la morale et mériter la condamnation formelle de l'Eglise"⁶⁶.

Enfin, comme si l'ESP veut nier poliment et de façon déguisée une époque où le syndicalisme catholique n'était pas ouvert aux non-catholiques elle dira sur l'adhésion possible des non-catholiques assortie des conditions expresses qu' "En fait les choses ont toujours été faites comme cela au sein des Syndicats catholiques"⁶⁷.

2.4 - Un apolitisme inconditionnel

Se déclarant ne pas être une "institution politique", l'ESP veut mener une lutte efficace à la question sociale par un apolitisme ferme où "toute sa raison d'être est dans sa devise empruntée au grand Evêque social Mgr Ketteler: "Pour l'Eglise et pour le peuple"⁶⁸.

63. No 190, p. 30.

64. Ibid.

65. No 41, p. 17.

66. Ibid.

67. No 190, p. 31.

68. No 1*, p. 11.

Cet apolitisme apparaît donc comme le neuvième principe fondamental du syndicalisme catholique. C'est un principe informel si on le compare aux huit autres déclarés formels: l'inégalité des classes sociales, l'harmonie entre le capital et le travail, la liberté du travail⁶⁹, le droit d'association, le droit de propriété privée, l'autonomie patronale, le contrat de travail et l'intervention limitée de l'Etat⁷⁰.

Avec ce caractère apolitique, l'ESP ne veut pas se faire associée de près ou de loin à la politique partisane. Le succès de sa mission en dépend dans un Canada où la question sociale est aussi affaire de question nationale. Les statuts du premier syndicat catholique, la Fédération ouvrière de Chicoutimi (1907), spécifient donc que tout agent politique doit être écarté des rangs:

Les questions purement politiques engendrent très souvent dans notre pays de graves dissensions entre personnes animées du meilleur esprit. Elles divisent et affaiblissent nos forces. L'union de Chicoutimi a soin de les écarter vigoureusement de ses séances (article 2). Elle prend même une autre mesure de précaution: Ne peuvent être élus directeurs: 1) les députés au Parlement fédéral et local; 2) le maire, les échevins et les conseillers municipaux, 3) les directeurs ou le gérant d'une compagnie industrielle à fonds social faisant affaire dans la circonscription de l'union; 4) le propriétaire d'un établissement industriel, et, en général tous les patrons qui emploient habituellement plus de dix ouvriers (article 13).⁷¹

Néanmoins, ces considérations n'empêchent pas l'ESP d'être liée de très près au pouvoir politique afin de l'influencer dans le sens de ses intérêts. Les Semaines Sociales, une des formes de l'apostolat intellectuel, traitent surtout de syndicalisme⁷² et servent de canal privilégié de transmission des demandes politiques:

69. No 83, p. 6-7.

70. No 115, p. 25-32.

71. No 59, p. 15.

72. Wilfrid Guérin, La Semaine Sociale de Chicoutimi, No 191, 1929, p. 28. La première Semaine Sociale de l'ESP a eu lieu du 21 au 25 juin 1920, à Montréal. On y étudie Rerum Novarum. L'ESP a jugé bon de retracer cet événement des Semaines Sociales de France, fondées dès 1904, dans Les Semaines sociales, No 87, 1920, 16 p.

Et ce n'est certes point exagéré de déclarer après bien d'autres, que le programme agricole de l'honorable ministre de l'Agriculture est joliment tributaire de celui de la Semaine Sociale de Saint-Hyacinthe. 73

Même si elle est critiquée pour être trop théorique, cette influence des intellectuels (théologiens, philosophes, sociologues, juristes, etc.) montre son importance "pratique". Pour le père Robert, cela rentre "parfaitement dans l'ordre". Il en est des plus satisfaits et n'a que des compliments à adresser à un gouvernement qui pratique la bonne consultation auprès des meilleures autorités:

Rien de surprenant alors qu'un homme aussi intelligent et aussi avisé que notre ministre de l'Agriculture consulte semblables autorités. Même constatation dans bien d'autres domaines. 74

L'ESP doit faire pression auprès des hautes instances politiques parce que les lois sociales et ouvrières:

...sont des plantes rares dans le maquis de notre législation. Formé sous l'emprise du capitalisme, il fourmille de mesures qui protègent et défendent les intérêts particuliers au détriment des intérêts collectifs. 75

"Prise dans son ensemble", la législation sociale québécoise est "nettement individualiste". L'ESP renchérit: "Loin de protéger d'une manière spéciale, comme le demande Léon XIII, les droits de faibles et des indigents, très souvent elle les trahit et les viole"⁷⁶. Malgré ces dénonciations, l'ESP ne blâme pas le gouvernement pour son manque d'efforts parce que l'opinion publique ne l'appuie pas⁷⁷. En 1914, jugeant l'opinion publique insuffisamment préparée, l'ESP ne veut pas exiger du gouvernement une loi de reconnaissance des syndicats professionnels⁷⁸. Cette position réactionnaire protège les intérêts de pouvoir de l'Eglise puisque le syndicalisme catholique est encore très peu populaire comparativement au

73. No 191, p.^a 27.

74. Ibid.

75. Nos 67-68, p. 35.

76. Ibid.

77. Nos 36-36, p. 17.

78. Ibid., p. 25-26.

syndicalisme international américain⁷⁹. L'ESP va d'ailleurs changer sa position rétrogradée en 1920 alors que la percée du syndicalisme catholique est des plus favorables:

Félicitons et remercions les âmes d'élite, les apôtres courageux qui, contre vents et marées, fondèrent chez nous les unions ouvrières catholiques. Ils ont réussi dans leur entreprise. Aidons-les à la développer. L'heure n'est-elle pas venue de donner à ces unions la personnalité civile, de leur fournir ainsi une situation juridique qui leur permette de réaliser toutes leurs promesses? Je le crois. En tout cas, accordons à ces centres de précieuse activité notre appui. 80

La position de l'ESP est influencée par les expériences européennes ayant subi la répression des gouvernements et de la bourgeoisie. Contrairement aux expériences françaises, elle approuve cette résolution votée en Allemagne "que les syndicats ne s'occuperaient de politique que dans la mesure où la condition économique du prolétariat l'exigerait"⁸¹:

Disons-le tout de suite, voilà ce qui sauva le syndicalisme socialiste allemand de l'anarchie et des compromissions toujours faciles, voilà ce qui fit sa vraie force et ce qui le distingue spécialement du syndicalisme français. Partant de ce principe que la fonction des syndicats est absolument différente de celle des partis politiques, les syndicats allemands comprirent que l'important pour eux était, non pas d'établir une union naturelle entre leurs syndicats et les partis politiques, mais bien plutôt, de favoriser l'entente la plus étroite entre les deux organismes. 82

L'apolitisme du syndicalisme catholique s'affiche donc comme une garantie contre un syndicalisme de classes et sera présent derrière tous les principes et les buts de l'ESP.

79. No 30, p. 1.

80. No 91, p. 25.

81. W.E. Trudeau, o.p. Les Syndicats socialistes et neutres en Europe, en Amérique, No 40, 1914, p. 13.

82. Ibid.

2.5. - Le cercle ouvrier comme moyen de reproduction

Aux trois éléments constitutifs qui précèdent, s'ajoute un quatrième et dernier élément: le cercle ouvrier. A côté des cercles patronaux, des cercles professionnels et des cercles d'instituteurs, le cercle ouvrier se charge de recruter et de former les futurs chefs et fondateurs du syndicalisme catholique par la prière et par l'étude⁸³. En tant qu'appareil de formation, le cercle ouvrier sert de courroie de transmission et de moyen de reproduction efficace à caractère élitiste:

Partout où l'on veut établir solidement des syndicats ouvriers, il faut songer d'abord à créer de ces groupes d'élite qui en prennent la direction et en assurent la survivance. C'est le seul moyen d'établir un mouvement solide, pour la paix et la prospérité de la classe ouvrière. 84

-
83. R.P. Bonhomme, o.m.i., Les Oeuvres de la Cité, No 189, 1929, p. 5: En France, l'oeuvre des cercles catholiques avait été fondée par le Comte Albert de Mun, le 19 mars 1870, rapporte Paul Doncoeur, s.j., Les Espoirs présents du catholicisme en France, No 109, 1922, p. 12. L'ESP consacrera plusieurs brochures à ce modèle de catholique social: Arthur Saint-Pierre, Le Comte Albert de Mun, Nos 42-43, 1915, p. 27, par exemple: "La société chrétienne... est une société où Dieu occuperait la place qui lui revient, la première dans les lois et dans les moeurs; une société où la reconnaissance de ses droits remplacerait la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen"; voir aussi E.E. Gouin, ptre., Albert de Mun et le Devoir social des catholiques, Nos 71-72-73, 1917, 62 p.; E.E. Gouin, Albert de Mun et l'organisation ouvrière, Nos 74-75, 1918, 50 p.; E.E. Gouin, Albert de Mun et la législation sociale, Nos 77-78, 1918, p. 31: "... c'est pour l'homme que l'industrie doit être faite et non pas l'homme pour l'industrie".
84. No 189, p. 5, et "Le Cercle Léon XIII est avant tout un cercle d'études qui a pour objet la formation d'une élite ouvrière capable de prendre la direction du mouvement ouvrier catholique. Le programme d'études du Cercle comprend, premièrement une série de travaux gradués de sociologie; deuxièmement, une série de travaux libres ayant pour objet de faire connaître les unions internationales sous tous leurs aspects; troisièmement, une chronique ouvrière portant sur les principaux événements ouvriers qui se sont passés dans la semaine en Europe, en Amérique, et au Canada", No 105, p. 17.

Inspiré par l'exemple du cercle ouvrier Saint-Joseph de Mulhouse en Alsace⁸⁵, le cercle - Léon XIII vit le premier jour le 13 juin 1918 grâce à son fondateur l'abbé Hébert⁸⁶. Au mois d'octobre, il fonde son premier syndicat d'employés de magasin⁸⁷. Il reprend en cela l'objectif fixé par le clergé allemand: former "une forte organisation chrétienne pour endiguer le flot montant du socialisme"⁸⁸. Œuvre par excellence, le cercle ouvrier veut aider à abattre les obstacles qui se présentent à la formation des chefs ouvriers: l'amour propre comme orgueil, la paresse intellectuelle, le blasphème, l'ivrognerie, la malhonnêteté et le vol, imitation de la bourgeoisie à l'esprit corrompu:

[...] conséquence, sans doute, de la mauvaise conduite d'un grand nombre d'hommes d'affaires ou de politiciens sans conscience, qui nous donnent le mauvais exemple au lieu de nous enseigner la justice. 89

Le cercle met l'accent sur un état constant de piété et d'étude pour assurer la vigilance nécessaire pour vaincre tous les dangers de l'heure: [...] "agenouillons-nous et instruisons-nous et nous édifierons des Syndicats capables de résister à tous les assauts et de rendre aux ouvriers les plus grands services"⁹⁰.

Dans cette deuxième section, les positions élitistes de l'ESP dans la défense d'un syndicalisme catholique montrent que ce dernier repose sur une tutelle cléricale complète. L'évêque et l'aumônier lui donneront un caractère rigide. L'autorité de l'Eglise sera si forte qu'elle va jusqu'à absorber la majorité des syndicats nationaux et même si les effectifs sont peu nombreux par rapport au syndicalisme international, son influence sur le gouvernement obtient des législations sociales.

Enfin, grâce à une adhésion strictement catholique, à un apolitisme inconditionnel et au cercle ouvrier, l'ESP s'assure que les intérêts de l'Eglise sont protégés avant ceux de la classe ouvrière. Il faut faire en sorte que les ouvriers soient protégés contre la division nationale intervenant dans la question sociale et dans le danger montant du socialisme sous toutes les formes d'abaissement moral.

La troisième section qui suit essaiera de montrer quels sont les objectifs moraux et religieux poursuivis dans le syndicalisme catholique et national.

85. L. Hudon, s.j., Le Cercle ouvrier, No 14, 1912, p. 6.

86. No 105, p. 17.

87. Ibid., p. 18.

88. No 14, p. 14.

89. No 175, p. 15.

90. Ibid., p. 20.

3. - OBJECTIFS MORAUX ET RELIGIEUX

3.1. - Faire collaborer les classes sociales

Comme premier objectif moral, le syndicalisme catholique compte sur la collaboration des classes sociales. La paix sociale "c'est l'accord par la discussion et la collaboration entre groupements ouvriers et patronaux"⁹¹.

Reprenant encore les propos de Mgr Germain, archevêque de Toulouse, l'ESP soutient que cette collaboration vise à moraliser le capitalisme pour éviter la révolution que suscite un capitalisme libéral abusif:

Associez-vous pour moraliser la finance et christianiser l'argent, sinon, nous retournerons au paganisme, non sans avoir passé par une effroyable révolution, où le capitalisme égoïste et sans morale sera châtié par le socialisme dont il aura été, par ses excès, le dangereux propagateur. ⁹²

La troisième voie capitaliste et centriste proposée par l'ESP se résume ainsi:

Tandis que le socialisme affirme que la propriété est un vol et que le libéralisme économique soutient qu'elle constitue un droit absolu, le syndicalisme catholique confesse que le droit de propriété est un droit véritable venant de Dieu, inhérent à la nature humaine, inaliénable, transmissible, mais non absolu et illimité. Quiconque est pourvu de biens a devoirs graves et nombreux à remplir envers ceux qui ont été moins favorablement partagés que lui du côté de la richesse. ⁹³

Dès 1907, l'ESP préconise pour ses ouvriers les valeurs bourgeoises d'un système capitaliste réformé de ses abus:

Nous ne croyons pas, disait, dans son rapport au Congrès eucharistique international de Montréal, Mgr Lapointe, qu'on puisse trouver ailleurs dans le monde entier un groupe d'ouvriers mieux éduqués, plus sobres, plus moraux, à l'esprit plus délié, aux allures plus bourgeoises, et disons le mot, plus heureux que ceux de la compagnie de pulpe de Chicoutimi. ⁹⁴

La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi bénéficie d'un tel syndicalisme: "Elle est une des plus florissantes en Amérique"⁹⁵. A cet endroit, on trouve de puissantes usines, des familles nombreuses propriétaires de maisons qui ressemblent "souvent bien plus à un joli cottage suburbain qu'à une habitation ouvrière" et:

91. No 161, p. 31.

92. Ibid., p. 34: No 97, p. 7-8.

93. No 115, p. 29.

94. No 59, p. 17. Rappelons que Mgr Lapointe est perçu comme étant le fondateur du syndicalisme catholique, selon Robert Parizé, loc. cit.

95. Ibid.

Au centre s'élève une vaste et imposante église en pierre qui n'a pas coûté moins de \$60,000, dont le paiement s'effectue graduellement sans imposition forcée, par les contribuables volontaires des ouvriers. 96

Tous bénéficient donc de l'essor de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi. Cela est dû pour beaucoup à l'esprit des propriétaires car les directeurs sont "disposés à considérer leurs employés comme des membres mêmes de leur famille". Ils ne trouvent rien dans la Fédération qui soit en opposition avec "leurs véritables intérêts"⁹⁷:

— Le simple fait d'avoir groupé les ouvriers dans une association catholique, de les avoir préservés des unions internationales, de leur avoir appris qu'ils pouvaient améliorer leur sort autrement qu'en se mettant en grève ou en brisant les machines pour chômer est un immense bienfait. La Fédération cependant en compte d'autres à son crédit. Elle a fondé une caisse de petites économies, une caisse populaire Desjardins et quelques sociétés coopératives. 98

Avec la fondation de la CTCC en 1921, la collaboration des classes sociales signifie clairement que les intérêts du capital et du travail ne sont ni divergents ni irréconciliables. Entre les deux organisations de défense respective, "organisations distinctes et intérêts différenciés ne signifient pas intérêts opposés et organisations ennemies".⁹⁹ L'ESP préserve de la sorte les principes essentiels à un capitalisme de justice: l'inégalité des classes sociales, l'harmonie du capital et du travail, la liberté du travail¹⁰⁰, le droit d'association, le droit du contrat de travail, le droit à une intervention limitée de l'Etat¹⁰¹.

96. No 59, p. 17.

97. Ibid., p. 16.

98. Ibid.

99. No 98, p. 1.

100. No 83, p. 6-7.

101. No 14, p. 4. Nous trouvons une élaboration des principes de la propriété privée et de l'autonomie patronale au No 115, p. 25-32.

L'association de la famille et celle de l'Etat demeurent de droit naturel alors que la profession demeure sociale. L'Etat n'a donc pas le droit de venir remplacer la liberté de l'homme en l'obligeant à adhérer à un syndicalisme créé par lui¹⁰². Dieu permet ainsi à l'homme de décider en pleine liberté de conscience et d'action¹⁰³.

La participation des travailleurs au sein de l'entreprise en termes de propriété, d'acquisition d'actions et de cogestion sont des exemples envisageables de la participation des travailleurs au sein de l'entreprise en terme de collaboration de classes¹⁰⁴. L'exemple de l'actionnariat syndical en Belgique sera un modèle excellent, avec ses mots d'ordre comme "croisade, contrôle, copropriété et cogestion"¹⁰⁵.

3.2. - Récupérer la classe ouvrière en remplaçant sa conscience de classe par la conscience nationale

L'objectif de collaboration des classes sociales mène à viser à la récupération de la classe ouvrière. Ainsi, craignant que le climat de grèves fréquentes et préjudiciables à tous¹⁰⁶ ne dégénère en un "état de stratégie pour la guerre civile"¹⁰⁷, l'ESP veut contenir la révolte "des masses ouvrières, trop souvent opprimées"¹⁰⁸. Avec cette position, l'ESP se préoccupe surtout "des contre-coups moraux" des grèves¹⁰⁹, et dévie des directives de la doctrine sociale de l'Eglise. Ce rôle de "contenir les masses ouvrières dans l'ordre" n'avait pas été confié à l'Eglise mais

102. No 24, p. 18; R.P. Breton, o.f.m., Les Oeuvres nécessaires, No 16, 1913, p. 20.

103. No 96, p. 10-11.

104. Max Turmann, L'Actionnariat syndical, No 144, 1926, p. 1. Peu de compagnies font des efforts dans ce sens au Canada. L'ESP mentionne anonymement une importante fabrique de pulpe et de papier.

105. Ibid., p. 7.

106. Nos 92-93, p. 15. L'ESP pense ici précisément au mouvement cégétiste en France, celui des indépendantistes en Angleterre et des internationaux aux Etats-Unis, ibid., p. 19.

107. Ibid., p. 6-7. Entre 1920 et 1930, il y aurait eu 32 grèves catholiques selon Jacques Rouillard, Histoire de la CSN..., loc. cit., p. 84 et 94.

108. No 190, p. 32.

109. Nos 92-93, p. 19.

à l'Etat¹¹⁰. L'ESP, de cette façon, substitue l'Eglise à l'Etat en voulant protéger un ordre social bourgeois où les patrons sont supérieurs, en tant que propriétaires privés des moyens de production prenant tous les risques¹¹¹. Ils sont faits pour rester et ont droit au respect par la force naturelle des choses. Le syndicalisme catholique se chargera donc de mettre la classe ouvrière inférieure à sa place:

/.../ si l'union fait la force, la force ne prime pas le droit, que la force bien comprise doit s'appuyer sur ces deux colonnes naturelles: la justice et la charité, et qu'en définitive elle n'a pas d'autre raison d'être que de créer et de maintenir une atmosphère salubre où règne une paix bienfaisante fondée sur l'accomplissement des devoirs réciproques.¹¹²

L'ESP prône l'esprit de résignation et d'honnêteté appris dès l'enfance avec le petit Jésus ouvrier et le crucifix appendu au mur de la maison¹¹³, la modération¹¹⁴ où la grève ne doit être utilisée qu'en dernier recours lorsque tous les moyens, toutes les institutions de

110. R.N., p. 26; voir premier chapitre, loc. cit., p. 25.

111. No 83, p. 13; et No 96, p. 25: "D'un côté, les ouvriers doivent se persuader que la société a besoin de patrons, d'une classe d'hommes désignés par leur supériorité naturelle, par leur connaissance, leur esprit d'entreprise et leur avoir, pour mettre en branle et tenir en opération les forces productrices d'un pays".

112. No 41, p. 9.

113. No 66, p. 21.

114. Nos 92-93, p. 10: R.P. Rutten, o.p., L'Expérience belge ou Leçons pratiques d'action sociale catholique, Nos 48-49, 1915, p. 22. Le clergé belge n'est pas sans porter une attention particulière à sa petite bourgeoisie, p. 23: "Les classes moyennes: employés du commerce et de l'industrie et petits commerçants, attirent moins la pitié et provoquent moins de sympathie que les travailleurs des champs ou des usines. Ce sont des bourgeois. Oui, c'est pourquoi leurs misères obligées de se cacher, de se dissimuler derrière un certain decorum extérieur qu'il faut à tout prix conserver, ont quelque chose de plus poignant. Ces misères sont fréquentes et réelles. Le petit employé est moins payé parfois que l'ouvrier qui lui porte envie, et il a plus de charges: il doit "représenter". Le petit commerçant écrasé par la concurrence du grand magasin, de même le petit patron éliminé peu à peu par la compagnie anonyme, périront s'ils ne sont pas protégés. Or la conservation de ces classes intermédiaires, qu'on appelle pour cela moyennes, intéresse au plus haut point la paix sociale. Il faut donc aussi des oeuvres pour les classes moyennes."

conciliation pacifique ont été épuisées¹¹⁵, car elle craint que le Canada passe aux mains du socialisme russe¹¹⁶. On comprend alors pourquoi la bourgeoisie canadienne-anglaise d'après-guerre se tournera vers le nationalisme du syndicalisme catholique pour se sauver:

Quand la vague du bolchévisme secoua l'Europe, que les contrecoups se firent sentir aux Etats-Unis, même jusqu'à Winnipeg, quand, au cours des derniers mois, des conflits nouveaux et plus aigus surgirent entre nos patrons et nos ouvriers, les âmes conservatrices et amoureuses de leur situation de fortune cherchèrent le roc où s'attacher. 117

L'ESP défend bien toutefois son syndicalisme de servir comme instrument des intérêts exclusifs de la bourgeoisie canadienne:

Combien d'Anglais protestants de Montréal voient, à l'heure actuelle, le salut dans le syndicat ouvrier catholique. Si nous sommes d'accord avec eux ce n'est pas que cette forme d'association professionnelle nous apparaisse comme le gardien de leurs coffres-forts l'agent de sécurité, chargé de faire la police au profit des maîtres de la finance. 118

115. Nos 92-93, p. 29. Ce qui comprend les interventions suggestives et prescriptives de l'Etat, la religion (28), le syndicalisme catholique, le juste contrat de travail, la conciliation industrielle, l'arbitrage privé avec présence d'un tiers (32), la conciliation et l'arbitrage légalement obligatoires comme dans la Loi Lemieux due au chef de l'opposition Mackenzie-King (35-36), le tribunal à sanction obligatoire pour les Services publics des pompiers et des policiers (37).

116. "[...] il y a bien lieu de craindre que tout comme dans les vieux pays, avant longtemps, les grèves ne passent à l'état de stratégie pour la guerre civile, et ne soient un instrument familier aux agitateurs politiques, nous entraînant ainsi dans tous les désastres sociaux qui peuvent en résulter", Nos 92-93, p. 7.

117. No 91, p. 22. A la page 24, l'ESP rappelle que l'effort révolutionnaire socialiste avait échoué dans la Hollande de 1918 contre la discipline catholique. Puis, "aussi la grève de Winnipeg (du 15 mai au 26 juin 1919) affectant dans la ville elle-même 22,680 employés et causant la perte de près d'un million de jours de travail, s'est répercutée en plusieurs villes de l'Ouest, jusqu'à former par elle-même le tiers du total des grèves du Canada dans le cours de l'année", Nos 92-93, p. 11-12.

118. Ibid., p. 23. Comme nous l'avons vu en 1925, le Père Louis Lalande affirmera le contraire, l'Eglise se voulant bien "la gardienne vigilante des coffres-forts", No. 142, p. 10.

Le syndicalisme catholique sert donc de moyen de prévention¹¹⁹ contre la grève, et ce faisant, il agit comme une police morale chargée de contenir la révolte. En poursuivant des objectifs moraux contre "la haine des classes et leur vengeance"¹²⁰, derrière des mots d'ordre comme "Unir sans violenter"¹²¹ et "l'Union pour la vie au lieu de la lutte pour la vie"¹²², l'ESP veut qu'il y ait un "but juste, raisonnable et suffisant" à la grève, n'outrepasant pas la limite du self-help, c'est-à-dire "du cas de légitime défense inhérent à chacun"¹²³.

Au total, légitime en soi, et modérée dans ses moyens, la grève est une ressource extrême mais licite, et ne peut être défendue absolument par l'Etat, sans verser dans le socialisme et la négation de la liberté du travail.¹²⁴

Le respect d'une telle définition oblige à "corriger" et "réformer" l'esprit de classe hérité du syndicalisme américain depuis 1892. Sans l'étouffer complètement, "il s'agit de la désinternationaliser et de l'identifier avec l'esprit de patrie"¹²⁵, car le syndicalisme américain a atrophié le sentiment national canadien¹²⁶. L'ESP forme ainsi une idéologie cléricale paternaliste¹²⁷ chargée de récupérer l'idéologie de la lutte des classes au profit des intérêts de l'Eglise québécoise:

119. No 66, p. 28.

120. Nos 92-93, p. 19.

121. No 96, p. 14.

122. No 83, p. 14.

123. Nos 92-93, p. 18.

124. Ibid., p. 24.

125. Nos 88-89, p. 40.

126. Nos 92-93, p. 7: "... maintenant que dans sa masse, notre population de langue anglaise manque de racine au pays, qu'elle perd même ses attaches aux traditions britanniques pour emprunter son inspiration et ses moeurs de la jouisseuse Amérique voisine, protestante, neutre athée".

127. Ibid., p. 12. L'ESP félicite le "dévouement paternel" reconnu de son Eminence le Cardinal Bégin et Mgr l'Archevêque de Montréal comme tierce partie dans les conflits.

Nos ouvriers sont sincèrement bons et fils dévoués de l'Eglise. Il importe de former chez eux la mentalité professionnelle ouvrière, si nous ne voulons pas les laisser en proie à l'anti-cléricalisme de certains démagogues, qui prétendent avoir le monopole du dévouement à leurs intérêts. 128

Avec les années de la première guerre, les contradictions de l'ESP éclatent sous les tensions accrues des rapports capital-travail, leurs maux et leur fossé¹²⁹. Simultanément, l'idéologie de la lutte des classes s'intensifie avec l'ampleur du mouvement de l'internationalisme prolétarien, motivant l'ESP à remplacer cette "nouvelle mentalité inconnue voilà vingt ou vingt-cinq ans" au Canada parce qu'elle risque de transformer rapidement l'âme populaire¹³⁰.

L'ESP trouve un espoir vivant de réaction dans le traité de Versailles signé par les puissances alliées le 28 juin 1919 à la Conférence de Paix. Comme il consacre dans son chapitre treize la naissance de l'organisation permanente du travail sur des principes analogues mais "inférieurs" à ceux promulgués par Léon XIII¹³¹, l'ESP considère que cet événement est le point le plus marquant d'une ère ouvrière nouvelle chrétienne commencée depuis 1917¹³². Elle trouve une grande solidarité internationale dans la fondation à Paris, le 15 mars 1913, de la Confédération internationale des Syndicats chrétiens¹³³. Cette inter-

128. No. 1*, p. 6, en guise de Préface, la lettre de Mgr Paul Bruchési aux membres de l'ESP.

129. No 96, p. 2.

130. No 66, p. 17.

131. L'ESP compare les clauses ouvrières adoptées le 26 avril 1919 par la Conférence des Préliminaires de Paix avec les principes énoncés par Léon XIII. Il en ressort l'"éclat singulier" de la supériorité du document pontifical sur le texte soumis par Sir Thomas Borden, représentant la délégation canadienne, voir Autour de l'Encyclique Rerum Novarum, No 84, 1919, p. 8.

132. No 104, p. 1-2.

133. Ibid., p. 9. Les pays représentés sont : La Suisse, l'Allemagne, la France, l'Italie, la Hollande, la Belgique, l'Autriche, la Hongrie, la Tchécoslovaquie, l'Espagne et la Yougoslavie.

nationale syndicale chrétienne arrive à temps pour la rénovation sociale: "Elle va contrecarrer l'action des internationales neutres, socialistes et bolchévistes"¹³⁴ se convainc l'ESP qui, en 1922, part gagnante dans sa mission. Elle possède plusieurs indices qui lui permettent de remplacer l'idéologie de la lutte des classes véhiculée par Gustave Francq¹³⁵. Entre autres, une conscience de classe qui, en formation, se trouve diffuse et embrouillée:

Ces idées, on ne les trouvera probablement nulle part ainsi formulées, groupées, synthétisées. Pour un grand nombre, en effet, elles n'existent encore qu'à l'état latent, ou éparpillées, sans lien précis entre elles. 136

La conscience de classe ouvrière est désarticulée parce que les idées et les pratiques dominantes du capitalisme la récupèrent. Les luttes ouvrières ont d'ailleurs dénoncé une idéologie cléricale qui, non contente de son "hégémonie spirituelle" prétend "guider dans les choses économiques"¹³⁷. De là, une apathie et un faible taux de syndicalisation chez la classe ouvrière qui se rappelle dans sa mémoire collective la condamnation de l'épiscopat canadien au 19^e siècle contre le syndicalisme ouvrier des Chevaliers du travail¹³⁸.

134. No. 104, p. 10.

135. No 66, p. 25. Soulignons qu'il est secrétaire général du Parti ouvrier. En 1910, Francq est vice-président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal et du Canada, No 2, p. 16.

136. Ibid., p. 24.

137. Ibid.

138. Guy Vanier, Vers le peuple, No 90, 1920, p. 23. L'ESP rapporte d'ailleurs que c'est Mgr Gibbons des Etats-Unis qui s'est rendu expressément à Rome pour obtenir du pape un décret de tolérance vis-à-vis cette puissante centrale, renversant ainsi la position rigide de l'Eglise canadienne.

Cette confusion se trouve entre autres chez la population des anciens cultivateurs venus travailler comme ouvriers dans les villes industrielles. Ils ont un ajustement à faire par rapport au changement radical de leur nouvelle place sociale. Ils sont alors affectés, mélangés, incertains quant aux nouvelles attitudes et comportements à adopter. L'argument avancé par l'ESP d'un confort matériel suffisant pour expliquer l'apathie ouvrière vis-à-vis l'association syndicale paraît alors assez faible:

La raison de cette mentalité se trouve, semble-t-il dans l'aisance relative dont jouissent nos populations: elles n'ont pas encore été assez aiguillonnées par les misères pour sentir vivement le besoin de s'unir, elles ne savent pas prévenir les maux et restent confinées dans un isolement stérile et dangereux. 139

En effet, si la classe ouvrière n'a pas assez souffert, pourquoi alors la question sociale et la fondation de l'ESP? L'argument de l'ESP laisse plutôt croire à l'urgence de sauver l'Eglise, menacée à ses portes par les luttes de classes. L'ESP rejete ainsi la culpabilité sur la classe ouvrière pour éviter de mettre en cause le discours officiel de l'idéologie cléricale et ses intérêts de pouvoir qui véhicule lui-même la tactique de l'isolement.

3.3 - Endiguer un socialisme pervers

Les deux premiers objectifs poursuivis par le syndicalisme catholique mènent tout droit à celui d'endiguer le socialisme¹⁴⁰. Suscitant la création des cercles ouvriers catholiques en 1918¹⁴¹ il a été un objectif des plus déterminants. Remarquons cependant que la collaboration des classes sociales liée à l'endiguement du socialisme ne dévie en rien de la doctrine sociale de l'Eglise. Mais en en faisant une obsession morale elle s'écarte totalement de la voie de Rerum Novarum:

139. No 1*, p. 11.

140. No 96, p. 3; No 190, p. 17.

141. No

Toutefois, s'il faut reconnaître que le socialisme est, au point de vue doctrinal, un système philosophique, historique et économique dangereux, il faut avouer aussi que le vrai danger du socialisme ne réside pas tant dans les théories qu'il propose ou les négations qu'il impose, que dans l'état mental qu'il fait naître chez ses adeptes. 142 (Nous soulignons)

L'état mental de lutte de classes est donc le vice des vices. Il s'agit du péché suprême, de la désobéissance à la loi naturelle et à la loi divine, "une injure à la foi catholique"¹⁴³. Une société se doit d'avoir une morale et une religion. L'Eglise y tient, sans quoi le socialisme ne respecte pas-clairement l'ordre social normal et juste:

Une société se spécifie par son but et les lois organiques qui s'en inspirent. Ce but va-t-il à l'encontre des intérêts de la religion et de la morale, des intérêts de la justice, des intérêts de l'Etat ou de la nation, l'association est illicite. 144

L'ESP rejette un système socialiste fondé sur la jouissance pour la jouissance. En faveur d'un ordre social hiérarchique, elle rejette l'idée d'une dictature du prolétariat parce que le pouvoir remis au peuple n'est pas le moyen de parvenir à la justice sociale dans l'égalité sociale. Le socialisme est irréaliste et futile et y croire est commettre "une injure à la loi morale des actes humains" et un "suicide moral de conscience", deux actes fondamentalement inadmissibles¹⁴⁵. La morale doit donc l'emporter sur toute autre considération matérielle, peu importe son importance:

142. No 40, p. 1.

143. Abbé Edmour Hébert, Le Socialisme, Nos 44-45, 1915, p. 27.

144. No 96, p. 15.

145. No 41, p. 14.

Il est généralement admis que le socialisme est un système plutôt démoralisateur qu'édificateur, et c'est bien là le résultat de l'exposé que nous avons fait. Par l'exclusion de toute morale et de toute religion, il sape par sa base la société en détruisant son fondement; par l'établissement de la souveraineté populaire, comme source de tous les droits, il aboutit logiquement à la négation de toute autorité légitime, sans laquelle aucune société privée et de la main-mise de l'Etat sur tous les biens de production avec obligation de fournir à chaque citoyen les objets de consommation qu'il désire, il se heurte à des difficultés insurmontables, qui font de son application une véritable utopie. 146 (Nous soulignons)

3.4 - Christianiser une société démocratique

En procédant de cette façon, l'ESP montre un syndicalisme catholique totalitaire qui a pour autre objectif de "christianiser la démocratie" pour en faire "un régime qui ait du bon sens"¹⁴⁷. Cet énoncé va bien plus loin que de faire pénétrer les valeurs chrétiennes dans la démocratie libérale comme le recommande Rerum Novarum. "La restauration des mœurs chrétiennes" de Léon XIII dans une société industrialisée¹⁴⁸ n'est pas la même chose qu'une reconstruction sociale axée sur "la restauration industrielle chrétienne"¹⁴⁹. On ne voit pas dans Rerum Novarum un effort aussi grand pour totaliser la société moderne.

146. Nos 44-45, p. 28. Notons qu'au Canada le socialisme a été imputé à l'internationale ouvrière des Industrial Workers of the World (I.W.W.) supprimé en 1918 mais ayant survécu sous un autre nom. De même qu'à la One Big Union (O.B.U.) impliquée dans la grève de Winnipeg en 1919, Nos 92-93, p. 8. Enfin, le Parti Communiste Canadien affilié à Moscou compte en 1925 au Canada 147 unions locales dont 9 au Québec, avec un grand total de 4,600 membres, voir: ESP, Le Communisme international au Canada, No 167, 1927, p. 30.

147. No 104, p. 21

148. R.N., p. 40; premier chapitre, loc. cit., p. 11-12.

149. No 104, p. 17.

Cet écart apparaît plus évident lorsque l'ESP affirme que le syndicalisme catholique veut "catholiciser le mouvement ouvrier"¹⁵⁰ alors que dans Rerum Novarum, le pape voulait faire pénétrer le catholicisme dans le mouvement ouvrier. La direction que l'ESP impose ainsi au mouvement ouvrier porte des conséquences graves. Elle implique que le syndicalisme catholique va désunir le mouvement ouvrier pour contribuer au renforcement de la classe capitaliste. Certes, l'ESP suit les directives de Léon XIII qui veulent que le syndicalisme catholique défende premièrement les intérêts moraux et religieux, et deuxièmement, les intérêts d'amélioration matérielle qui apparaissent ici secondaires. Mais l'ESP le fait avec une interprétation qui est beaucoup moins nuancée que Rerum Novarum, et de ce fait, conduit à un catholicisme syndical plutôt qu'à un syndicalisme catholique¹⁵¹.

Avec M. Beaulé, l'ESP expose des ambitions claires de monopoliser le social à des fins de reproduction de l'Eglise et la position de quasi-monopole qu'occupent les Syndicats catholiques des Métiers et de la Construction de la ville de Québec en 1930 en témoigne:

Nous contrôlons au moins 90 pour cent des maçons, des briqueteurs et plâtriers de la ville et du district de Québec, près de 100 pour cent des ferblantiers tiers-couvreurs; une grande majorité des ouvriers dans les métiers d'électriciens, de poseurs d'appareils de chauffage, de plombiers et de peintres. Nous avons - et d'un bout - le plus fort groupe de charpentiers-menuisiers organisés et nous sommes les seuls à pouvoir fournir des manoeuvres spécialisés dans les travaux de construction de tous genres¹⁵².

150. No 105, p. 16; Nos 88-89, p. 17.

151. R.N. p. 37, voir la déclaration de Léon XIII au premier chapitre, loc. cit. p. L'expression catholicisme syndical est déjà utilisée par Jean-Claude St-Amant, loc. cit., p. 227. Enfin, soulignons que le théologien critique Marie-Dominique Chenu donne à Rerum Novarum la même interprétation que nous donnons à l'ESP, ce qui en fait une lecture plus radicale que la nôtre. Voir: La doctrine sociale de l'Eglise comme idéologie, Paris, Cerf, 1979, p. 22: "Diviser l'unité du mouvement ouvrier sous prétexte de le évangéliser est une erreur sur l'Evangile lui-même; il s'agit non de constituer la section ouvrière d'un monde chrétien institué, mais de faire naître l'Eglise dans le mouvement ouvrier tel qu'il est."

152. No 199, p. 9.

Cette prétention à la monopolisation sociale implique un contrôle efficace de la classe ouvrière qui doit mener à un contrôle de la croissance du syndicalisme catholique. Toutes les institutions sous tutelle cléricale fournissent donc dans leurs contrats du travail à de la main-d'oeuvre catholique syndiquée catholiquement. De même, tout patron catholique doit offrir un emploi à un ouvrier catholique à la condition expresse qu'il adhère au syndicalisme catholique¹⁵³. Le clergé effectue ici une alliance de classes ouverte avec le capital. En échange du travail fourni, architectes et entrepreneurs encouragent le syndicalisme catholique ne majorant pas leurs soumissions de 20%, comme le veut la pratique avec les Unions Internationales¹⁵⁴.

Le syndicalisme catholique est totalisant et ne se limite pas aux questions du salaire et de la durée du travail, il veut organiser toute la vie sociale:

D'ailleurs, le syndicat ouvrier, bien compris et solidement organisé, supprime une foule d'oeuvres secondaires, destinées à la classe ouvrière. Sur le syndicat professionnel, nous pouvons greffer un grand nombre d'oeuvres sociales et en assurer plus facilement le développement et la permanence. En plus des questions de salaire et de durée de travail, il appartient au syndicat ouvrier de pourvoir à ses propres bureaux de placement, de créer des secrétariats permanents, des salles d'amusements pour ses membres, des coopératives de consommation et des cours du soir pour le perfectionnement de la classe ouvrière. Enfin, il est encore sans les attributions du syndicat d'obtenir des assurances collectives pour la protection des syndiqués et de réunir chaque année ses membres en congrès pour travailler au développement du métier et coopérer au progrès de la législation ouvrière au pays. Voilà autant d'initiatives qui relèvent naturellement du syndicat ouvrier, sans dispenser les autres classes de la société d'apporter leur part de concours dans ce domaine. 155.

153. No 165, p. 18. La pratique de l'atelier syndical fermé où seuls des syndiqués catholiques sont admis à travailler sera une politique des plus suivies, *ibid.*, p. 13. Elle s'en prend à l'iniquité du contrat individuel entre patrons et ouvriers et montre que les patrons acceptent le principe de la reconnaissance de l'Union: M. Alfred Charpentier, L'Atelier syndical fermé, No 151, 1926, p. 1 et 9.

154. No 199, p. 4-5.

155. No 189, p. 12.

3.5 - Pâtir le régime corporatif

Tous les objectifs précédents convergent vers le corporatisme social¹⁵⁶. Mais l'ESP n'emploie pas cette expression encore et préfère plutôt parler de syndicalisme corporatif¹⁵⁷, de "régime corporatif"¹⁵⁸, conçu comme "oeuvre nécessaire" où elle tient de grandes responsabilités¹⁵⁹.

Le régime corporatif comporte plusieurs avantages. Il permet de ne pas séparer le social du religieux, la vie privée de la vie publique, et est un moyen de parvenir à un christianisme renouvelé selon un ordre logique pur:

Soyons logiques: la religion n'est pas un habit qu'on met le dimanche pour aller à la messe: elle nous prend tout entiers, elle veut qu'à travers tous les moments de notre vie, à l'église au foyer, à l'atelier, nous pensions, nous parlions, nous agissions en catholiques. 160

L'ESP s'appuie théologiquement sur ce passage biblique inattaquable: "Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, ou que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la plus grande gloire de Dieu"¹⁶¹. Tout travail est fait pour Dieu et selon Dieu, car comme l'homme, il lui appartient. C'est là

l'unique moyen de trouver le royaume de Dieu que nous devons chercher. Quant au reste, le Seigneur l'a promis, nous l'aurons par surcroît. Travailler selon Dieu, c'est accepter le travail que le Christ a sanctifié et qui nous permet d'expier nos péchés. 162

Ce syndicalisme corporatif s'affirme sous la tutelle de l'Eglise et non sous celle de l'Etat. C'est pourquoi l'ESP est réfractaire à tout projet qui sépare les deux mondes de l'Eglise et de l'Etat¹⁶³.

156. Se référer ici à la thèse de doctorat de Clinton Archibald, ainsi que les articles de Raymond Laliberté et la réplique du père jésuite Richard Arès, cités en introduction.

157. No 97, p. 9-10.

158. Nos 67-68, p. 29.

159. No 16, p. 23.

160. No 104, p. 18.

161. No 25, p. 4.

162. Ibid.

163. Ibid. p. 11-12.

On ne peut s'attendre à autrement dans un Québec où le gouvernement prend soin de "conformer sa législation aux prescriptions du Droit Canon"¹⁶⁴, de consulter l'Eglise dans ses décisions ministérielles concernant la structure sociale de la paroisse¹⁶⁵ qui a sauvé le Canada français¹⁶⁶.

Le syndicalisme corporatif a donc pour fonction de sacraliser¹⁶⁷ les rapports sociaux d'un monde du travail de plus en plus laïcisé:

Il est une organisation ouvrière, mais catholique; il enrôle les ouvriers comme tels, mais ceux-ci ne cessent pas d'être catholiques dans leur union; il s'occupe des intérêts des ouvriers, mais il les comprend et les fait valoir d'autant mieux qu'il voit en eux le caractère sacré que leur donne l'élément moral.¹⁶⁸

En sacralisant ainsi les rapports sociaux d'existence, l'ESP espère revenir au climat social des corporations du Moyen-Age où l'Eglise exerçait plein contrôle. En 1912, l'ESP est même si pressée d'effectuer un retour à la terre dans ces fortes années d'exode des campagnes, qu'elle s'écarte des enseignements de Léon XIII en oubliant de s'adapter aux mœurs modernes:

La corporation a été l'un des chefs-d'oeuvre sociaux du christianisme. Il a rendu à la société de si grands services pendant tout le Moyen-Age, que Léon XIII a formellement conseillé dans son Encyclique Rerum Novarum d'essayer d'y revenir.¹⁶⁹

164. Nos 183-184, p. 18.

165. Ibid., p. 2. On aura un bel exemple de l'appui de l'Etat du Québec au syndicalisme catholique, avec la position soutenue par le premier ministre L.A. Taschereau contre la tutelle étrangère, dans la grève générale des ouvriers internationaux typographes qui paralysent l'impression du feuillet de la Chambre parlementaire en période de crise économique, voir L'abbé Edmour Hébert, Le Salaire, No 100, 1922, p. 23-24.

166. Ibid., p. 12.

167. Louis Maheu, thèse, loc. cit., p. 283.

168. No 165, p. 4.

169. Ibid., p. 22.

Le syndicalisme corporatif agit donc comme moyen de freiner le mouvement d'urbanisation capitaliste. La ville est considérée comme un endroit de désertion qui détruit les bonnes moeurs catholiques d'autrefois:

On organisait des corvées pour aider un voisin à bâtir sa maison, des épluchettes pour venir à son secours dans un surcroît de travail, des bis pour que sa tâche fût terminée à temps. On faisait toutes ces choses en s'amusant et en plaisantant. C'était le bon temps. 170.

L'étude de l'apologétique¹⁷¹ sert à défendre les points de vue de la doctrine sociale de l'Eglise et ses considérations pour la campagne comme rempart à une saignée nationale:

On déserte les campagnes pour les villes, on préfère au vieux sol natal, baigné de paix et de touchants souvenirs, les centres bruyants de la république voisine. Et c'est le sang de la race, le meilleur souvent, qui s'échappe ainsi de ses ouvriers, affaiblissant le corps entier. 172

La pénurie d'emplois et de manufactures au Québec fait cependant prendre conscience à l'ESP combien le rêve corporatif est irréaliste. Elle invite alors les manufacturiers canadiens-anglais et américains à venir s'installer au Québec. Dans cette terre promise, ils trouveront la stabilité et la sécurité nécessaire à leurs investissements en même temps qu'une main-d'oeuvre jeune et abondante¹⁷³. L'ESP vit donc cette contradiction de prôner d'une part les mérites d'un retour à la terre, tranquille, et d'autre part, ceux d'une industrialisation et d'une urbanisation dérangeantes:

On commence déjà, dans certains centres manufacturiers et industriels, à dire qu'avant quinze ou vingt ans la Province de Québec sera la grande province industrielle du Canada... Ce n'est peut-être pas à désirer, cela prouve en tout cas que notre province avec ses traditions nationales et religieuses reste encore le pivot de la prospérité future du pays 174. (Nous soulignons).

170. No 175, p. 25.

171. Ibid., p. 23.

172. No 59, p. 18.

173. No 86, p. 12.

174. Ibid., p. 12-13.

Somme toute, on a fait disparaître les corporations "au nom de la liberté et pour le bien de la classe ouvrière". Mais les causes morales que sont la réforme protestante et surtout l'individualisme révolutionnaire français¹⁷⁵ ont trahi cet idéal:

En réalité, par la destruction des corps de métier et l'établissement de la liberté illimitée de la concurrence, on a livré la classe ouvrière, toute la classe ouvrière à un asservissement déshonorant.¹⁷⁶

C'est pourquoi l'ESP trouve dans les nouvelles corporations "un centre de stabilité et un foyer de moralité de premier ordre"¹⁷⁷. La corporation est le modèle de collaboration des classes sociales à son meilleur. Elle est l'association professionnelle parfaite: Elle regroupe harmonieusement tous les éléments constitutifs d'une profession. Elle est comme un syndicat des syndicats, elle réalise la synthèse sociale industrielle"¹⁷⁸. Conçue comme une "famille professionnelle", elle fait "pendant à la famille naturelle"¹⁷⁹. En 1914, l'ESP trouve son modèle dans la Corporation de l'usine de lainage de Val-des-Bois, appartenant à la famille Harmel, près de Reims en France¹⁸⁰.

En 1917, cependant, s'apercevant sans doute du caractère idéaliste de cette usine où les propriétaires et les travailleurs vivent ensemble de la naissance jusqu'à la mort, avec leurs 254 familles et plus de 1 000 personnes, avec une quantité de services comprenant la maison ouvrière, la chapelle, l'école, le cimetière, les caisses coopératives, les assurances, etc., l'ESP opte pour une relecture de la doctrine sociale de l'Eglise. Après avoir lu l'encyclique Motu Proprio de Pie X (1903), l'ESP avance que le syndicalisme corporatif "devra s'adapter aux moeurs de l'époque"¹⁸¹. En 1921, son nouveau modèle sera celui la Confédération

175. No 22, p. 8.

176. R.P. Stanislas, ptre s.j., Les Anciennes corporations, No 166, 1927, p. 25.

177. No 16, p. 22.

178. Ibid.

179. Ibid.

180. Dombray Smith, Le Val-des-Bois, No 31, 1914, 32 p.

181. Nos 67-68, p. 29.

française des travailleurs chrétiens (CFTC)¹⁸². A la CFTC, les syndicats patronal et ouvrier sont séparés et constituent la base de l'édifice corporatif avec leurs liens à des commissions mixtes¹⁸³ et un conseil d'usine chargé de limiter la liberté patronale¹⁸⁴. Les délégués des métiers se retrouvent dans un Conseil Supérieur de la Corporation pour coopérer avec l'Etat. Ainsi réunis dans une sorte de Sénat professionnel, on participe à l'élaboration des lois économiques et sociales¹⁸⁵.

Les désirs de l'ESP de voir un syndicalisme corporatif semblable à celui de la France n'ont pas été bien reçus par la bourgeoisie canadienne. Les syndicats patronaux, au sens où l'entend l'Ecole Sociale Catholique, n'existent pas dans le Canada de 1921. Pour l'ESP, cette situation n'est pas le résultat d'un rapport de forces mais bien le résultat d'un manque de morale des associations patronales "imbues d'esprit individualiste" et ne manifestant "guère de préoccupations sociales"¹⁸⁶.

En 1927, l'ESP réitère ce qui lui a été difficile d'accepter, que les nouvelles corporations doivent être "adaptées à la situation actuelle du commerce et de l'industrie"¹⁸⁷. Enfin, comme dernier objectif, l'ESP montrera qu'il lui est difficile d'accepter la présence des femmes sur le marché du travail et dans le monde syndical catholique en voulant les réintégrer à la maison.

182. Abbé Emile Cloutier, Syndicats patronaux, No 97, 1921, p. 10.
En 1921, cette centrale syndicale compte 140 000 membres (p. 14).

183. Ibid., p. 12.

184. Ibid., p. 14.

185. Ibid., p. 29.

186. Ibid., p. 1.

187. No 166, p. 27-28. Le caractère idéaliste et abstrait du syndicalisme catholique ne fait pas de doute, selon Ludovic Maltais, Les syndicats catholiques canadiens, Washington, D.C., L'Université catholique d'Amérique, 1925, p. 46; enfin, on peut être ici d'accord avec les auteurs qui disent que le syndicalisme catholique de l'ESP aurait eu un caractère étranger dû aux influences européennes. C'est notamment la position de Fernand Harvey dans Le Mouvement ouvrier au Québec, Montréal, Boréal Express, 1980, p. , qui critique Louis-Marie Tremblay, pour avoir trop considéré le caractère "autochtone" du syndicalisme catholique canadien, loc. cit., introduction.

3.6 - Réintégrer les femmes à la maison

En 1921, Mme Marie Gérin-Lajoie dénombre 2 800 membres des syndicats féminins catholiques au Canada¹⁸⁸. Les effectifs du syndicalisme catholique féminin ne sont donc pas énormes et pour l'ESP, ils n'ont pas à l'être non plus. En effet, elle considère que la place de la femme n'est pas sur le marché du travail mais à la maison. Le syndicalisme catholique féminin est relié à la nature faible et délicate de la femme et poursuit comme objectif religieux de mettre la femme à sa place:

Pour la femme, le travail en-dehors du foyer n'est pas normal. Il crée toujours une situation accidentelle, à laquelle il faut remédier dans toute la mesure du possible. La place naturelle de la femme, désignée par le Créateur lui-même, c'est le foyer. Toute association qui s'occupe du sort de la femme ouvrière doit donc avoir pour objectif de la réintégrer le plus tôt possible à sa maison. En attendant, il doit s'appliquer à combler les lacunes causées par l'emploi de main-d'oeuvre féminine, aux diverses fonctions du commerce et de l'industrie. 189 (Nous soulignons).

Cette conception du monde du travail réservé exclusivement aux hommes, l'ESP l'interprète "catégoriquement" de Rerum Novarum:

Les femmes ne sont pas faites pour certaines occupations. L'ouvrage de la maison convient seul à leur nature et à leur constitution, cependant qu'il est une sauvegarde pour la vertu, préside à la bonne éducation des enfants et au bien-être de la famille. 190 (Nous soulignons)

188. No. 97, p. 27. Michelle Lapointe écrit que dans les années 1920: "On dénombrerait 364 831 femmes sur le marché du travail dans toute la population du pays, alors qu'au Québec elles étaient environ 93,000 qui se retrouvaient surtout dans les manufactures, les magasins, les bureaux. De ce nombre, seulement 3% faisaient partie de syndicats catholiques; "Le syndicat catholique des allumettières de Hull, 1919-1924", dans la Revue d'histoire de L'Amérique française, vol. 32, no 4, mars 1979, p. 672.

189. No 189, p. 13.

190. Mme W. Raymond, Le travail des jeunes filles, No 187, 1929, p. 2.

Cette interprétation catégorique que l'ESP tire de Rerum Novarum n'est toutefois pas exacte. Le pape Léon XIII apporte une conception plus nuancée du monde du travail pour ne pas imposer l'adoption d'une attitude rigide et étroite. Il n'a pas interdit le marché du travail à la femme¹⁹¹, même s'il conserve la discrimination sexuelle qui assigne à la femme des tâches domestiques convenant mieux à son sexe.

Cette attitude rigide et étroite de l'ESP la conduit à partager le préjugé bourgeois qui répand que la majorité des femmes vont sur le marché du travail pour leur simple plaisir et selon leur libre choix¹⁹². Or, les femmes vont plutôt sur le marché du travail par obligation comme le démontrent plusieurs enquêtes¹⁹³. L'ESP entretient ainsi la perception fausse que les femmes vont sur le marché du travail pour se procurer un salaire d'appoint servant à payer des biens de consommation de luxe. L'ESP refuse par ailleurs obstinément de donner le même salaire minimum aux femmes et aux hommes¹⁹⁴. Dans ce contexte d'inégalité, l'ESP va cependant lutter pour que la loi incomplète des salaires minimum pour les femmes s'étende au commerce. Les bureaux et les magasins offrent eux aussi des salaires à faire "frémir"¹⁹⁵. L'ESP critique l'application trop lente de la loi et son budget insuffisant¹⁹⁶. Elle lutte pour obtenir du gouvernement québécois "conservateur et traditionaliste" des allocations familiales aux mères dans le besoin¹⁹⁷. Cette lutte

191. R.N., p. 33; premier chapitre, loc. cit., p. 27.

192. No 189, p. 13.

193. Mme Marie Gérin-Lajoie, La Fédération Saint-Jean-Baptiste, No 5, p. 5 et 12; et SS. Marie Hadelin, Marie Clairine et Marie-Jeanne Gibeault, Pour nos enfants, No 198, 1930, p. 2.

194. No 187, p. 21; No 166, endos de la page couverture: "L'esprit et la lettre de la loi du salaire minimum des femmes veulent empêcher l'exploitation de la main-d'oeuvre féminine: un point c'est tout. Nous ne pouvons demander davantage à une loi de ce genre".

195. Ibid., p. 27.

196. Ibid., p. 28.

197. Ibid., p. 29.

s'inscrit dans le contexte d'un capitalisme marchand dont la tendance est "à tout organiser comme pour une société de célibataires si bien que la tâche d'élever une famille, surtout dans les grandes villes, est devenu un véritable problème"¹⁹⁸. Enfin, les femmes subissent beaucoup la discrimination d'emplois réservés exclusivement aux hommes et réussissent à marquer des victoires sur ce plan¹⁹⁹.

La politique des allocations familiales incite ici les femmes à demeurer au foyer. L'attitude générale de rejet inconditonnel de l'égalité montre combien la femme est tenue comme inférieure et s'appuie sur la peur d'un changement social qui s'approche de la notion féministe et socialiste de "A travail égal, salaire égal". Cette revendication égalitaire est vite rabrouée par le prétexte d'un socialisme russe au bilan de faillite: régression économique, destruction de la famille et de la race²⁰⁰. L'ESP avance en outre qu'au centre de cet objectif de la réintégration de la femme au foyer, c'est surtout "la morale ouvrière" plutôt que la situation maternelle qui doit préoccuper le syndicat catholique féminin, comme le prouve le cas de l'harcèlement sexuel:

C'est dans ce domaine qu'il devra déployer toute la puissance de l'organisation, principalement quand l'ennemi le plus redoutable est le contremaître ou le patron lui-même, comme la chose arrive trop souvent. 201

Aux femmes qui travaillent par nécessité, l'ESP apporte sa protection avec une conception d'un féminisme vrai et non extrémiste²⁰². Il est le résultat non pas "d'une division du travail mais d'une division d'orientation"²⁰³. Il doit sauver l'institution du sacrement du

198. No 167, endos de la page couverture.

199. No 5, p. 9. Notamment la défaite d'un projet de loi soumis à la législature qui voulait refuser l'entrée des femmes au Palais de Justice.

200. No 185, p. 29.

201. No 189, p. 14.

202. No 187, p. 3.

203. Ibid., p. 4.

mariage²⁰⁴ et les joies de la maternité des dangers qui les menacent: divorce²⁰⁵, union libre, moyens anticonceptionnels et dépopulation²⁰⁶, idées protestantes et mariages mixtes²⁰⁷. L'ESP sera catégorique pour les travailleuses par nécessité:

"A cette catégorie d'employées, il faut des oeuvres de protection et d'éducation pour leur permettre d'acquérir au moins les éléments fondamentaux pour la bonne tenue de leur futur foyer. 208

Des cours d'art ménager²⁰⁹, de pédagogie familiale, des cercles d'études féminins voudront conserver à la femme son rôle traditionnel²¹⁰ de travail non productif:

Pendant que l'esprit de l'homme est de plus en plus absorbé par les problèmes financiers, industriels et autres semblables, l'attention de la femme devra se concentrer, au contraire, sur ceux qui regardent la religion, la famille et la morale [...]. il appartient aux femmes qu'il y ait dans le monde de demain, un peu plus de lumière, de justice et d'amour. 211

"Par cet encadrement étroit concentré sur les femmes, l'ESP veut éviter qu'elles côtoient les hommes. A côté des hommes, dans les mêmes syndicats, les femmes pourraient développer une conscience de classe qui les conduirait à se soustraire, en tout ou en partie, à leur place traditionnelle²¹². Une prise de conscience nationale de la survivance canadienne-française est alors l'objectif catalyseur de cette opération de récupération de la conscience de classe, comme le montre la transformation en 1907 de la section des dames de l'Association Saint-Jean-Baptiste de Montréal en la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

204. R.P. Emile Jombart, s.j., L'Indissolubilité du mariage (théorie et pratique), No 179, 1928, 32 p.

205. Ibid., p. 13; No 188, p. 20.

206. No 187, p. 10.

207. Ibid., p. 11-12.

208. No 189, p. 14.

209. No 99, p. 24.

210. Marie Gérin-Lajoie, Les Cercles d'études féminins, No 42, 1916, p. 17.

211. No 187, p. 4.

212. Nous reprenons ici, pour le principal, l'idée bien articulée de Michelle Lapointe, loc. cit., p. 627-628.

A ce moment, l'idée nationale se précisa chez les Canadiennes françaises et elle comprirent que l'oeuvre par excellence de la femme, c'est d'élever la vie; oeuvre de paix et de régénération qui implique la connaissance approfondie des milieux sociaux et de leurs besoins multiples. 213

Donc, face à la menace probable de la disparition de la race canadienne-française, l'ESP invite les femmes à se solidariser. Leur mission naturelle de procréer se double alors d'une mission sociale de survivance nationale. Cette double mission est accomplie grâce à la motivation supérieure de la religion qui vient transcender toute la réalité en trouvant une solidarité consensuelle chez toutes les femmes: "Au-dessus de la dignité de la femme, au-dessus des intérêts nationaux se place un intérêt plus grand encore: c'est notre foi" 214.

L'élite féminine canadienne-française se situe donc dans le sillon de l'idéologie de l'ESP. Elle "endossait à peu près complètement la position de l'Eglise vis-à-vis du travail de la femme" 215. Elle se réfère à la Bible où Dieu a dit à Adam qu'en tant que chef de la famille, il doit apporter le salaire à la maison: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front". A Eve qui restera à la maison en l'attendant avec les petits "Tu enfanteras dans la douleur" 216. Tel est le châtiment d'avoir péché par orgueil. L'ESP tient à ce corps de vérités et le syndicalisme catholique féminin peut lui garantir toute sa rigidité doctrinale.

Sommairement alors, dans les six objectifs moraux et religieux qui précèdent, le syndicalisme catholique et national de l'ESP montre qu'il n'y a que le premier objectif de la collaboration des classes sociales du capital et du travail dans des intérêts différents mais non divergents, qui reste fidèle dans son adaptation à Rerum Novarum.

213. No 5, p. 3.

214. Ibid., p. 27.

215. Michelle Lapointe, loc. cit., p. 624.

216. No 187, p. 2.

Les cinq autres objectifs connaissent des déviations à différents degrés de Rerum Novarum. Ainsi, le deuxième objectif, récupérer la classe ouvrière en remplaçant sa conscience de classe par la conscience nationale, dévie parce qu'il substitue l'Eglise à l'Etat dans le rôle d'une police morale cherchant à contenir les masses ouvrières sujettes à la révolte au cours des grèves et parce qu'il culpabilise la classe ouvrière pour une apathie qui ne s'explique pas seulement par le facteur du confort matériel mais par les rapports de classe objectifs et historiques de la société québécoise.

Le troisième objectif, celui de l'endiguement d'un socialisme pervers, montre une déviation de Rerum Novarum en ce sens que Léon XIII n'en a pas fait une obsession morale et qu'il n'a pas exagéré la haine qu'il véhicule.

Le quatrième objectif, la christianisation de la société démocratique, met tellement d'accent sur la morale qu'il remplace le syndicalisme catholique par du catholicisme syndical. Le but tronqué ici de la restauration des mœurs chrétiennes par le pape est probant dans l'alliance avec le capital dans la ville de Québec pour contrôler la classe ouvrière à l'intérieur du monopole social de l'Eglise comme au Moyen-âge.

Le cinquième objectif, bâtir le régime corporatif, montre une déviation passagère par rapport à Rerum Novarum. En effet, l'ESP va peu à peu reconnaître l'adaptation nécessaire aux conditions industrielles nouvelles québécoises, après l'avoir ignorée pour revenir aux corporations ouvrières médiévales puis assimilée aux expériences européennes inapplicables en milieu québécois.

Enfin, le sixième objectif, vouloir réintégrer les femmes à la maison, montre une demi-déviation, en ce sens que Léon XIII n'avait pas interdit aux femmes le marché du travail, même s'il considérait lui aussi avec une discrimination sexuelle que les tâches domestiques correspondaient plus à leur nature faible.

L'ESP exprime ici une attitude et des comportements patriarcaux et paternalistes qui, mal adaptés à la nouvelle réalité ouvrière, transforment le syndicalisme catholique en un moyen de dissuasion plutôt qu'un moyen de promotion et de défense des intérêts de la classe ouvrière. En visant à occulter et à récupérer la conscience de classe des femmes ouvrières par la valorisation d'une conscience nationale se rapportant au rôle traditionnel de la mère, l'ESP montre combien elle est plus soucieuse de sauver la place de l'Eglise grâce à la mission de sauver la race canadienne-française en péril, que de sauver les intérêts de la classe ouvrière.

CONCLUSION

Le syndicalisme catholique et national prôné par l'ESP sera donc caractérisé par une tutelle dogmatique et intolérante de l'Eglise, ainsi que des objectifs moraux et religieux qui dévient en majorité de la pensée sociale de l'Eglise.

C'est le contexte particulier des classes sociales au Québec qui provoque chez l'ESP une adaptation rigide ou une mésadaptation face à la nouvelle réalité sociale moderne. Il montre que l'Eglise du Québec, même si elle s'affirme comme médiatrice supérieure et universelle des rapports entre le capital et le travail, fait passer ses intérêts moraux, religieux et matériels avant ceux de la classe ouvrière dont elle saisit mal la réalité.

Dès lors, entre les mains de l'Eglise déstabilisée, le syndicalisme catholique et national sert, entre autres, d'instrument de contrôle et de défense des intérêts de la classe ouvrière. L'accent mis sur la morale contre les spectres de l'anglicisme, de l'américanisme, du protestantisme, de l'étatisme, du libéralisme et du socialisme permet à l'ESP de se servir de la question nationale pour occulter la question sociale et ses véritables enjeux de luttes de classes.

Qu'en sera-t-il maintenant du thème de l'économie nationale dans l'interprétation de la pensée sociale de l'Eglise par l'ESP? C'est ce que nous allons étudier immédiatement dans le chapitre suivant.

CINQUIEME CHAPITRE

L'ECONOMIE NATIONALE

INTRODUCTION

Le thème de l'économie nationale est le deuxième en importance dans les brochures de l'ESP. Là aussi l'ESP adapte l'encyclique Rerum Novarum au contexte des classes sociales du Québec, puisque Léon XIII ne traite pas explicitement de l'économie nationale comme thème mais la retient seulement comme toile de fond ou cadre référentiel sans jamais y mettre d'accent¹.

L'ESP doit donc se limiter à référer ses lecteurs aux seuls principes généraux qui sont énoncés dans Rerum Novarum².

Le traitement de l'économie nationale va ici s'effectuer autour de quatre sous-thèmes principaux: l'industrialisation, l'agriculture, la colonisation et le mouvement coopératif.

1. Premier chapitre, loc. cit.

2. No 99, p. 21.

1. - L'INDUSTRIALISATION

L'industrialisation est au coeur de toutes les réflexions de l'ESP concernant l'économie nationale. Tous ses projets, toute sa conception de la société en dépendent:

L'existence de l'industrie dans un pays pose tout de suite le gros problème du capital avec le travail, des employeurs avec les employés. Il est inutile de chercher à l'étudier: on n'y réussira pas longtemps; il vaut mieux s'appliquer à le résoudre. On ne parviendra à le résoudre qu'en tenant compte des grands principes de justice, de moralité, de charité. 3

La principale préoccupation de l'ESP est en fait une industrialisation englobant le projet précis d'une indépendance économique et nationale.

1.1 - Un double objectif: l'indépendance économique et nationale du Québec et du Canada

Pour le député de Bonaventure Fabien Brigeaud, c'est l'industrialisation qui permettra l'indépendance économique nationale du Québec et du Canada⁴. Tous les secteurs d'activités économiques font l'objet d'une question nationale que ce soit le retard des pêcheries du Québec⁵ ou encore le problème des mines de charbon au Canada⁶. Mais au centre de ce double objectif d'indépendance à deux niveaux, c'est le cas du Québec qui retient le plus l'attention, parce que le règlement de la question sociale passe par le règlement de la question nationale comme en témoigne le chef du Bureau des Statistiques de la province, G.E. Marquis:

3. No 99, p. 21.

4. Nos Pêcheries, No 101, 1922, p. 19.

5. Ibid., p. 1 et 4.

6. Paul Chartier, S.J., Le Charbon au Canada, No 112, 1923, p.1.

Aujourd'hui, notre émancipation économique constitue le problème national le plus vital que nous ayons à étudier et à la solution duquel doivent tendre toutes nos forces, aidées du secours de plus en plus puissant de nos épargnes mises au service de nos institutions industrielles, commerciales et financières. 7

La question sociale et la question nationale sont donc indissociables l'une de l'autre. La question économique est aussi une question politique et l'ESP a recours à la science de l'économie politique qui recueille, d'après Leroy-Beaulieu, "par l'observation, les règles générales auxquelles sont soumises la production, la distribution, la circulation et la consommation des richesses". 8.

1.2 - Raisons internationales (1914)

Pour le secrétaire général des Syndicats catholiques et nationaux de Montréal, Gérard Tremblay, la première guerre mondiale de 1914-1918, est à la source de bien des problèmes actuels⁹. Dès 1910-1911, on s'est aperçu que le système économique capitaliste changeait. Avec la guerre, une nouvelle organisation à l'échelle mondiale commande une nouvelle production axée surtout sur la consommation grâce à tous ses principes de "politique positive" et ses expérimentations¹⁰.

Les ajustements à une économie de guerre puis à une économie de paix ont entraîné de graves problèmes de conversion pour tous les peuples qui, désormais, ne seront plus les mêmes, soumis à un processus d'universalisation des idées et des méthodes scientifiques¹¹. La concurrence pénétrera dans tous les secteurs de la vie humaine de cette nouvelle phase historique de la lutte des classes où la domination d'une nation sur une autre va provoquer les nations à se protéger par le nationalisme. L'ESP s'interdit toutefois de parler en termes de luttes de classes dans l'analyse de ces phénomènes:

7. G.E. Marquis, Vers l'Émancipation Économique, No 135, 1925, p. 2.

8. No 99, p. 2.

9. Le Chômage, Nos 120-121, 1924, p. 3.

10. No 99, p. 2-3.

11. Ibid.

Ce qui accentue encore l'âpreté de ces compétitions et leur donne un caractère en quelque sorte agressif, c'est l'esprit nouveau que la guerre a créé chez toutes les collectivités. Le grand conflit de 1914 a porté à son paroxysme l'exaspération du sentiment national; il a laissé au coeur de tous les peuples un sentiment d'égoïsme intolérable, un besoin d'être plus soi-même et d'être davantage, qui ne respecte pas toujours les limites du droit, qui s'est développé avec l'effort de rajustement international et commence à s'épanouir pleinement dans la phase actuelle de compétition.¹²

Si les Canadiens français du Québec ne semblent pas être submergés et dominés dans la lutte ouverte des nations, ils doivent tout de même s'organiser "méthodiquement, systématiquement au sein du Canada"¹³. Avec le sous-titre de "raisons d'ordre national", l'ESP avance des raisons nationalistes canadiennes à l'indépendance économique¹⁴.

1.3 - Raisons nationalistes canadiennes

Les Canadiens français doivent s'organiser au sein du Canada pour se défendre dans la lutte des nations; même le Québec qui est capable à lui seul de s'en tirer économiquement en sacrifiant la spécificité canadienne-française et l'industrialisation, vu ses nombreuses richesses naturelles:

N'aurions-nous que des raisons d'ordre international cependant, notre situation géographique, notre qualité de coloniaux, l'abondance, la variété et la facilité d'exploitation de certaines de nos richesses naturelles, nous permettraient peut-être, au risque de compromettre définitivement notre vie nationale, de faire bonne figure dans la lutte et de différer encore notre organisation systématique dans l'industrie.¹⁵

Le Québec ne doit pas toutefois tenter seul cette aventure périlleuse parce qu'il a adhéré en 1867 à la fédération canadienne:

12. No 99, p. 3.

13. Ibid., p. 4.

14. Ibid.

15. Ibid.

En acceptant le pacte ou plutôt le compromis fédératif, nous sommes devenus solidaires des autres provinces du Dominion: nous avons accepté d'en partager les destinées. Principaux signataires du compromis - et en réalité nous compromettant depuis cinquante ans - nous avons, actuellement du moins, le devoir de ne pas reculer devant l'effort que commande la situation actuelle du pays. 16

Soutenir le Canada dans son entier est donc une tâche nationale primordiale pour le Québec. Cette tâche est difficile car le pays souffre d'une désorganisation économique systématique: une dette de deux milliards envers l'étranger, de lourds impôts, un change déprécié, une domination étrangère, plus d'un milliard en matière de biens d'importation de consommation dont les deux tiers sont des produits manufacturés, et enfin, un revenu équivalent en exportations qui ne peut agir à titre de balance de compte mais plutôt à perte, à cause "d'une exploitation abusive des matières premières ou d'industries artificielles" 17.

1.4 - Raisons nationalistes canadiennes-françaises

L'industrialisation est nécessaire pour assurer l'indépendance économique nationale du Québec et du Canada à cause de raisons canadiennes-françaises. Une première raison est que le Québec est dominé dans ce Canada désorganisé; il faut absolument "atténuer le courant d'accaparement des richesses par l'étranger" 18 au moyen de "la mise en valeur de tous nos facteurs productifs, matériels et moraux" exigeant la création de petites et moyennes entreprises:

Ce qui compte pour le pays, à l'heure actuelle, après l'agriculture, développée à son maximum de rendement, ce n'est pas l'industrie artificielle, pas non plus nécessairement la grande industrie indigène ou étrangère, accapareuse ou exploiteuse de main-d'oeuvre, faiseuse de millionnaires, ce qui compte, c'est l'industrie qui utilise sans les épuiser nos valeurs pour les besoins du pays d'abord, crée la compétence ouvrière et concourt à rétablir l'équilibre économique et, par là, à répandre l'aisance dans les classes populaires, la richesse la plus désirable et la plus utile pour un pays. 19

16. No 99, p. 4 et No 155, p. 14 où M. Rodolphe Laplante reconnaît pour sa part qu'il y avait un pacte confédératif. Voir le contre-argument de Roch Denis, loc. cit., p. 46-47.

17. No 99, p. 5.

18. Ibid. p. 6.

19. Ibid., p. 5-6.

L'ESP trouve que cette situation de domination étrangère est intolérable dans les années vingt. Elle pense que le Québec se sent comme autrefois encore prêt et capable de faire plus que sa part en temps de crise²⁰, mais il faut qu'il bouge. En 1920 précisément, l'ESP brosse un tableau noir de la situation. La moitié des deux-tiers de milliard en capital engagé dans l'industrie est placée dans des industries artificielles et d'exploitation aléatoire. Les étrangers anglais et américains ont la main-mise sur les deux-tiers des 250 genres d'industries environ pendant qu'il manque 50 industries d'articles de première nécessité²¹. Les deux-tiers des ouvriers travaillent pour les seules industries d'exploitation, et l'industrie forestière à elle seule en emploie déjà le cinquième²². Le Québec a donc beau arriver premier dans les productions du coton, du sucre, des pâtes à papier, du bois de construction, des matériaux de chemin de fer, les 400 000\$ en produits de consommation qu'il va chercher annuellement à l'étranger se font [...] en vue du grand commerce plutôt que des besoins immédiats de la consommation"²³.

20. No 99, p. 6. On peut rappeler que le Québec est la plus riche des provinces canadiennes en ressources naturelles: "De toutes les provinces canadiennes, nulle n'est plus riche en ressources naturelles de toutes sortes que celle de Québec. La superficie arable de la province de Québec est de 40 000 000 d'acres et, sur cette étendue on en compte à peine 7 500 000 en culture des champs - moins, toutefois, les pâturages. Les 1 360 municipalités organisées de la province comprennent 25 000 000 d'acres", No 135, p. 13.
21. Ibid., p. 10-11. A la page 16, l'ESP souligne que dans la course à la satisfaction des besoins de la population, les secteurs d'objets de nécessité comme l'alimentation, le vêtement, la chaussure et les matériaux de construction sont déjà occupés par la présence francophone mais très sous-représentés. Dans les boulangeries, l'ESP souligne les tentatives d'absorption et de monopolisation: ESP, Le travail de nuit dans les boulangeries, Nos 136-137, 1925, p. 4.
22. Ibid., p. 10. Ce qui représente 2 000 travailleurs environ.
23. Ibid., p. 10-11. A la page 11, l'ESP ajoute: "N'y a-t-il pas à faire rougir de constater que sur 250 genres d'industrie environ établies dans la Province, exploitant notre richesse et exploitant notre main-d'oeuvre, il n'y en ait qu'un tiers environ qui soit bien à nous, dont une vingtaine n'ont pas le développement qu'elles devraient avoir?" Pour l'ESP, il est clair que l'Etat du Québec possède une politique industrielle inconséquente.

Pour l'ESP, cette situation où les Canadiens français sont dominés est pire qu'autrefois. Son idéologie lui faisant séparer nettement les sphères de la société, elle pense que la gravité de cette réputation réside dans le fait que des luttes économiques se sont ajoutées aux luttes seulement politiques de naguère. La solution qu'elle trouve alors est toujours la même: croire dans son maître le passé. Si autrefois il a fallu défendre les valeurs françaises et religieuses du patrimoine national contre les "sauvages"²⁴ et les Anglais, il faut aujourd'hui défendre les mêmes valeurs contre encore les Anglais et en plus les Américains. C'est ainsi qu'elle veut faire honneur au Québec, berceau de l'industrie canadienne depuis trois cent ans²⁵:

Le territoire de la province de Québec, est notre domaine national naturel, pas exclusif il est vrai, mais assurément la partie de l'Amérique où la race canadienne-française doit faire sa vie, progresser, parfaire et répandre par l'Amérique la civilisation latine dont elle est sur ce continent l'interprète autorisée.²⁶

L'ESP compte sur l'important capital humain d'une population canadienne-française de 3 000 000 sur les 9 000 000 de personnes du Canada. Comme le tiers de cette population canadienne-française est répartie dans les provinces anglaises, le Québec est le centre vital avec au-delà de 2 000 000 de francophones sur une population globale de 2 500 000²⁷. L'ESP tire alors cette conclusion infaillible: "C'est donc la province de Québec qui doit servir de modèle aux groupes épars dans les différentes provinces et c'est d'ici que doit partir l'exemple et l'inspiration"²⁸.

24. G.E. Marquis, Expansion industrielle dans le Québec, No 138, 1925, p. 2.

25. R.P. Fontanel, s.j., La Forêt canadienne, Nos 156-127, 1927, p. 15.

26. No 99, p. 6.

27. No 135, p. 3.

28. Ibid.

Le Québec se veut donc le pourvoyeur d'une race dont l'avenir reste à assurer²⁹. A cet effet, l'ESP lance une politique économique de "maîtres chez nous" à un moment où "les circonstances actuelles intérieures et extérieures" obligent à l'industrialisation³⁰. Il faudra alors "acheter chez nous...et des nôtres", avec tout ce que cette politique implique comme solutions³¹.

1.5 - Solutions dans la crise pour lutter contre la domination étrangère: s'adapter avec autonomie à son milieu³², et progresser au sein de la croissance industrielle de l'économie capitaliste

L'ESP est certaine que le retard économique du Québec est dû à une cause importante: une mentalité coloniale trop longtemps enracinée au Canada. L'ESP décide de s'en affranchir comme premier pas vers l'application de l'idée d'industrialisation et d'indépendance économique nationale. Après tout, se dit-elle, les Etats-Unis s'étaient bien débarrassés de la tutelle anglaise, le Québec peut faire de même³³. Elle voit donc que le Québec n'a plus le choix: il doit se lancer à son tour dans la production capitaliste pour la conquête de nouveaux marchés. C'est une condition sine qua non pour éviter l'absorption certaine par les Américains qui signifierait la mort des Canadiens français, nation dominée par "la gangue matérielle anglo-saxonne qui l'étouffe"³⁴.

29. No 99, p. 7.

30. Ibid.

31. No 191, p. 6.

32. La connaissance de son milieu et une adaptation nécessaire sont une question de conscience nationale pour ne pas répéter les erreurs du passé. Ibid., p. 16.

33. No 138, p. 11.

34. No 101, p. 19 et No 155, p. 32.

Mais 60% des agriculteurs résistent à ce mouvement de modernisation et ne s'inspirent "d'aucune notion scientifique dans l'exploitation de leurs champs et de leurs animaux" ¹¹². Les cultivateurs sont donc pauvres et le revenu net annuel de 400\$ demeure une exception: "S'il leur fallait payer en argent la main-d'oeuvre fournie par leurs enfants ainsi que l'intérêt sur le capital engagé, plusieurs de nos cultivateurs devraient partir" ¹¹³. Pris dans l'étau d'un échange inégal avec les manufacturiers ¹¹⁴, le cultivateur s'est alors placé dans une situation de non-retour à l'époque précédente ¹¹⁵:

/.../ Il est même devenu banal de dire que le cultivateur du vingtième siècle produit surtout pour vendre "/.../" une concurrence effrénée entre les cultivateurs du monde entier". Fera que } l'éleveur des Cantons de l'Est doit éliminer celui de l'Alberta: le producteur de blé de l'Ouest canadien doit rivaliser avec le colon de l'Argentine /.../ le producteur de beurre du Québec doit soutenir la concurrence de ses confrères de la Nouvelle-Zélande et du Danemark. ¹¹⁶

Le marché capitaliste universel signifie aussi la surproduction nécessaire. En plus donc de l'instabilité climatique, il y a cette instabilité économique reliée à la course de la baisse des coûts de production pour de plus grands taux de profits qui provoquent l'élimination des producteurs agricoles:

Dans les années de crise, alors que les échanges internationaux deviennent très difficiles, les cultivateurs peuvent être réduits à la gêne tout en ayant des produits à ne savoir quoi en faire. Les premiers produits à baisser sur les marchés sont alors ceux du cultivateur, la production agricole ne pouvant pas, autant que celle de l'industrie, se contrôler ni s'ajuster aux besoins de la consommation. Les premiers cultivateurs atteints sont ceux dont les prix de revient sont trop élevés. Ces hommes doivent cesser leurs achats en argent, se privant aussi d'articles reconnus de nos jours comme indispensables, ou abandonner leur carrière. C'est ce que plusieurs des nôtres font depuis 1920. ¹¹⁷

112. Nos. 126-127, p. 10.

113. Ibid., p. 13.

114. Ibid., p. 18.

115. Ibid., p. 14. "Il s'agit pour lui d'échanger quatre ou cinq produits de la ferme à l'état brut contre vingt ou quarante articles manufacturés. Sa vie matérielle est beaucoup plus facile et confortable qu'autrefois, mais il dépend de plus en plus du monde extérieur."

116. Ibid., p. 10.

117. Ibid., p. 14-15.

"... Le phénomène de l'activité moderne, c'est la course à la richesse par l'industrie et cette dernière est le facteur important des problèmes économiques. Tellement que la lutte des nations entre elles pour la suprématie financière n'est plus qu'une lutte de marchés pour l'écoulement de produits concurrents.

Produire plus vite, produire mieux, produire au plus bas prix, voilà donc le secret du succès.

La conquête économique par la conquête industrielle, tout est là." 35

La conquête industrielle de l'ESP pour les nouveaux marchés est toutefois de caractère réformiste et non révolutionnaire parce que l'ESP prêche l'évolution constructive plutôt que la révolution toujours destructive 36. Dans un tel contexte, la "modernisation" se définit comme un "changement de système radical". Elle est nécessaire dans le domaine des pêcheries du Golfe et du bas Saint-Laurent où "les pêcheurs d'aujourd'hui emploient les méthodes, les procédés et les appareils qui étaient en usage du temps de nos ancêtres" 37. L'ESP embarque donc dans les efforts pacifiques d'adaptation au progrès 38, de la concurrence capitaliste. L'option théorique d'un soulèvement populaire n'est pas sans lui traverser l'esprit. La cause en est la reconquête des territoires du Labrador devenus propriété des Canadiens de l'Ouest:

Il ne peut évidemment être question pour nous du premier moyen, bien qu'il y ait, pour parfaire l'organisation adéquate de notre vie, des revendications territoriales nécessaires qui s'imposeraient déjà et que justifieraient du reste les injustices du passé. 39

35. No 138, p. 11. Dans cette course à la conquête industrielle, il ne faut toutefois pas abuser en travaillant le dimanche comme en Russie No 107, p. 16-19; ESP, La semaine du dimanche, No 197, 1930, p. 16-18.

36. No 101, p. 10-11.

37. Ibid., p. 18.

38. R.P. Pierre Fontanel, S.J., Le Canada minier, No 123, 1924, p. 38: "Le Canada peut progresser, le Canada doit progresser, le Canada progressera".

39. No 99, p. 12-13. Tous les intérêts économiques, politiques et judiciaires auraient eu raison de la perte du Labrador par le Québec dans le jugement de 1927 selon Roger J. Bédard, L'Affaire du Labrador, Montréal, éd. du Jour, 1967, p. 96-104. D'autres diront que "la récupération du Labrador est maintenant un rêve du passé", car le Québec a démissionné dans la lutte: Luce Patenaude, Le Labrador à l'heure de la contestation, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, p. 355.

La liste des solutions réformistes de l'ESP est longue. Une première solution réside dans la volonté de "grossir la valeur effective de nos facteurs de production, particulièrement de notre capital espèces" ⁴⁰, pour faire démarrer le petit et le moyen capital: "C'est par l'agriculture d'abord et ensuite par le développement de l'industrie de consommation que nous y parviendrons. Nous ne créerons pas assurément par ce procédé le grand capital" ⁴¹. La grande industrie n'est pas prioritaire pour le moment mais "celle-ci ne doit pas être négligée" ⁴². Cette politique vise le bien-être de toutes les classes sociales et leur "enrichissement progressif" avant de viser celui d'une bourgeoisie canadienne-française qui ne demande qu'à se développer.

L'ESP est bien consciente que l'adaptation au capital entraîne une nouvelle division du travail afin d'augmenter l'efficacité de la productivité. De nouveaux postes de techniciens et d'agents sont créés pour répondre aux besoins des nouvelles tâches spécialisées dans de nouveaux milieux de travail. Dans le secteur des pêcheries par exemple, l'ESP recommande de séparer complètement le département de loi de celui des techniques de pêches ⁴³ et mettre en place de nouvelles structures telles une section des pêcheries maritimes, des commissions et même un ministère ⁴⁴.

Ces modifications techniques et institutionnelles modifient les rapports de classes en permettant un gonflement des classes petite bourgeoise et ouvrière. C'est notamment le cas pour les nouveaux techniciens de l'industrie chimique. Ils arrivent sur le marché du travail fraîchement émoulus de l'école et l'encouragement des professeurs visent à "empêcher que les professions libérales paraissent seules enviabiles.

40. No 99, p. 17.

41. Ibid.

42. Ibid. Voir: P.P. Fontanel, Les forces hydrauliques, No 126, 1924, 32 p.

43. No 101, p. 15. Les avocats ne répondent tout simplement plus aux ajustements du capital industriel. De nouvelles connaissances techniques sont nécessaires. Tout indique que le droit s'adopte lentement au nouvel essor industriel. Les avocats bloquent par leur formation juridique insuffisante le processus d'industrialisation en cours. Le député du comté de Bonaventure ne mâchera pas ses mots: "Il y a trop longtemps qu'on parle de pêcheries et qu'on nous répond loi". Ibid., p. 22.

44. Ibid., p. 15 à 18.

rémunératrices" ⁴⁵. Sans entrer dans les détails, la liste des propositions suivantes émise par l'ESP s'avère des plus significatives: aider les entreprises au moyen de subventions et d'octrois d'Etat ⁴⁶, développer par l'Etat les voies de transport ⁴⁷, baisser les prix des biens et services, ⁴⁸ transformer sur place pour mettre fin à un échange inégal entre les prix des produits à l'exportation et ceux à l'importation ⁴⁹, innover avec de nouvelles techniques qui réduisent les coûts de production ⁵⁰, canaliser l'épargne dans les industries plutôt que dans les obligations des banques, ⁵¹ investir les capitaux canadiens au pays et non à l'étranger ⁵², créer des coopératives de production ⁵³, réformer les législations pour s'assurer d'un plus grand contrôle quant à leurs applications ⁵⁴, fonder des écoles liant théorie et pratique ⁵⁵, faire le bilan des richesses naturelles et veiller à leur divulgation parmi le peuple pour contrer l'ignorance séculaire due au colonialisme anglo-saxon ⁵⁶.

-
45. R.P. Pierre Fontanel, S.J., L'Industrie chimique et le Canada, No 180, 1929, p. 29.
46. Joseph Risi Jacques Jobin et Théo-Miville Dechêne, L'Utilisation des sous-produits de la pêche, No 182, 1929, p. 32.
47. ESP, La Question des chemins de fer, No 102, 1922, p. 10; J.S., La Gaspésie, No 108, 1923, p. 23. Ici l'ESP fera observer sur le rôle du gouvernement que *Rerum Novarum* ne demandait-elle pas "d'aider, de protéger les classes les plus dénuées de ressources dans la société?"; No 112, p. 2; et Eugène L'Heureux, Le Tourisme (au Saguenay), No 180, 1929, p. 5 à 9. L'ESP souligne ici que le tourisme, secteur improductif, est devenu "une industrie" avec l'apparition de l'automobile.
48. No 112, p. 6; no 180, p. 21.
49. Ibid., p. 25; R.P. René Fontanel, S.J., La Pulpe et le papier, Nos 149-150, 1926, p. 43.
50. Nos 149-150, p. 60 à 64. Par exemple, remplacer la laine et le coton par des fibres synthétiques. C'est ce qu'on fait les usines Celanese et Dominion Textile avec l'acétate de cellulose et la soie artificielle. Elles comptent sur "la mode", "la vogue", le caprice vaniteux des consommateurs pour acheter des produits de qualité inférieure au naturel, mais qui paraissent tout aussi bien.
51. No 138, p. 17.
52. Ibid., p. 16.
53. No 101, p. 14.
54. Nos 156-157, p. 47.
55. No 101, p. 16.
56. No 99, p. 14-15.

Ces solutions à l'industrialisation servent à créer une conscience nationale canadienne par l'appropriation et le développement du patrimoine. L'ESP commande aux Canadiens français de se défaire de l'empirisme économique et de l'opportunisme politique caractérisant les Anglo-Saxons, s'ils veulent bâtir un Québec qui leur appartienne. Cette voie permet de se défaire des causes immédiates du désintéressement pour les entreprises industrielles⁵⁷. L'ESP lutte ainsi contre un préjugé bourgeois séculaire: par nature, dans les affaires, les Canadiens français sont inférieurs aux Anglo-Saxons. Renversant ce préjugé bourgeois en sa faveur, l'ESP croit que les Canadiens français ne sont pas nés pour un petit pain et que leur qualité d'être les faits aussi bons, sinon meilleurs, que les Anglais et les Américains:

Il y a deux choses qui donnent du poids aux individus, suivant leur mentalité. L'américain dit: Money is power, et je ne suis pas loin de croire que les Anglo-Saxons du Canada pensent beaucoup de la même façon. Nous croyons, nous, que le savoir donne la force et qu'il y a des qualités natives qui ont plus de valeur que tous les millions qu'un mercantilisme a pu accumuler.⁵⁸

1.6 - Raisons morales et religieuses

Plusieurs raisons morales et religieuses motivent le projet socio-économique réformiste de l'ESP. L'argument général est que son projet d'industrialisation capitaliste visant l'indépendance économique nationale rencontre les principes de la doctrine sociale de l'Eglise. Entre les deux extrêmes des théories fausses du capitalisme et du socialisme⁵⁹, l'ESP vise le juste milieu et est heureuse du mouvement réformiste dans le monde où le Canada a apporté des correctifs importants venant en aide à la classe laborieuse⁶⁰. Rejetant une conception manichéenne du monde où le capitalisme est mauvais en soi, l'ESP accuse les socialistes de supposer ce "faux préjugé". Le régime de la propriété privée est celui qui répond le mieux aux vues de la Providence; le communisme de la Russie le démontre après dix ans de régime totalitaire:

57. No 99, p. 15.

58. No 135, p. 27.

59. No 115, p. 29.

60. R.P. Léon Lebel, S.J., Les Allocations familiales, Nos 159-160, 1927, p. 1.

La preuve est faite aujourd'hui: le communisme diminue la production, entraîne infailliblement la dépendance absolue des sujets courbés sous le pouvoir, et ne peut produire d'autre résultat que l'égalité dans la misère, la famine et l'esclavage. 61

L'ESP reconnaît que l'ouvrier salarié d'aujourd'hui est exploité par les capitalistes. Depuis "la double révolution sociale et économique de la fin du 18^e siècle"⁶², il a été "exproprié de ses moyens de production de la petite industrie qu'il possédait dans les anciennes corporations du Moyen-Age. Suite à un long processus historique qui dépasse l'expropriation à un moment précis par un gouvernement"⁶³, l'ouvrier est devenu obligé de se vendre au capitaliste sur le marché du travail en échange d'un salaire, perdant toute l'indépendance et toute l'autonomie d'autrefois⁶⁴.

Cette condition malheureuse de l'ouvrier moderne n'est toutefois pas la consécration d'une lutte de classes inscrite dans les rapports contradictoires du capital-travail. Les maux sociaux de ce début du XX^e siècle de la grande production "qu'ont rendue possible l'emploi de la vapeur comme force motrice et le machinisme" montrent seulement: "que l'on n'est pas encore parvenu à l'adapter complètement aux conditions nouvelles de la société"⁶⁵.

L'ouvrier moderne a perdu sa mobilité sociale et son gagne-pain d'autrefois⁶⁶, mais il a tout de même gagné en compensation le contrat collectif imposé par les syndicats. Par ce moyen, l'ouvrier en jeune âge qui commence à travailler a droit presque au plein salaire, la journée de huit heures est passée dans les mœurs et les enfants peuvent aller à l'école⁶⁷. Le juste salaire et les allocations familiales viennent en plus s'ajouter à ces acquis pour le bien général de la société.

61. Nos 159-160, p. 3.

62. Ibid., p. 5.

63. Ibid., p. 27-30.

64. Ibid., p. 30.

65. Ibid., p. 7.

66. Ibid., p. 28.

67. Ibid., p. 29.

1.6.1 - Le juste salaire commutatif

La notion commutative de juste salaire de Rerum Novarum permettait de légitimer l'existence du système capitaliste tout en cherchant à l'améliorer. En l'adoptant, l'ESP refuse de suivre l'idéologie libérale sur son terrain où il y a juste salaire dès l'instant de la conclusion d'un contrat légal entre patron et ouvrier sur l'échange d'un salaire contre un travail. L'ESP considère que l'aspect juridique du contrat individuel passé supposément "d'égal à égal", ne profite qu'à un patron en position de force avec sa situation de propriétaire des moyens de production. Le salaire conventionnel est plutôt juste lorsqu'il répond à la valeur du travail fourni ⁶⁸ et alors prévaut la notion de justice commutative "à travail égal, salaire égal" ⁶⁹.

La notion de Rerum Novarum prime donc pour que le travail de l'homme retrouve toute sa dignité humaine. L'ESP lutte pour que le travail ne soit pas considéré comme une "marchandise quelconque" ⁷⁰ un simple objet, un facteur de production qui doit se mesurer au patron ⁷¹.

Après avoir justifié ce capitalisme juste où l'Eglise trouve sa place, l'ESP s'en prend aux faussetés de la doctrine socialiste qui nie les capacités d'adaptation du système capitaliste vers la justice et soutient que: "La propriété privée est nécessaire pour que le salaire obtienne toute sa valeur" ⁷². Comme l'avait affirmé Rerum Novarum, le capitalisme ne peut être un voleur du seul fait d'échanger un salaire contre un travail fourni par l'ouvrier ⁷³. Allant plus loin, l'ESP nie toutes contradictions économiques dans la valeur d'échange de la force du travail, dans l'extorsion de plus-value qui porteraient atteinte à la dignité humaine pour considérer l'ouvrier moderne comme le nouvel esclave des temps modernes ⁷⁴.

68. L'abbé Edmour Hébert, Le Salaire, No 100, 1922, p. 5 et P.N. p. 30.

69. Nos 159-160, p. 13.

70. Ibid. p. 6.

71. Ibid., p. 7.

72. No 115, p. 28.

73. Ibid., p. 28-29 et P.N., p. 5; "Dans le processus d'extorsion de la plus-value par le capitaliste industriel, il n'y a pas de vol: la force de travail est payée à sa valeur", diront Pierre Salama et Jacques Valier, Introduction à l'économie politique, Paris, petite coll. Maspero, 1973, p. 54.

74. No 100, p. 3.

Après avoir apporté ces corrections morales, l'ESP affirme que la volonté socialiste d'abolir le salariat n'est guère sensée. Il est impossible que le capital, producteur de valeur⁷⁵, n'ait d'autre droit sur le produit manufacturé que le droit du recouvrement strict des avances qu'il a faites. Il tient de l'aberration de penser que la valeur d'échange ou le prix des marchandises puisse aller intégralement aux travailleurs "de tout ordre et de tout rang selon la seule quantité ou la seule durée de travail que chacun y a mise"⁷⁶:

D'autres éléments entrent en ligne de compte: la qualité du travail fourni, le degré d'utilité que la marchandise présente, la rareté plus ou moins grande qu'elle possède sont autant de facteurs qui contribuent à fixer le prix des marchandises et à en régler équitablement les échanges.⁷⁷

En toute justice, l'ESP pense que "le patron a le droit de prélever sur les bénéfices de l'entreprise une part proportionnée pour les fonds qu'il a engagés, pour les risques qu'il court et pour les responsabilités qu'il porte"⁷⁸. La théorie économique de Marx est alors simplement contraire aux plus simples faits de l'existence. Ses calculs sont loin de la réalité et sont dépourvus de sens commun. Sa théorie n'est bonne que sur papier:

C'est pourquoi la justice des échanges n'exige pas un rapport mesuré au compas dans un élément quantitatif, mais un rapport d'équivalence apprécié selon l'estimation et le bon sens de l'opinion commune, dans les éléments d'ordre mixte, qui constituent ensemble la valeur des produits offerts en vente.⁷⁹

Pour appuyer ses convictions, l'ESP présente des exemples concrets de capitalistes raisonnables. Dans le dernier rapport officiel de la Bell Telephone Company, tiré de l'Américan Federationist, du numéro d'août 1914, organe officiel de la Fédération Américaine du Travail, on peut constater que les ouvriers ont retiré en salaires près de la moitié du revenu total de la compagnie et non le cinquième comme l'avance la

75. No 100, p. 6-10. Selon la théorie marxiste, c'est la force de travail et non le capital qui produit de la valeur.

76. Nos. 44-45, p. 16-17.

77. Ibid., p. 16.

78. No 100, p. 5.

79. Nos 44-45, p. 16.

théorie socialiste⁸⁰. C'est même plus évident au niveau de la production nationale américaine⁸¹.

Les mêmes calculs se rencontrent dans le dernier recensement de 1910 sur les manufactures au Canada⁸². L'ESP lance donc cette question partielle qui montre peu de connaissances des lois de la concurrence capitaliste:

[...] s'il est vrai que les capitalistes gardent toujours pour eux les quatre cinquièmes de la valeur des marchandises produites par les ouvriers comment se fait-il que tant d'entreprises commerciales et industrielles ruinent leur promoteur au lieu de l'enrichir? 83.

1.6.2. - Les allocations familiales

Les allocations familiales sont un autre exemple qui sert à démontrer pour l'ESP l'adaptation possible du système capitaliste vers la justice sociale.

En 1922, l'ESP admet toutefois que le pape avait gardé le silence sur le salaire du père qui doit subvenir aux membres de toute la famille: "Léon XIII n'a rien dit, à notre avis, qui justifie une telle opinion"⁸⁴. C'est donc à l'autorité réputée du théologien Mgr Paquet que l'ESP fait appel pour justifier ce salaire familial, apparemment inscrit dans le plan de la Providence et basé sur l'institution divine du mariage:⁸⁵

Cela ne veut pas dire que la Providence demande qu'un salaire plus considérable soit payé au père de famille qu'au célibataire uniquement parce qu'il est père de famille, mais cela veut dire que tout bon ouvrier, qu'il soit marié ou non, devrait pouvoir retirer de son travail une rémunération capable de faire vivre une famille dans les conditions ordinaires. 86

80. No 38, p. 13-14.

81. Ibid., p. 14. "La part respective du capital et du travail est à peu près la même dans l'ensemble de l'industrie manufacturière aux Etats-Unis, comme le prouve le tableau suivant, emprunté par "The Live Issue" (1), au Bulletin officiel du recensement des manufactures publié par le gouvernement de Washington".

82. Ibid., p. 15.

83. Ibid.

84. No 100, p. 11.

85. Ibid., p. 12.

86. Ibid., p. 11.

En 1927, la condition du juste salaire posée par le pape impliquera dorénavant le principe du salaire familial, ce qui était déjà annoncé dans Rerum Novarum⁸⁷.

La valeur économique que la morale catholique rattache au salaire justifie donc la mesure des allocations familiales. Ici, l'ESP insiste pour que ces suppléments proportionnels au nombre d'enfants doivent être compris comme une stricte affaire de justice sociale et non de charité⁸⁸. L'obligation sacrée des pères de famille dans le mariage doit être rencontrée dans le régime capitaliste avec les modifications qui s'imposent "sous peine de donner raison aux griefs des communistes"⁸⁹. Au nom du bien commun⁹⁰, l'ESP demande à l'Etat-arbitre d'intervenir dans ce cas de justice distributive. Le Canada, avec sa natalité en baisse⁹¹, doit encourager les familles nombreuses qui constituent les nations fortes en rendant d'immenses services à la terre, à l'usine, à la guerre, etc.⁹². L'ESP réprovoque ainsi des moyens qu'elle considère anormaux et criminels comme les pratiques anticonceptionnelles incluant la continence de Malthus et l'avortement.

Pour l'ESP contrairement à ce que pensent certains sociologues, il ne s'agit pas ici d'une question de famille "moyenne" mais d'une question de famille "normale": "[...] car la famille normale n'a pas de limite déterminée: c'est la famille dont Dieu bénit l'union des époux qui se soumettent dans leur vie aux lois de la nature et de l'honnêteté"⁹³.

87. Nos 159-160, p. 8 et R.N., p. 9 et 31.

88. Ibid., p. 2.

89. Ibid., p. 12.

90. L'ESP calcule que pour faire face aux dépenses d'une famille de cinq personnes, il faut un revenu supérieur à 1000\$. Or, en 1924, la moyenne des salaires ouvriers et journaliers est de 954.14\$. La situation est toujours la même en 1927. Ibid., p. 59.

91. Ibid., p. 22. L'ESP nous souligne que le Canada n'avait pas encore le problème de "la peur de l'enfant" comme en Europe.

92. Ibid., p. 21.

93. Ibid., p. 27.

Comme nous pouvons le déduire ici, les pensées moralistes de l'ESP ont fort à faire pour affronter les nombreuses contradictions provoquées par le développement de l'industrialisation.

En choisissant la voie de l'industrialisation moderne capitaliste, comme priorité nécessaire pour réaliser le projet d'une indépendance économique et nationale au Canada et surtout au Québec français, l'ESP montre que l'Eglise avait pris la meilleure option entre la régression vers un état passé et la révolution vers un état futur qui n'annonçait rien de bon à partir de l'exemple totalitaire russe.

La dimension nationale du projet réformiste de l'ESP implique qu'il faut promouvoir la croissance du petit et du moyen capital canadien-français, avant le grand capital canadien-français, afin d'aider le plus de gens possible de toutes les classes sociales à profiter du développement capitaliste et non seulement une minorité de bourgeois francophones qui n'attendent que l'occasion de se hisser en classe distincte au lieu de simple fraction. Cette stratégie d'action est essentielle dans la lutte contre le grand capital anglais et américain dominants. La lutte menée pour que les Canadiens français perdent leurs vieux préjugés anglo-saxons bourgeois et coloniaux sur leur infériorité économique en est une preuve concrète.

Par ailleurs, l'ESP est catégorique mais reste ambiguë quant au règlement de la question sociale par la question nationale. Cette situation explique combien est particulier le contexte des classes sociales au Québec et pourquoi l'ESP a été obligée dans son adaptation de se référer aux principes généraux d'économie contenue dans Rerum Novarum, en l'absence d'un thème bien développé sur le sujet.

Le sous-thème suivant de l'agriculture viendra montrer où l'ESP l'insère dans son projet social et national d'indépendance économique.

2. L'AGRICULTURE

L'agriculture occupe une place privilégiée au sein du mouvement d'industrialisation pour l'indépendance économique et nationale du Canada et plus spécifiquement du Québec. En effet, l'industrialisation doit aider l'agriculture à croître en rencontrant une double exigence: assurer l'équilibre entre la production strictement industrielle des manufactures et la production agricole industrialisée, c'est-à-dire, faire en sorte que la production agricole demeure en première place dans la production nationale. Autrement dit, l'ESP prône le primat à l'agriculture⁹⁴.

2.1. - Une situation de malaise

L'ESP adopte cette position alors que l'agriculture reflète une situation de malaise et de crise. D'une part, les tendances observées indiquent une population urbaine qui augmente plus vite que celle des campagnes. En 1911, en Ontario, les urbains dépassent déjà les ruraux⁹⁵. A la fin de 1913, dans l'ensemble du Canada, on est déjà à la veille de la rupture de l'équilibre entre producteurs et consommateurs⁹⁶. En 1924, ce n'est plus qu'une question de temps. L'agriculture, "tôt ou tard", sous le rapport des capitaux engagés "l'...7 sera dépassée par certaines de nos autres activités économiques"⁹⁷.

D'autre part, les bourgeois industriels, commerçants et financiers utilisent les systèmes législatif et juridique à leur avantage. Dans le domaine législatif, les besoins de la classe agricole sont peu représentés parce que "la plupart des législateurs" n'appartiennent pas à cette classe⁹⁸. Dans le domaine des banques, le système juridique "draine méthodiquement l'épargne rurale et la fait fructifier ailleurs l'...7 inutile

94. No 99, p. 6 et 17 et Nos 120-121, p. 1-2.

95. Adélard Dugré, S.J., La Désertion des campagnes, No 50, 1915, p. 4.

96. Ibid., p. 5.

97. Charles Gagné, Notre problème agricole en 1924, Nos 126-127, 1924, p. 7.

98. Edgard Collough, S.J., Nos Errements agricoles, No 76, 1918, p. 16.

de chercher à s'ouvrir un crédit à la banque et d'y contracter des emprunts à un taux abordable"⁹⁹. De plus, les cultivateurs "ne font entendre aucune réclamation auprès des pouvoirs publics"¹⁰⁰, faute d'un programme défini et d'une organisation comme groupe d'intérêts. L'ESP souligne aussi que si récemment la commission des chemins de fer protège le public contre les compagnies exigeant des taux élevés sur les voies ferrées et la fréquence du service, d'autres correctifs sont cependant nécessaires avec "la question des intermédiaires, des spéculateurs en denrées, des accapareurs du marché agricole [...], des promoteurs de compagnies minières ou industrielles, des spéculateurs en immeubles"¹⁰¹, comme l'avait déjà affirmé Mgr C.P. Choquette, devant les membres de la Commission de Conservation à Ottawa¹⁰².

En 1924, l'ESP se rend bien compte que le système capitaliste s'est imposé définitivement comme mode de production dominant. Les grands changements dans le mode d'exploitation du domaine rural étaient apparus autour de 1850-1875¹⁰³. L'ère d'autosuffisance de la ferme familiale aux recettes et aux dépenses minimales était révolue. L'agriculture devient maintenant dépendante d'un marché extérieur organisé, ouvert et universel où "les prix payés pour les produits manufacturés ne suivent pas toujours une courbe parallèle à celle des prix reçus pour les produits agricoles"¹⁰⁴. Bref, la vie matérielle de la ferme est beaucoup plus facile et confortable qu'autrefois mais le cultivateur ne peut plus échapper à la productivité comme facteur de rendement¹⁰⁵.

99. No 76, ibid., p. 17.

100. Ibid., p. 16-17.

101. Ibid., p. 18 et 21.

102. Ibid., p. 22.

103. No 130, p. 7.

104. Ibid., 4

105. Ibid., p. 20.

La situation actuelle du domaine rural peut se résumer en quelques mots: la disparition graduelle des petites industries domestiques, l'introduction d'un matériel de culture plus dispendieux, nécessitent pour les cultivateurs un pouvoir d'achat beaucoup plus considérable qu'autrefois. Il faut donc que les revenus de la ferme s'accroissent en proportion. 106

2.2. - Causes et remèdes

2.2.1. - Ordre économique

Les causes de la crise de l'agriculture sont nombreuses. Économiquement, les marchés sont défectueux parce que "le producteur ne tient pas assez compte des exigences du consommateur"¹⁰⁷. Le système de distribution coûte trop cher à cause des intermédiaires. Les conditions d'exportation imposées par les Américains en 1922 avec le bill Fordney sont très désavantageuses. La grande majorité des cultivateurs ne pratiquent pas de comptabilité et cela entraîne des déficits. L'emploi de machinerie sur une base individuelle plutôt que sur une base collective coûte trop cher aux petites fermes en termes de coût de production¹⁰⁸.

Géographiquement, la nature s'en mêle aussi. Le contexte canadien se prête à une production irrégulière étant donné le milieu climatique difficile et changeant selon les saisons. Mais surtout, l'ESP retient le problème de la mésadaptation à l'intérieur du système capitaliste: "Nos exploitations agricoles dans les régions de grande culture sont assez souvent mal adaptées aux exigences de la culture moderne"¹⁰⁹. La production moderne requiert de plus grandes fermes, aux cultures variées plutôt que spécialisées, pour ne pas produire à perte comme c'est le cas de la majorité des fermes au Québec depuis 1921¹¹⁰. Il faut donc une agriculture intensive augmentant les rendements plus rapidement¹¹¹.

106. Georges Bouchard, Les Paysans de France, No 131, 1924, p. 14; Nos 120-121, p. 53.

107. No 130, p. 17.

108. Ibid., p. 18.

109. Nos 126-127, p. 11.

110. Ibid., p. 13.

111. Ibid., p. 11 et 26.

L'ESP note donc que la baisse des prix chez les cultivateurs ne suit pas automatiquement la baisse des prix des manufacturiers. Leur situation est inférieure aussi parce qu'ils vendent au prix du gros et achètent au prix de détail. C'est une chose bien compréhensible que le cultivateur se plaigne de cet état injuste¹¹⁸, lorsqu'on sait que depuis 1921 sévit une dépression industrielle et commerciale avec ses milliers de faillites¹¹⁹ et une inflation monétaire.

2.2.2 - Ordre professionnel

A ces causes économiques, l'ESP propose des remèdes d'ordre professionnel. La crise moderne de l'agriculture d'après-guerre va se résoudre en partie par le moyen du développement des recherches et des connaissances agronomiques axées sur la spécialisation et la multiplicité des fonctions. Reprenant Le Conteux, l'ESP est amenée à croire que dorénavant l'agriculture est indissociable d'une conception économique globale. Elle se convainc que l'économie est le lieu où se créent les valeurs à moindre coût possible et où la division du travail est profitable aux intérêts généraux de la société¹²⁰. La communication de masse des connaissances acquises est dans ce contexte un autre remède. Le moyen de l'enseignement secondaire agricole d'hiver liant théorie et pratique¹²¹ se veut efficace pour rivaliser avec l'enseignement des Etats-Unis.

La collaboration au sein de la petite bourgeoisie est ici à rechercher. Une collaboration plus étroite, "plus intelligente", entre les cultivateurs, les agronomes et les curés de paroisses est indispensable¹²². Le curé doit réussir à s'imposer comme conciliateur des différents intérêts. Depuis 1912, l'Etat québécois avait en effet établi des agronomes dans tous les comtés; ces nouveaux professionnels

118. Nos 126-127, p. 13-14.

119. Ibid., p. 29-30.

120. Ibid., p. 36.

121. Ibid., p. 36-37.

122. Nos 120-121, p. 38.

au nouveau savoir agricole remettent en question les cultivateurs dans leur profession traditionnelle. L'ESP ne veut surtout pas la disparition de ces derniers qui constituent l'appui la plus important de l'Eglise: "En définitive, il faut le reconnaître, les cultivateurs sont destinés à être les premiers artisans de leur relèvement économique et social"¹²³.

L'ESP est catégorique parce qu'elle sait que la majorité des hommes politiques ne sont pas d'accord sur le rôle nouveau dévolu aux agronomes. Afin de briser la résistance, elle avance qu' "Il faudra, à tout prix, éviter de donner aux agronomes figure de favoris politique, ou sinon leur mission sera compromise à tout jamais"¹²⁴. La collaboration de ces différentes fractions sociales est urgente dans le but de "la réalisation d'un programme position de restauration nationale"¹²⁵.

L'ESP en profite ici pour donner brièvement au passage sa conception des classes sociales. Cette conception fragmente le réel et refuse d'accepter l'idée de classe comme pénétrant toutes les sphères de la société. L'ESP peut donc ainsi justifier la réfutation de la lutte des classes par l'Eglise et conserver à cette dernière ses prétentions à un contrôle hégémonique sur toute la société:

Vraie dans l'ordre social, l'idée de classe est fausse dans l'ordre économique et dans l'ordre politique. C'est pour avoir omis cette distinction que tant d'Européens et d'Américains ont cru, pendant plus d'un demi-siècle, à la fameuse théorie de la lutte des classes. Aujourd'hui, on s'aperçoit que cette théorie était soigneusement cultivée, tantôt par l'Allemagne, tantôt par l'Angleterre, chez les peuples que ces deux puissances voulaient asservir. Un économiste français, M. Georges Valois, a réfuté pour toujours, nous semble-t-il, la théorie de la lutte des classes. Nous ne prétendons pas que la constitution de partis agraires soit mauvaise en principe, car l'histoire de l'Allemagne et celle du Danemark démontrent que les partis agraires ont du bon. - Pour jouer un rôle politique utile, les partis agraires doivent, comme les autres partis, rejeter le principe de la lutte des classes. Ce principe n'a encore servi qu'à faire la fortune des politiciens.¹²⁶

123. Nos. 126-127, p. 42.

124. Ibid., p. 41.

125. Ibid., p. 42.

126. Ibid., note 2.

Pour l'ESP, la collaboration entre agronomes et cultivateurs est possible comme le montrent en 1909-1910 les Farm Bureaux et County Agents aux Etats-Unis, en 1810 le Boerenbond en Belgique, en 1884 les syndicats agricoles en France ¹²⁷. La syndicalisation agricole est donc urgente au Québec, mais à partir de trois principes religieux connus de tous les Canadiens français comme "le meilleur gage de prospérité et de succès":

1. fidélité à la doctrine sociale de l'Eglise de Rome, liberté et indépendance complètes à l'égard des partis politiques anciens ou nouveaux, enrôlement des individus dans des associations locales ou paroissiales. ¹²⁸

L'ESP recommande aux associations locales de se regrouper en unions régionales "ou même constituer une fédération provinciale ou centrale", ce qui empêchera les agronomes de "sombrier dans l'ornière bureaucratique" et permettra de "relever le cultivateur dans l'estime des autres classes de la société" ¹²⁹.

L'association professionnelle doit procurer aussi une élite indispensable "De concert avec les écoles d'agriculture et les cercles ruraux de l'A.C.J.C. [1.7]"; elle ne doit pas "répéter l'expérience des cercles agricoles dont 75 pour cent peut-être sont des corps sans vie, auxquels les membres sont totalement indifférents" ¹³⁰. Le syndicat agricole catholique est primordial parce qu'il organise toute la vie rurale dans une mission indéfectible ¹³¹, les achats en commun aux prix du gros, le contrôle des marchandises, la vente immédiate, l'entreposage, la mise en conserves, les caisses de crédit, les assurances mutuelles contre les maux du chômage, de la maladie, des accidents de travail, de la mortalité des bestiaux, de la gelée, de la grêle, des sauterelles, etc. ¹³².

127. Nos 126-127, p. 42.

128. Ibid., p. 43.

129. Ibid., p. 43-45.

130. Ibid., p. 47.

131. No 76, p. 28.

132. Ibid., p. 29: "Aux Etats-Unis, les distingués rapporteurs de la Commission sur la Vie rurale déclarent sans hésitation que le clergé a une mission spéciale à remplir auprès de la population des campagnes et qu'il peut être tout-puissant pour la rénovation agricole."

2.2.3 - Ordre politique

Dans l'ordre politique, l'ESP note que le régime parlementaire bourgeois canadien aggrave les tensions sociales entre les classes malgré ses prétentions à les unifier parce que "par sa tendance à mettre en conflit perpétuel les intérêts particuliers avec l'intérêt général, ce régime a contribué à faire oublier les véritables besoins de notre agriculture" ¹³³.

Pour l'ESP, la participation endettante du Canada à la guerre européenne tant au plan humain qu'au plan monétaire est plus destructive que constructive pour l'économie avec des chemins de fer aux prix exorbitants, un fardeau des impôts directs et surtout indirects, un marché intérieur bloqué, une politique tarifaire canadienne haussant les prix de production et de consommation ¹³⁴. L'ESP suggère donc "l'action au moins consultative des corps professionnels agricoles, auprès des pouvoirs publics," comme remède politique à une agriculture en crise" dans un pays où la majorité absolue passe pour commander" ¹³⁵. Il faut suivre les modèles des syndicats d'Europe et des lobbyists américains auprès du Congrès. Ensuite, il faudra entreprendre la réduction des tarifs douaniers dans un système où, par essence, le manufacturier est protectionniste et l'agriculteur est libre-échangiste ¹³⁶.

Pour l'ESP, cette protection tarifaire ne doit pas être exagérée. Sinon, elle provoquerait un déséquilibre en favorisant la concentration industrielle et l'agglomération urbaine. Il faut plutôt viser une décentralisation industrielle accompagnée du développement d'industries régionales. Ces petites agglomérations permettraient aux besoins des producteurs de rencontrer ceux des consommateurs sans entraîner de

133. Nos 126-127, p. 19.

134. Ibid., "Notre dette nationale s'élevait au 31 mars 1922, à \$2,422,135,801.00, après avoir été de \$335,996,850.00 au 31 mars 1914. A la fin de 1918, nous avions dépensé, pour fins de guerre, la somme totale de \$1,898,792,193.00", p. 19-20.

135. Ibid., p. 54.

136. Ibid., p. 55.

paupérisation. Les intérêts généraux de la population passeraient alors avant les intérêts particuliers des entrepreneurs capitalistes ¹³⁷, on ne retrouverait pas cette situation indigne du chômeur sans le sou et du cultivateur incapable de vendre ses produits.

Dans le même sens, l'ESP veut relancer les petites industries rurales des villages en les adoptant à la moderne. De cette façon, on pourra, pense-t-elle, retenir les artisans à la campagne. Progressive, l'ESP dit qu'il ne faut pas compter "sur la résurrection de toutes les industries domestiques en hameau chez nos ancêtres" ¹³⁸, mais plutôt celles qui sont viables à l'exemple des coopératives d'énergie électrique européennes et de l'Angleterre pragmatique attachée "plus aux choses payantes que sentimentales" ¹³⁹.

Enfin, il y a le moyen de la colonisation qui doit s'étendre "au moins jusqu'au Manitoba" ¹⁴⁰. C'est une question d'unité nationale et l'exemple de la colonisation des Etats américains au 19ième siècle est à suivre:

Rappelons-nous enfin que les provinces de l'Est du Centre du Canada ont des intérêts solidaires et que développer le Canada central c'est hâter l'avancement de l'Est et de l'Ouest de notre grand pays. ¹⁴¹

2.2.4 - Ordre social

Le malaise agricole comporte pour l'ESP deux grandes causes sociales: l'excès d'individualisme et l'absence d'une élite. Dans le premier cas, les habitants du Québec ne sont pas portés à la coopération et au syndicalisme professionnel. Le clergé s'en ressent et l'organisation paroissiale unificatrice manque alors son but. Un tel individualisme est dû à l'ignorance des principes de l'association chez les fondateurs de la Coopération et au manque d'une élite capable de cultiver "une saine économie nationale", car les cultivateurs sont "les premiers à souffrir d'un excès d'étatisme" ¹⁴².

137. Nos 126-127, p. 57.

138. Ibid.

139. Ibid., n. 58-59.

140. Ibid., p. 60.

141. Ibid., p. 61.

142. Ibid., p. 22-23.

Comme remèdes sociaux, l'ESP veut organiser la prévoyance avec l'assurance mutuelle qui existe à peine au Canada ¹⁴³. Elle rappelle que dans la France du début du vingtième siècle, l'assurance mutuelle était née pour protéger les cultivateurs sans défense contre les sociétés commerciales profiteuses ¹⁴⁴. Au Canada, l'assurance mutuelle est liée aussi à la protection de l'agriculteur contre le capital mais ce dernier est étranger:

L'importance de l'assurance ne peut que s'accroître avec le développement de la culture intensive. Or, l'assurance des capitaux agricoles, particulièrement du bétail, coûte très cher aux agriculteurs. L'assurance mutuelle au lieu d'exporter les primes de l'habitant canadien en Angleterre ou aux Etats-Unis, offrirait l'avantage, considérable dans un pays relativement pauvre en capital, de retenir l'épargne agricole au Canada. ¹⁴⁵

En somme, l'ESP trouve des remèdes aux causes du malaise agricole parce que l'agriculture possède de nombreux avantages nationalistes.

2.3 - Avantages nationalistes

2.3.1. - Avantages économiques

Comme premier avantage économique sur l'industrie, l'ESP trouve que l'agriculture possède une stabilité à l'épreuve des grèves et des crises, parce qu'en tout temps, de paix ou de guerre, les peuples auront bien besoin de se nourrir, de fumer et de se vêtir ¹⁴⁶. Un autre avantage supérieur de la campagne sur la ville c'est que le cultivateur y dépense moins et gagne davantage ¹⁴⁷. L'ESP est convaincu qu'avec une industrialisation qui la rend moins pénible et une coopération qui met fin aux intermédiaires, l'agriculture deviendra payante. Avec la commercialisation et les héritages fixes, elle voit la stabilité du foyer et l'avenir des enfants assurés. Tous les éléments sont donc réunis pour fournir "une race forte et féconde" ¹⁴⁸. Comme l'avait très bien expliqué avec irréalisme M.C. Nevers dans sa brochure "L'Abitibi", il suffisait pour

143. Nos 126-127, p. 47.

144. Ibid., p. 49-50.

145. Ibid., p. 53.

146. No 130, p. 4.

147. Ibid.,

148. Adélard Dugré, Les Avantages de l'agriculture, No. 51, 1916, p. 11.

tout jeune homme de posséder une énergie et une intelligence moyennes, quelques centaines de dollars, la résignation à vivre en gueux, à travailler ferme, à se priver de toute jouissance depuis l'âge de 18 jusqu'à 25 ans, pour se faire une situation indépendante et prospère, sans équivalent dans une fabrique ou une usine ¹⁴⁹.

2.3.2 - Avantages politiques et physiques

Du point de vue politique, l'agriculture offre la meilleure digue contre le communisme:

Par son caractère de permanence et de stabilité, le domaine rural constitue le meilleur rempart contre les tendances communistes qui menacent les bases de la société moderne ou contre le bolchévisme qui est une forme encore plus accentuée de révolution sociale ou de bouleversement politique. ¹⁵⁰

Des associations comme les Jeunes Cultivateurs, les Coopératives, les Cercles de Fermières, les Cercles Ruraux de l'A.C.J.C. luttent farouchement contre la menace communiste et sa guerre des classes. L'ESP vise à réformer la résistance conservatrice et individualiste des habitants sans éprouver le besoin de "révolutionner leurs façons d'agir" ¹⁵¹. Du point de vue des avantages physiques,

[...] il est clair absolument que le travail au grand soleil, en plein air, dans la douceur bienfaisante des champs et des bois, loin de l'énervement des usines, travail en famille et en liberté, au fort contact de la terre, est de beaucoup le plus sain, le plus naturel et le plus virilisant. Aussi, est-ce dans nos campagnes surtout que se conservent ces fortes qualités physiques, cette endurance, cette fécondité qui ont sauvé nos vies, nos ancêtres de l'anéantissement. ¹⁵²

¹⁴⁹. No 51, p. 10.

¹⁵⁰. No 130, p. 6.

¹⁵¹. Ibid., Ainsi l'ESP est donc pour une rationalisation économique mais sans radicalisme. C'est d'ailleurs pourquoi elle se prononcera contre un changement de la date de la Fête de Pâques dans les mœurs. Un plan qui ne ferait pas attention à la religion dans ce sens sera simplement rejeté. Certains se méfient des plans de "la judéo-maçonnique Société des Nations" qui avait entrepris des études à cet égard. L'ESP veut bien se prononcer en faveur d'une certaine standardisation, normalisation et uniformisation de l'économie, mais pas n'importe laquelle et pas à n'importe quel prix, voir J.H. Richardson, La Réforme du calendrier, No 163, 1927, p. 3-4.

¹⁵². No 51, p. 12.

2.3.3 - Avantages moraux

Adoptant une vision raciste et idéaliste du monde, l'ESP conçoit que le peuple canadien-français n'est pas prédestiné à la vocation marchande et la ville ne lui convient pas en tant que lieu de prédilection du péché:

Pour les gens à mentalité américaine ou juive qui ne font consister la vie qu'en une course à la fortune et aux aises, la ville sera peut-être un moyen plus rapide de parvenir et encore n'est-ce pas bien sûr. Mais pour les idéalistes, pour ceux qui ne tiennent pas à devenir un "peuple de boutiquiers", pour ceux qui se reconnaissent encore des liens de parenté avec cette jeunesse de France à laquelle M. René Bazin recommandait naguère: "N'ayez pas peur de la médiocrité de fortune... Il y a des races qui cherchent l'argent passionnément. Il y en a qui en usent et qui croient à mieux. La plus belle race française a toujours été ainsi". 153

Pour l'ESP, il faut donc mieux être pauvre et en santé, avec une identité culturelle à soi propre, qu'être parvenu et avoir une gaité affectée, avec la perte du sens de la nation. L'assimilation n'est pas non plus, que pure invention d'un esprit confus ou trompeur. A preuve, le français a reculé ou disparu de la Louisiane avec la disparition de son agriculture. Aux Etats-Unis, dans l'Ontario et au Québec, des noms français sont "mutilés, traduits, défigurés". Le coulage national de centaines de milliers de Canadiens français aux Etats-Unis se confond littéralement "dans le bariolage cosmopolite qu'on nomme le peuple américain" 154.

La ville manufacturière est sans conteste un danger d'assimilation directe et inévitable que l'ESP combat pour sauvegarder les traditions. Les grandes villes en particulier contaminent par le luxe, le plaisir et l'argent 155 et "c'est la chance plus encore que l'épée qui a sauvé nos pères, pourquoi faut-il aujourd'hui que le luxe nous déracine?" 156.

153. No 51, p. 18-19.

154. Ibid., p. 23.

155. Nos 120-121, p. 39.

156. No 51, p. 24.

L'ESP se fait une question d'honneur et de survivance de conserver "l'idéal français du vieux temps" qui est le bonheur trouvé dans la famille de la terre. En effet, la terre conserve le respect aux parents alors que la ville le détruit pour faire disparaître l'unité familiale. Tout alors se perdrait pour la nation canadienne-française:

[...] cet attachement des fils au lieu et aux choses de l'enfance; ce dévouement pour les vieillards, qu'on n'en-voie pas mourir à l'hospice: cette fidélité, touchante de spontanéité, à copier les habitudes des parents pour mieux leur ressembler [...].¹⁵⁷

L'unité familiale rejoint ainsi l'unité nationale. L'une est garante de l'autre avec l'unité paroissiale qui les cimente pour les renforcer: "La paroisse n'est-elle pas une famille agrandie, cette petite patrie au sein de la grande, que nous envient les régionalistes de France, pour résister à l'antipatriotisme?"¹⁵⁸. L'église de la paroisse est le coeur de cette union car pour l'ESP, cette construction pour le rassemblement des fidèles permet aux agriculteurs de se rencontrer le dimanche après la messe "pour se dire les travaux et les espoirs de la saison" dans une fraternité généreuse. La paroisse campagnarde procure "la gentilhommerie d'autrefois", ce délicieux parfum du grand siècle, que l'égoïsme et le sans gêne moderne vont étouffer"¹⁵⁹. Bref, l'idéal français d'autrefois subsiste grâce à la religion catholique:

"Le laboureur canadien a gardé la foi simple et les goûts religieux d'une autre époque; dans la fièvre des richesses qui dévore ses voisins, qui attaque même ses compatriotes des villes, il croit à mieux, reste honnête et s'en remet à Dieu (un peu trop, parfois même) des biens de la terre. Il possède, souvent à l'état d'ébauche que l'éducation devrait parfaire, beaucoup de qualités qui ne sont plus portées dans le monde moderne. L'hospitalité du Canadien est proverbiale: il donne sans lassitude et sans repentir le vivre et le couvert au passant de toute race qui le demande pour l'amour du bon Dieu."¹⁶⁰

157. No 51, p. 28.

158. Ibid., p. 29.

159. Ibid.

160. Ibid., p. 25.

Laissée au clergé, l'ESP conclut que l'agriculture est entre bonnes mains. L'alcoolisme et la criminalité rurale n'existent presque pas à la campagne et si "le Québec occupe une place enviable parmi les provinces de la Puissance," comme l'a dit Sir John MacDonald, c'est que "le clergé canadien est la meilleure police des mœurs" ¹⁶¹. C'est donc pour reproduire l'autorité de l'Eglise que l'ESP veut absolument empêcher l'exode rural vers les villes, car avec elles "la foi catholique y perd; la vie religieuse de notre jeunesse s'attiédit au point de devenir nulle, et c'est pour le malheur de notre race et de la religion" ¹⁶². L'ESP demande donc à la population de se réunir autour du clocher rural, symbole de la résistance pacifique. Les Anglais n'avaient-ils pas échoué en voulant assimiler les Canadiens français avec leurs milliers d'immigrants aux lendemains de la Conquête?:

Les paysans faisaient leurs prêtres les arbitres de leurs différends, ils gardaient leurs mœurs simples et il n'apprenaient pas l'anglais; cette abstention peut retarder un peu leurs progrès matériels, mais elle leur valut un isolement qui fut et sera toujours la plus claire sauvegarde de la race. ¹⁶³

Le discours de l'ESP présente aussi une mystique de la terre pour renforcer les positions de l'Eglise du Québec. Il s'élève avec force contre les positions de l'idéologie libérale qui traite la terre comme une simple marchandise. Ame d'un peuple, la terre a droit au respect pour avoir su nourrir des générations de Canadiens français et perpétuer la race dans la stabilité:

La famille se compose de beaucoup plus de morts que de vivants; de son côté, la terre n'est pas une machine, elle vit; elle est un royaume, dont la famille est la dynastie: elle ne souffre pas de roi fainéant, l'héritier doit être fidèle aux morts qui parlent et aux jeunes qui naissent, il n'a pas le droit de vendre sa couronne. ¹⁶⁴

161. No 51, p. 22.

162. Nos 120-121, p. 39.

163. No 51, p. 24.

164. Ibid., p. 27.

C'est la nature chrétienne de la terre qui lui donne ce sens. Le cultivateur agit comme une sorte de "demi-créateur" collaborant avec Dieu. Adam, le premier homme, avait été mis dans le Paradis Terrestre pour le cultiver et le garder. Idéaliste, l'ESP pense qu'on pourrait se passer des autres secteurs de la vie comme le commerce et l'industrie, mais pas de la terre qui nourrit: "seule l'agriculture est absolument nécessaire, car elle produit ce qui n'existe pas, elle est véritablement créatrice" ¹⁶⁵. Les processions, les messes pour les biens de la terre, les bénédictions des semences, les offrandes des dîmes servent cette juste cause d'un hommage rendu à la terre libre de l'agriculteur. L'ESP oppose en effet la liberté de la terre à l'esclavage de l'usine. L'agriculture rend un homme libre, autonome et indépendant: "pas de sifflet d'usine qui l'agace à heures fixes, pas de reproches à essuyer de contre-mâtres irritables [1..7]. Il travaille chez lui et pour lui [1..7] et tout ce qu'il fait est ordonné à quelque chose de plus relevé qu'une simple paye" ¹⁶⁶. L'agriculteur est son propre maître alors que l'ouvrier en sert deux: un patron et l'argent qui souvent corrompt. Une morale religieuse catholique s'impose d'elle-même:

De tous les inconvénients le plus sournois et le plus pernicieux est sans contredit cette décoloration morale, ce rétrécissement du cœur qui peut faire décrier le caractère et ruiner la physionomie attachante d'un peuple. ¹⁶⁷

L'ESP cite plusieurs exemples se rapportant à l'attachement de la terre. Pierre Boucher, fondateur et premier seigneur de Boucherville, qui a su résigner son poste de gouverneur de Trois-Rivières. Puis, "Mgr de Laval, de ses propres deniers, ouvre à St-Joachim, une ferme modèle, le premier collège agricole du pays". Sans compter les Champlain, Maisonneuve, Le Gardeur de Repentigny et plusieurs officiers du régiment de Carignan-Salières. Enfin, Louis Hébert, l'apothicaire, qui n'a pas craint de vendre ses maisons de Paris pour "la patrie française et le règne de l'Eglise" au Canada ¹⁶⁸.

¹⁶⁵. No 51, p. 19.

¹⁶⁶. Ibid., p. 21.

¹⁶⁷. Ibid., p. 30.

¹⁶⁸. Ibid., p. 31.

Pour le Québec surtout, l'agriculture est un moyen d'éviter la décadence morale, l'inflation, la diminution des forces physiques et le paupérisme ¹⁶⁹. Reprenant les propos d'un article tiré de la British Review de Londres, écrit par M. J.-A. Stevenson en août 1914, l'ESP recommande de demeurer

/.../ un peuple agricole, d'un sang généreux et abondant, d'une sociabilité affectueuse, d'une spiritualité et d'une civilisation "à part", plutôt qu'une race commercialisée qui subisse l'influence des attractions de l'industrialisme anglo-saxon. ¹⁷⁰

2.3.4. - Avantages paternalistes

L'agriculture renferme aussi ces autres avantages que de perpétuer une conception du monde où ce sont les hommes qui sont les plus valorisés au détriment des femmes. Autrement dit, l'ESP entretient dans un monde patriarcal des valeurs paternalistes qui discriminent le rôle de la femme dans la société ¹⁷¹. Toutefois, la structure familiale ayant été déstabilisée par l'essor du capitalisme, l'ESP doit observer que "le domaine d'activité de la femme a été encore plus modifié, plus révolutionné et surtout plus réduit que celui de l'homme" ¹⁷². Les hommes ne doivent plus négliger les femmes car elles sont l'élément capable d'enrayer le péril de l'émigration nationale:

169. No 50, p. 5.

170. No 51, p. 32.

171. Le féminin d'agriculteur, "agricultrice" n'existe pas encore dans le dictionnaire moderne. L'ESP parlera toujours de l'agriculteur et sa femme "fermière" vivra dans son ombre. L'égalité des deux sexes ne sera reconnue au Québec que le 2 avril 1981 dans la loi 89. On en apprendra plus dans Suzanne Dion, Les Femmes dans l'agriculture au Québec, Longueuil, éd. La terre de chez-nous, 1983, 165 p.

172. Georges Bouchard, Les Petites industries féminines à la campagne, No 164, 1927, p. 3.

Nous les hommes, peut-être un peu égoïstes par essence, nous nous sommes imaginé pouvoir seuls résoudre le problème social à la campagne, en négligeant l'adage pourtant bien connu: "tant vaut la femme, tant vaut la ferme", pour nous occuper presque exclusivement de la question de la grande culture, des marchés, etc. 173.

Pour l'ESP la femme est donc le pilier fondamental de la famille. Puisque c'est elle qui peut sauver la nation, ne plus la négliger signifiera la retenir à la maison de campagne plutôt que de lui donner un accès facile au marché du travail de la ville. Avec le dicton "La grande cause de l'exode rural", c'est la femme" 174, la jeune fille sera culpabilisée pour manquer à sa mission de future mère dans le cas où elle montrerait des velléités de quitter la maison paternelle. En réintégrant le foyer, la jeune fille peut rétablir l'équilibre dans la rupture villes-campagnes. La femme devient donc une question de sécurité nationale: "Ce sont les femmes fortes qui font les familles fortes et les familles fortes qui font les puissantes nations" 175. La femme doit réintégrer aussi la maison de campagne car la ville moderne a dénaturé le plaisir et la satisfaction en la situant à l'extérieur:

Là où l'on voyait autrefois des visages roses ou halés se pencher sur les guérets, sur la toile de lin ou sur les pièces de "catalognes", on voit aujourd'hui trop de miroirs qui polissent en face des séductions du catalogue d'Eaton. 176

Dans un contexte où il faut valoriser le travail agricole, l'ESP est d'avis qu'il faut garder les femmes à la maison si on veut y garder aussi les hommes. Pour arriver à ses fins, l'ESP est même prête à reconnaître une supériorité à la femme dans sa place indispensable sur la ferme:

"Les événements récents, écrit Nelly Melin (Le Correspondant, 10-10-20, p. 46), ont même prouvé qu'il était plus facile à la femme de diriger une exploitation en l'absence de son mari qu'à celui-ci de se passer de l'aide féminine." 177

173. No 164, p. 3.

174. Ibid., p. 14

175. Ibid., p. 31.

176. Ibid., p. 15.

177. Ibid., p. 11.

- Des machines comme la planteuse de pommes de terre, la sarcluse, la faucheuse, la moissonneuse-lieuse se substituent "graduellement à la main-d'oeuvre féminine pour la déplacer jusqu'entièrement dans un court délai" ¹⁷⁸. L'ESP voit là, mélancoliquement, "la poésie des travaux champêtres" qui a été diminuée. Sans voir de discrimination sexuelle, elle admet que l'homme "comme il est naturel, s'est appliqué à conduire les machines" ¹⁷⁹. Les jeunes filles resteront donc à la campagne, à la condition que leurs travaux soient modernes et biens payés:

Rétablissez les métiers dans les foyers, multipliez les ateliers familiaux, encouragez les petites industries agricoles à la portée de la femme et vous verrez nos hameaux bourdonner, de nouveau, de vie et d'activité.

La jeune fille moderne ne peut pas se contenter du travail routinier, peu rémunérateur, qui rebute l'esprit, dérouté son initiative et ses désirs de progrès. ¹⁸⁰

Ces travaux s'adressent seulement aux jeunes filles et non aux mères, comme si ces dernières ne les faisaient pas:

J'aime mieux dissiper tout de suite l'idée que ces remarques ne s'adressent pas à la mère de famille ou à la ménagère qui peut à peine suffire à la tâche actuelle. L'épouse qui, d'après les Livres saints, doit "préparer la nourriture et le vêtement et entretenir au foyer la flamme qui éclaire l'intelligence et réchauffe le coeur", a une mission bien supérieure. Elle doit rendre la maison attrayante pour que le mari y demeure. Ce rôle de la femme est sublime. ¹⁸¹

Les petites industries agricoles conviennent bien au sexe féminin ¹⁸² parce que'elles demandent aussi peu de capital engagé: l'apiculture l'élevage des lapins, des canards, des oies ou des dindes ¹⁸⁴, la culture des fruits (fraises) et des légumes, l'industrie des conserves "presque sans égal sur le marché général" ¹⁸⁵.

178. No 164, p. 14.

179. Ibid., p. 11.

180. Ibid., p. 17.

181. Ibid.

182. Ibid., p. 19.

183. Ibid., p. 20.

184. Ibid., p. 22.

185. Ibid., p. 23.

Les industries domestiques ne doivent donc pas revenir à l'ancienne tradition et doivent s'adapter aux techniques modernes. La production est alors orientée vers les articles de nécessité et vers ceux que le "commerce peut absorber" ¹⁸⁶. Les métiers doivent être plus nouveaux, les articles doivent surtout être ouvragés, les objets d'art doivent être "les plus en conformité avec les goûts et les traditions de nos fermières" ¹⁸⁷. La demande existe pour les ouvrages de tradition et il ne suffit que de vouloir y répondre "au goût du jour et de la mode". Les travaux de broderie, du bois, de laine, de lin (grâce aux fermes expérimentales fédérales) sont encouragés par l'association du Canadian Handicrafts Guild de Montréal, par l'Etat et par le clergé:

Personne ne peut nier le bel effort qui a été fait dans ce sens par nos pouvoirs publics et par le département d'Agriculture provincial, en particulier. La fondation des écoles ménagères, la création de cercles de fermières, l'organisation d'un service d'enseignement ménager, l'attention donnée aux produits de fabrication domestique dans nos grandes expositions comme à Québec, à Sherbrooke et ailleurs ont créé un réveil salubre. ¹⁸⁸

La femme apporte encore un élément de plus au salut national avec la conservation de la langue "dans toute sa pureté primitive" ¹⁸⁹. L'ESP rappelle le livre de Louis Hémon Maria Chapdelaine qui servait aux Français pour réapprendre leur langue qui avait perdu de son pittoresque: "Le langage est fait, comme l'âme canadienne, d'harmonie, d'élégance simple, de sincérité, de force et de charité" ¹⁹⁰. L'influence morale et sociale de la femme seront si fondamentales qu'elle est considérée comme le meilleur avocat du retour à la terre ¹⁹¹. Elle est le soutien infailible du nous collectif dans le mot d'ordre "Elevons tous ensemble le devoir rural comme un drapeau national" ¹⁹².

186. No 164, p. 23.

187. Ibid., p. 24.

188. Ibid., p. 25.

189. Ibid., p. 29.

190. Ibid., p. 30. Les auteurs suivants critiqueront avec verve la vision idéaliste et occultante de l'Eglise utilisée avec Maria Chapdelaine: Nicole Deschamps, Raymonde Héroux et Normand Villeneuve, Le Mythe de Maria Chapdelaine, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1980, p. 236.

191. Ibid., p. 31.

192. Ibid., p. 32.

On constate donc, dans tout ce sous-thème de l'agriculture, que l'ESP favorise une agriculture moderne qui vient appuyer l'industrialisation capitaliste pour réaliser son projet d'indépendance économique et nationale au Canada et au Québec.

Toutefois, cette agriculture adaptée au modernisme doit rencontrer une exigence précise qui va à l'encontre des contradictions du développement du capital: même industrialisée et commercialisée l'agriculture moderne ne doit pas se faire enlever sa première place par l'industrie dans la production nationale.

La réaction consciente de l'ESP est ici bien compréhensible: l'adaptation à la croissance capitaliste ne doit pas remettre en question un ordre agricole qui maintient les privilèges matériels et spirituels de l'Eglise hégémonique au Québec. Cette réaction s'attire donc de nombreuses contradictions dans les solutions proposées à la crise: production de culture intensive alors que l'ESP veut vraiment une culture extensive; surproduction nécessaire et donc gaspillage; promotion d'un retour aux petites industries agricoles et domestiques ainsi qu'aux petites agglomérations alors que le développement en cours favorise la grande concentration et la disparition graduelle des agriculteurs non rentables; déclaration que la femme est plus importante et plus indispensable que l'homme sur la ferme alors que la direction de l'entreprise agricole appartient à l'homme; mystique de la terre sacralisant des rapports sociaux de plus en plus mercantiles, etc.

Bref, l'approche moraliste du réformisme de l'ESP rencontre beaucoup de résistance dans ses adaptations aux exigences du capital. Le clergé québécois, en tant que Police des mœurs remplaçant l'Etat, ne sera cependant pas capable d'arrêter le déséquilibre des villes et des campagnes au profit de la bourgeoisie, montrant par là l'échec de l'objectif du primat de l'agriculture dans l'économie.

Voyons maintenant comment le sous-thème de colonisation viendra compléter le projet agricole de la pensée économique de l'ESP.

3. - LA COLONISATION

La colonisation des terres nouvelles est un projet de front que lance l'ESP dans la réalisation de son grand objectif de relancer l'agriculture, et cela, pour plusieurs raisons.

3.1 - Raisons nationalistes et religieuses

La principale raison pour coloniser au Québec, c'est l'exode massif de la population. En 1923, l'ESP assiste à l' "épouvantable coulage des forces" ¹⁹³, constituant un "péril national" sans précédent: "jamais pareille émigration d'un peuple ne s'est vue depuis la chute de l'Empire romain", avance-t-elle, en ajoutant sévèrement:

Cette abdication flagrante de la moitié d'un peuple est le phénomène le plus complet d'insouciance, de naïveté, de désagrégation nationale qu'ait fourni une nation civilisée à l'histoire du monde. ¹⁹⁴

Dans l'ensemble du Canada, préconisant l'universalisation des allocations familiales comme frein à l'émigration vers les Etats-Unis, l'ESP constate qu'on a perdu en capital humain 865 889 Canadiens de 1901 à 1911 et 1 217 000 de 1911 à 1921 ¹⁹⁵. Plus encore, dès 1916, la population canadienne-française était aussi nombreuse à l'intérieur qu'à l'extérieur du Québec. Ce qui signifie clairement que "la minorité du peuple canadien-français a émigré depuis 50 ans" ¹⁹⁶.

Couler ainsi la population québécoise est un acte grave pour l'ESP, car c'est couler du même coup l'Eglise catholique et son expansion. De 1871 à 1901, l'Eglise est en pleine décroissance: "C'est donc 430 paroisses de 1,000 âmes chacune que nous aurions pu fonder dans cet intervalle: 430 paroisses!" ¹⁹⁷. Et en 1923, l'ESP se fait des plus franches:

193. P. Alexandre Dugré, S.J., Le Nord qui s'ouvre, Nos 113-114, 1923, p. 1.

194. P. Alexandre Dugré, S.J., Vers Les Terres neuves, Nos 62-63-64, 1917, p. 20.

195. Nos 159-160. p. 46.

196. Marcel Martineau, S.J., Projet de colonisation, No 61, 1916, p. 6.

197. Ibid., p. 7.

Nous perdons cette année plus de vingt milles jeunes gens, de quoi créer dix mille forges, cinquante paroisses, d'une valeur immobilière de cent millions. Les vieilles terres, plus ou moins ruinées, ne paient pas. Les terres neuves, très fertiles sont encore peu connues, cependant que les Etats-Unis, toujours trop connus, attirent par des salaires qui sautent aux yeux et qui donnent l'illusion du bien-être ou même du bonheur. Comme si le bonheur était une question d'argent... 198.

"La colonisation à outrance" est donc le slogan que l'ESP oppose à une immigration à outrance ¹⁹⁹. C'était là faire preuve de patriotisme religieux pour les trois millions de Canadiens français sur les 120 millions d'habitants d'Amérique du Nord ²⁰⁰. "La religion est le fondement de toute patrie" et "le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française" ²⁰¹. L'amour de l'Eglise constitue le premier élément du patriotisme et l'ESP ne trouve pas la moindre opposition entre l'esprit chrétien et l'esprit patriotique. Tout au contraire, chaque peuple ayant reçu sa mission, "celui-ci est le complément de l'autre". Les modèles bien connus de François Ier à Louis XIV, de Jacques Cartier à Mgr de Montmorency-Laval, sans oublier les Récollets, les Jésuites, Louis Hébert et les autres, en font foi ²⁰².

198. Nos 113-114, p. 1.

199. No 61, p. 7. Et en 1923, l'ESP revient à la charge: "Depuis vingt ans, le gouvernement canadien a fait venir d'Europe un million et demi d'étrangers. Or, on constate aujourd'hui que le taux d'augmentation de notre population ne dépasse guère celui de son accroissement naturel. Il y a donc autant de personnes qui quittent le Canada qu'il y a d'immigrants qui y viennent. En 1921, pour 90 000 immigrants que nous reçûmes, plus de cent milles personnes laissèrent le Canada pour s'établir aux Etats-Unis." Voir No 108, p. 1, (préface du Père A. Dugré, S.J.).

200. Nos 62-63-64, p. 63.

201. No 61, p. 12.

202. Ibid., p. 13-15.

L'ESP soutient que les intérêts de la nation canadienne-française et de l'Eglise sont les mêmes. Ils se trouvent au sein de deux entités qui n'en forment qu'une seule indissociable. En parlant de l'Outaouais supérieur en 1889, Arthur Buies ne l'avait-il pas consacré avec la plus grande éloquence?

/.../... Il faut coloniser, nous répandre comme une marée montante dans l'est de l'Amérique britannique, afin de contre-balancer l'Ouest colonial où se déverse déjà l'élément anglais de nos cantons ruraux et une grande partie de celui d'Ontario même. Il le faut, autant dans l'intérêt de la religion que dans celui de la nationalité, deux choses qui n'en font qu'une pour le Canada français... Toute considération doit s'incliner devant la question de race. 203

L'ESP n'est pas sans connaître le danger de l'assimilation que représente le flot d'immigration britannique d'après-guerre. A une revanche des berceaux insuffisante, elle propose donc une revanche des bers de colons²⁰⁴ pour contrer une natalité en baisse et une culture francophone en destruction. Cette revanche stratégique se résume en trois mouvements: garder la qualité d'âme, peupler la terre de nos pères et acquérir le nombre nécessaire à un pays représentatif en colonisant dans les terres fertiles des cantons de l'Abitibi, du Témiscamingue, de la Lièvre, du lac Saint-Jean et de la Matapédia²⁰⁵.

Encore une fois, le leitmotiv que le salut se trouve dans la campagne et non dans la ville réapparaît avec vigueur pour garder une identité qui est plus que "des Américains qui parlent français":

203. No 61, p. 8.

204. Nos 62-63-64, p. 22. Et l'ESP cite ses chiffres à l'appui: "En général, notre natalité commence à faiblir: de 65.3 naissances par mille âmes que nous avions de 1760 à 1770, nous tombons à 60.1 entre 1830 et 1840, à 55.6 entre 1840 et 1850, à 45 entre 1850 et 1870, puis à 40.3 en 1911. Certaines de nos paroisses de villes semblent contaminées par l'ambiance américaine ou les infiltrations d'Europe /.../. A la page précédente, elle précisait: "La proportion de notre race a toujours baissé au Canada: en 1901, nous formions encore 30.71% de la population: en 1911, nous tombons à 28.51%. Nous serions 55% si nos gens étaient restés au pays. De 1901 à 1911, la population totale du Canada s'est accrue de 34%; nous n'avons gagné que 24%. Il nous faut garder toutes nos forces chez nous si nous voulons surnager dans la marée montante."

205. Nos 62-63-64, p. 29-30.

Plusieurs de nos patriotes s'occupent, en ville, de corriger notre langage de propager les annonces françaises, etc. S'ils veulent garder aussi l'esprit français, la discipline traditionnelle, s'ils veulent que nous ne soyons simplement "des Américains qui parlent français", ils devront se tourner aussi vers la terre et tâcher d'y retremper notre race urbaine, qui se matérialise dans les affaires et l'amour des aises de l'industrialisme anglo-saxon. La campagne sera toujours le réservoir des forces nationales et pour le nombre et pour la qualité. C'est aux champs qu l'âme française résonne de son timbre particulier, qu'elle garde sa modestie, son idéalisme, sa générosité riante, sa gentilhommérie d'une autre âge, son culte des morts et ce catholicisme fervent qui "donne à sa vie une certaine spiritualité malheureusement trop rare en Amérique-nord," comme l'écrivait en 1914 un journaliste anglais. 206

Pour l'ESP, c'est à l'Eglise que revient le rôle d'encourager cette "carrière toujours nouvelle de la colonisation" 207. Car elle seule apparaît encore comme la seule grande force capable de recruter, de conduire le peuple aux bons endroits, "à la terre Promise" 208. L'ESP veut que cesse l'erreur nationale de la révolte des Patriotes de 1837 où le peuple aveugle avait été gardé dans l'ignorance et dans le manque de guides 209: la conquête des nouvelles terres se fera donc pacifiquement. Il n'est plus question comme au temps des conquêtes chrétiennes, dans les "riches provinces des Visigoths ariens" 210, d'utiliser la

206. Nos 62-63-64, p. 29. L'histoire a nécessairement des retours que l'on ne peut vraiment pas prédire tout le temps. Ainsi, Fernand Dumont, sociologue et président de l'Institut québécois de recherche sur la culture, ravivé le débat avec une phrase telle: "Parlons américain... si nous le sommes devenus!", prononcée lors de la séance d'ouverture du congrès de l'ACELF tenu à la mi-août 1982 à Québec et rapportée dans Le Devoir du 3 sept. 1982, p. 7. La conclusion du discours de M. Dumont paraîtra dans la rubrique des Lettres au Devoir, le 7 septembre en page 6 avec le titre: "Vivre en français: une mise au point!" Dans sa chronique du samedi, la rédactrice en chef du Devoir, Lise Bissonnette, critiquera cette position avec son article "De notre agonié" le 11 sept., p. 14. Et Fernand Dumont lui donnera la réplique finale avec "La classe du samedi", dans Le Devoir, vendredi 17 septembre, p. 7.

207. Ibid.

208. Ibid.

209. Ibid., p. 32.

210. Ibid., p. 24.

violence cruelle des armes. Passant sous silence la violence faite aux Amérindiens du Canada ²¹¹, l'ESP avance que désormais les croix, comme celles des premiers découvreurs, ont remplacé l'épée. Faisant passer l'Eglise au-dessus de tout soupçon concernant les conquêtes matérielles, l'ESP soutient que les prêtres n'ont pas de spéculations intéressées et l'habitant peut continuer à leur faire confiance dans le leadership de la colonisation:

Qui découvre les Bois Francs et jette la surabondance de la population du centre dans les riches forêts de l'Est. Hier, c'était une poignée de missionnaires héroïques; aujourd'hui, c'est le séminaire de Québec (avec sa ferme de St-Wenceslas), ce sont les trappistes (dans Dorchester), /.../ ²¹².

Toutefois, avec ce point de vue désintéressé, le leadership de la colonisation appartient à la religion catholique et pas à d'autres. Dans les chantiers où le blasphème et l'abandon des pratiques religieuses sont fréquents, il n'y a pas de place pour la compétition protestante ²¹³ qui ne peut apporter la paix et nourrir les bocherons du corps de Jésus-Christ sans les sacrements de Pénitence et d'Eucharistie ²¹⁴. L'ESP met l'accent sur les livres d'histoire idéaliste et patriotique qui seront

211. Nos 62-63-64, p. 25.

212. P. Joseph-Alphonse Desjardins, S.J., Dans Les Chantiers, Nos 116-117, 1923, p. 4: "Une autre raison pour souhaiter un passage plus fréquents des missionnaires, c'est l'activité des propagandistes de la Y.M.C.A. qui s'occupent de donner des conférences sur des sujets économiques et religieux et de distribuer des tracts bibliques et autres. Il est bon que les catholiques fassent contrepoids à cette campagne d'évangélisation qui s'étend aujourd'hui, non seulement aux chantiers de la province d'Ontario, mais aussi à ceux du Témiscamingue et du Kipewa."

213. No 130, p. 6. L'ESP emploie ici le terme d'Indiens. Pour plus d'exactitude et moins de préjugé, nous avons utilisé celui d'Amérindiens comme le recommande Yvon H. Couture, Les Algonquins, Val D'Or, (Québec), 1981, Hyperborée, p. 14. Voir aussi Rémi Savard et Jean René Proulx, Canada, derrière l'épopée, les Autochtones, Montréal, L'hexagone, 1982, p. 12-14.

214. Nos 116-117, p. 30.

une propagande efficace pour changer et orienter les idées de ces 25 000 ouvriers dans une véritable "oeuvre nationale" ²¹⁵. Au mot d'ordre "Emparons-nous de l'industrie" dans l'industrialisation, l'ESP fait comprendre celui de "Emparons-nous du sol" dans la colonisation, fidèle à Mgr Labelle, l'apôtre légendaire des Pays d'en Haut ²¹⁶. Enfin, l'ESP renforce son argumentation en trouvant la dispersion actuelle des Canadiens français pire que celle des Acadiens et impute la faute non aux Anglais mais au peuple lui-même qui abdique:

Songeons bien que, si nous étions devenus quatre ou cinq millions au Canada, nous aurions bien plus d'influence, sinon la haute main sur la conduite des affaires: le Canada serait un pays plutôt catholique, et les Etats-Unis ne se porteraient pas plus mal sans nous, qui y sommes l'équivalent de zéro. ²¹⁷

3.2. - Raisons économiques et morales

Il y a aussi des raisons d'ordre économique et moral à la colonisation. Premièrement, le nombre d'habitants des villes dépasse celui des campagnes et le nombre de cultivateurs "au lieu de doubler comme le reste de la population, diminue littéralement". On assiste alors à une concentration des terres et les fermes sont plus grandes et mieux cultivées en général, tandis qu'on enregistre une baisse de la production "à peu près sur toute la ligne" ²¹⁸. On se retrouve ainsi avec trop peu de producteurs et trop peu de production. Les exportations connaissent un surplus vers les marchés américains et les pays d'Europe en guerre. L'ESP entrevoit conséquemment le danger d'une famine universelle avec notamment une grave pénurie de blé ²¹⁹.

215. Nos 116-117, p. 30.

216. Nos 62-63-64, p. 19.

217. Ibid., p. 20.

218. Nos. 62-63-64, p. 6. Aux pages 26 et 27, l'ESP relève que "De 1901 à 1911, alors que nos villes augmentent de 314,000 âmes, nos campagnes et villages ne s'élèvent pas de 40,000".

219. Ibid., p. 7.

La solution urgente de l'ESP à ces mots est de produire abondamment au Québec. A peine trois et demi pour cent des terres sont cultivées. L'ESP critique le gouvernement pour son inertie et lui demande de cesser "un système de colonisation pointilleux et barbare, qui n'attirait aucun Européen et décourageait notre propre jeunesse, ces 40 000 immigrants qui nous tombent du ciel chaque année, par le seul excédent de nos naissances" 220.

3.3. - Causes de la désertion des terres

Les gens désertent les terres pour plusieurs causes et contrairement au 19^{ème} siècle, "la nécessité n'est plus le seul motif de l'émigration. Les causes sont plus nombreuses, plus compliquées, plus profondes aussi" 221. Il y a d'abord ces gens sans racines aux tempéraments aventureux, ceux qui veulent plus d'ouvrage, et cette loi d'ethnographie: "les migrations des peuples se font de l'est à l'ouest et du nord au sud". Les populations plus fortes et plus austères du nord se sentent attirées par la vie plus facile, plus chaude et plus productive du sud 222. Toutes causes que les gouvernements ne doivent pas ignorer selon l'ESP:

Nos hommes d'Etat feraient bien de se rappeler ces lois rigides quand ils tracent les cadres de notre future nation, quand ils proclament que le vingtième siècle sera le siècle du Canada. 223

Il y a aussi d'autres causes d'ordre économique et moral: l'agriculture n'est ni payante ni attrayante, les terres peuvent être hypothéquées, les habitudes sont conservatrices, les bouts de rangs ne rapportent pas, l'impossibilité d'établir ses fils autour de la maison paternelle les vieilles terres coûtant trop cher, les terres neuves sont trop pénibles à mettre en culture, trop difficiles d'accès ou trop éloignées des marchés 224, l'aversion entretenue pour la vie à la campagne, les fausses promesses d'une vie plus indépendante et plus libre en ville où attend

221. No 108, p. 3.

222. Ibid.

223. Ibid., p. 4.

224. Ibid.

plutôt la déchéance ²²⁵, la pénurie des terres, de trop grandes terres, des terres mal entretenues et indivisibles.

De plus, l'exemple des rentiers qui spéculent tout en touchant une rente improductive de six pour cent sur leur capital n'était pas à suivre. et l'ESP se charge de trouver des moyens pour inciter à la colonisation ²²⁶.

3.4. - Moyens pour coloniser

En temps de guerre, un des premiers moyens de coloniser, sera une politique élaborée par l'Etat visant à garder les fermiers sur la terre plutôt que de les envoyer s'enrôler dans la conscription et aux munitions ²²⁷. En 1924, l'ESP est insatisfaite de l'Etat fédéral et l'accuse d'avoir investi pendant la guerre dans la destruction de l'économie au lieu de sa construction ²²⁸. Par ailleurs, l'ESP rappelle que le cultivateur a besoin de tous ses bras et qu'une main-d'oeuvre à bon marché pour pratiquer la culture intensive est nécessaire. Cette position pour la croissance capitaliste est corroborée lorsque l'ESP se réjouit avec l'extension du salariat que la "catégorie des engagés à l'année soit à peu près éteinte", car les travailleurs agricoles sont plus exploités que ceux des villes:

Entre nous, il faut avouer qu'il n'y a pas de métier plus ingrat que celui d'homme engagé à la campagne. L'été ses journées sont longues et chaudes; l'hiver, sa paye est mince; toujours sa part d'ouvrage est la plus rude et sa place la dernière: il ressent trop son infériorité; ce qui est peut-être le plus dur de son sort. A vingt, trente ou quarante ans, pourra-t-il espérer un changement de situation? devenir propriétaire, se marier, établir des enfants? jamais. ²²⁹

225. No 50, p. 6-11.

226. Ibid., p. 26.

227. Nos 62-63-64, p. 11. Il faut rappeler ici les événements tragiques d'avril 1918 à Montréal, où lors d'une manifestation contre la conscription, l'armée tue des jeunes canadiens-français, révèle Robert Migner, Quand gronde la révolte verte, Montréal, La Presse, coll. Jadis et Naguère, 1980, p. 17.

228. Nos 126-127, p. 20.

229. Nos 62-63-64, p. 12.

La culture extensive est un autre moyen de coloniser. Il s'agit de la culture ordinaire, celle des terres de cent acres. Elle permettrait une suproduction et en même temps éviterait l'exploitation de l'engagé en lui donnant la possibilité de devenir propriétaire ²³⁰. L'ESP opine que la parcellarisation, le morcellement des terres pour fin d'une plus grande productivité, n'est pas une solution pour le Canada improductif. Il vaut mieux multiplier les producteurs plutôt que les consommateurs qui ne rapportent qu'aux intérêts étrangers des marchands de bois millionnaires de New York. Pourquoi comprimer le peuple sur une espèce de réserve de quinze millions d'acres, alors que le Québec en compte quarante-six millions de disponibles et le Canada six cent millions? Pourquoi vouloir faire du Canada très vaste, du Québec au 445 000 terres cultivables, un "peuple de maraîchers" comme celui de la Belgique, comprimée avec ses 653 habitants au mille carré? Après tout, affirme péremptoirement l'ESP, le Canada n'en compte même pas six au mille carré ²³¹.

L'économie de guerre terminée, l'ESP voit dans la colonisation d'excellents placements pour l'économie de paix. Soldats rapatriés, immigrants de la Grande Bretagne, sans-travail, chercheurs d'emplois, miséreux, vagabonds, trouveront quelque chose d'utile à faire car "l'or étranger n'arrivera plus chez nous sous forme de commande de guerre" ²³². Aller dans le sens contraire, avec toute la réorganisation du travail qui s'impose, c'est provoquer une crise qui sera plus grave que celle du Krach de 1913-1914. L'ESP se réfère à la bourgeoisie du Pacifique Canadien qui l'a bien compris en préparant le développement de

230. Nos 62-63-64, p. 12.

231. Ibid., p. 13. On remarque ici que l'ESP s'est déjà prononcée pour la culture intensive dans son adaptation au capitalisme. Il faudrait croire que l'ESP se recommande des deux, peut-être en privilégiant l'extensive qui empêche la concentration des terres. Dans le cas contraire, il y aurait contradiction évidente entre les deux voies proposées.

232. Ibid., p. 15.

l'Ouest. Le Québec n'a plus qu'à faire de même, lui qui devait être de trois millions d'habitants au lieu d'un million six cent milles et qui, à ce rythme depuis 1871, ne conserve pas le tiers de sa descendance ²³³.

L'ESP trouve une troisième moyen pour coloniser les terres dans une réclame bien orchestrée et bien structurée. Journaux, tracts, affiches, conférences, projections seront abondamment utilisés ²³⁴. Elle veut dépasser le journal gouvernemental d'Agriculture, les expositions provinciales et régionales, les déclarations des ministres Caron et Mercier qui négligent la colonisation au profit de l'industrialisation en se faisant les "apôtres du drainage, du superphosphate et des poulaillers froids" ²³⁵.

A cette aide réelle, l'ESP joint celle des soutiens idéologiques comme les écoles, les romans, Les Anciens Canadiens, Maria Chapdelaine, etc. Et puis, un quatrième moyen, est celui d'une compagnie de recruteurs-colons au lieu de recruteurs-soldats ²³⁶. Dans tous les cantons de développement, un prêtre-colonisateur de chaque diocèse obtiendra de "Monseigneur l'Evêque" l'autorisation nécessaire ²³⁷. Ce contrôle épiscopal donnera le pouvoir au prêtre de lutter contre tout mal, de la tuberculose à l'immoralité des villes, jusqu'au socialisme. L'ESP fait reposer ses initiatives sur cette question que ne vaut-il pas "mieux prévenir le mal que le guérir?" ²³⁸.

Le cinquième moyen sera le crédit agricole. Dans un pays où la population augmente, où l'agriculture est appelée à devenir intensive, c'est-à-dire employer plus de capital à l'acre, cette mesure s'impose pour fournir le capital nécessaire. L'Etat québécois aura un rôle important à jouer à ce moment-là pour favoriser l'aide au colon. Cependant, contre tout étatismes, l'ESP préfère le recours à des emprunts venant des caisses populaires fédérées plutôt qu'aux subventions de l'Etat ²³⁹.

233. Nos 62-63-64, p. 16-18

234. Ibid., p. 35.

235. Ibid., p. 38.

236. Ibid., p. 39.

237. Ibid., p. 40.

238. Ibid., p. 41.

239. NO 130, p. 30.

Lorsque l'Etat prêtera, il devra le faire sur une hypothèque de colon comme le fait l'Ouest. L'Etat devra aussi voir à ne pas se laisser "intimider" par le faux colon, le spéculateur. Il devra même abaisser ses prix de lot à une valeur nominale pour ne pas rebuter "la classe des travailleurs, la plus nécessiteuse et la plus nécessaire au pays" ²⁴⁰. L'ESP met cependant en doute la volonté politique du Gouvernement libéral dans l'exclamation: "un Crédit agricole, ou du moins, peut-on articuler cette énormité dans Québec!" ²⁴¹. L'ESP envisage aussi d'autres moyens mis de l'avant par l'Etat: hâter les chemins de roulage dès avant l'arrivée des colons ²⁴²; construire en Gaspésie des voies ferrées comme l'a fait l'Ontario ²⁴³; voir à l'octroi de terres à l'Eglise comme au Moyen-Âge ²⁴⁴ et à la séparation du domaine forestier du domaine de la colonisation pour empêcher entre autres les conflits d'intérêts ²⁴⁵; dégager des primes suffisantes comme libéralité au défrichement et encourager par ses subsides le développement des entreprises privées au petit capital pour lutter contre le gros capital étranger dominant ²⁴⁶; protéger les intérêts des pêcheurs de la Gaspésie contre les exploitants (ex: famille Robin) ²⁴⁷; activer le rapatriement avec une campagne de persuasion morale pour bloquer l'émigration et établir un système de prêts pour parer à toutes les crises et à tous les accidents ²⁴⁸; enfin, favoriser la cession de rivières possédées par les seigneurs parce qu'elles empêchent le développement des pouvoirs hydrauliques ²⁴⁹.

240. Nos 62-63-64, p. 49.

241. Ibid., p. 46. Et même établir le Crédit du colon, p. 48.

242. Op. cit., p. 49.

243. Nos. 113-114, p. 8-9.

244. Nos 62-63-64, p. 59-60.

245. No 85, p. 9.

246. Ibid., p. 12.

247. No 108, p. 20-23.

248. Nos 113-114, p. 42-43.

249.

L'Etat joue donc ici le rôle important de subvenir au développement de la colonisation au Québec tel que conçu par l'Eglise. Il ne peut qu'influencer énormément la création d'un Fonds patriotique ou encore les initiatives des organismes sociaux des villes telles des excursions de colons. Ce rôle des plus primordiaux pour l'ESP est donc supplétif si l'on considère que l'Etat doit donner son appui inconditionnel aux sociétés de colonisation qui, sous contrôle du clergé, exercent "auprès de ses protégés l'action d'une conférence de Saint-Vincent de Paul" ²⁵⁰. Le développement majeur du Québec doit demeurer entre les mains de l'Eglise:

La société doit s'intéresser à l'organisation de la colonie sous tous les rapports. D'abord, c'est la présence du prêtre qu'il faut obtenir; ensuite, c'est l'érection canonique puis civile de la paroisse, l'organisation municipale, l'organisation scolaire, l'engagement des instituteurs, l'obtention d'octrois suffisants pour maintenir l'école, l'invitation à un médecin compétent de venir s'établir dans la colonie, l'organisation de coopératives facilitant aux colons la double tâche d'acheter et de vendre à des conditions avantageuses, l'établissement d'une caisse populaire, etc... ²⁵¹

La collaboration de classes est de rigueur dans cette oeuvre de la colonisation et l'ESP désire dans sa conception irréaliste, que la collaboration entre l'Etat fédéral et l'Etat provincial de Québec doit s'élever au-dessus de la polémique et des luttes politiques ²⁵², parce que l'Etat fédéral avait déjà assez délaissé ce qui revenait au Québec: "Notre province paie depuis trente ans pour organiser l'Ouest contre nous; il est bien temps qu'elle obtienne quelque chose pour garder son monde chez elle" ²⁵³.

250. No 85, p. 13.

251. Ibid., p. 14.

252. Ibid., p. 8.

253. No 108, p. 8.

L'ESP reproche à l'Etat fédéral de ne pas se préoccuper du développement du patriotisme canadien, en ne s'occupant pas comme il le faut de la colonisation. Elle trouve que les hommes d'Etat ne s'entendent d'ailleurs pas sur l'essence de ce patriotisme. En l'absence d'un patriotisme de territoire, elle note un patriotisme de race, et les Canadiens anglais inclinent bien plus du côté des Américains que du côté des Canadiens d'origine française, ce qui provoque le nationalisme québécois;

On reproche aux Canadiens français d'être nationalistes et provincialistes et l'on ne s'inquiète pas de ce que la masse de la nation forme une variété de sous-patrie! Combien y a-t-il de Canadiens qui, au moment de s'expatrier, songent à la perte qu'ils font subir à leurs concitoyens, au devoir qu'ils ont de développer leurs pays d'origine ou d'adoption? Des liens de famille, des souvenirs d'enfance, d'autres raisons d'égoïsme les font parfois hésiter; le patriotisme, jamais. 254

L'ESP commente que si l'Etat faisait sa part d'aide, le travail des colons de l'Abitibi avancerait beaucoup plus vite. Ils n'auraient pas à passer la plus grosse partie de leur temps à se faire des gages dans les travaux des chemins, dans les moulins à scie et dans les chantiers 255. L'ESP exige d'un Etat non paternaliste qu'il remplisse le rôle d'un arbitre dans la société. Les deux fonctions tirées du livre "La Morale" de l'abbé Lortie (p. 352) sont obligatoires :

254. No 108, p. 6-7. Pour l'ESP, il apparaît que les hommes politiques essayent de faire entendre à tous qu'il n'y a au Canada qu'une seule nation canadienne. Mais les Canadiens anglais répondent mal à trouver la matière à patriotisme. Seuls les Canadiens français du Québec semblent en avoir. Ces différentes conceptions ont donné lieu à l'éclaircissement du débat dans un ouvrage collectif où le Canada serait une formation sociale nationale et où le Québec en serait un des espaces régionaux. Voir En collaboration, Espace régional et nation, loc. cit.

255. Nos 113-114, p. 40; note 1, de la Gazette du Nord, d'Amos.

1^o La fonction de protection des citoyens contre les hommes et contre les éléments: pour le colon, contre les puissantes compagnies et contre les feux de forêts;

2^o La fonction d'assistance, à l'encontre de l'école libérale du laisser-faire l'initiative privée, sans intervenir.

L'école catholique = Aider à faire: l'Etat doit

<u>Stimuler</u>	"	"	"	"	"	<u>languissante,</u>
<u>Compléter</u>	"	"	"	"	"	<u>insuffisante,</u>
<u>Remplacer</u>	"	"	"	"	"	<u>impuissante,</u>
<u>Encourager</u>	"	"	"	"	"	<u>suffisante.</u> 256

3.5 - Initiative privée et vocation mystique de la terre

A l'exemple de Napoléon, loin des paroles sans suite et de la politique patronneuse, l'ESP compte sur l'action privée de tous pour pouvoir faire avancer l'effort de colonisation: "Nos gens doivent apprendre" "non pas ce qu'on peut faire ou ne pas faire, mais ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire" ²⁵⁷. Pour l'ESP, il faut surtout ne pas attendre après la venue d'un sauveur ou d'un dictateur ²⁵⁸. La bourgeoisie industrielle canadienne-française doit établir des scieries et des pulperies sur les cours d'eau d'Abitibi avant que les Américains s'y taillent des monopoles ²⁵⁹. La Compagnie Savoie, fondant littéralement la paroisse à Manseau comté de Nicolet, est là pour donner l'exemple ²⁶⁰. L'élite de meneurs d'hommes de l'ESP doit être laïque, apolitique et nationaliste. Elle prend la relève du clergé ²⁶¹, qui lui servira dorénavant de guide dans la collaboration des classes sociales "Pro Dei et Patria":

17...7 l'idéal serait peut-être une poignée de patriotes, un Comité de la Saint-Jean-Baptiste, qui s'entendit avec MM. SS. les Evêques, les gouvernements et les compagnies de chemins de fer, et qui eût la confiance du peuple sans acception de partis. ²⁶²

256. Nos 113-114, p. 40.

257. Nos 62-63-64, p. 63.

258. Ibid., p. 64.

259. Ibid., p. 64-65.

260. Ibid., p. 65.

261. No 61, p. 9.

262. Nos 62-63-64, p. 67.

La confiance du peuple dans ce projet de colonisation est capitale. L'ESP veut l'appui moral de la population non agricole pour que ça marche. Sinon, c'est mettre la population de la ville contre celle des campagnes. Cette confiance du peuple est plus importante qu'en 1860 parce que le nombre des hardis défricheurs décroît ²⁶³. Il faut donc un consensus pour cette oeuvre commune de construction nationale ²⁶⁴.

Le projet de colonisation est par ailleurs impossible sans une valorisation de la terre traditionnelle. A l'occasion du Congrès du IIIe centenaire de Québec en 1908, l'ESP salue donc avec chaleur l'événement de la distribution des médailles aux cultivateurs "qui possèdent aujourd'hui la ferme défrichée par leurs ancêtres, il y a deux cent ans" ²⁶⁵. L'ESP souhaite que ce geste devrait "se régulariser sous la direction de la Saint-Jean-Baptiste", même "se systématiser en une espèce de légion d'honneur" avec ses différents grades. Ce rituel laisse apparaître les convictions d'un idéal mystique de la terre. La profession de la terre est une affaire de vocation et elle déborde l'aspect strictement rationnel, l'intérêt strictement monétaire ou rémunérateur. C'est une affaire de coeur:

Il faut que le coeur s'attache à la terre, car, on l'a dit, nul ne devient paysan par raison, et souvent par raison on cesse de l'être. Le seul motif d'argent gardera bien peu d'hommes sur la ferme. L'âme rurale est pétrie de tradition et de mysticisme. ²⁶⁶

Cette conception traditionaliste de la terre offre la garantie d'héritage, de descendance, de postérité de la race canadienne-française: "L'ambition des cultivateurs devrait être de faire de leurs fils des cultivateurs, bien plus que des citoyens et des hommes de profession" ²⁶⁷.

263. No 85, p. 3.

264. Ibid., p. 4.

265. Nos 113-114, p. 28.

266. Ibid.

267. No 50, p. 23.

"Les moeurs patriarcales (qui) ont fait l'admiration de tous les étrangers"²⁶⁸ devaient être continuées, perpétuées dans cette vision du monde qui privilégie de loin une campagne saine à une ville malsaine.

L'ESP suggère donc aux familles de "vieille souche" de garder certains recueils de faits pour conserver la tradition de la terre qui est sacrée. Cette terre ne s'évalue pas "au pied ni au mille carrés", car elle a "valeur d'âme", elle est "faite de l'énergie et de la vertu des morts"²⁶⁹. Cette conception a pour but de lutter contre l'égoïsme et le matérialisme ambiants qui font de la terre une simple marchandise dépourvue de symbole, de sens profond et d'appartenance à une culture enracinée dans l'être:

[...] et l'occupant de 1923 se sentirait moins le propriétaire d'une chose, d'une ferme quelconque, qu'il peut vendre à son gré pour aller vivre au village ou en ville, que le dépositaire d'une bien inaliénable, l'anneau d'une chaîne qui ne doit finir [...] 270.

On observe donc ici la colonisation des terres jusqu'au Manitoba; voilà le plan préconisé par l'ESP pour venir en aide à son projet agricole. Ce retour à la terre est une adaptation de la doctrine sociale de l'Eglise par rapport au contexte particulier des classes sociales au Québec, parce que Rerum Novarum ne mentionne rien de précis à cet égard.

Les raisons qui amènent l'ESP à choisir cette option peuvent se résumer ainsi: sans travail, la population rurale prend le chemin de l'exode vers les villes étrangères pour survivre. Le coulage massif de la population qui s'en suit représente aussi le coulage d'une Eglise en pleine expansion. Comme les intérêts de l'Eglise et de la nation, du peuple ne font qu'un, l'ESP propose donc des moyens réformistes pour effectuer ce retour à la terre qui va sauver la race canadienne-française et son Eglise.

Grâce à son patriotisme religieux, l'ESP se battra contre les fléaux qui entraînent l'assimilation et la disparition des Canadiens français: le capitalisme et sa concentration des terres pour une plus grande productivité, la production pour la consommation de guerre menaçant de dettes et de famines, la conscription, le paiement en gages des salariés agricoles, la société de consommation, l'intervention de l'Etat en faveur du capital contre les agriculteurs et la classe ouvrière, le socialisme, etc.

268. No 50, p. 23.

269. Nos 113-114, p. 29.

270. Ibid.

Les solutions présentées sont multiples: s'adapter à la culture intensive tout en privilégiant la culture extensive, contrôler la colonisation au moyen de coopératives sous la responsabilité d'un prêtre-colonisateur et de son évêque supérieur, créer un Crédit agricole passant de préférence par les caisses populaires fédérées que par l'Etat, donner des terres à l'Eglise, faire collaborer les classes sociales et les Etats fédéral et provincial au-dessus des intérêts politiques, encourager l'initiative privée, lutter aux côtés de la bourgeoisie francophone contre la bourgeoisie anglophone, former une élite laïque nationaliste et apolitique, propager une mystique de la terre patriarcale qui s'oppose au règne de la marchandise, etc.

Toutefois, ces solutions empreintes d'idéalisme ne feront pas le poids avec le développement des rapports capital-travail. L'ESP a beau réunir la race sur la question nationale pour régler la question sociale, son approche morale qui ne tient pas compte du développement matérialiste sera incapable d'empêcher le déséquilibre des campagnes et des villes et la déstabilisation lente du pouvoir de l'Eglise.

Nous verrons maintenant le dernier sous-thème, le mouvement coopératif, solution finale apportée par l'ESP pour sauver l'économie nationale.

4. - LE MOUVEMENT COOPERATIF

Le mouvement coopératif est l'effort national de coopération sociale qui viendra compléter le projet d'indépendance économique de l'ESP. Accepté dans un sens large, le mouvement coopératif québécois peut comprendre trois organismes d'importance: les Caisses populaires, les sociétés de secours mutuels et le Comptoir coopératif regroupant les sociétés coopératives. Leur rôle sera déterminant dans les visées de L'Eglise.

4.1. - Les caisses populaires Desjardins

Aux côtés de l'Eglise et de l'école, l'ESP voit que les caisses populaires doivent être des institutions d'épargne et de crédit au service de l'homme du peuple²⁷¹ et des classes populaires "si atteintes par le jeu des intérêts égoïstes dont la puissance est multipliée par de savantes concentrations"²⁷². Ces formes d'association avaient été recommandées expressément par Léon XIII dans Rerum Novarum.

4.1.2 - Historique

L'ESP rappelle d'abord que l'idée d'une caisse populaire n'est pas nouvelle en soi. Elle remonte aussi loin que l'exemple des Monts-de-Piété dans l'Italie du Moyen-Age. En 1912, cette idée a donné naissance à plus de 60 000 caisses dans le monde dont plus de 5 000 au Japon²⁷³. L'idée d'une caisse populaire a cependant ceci de nouveau qu'elle vient corriger les défauts qui ont aidé à sa disparition sous l'effet du développement des capitaux: la charité conçue comme mode d'alimentation de la caisse, les prêts avec garantie de biens matériels (nantissement), et l'absence de pratique systématique de la petite épargne avec intérêt²⁷⁴. Enfin, elle évite aux travailleurs de se mettre à l'abri de la boutique du prêteur à la petite semaine ou de l'usurier clandestin²⁷⁵.

La caisse populaire s'inspire donc des expériences de l'Europe et de l'Angleterre du temps où elles étaient autonomes et administrées par un citoyen dévoué. Dans ses fondements, elle veut éviter la mauvaise gérance des expériences antérieures qui s'étaient retrouvées sous une "étroite tutelle de l'Etat"²⁷⁶ devenu banquier universel détournant l'argent des petits épargnants au profit des capitalistes. L'Etat français avait même dû restreindre le maximum des dépôts individuels devant la surabondance des dépôts et le fardeau imposé par ce régime²⁷⁷.

271. No 59, p. 27.

272. Alphonse Desjardins, La Caisse populaire, no 7, 1912, p. 6.

273. No 12, p. 3.

274. No 7, p. 7-8.

275. No 12, p. 4.

276. No 7, p. 9.

277. Ibid., p. 10.

Après quinze ans d'études et huit ans de pratiques assidues, la caisse de Lévis a vu le jour comme la première des 100 Caisses populaires Desjardins au Québec²⁷⁸. Ses modèles d'inspiration sont ceux des allemands Schultze et Raffeisen en 1848²⁷⁹ et les Banques d'épargne mutuelle des Etats de la Nouvelle-Angleterre. La caisse de Lévis a été fondée "avec le concours actif et dévoué d'un bon nombre de citoyens et plusieurs autres membres du clergé en tête", dont Mgr. L.N. Séguin, archevêque de Québec²⁸⁰. Dans les adaptations nécessaires que connaît la Caisse populaire, la direction cléricale impose la limitation de ses activités sociales et la paroisse comme unité géographique de ses opérations, semblable au système de M. Luzzati en Italie²⁸¹. La paroisse où tout le monde se connaît offre un cadre normatif à la vie politique et économique fortement soumise à un univers moral contrôlé par la religion. L'Eglise supplée ainsi à la police²⁸². La caisse renforce sa présence dans un progrès spirituel et matériel escompté. En somme, l'Eglise aide l'économique et l'économique aide l'Eglise, puisqu'elles ont les mêmes intérêts:

Outre ces précieux avantages dans l'ordre d'idée qui nous occupe, on ne saurait nier qu'une pareille organisation économique greffée sur l'unité paroissiale ne peut manquer de fortifier l'attachement de nos compatriotes pour leur clocher natal, le lui rendre plus cher puisqu'il symbolisera alors non seulement leurs aspirations les plus élevées, mais aussi celles de l'ordre matériel, qui ne sont pas à dédaigner après tout. 283

4.1.3 - Conditions d'adhésion: une morale irréprochable.

Ce qui vient caractériser au premier chef les caisses populaires, c'est qu'elles sont inscrites au sceau d'une morale non indépendante mais catholique²⁸⁴. Dès lors, la caisse populaire en tant qu'organisme paroissial est avant tout une oeuvre sociale à caractère "quasi-familial"²⁸⁵

278. No 12, p. 5.

279. No 7, p. 11.

280. No 12, p. 6.

281. Anatole Vanier, Le Comptoir coopératif, No 55, 1916, p. 30.

282. No 12, p. 23-24.

283. No 7, p. 12.

284. Wilfrid Guérin, Les Caisses Desjardins, No 103, 1922, p. 13.

285. No 7, p. 13.

considérée comme une société de personnes plutôt que comme une société "de piastres" ²⁸⁶ et de capitaux. Basée sur la confiance mutuelle et le dévouement social, elle fera sienne les bases sûres de l'honnêteté, de l'esprit de travail et de l'épargne ²⁸⁷. Le gage matériel y est "très secondaire" et ne peut "suppléer à la bonne réputation notoire" ²⁸⁸. Les capitalistes "petits ou gros bourgeois" ²⁸⁹, qui veulent déroger à ce code d'éthique doivent se le tenir pour dit: la caisse populaire est une caisse du peuple pour le peuple. Ses administrateurs, la plupart bénévoles, son assemblée générale où chaque membre a droit à un vote, assurent le contrôle des activités dans un modèle original: ²⁹⁰

La Caisse Populaire est accessible à tous, à l'humble comme au bourgeois, pourvu qu'il soit honnête, bon travailleur, sobre, rangé dans sa conduite et qu'il respecte scrupuleusement ses engagements. Certes, voilà des qualités que tous peuvent et doivent avoir. C'est donc dire que la Caisse est l'association de tous les braves gens d'une paroisse. On le voit, n'y entre pas qui veut du moment qu'on a de l'argent. Les piastres ne comptent qu'après l'honnêteté, ne la valent pas et jamais ne peuvent en dispenser. Ailleurs, c'est l'association des capitaux. ²⁹¹

4.1.4 - Ecole de prévoyance et de reproduction sociale

Pour l'ESP, la vocation sociale de la Caisse populaire en est une d'école de prévoyance et de reproduction sociale en milieu canadien-français catholique. Il ne s'agit donc pas d'investir en-dehors de la communauté locale. Elle peut consentir des prêts grâce aux parts sociales minimales de cinq dollars pour les membres ordinaires et aux dépôts de leurs petites épargnes. Le père gagne-pain, la mère gestionnaire du foyer, l'enfant épargniste et non-dissipateur sont les émules à suivre ²⁹². Dans le cas des jeunes filles, l'exemple de la mère est des plus importants car, demande l'ESP, "Ne sont-elles pas, pour la plupart appelées à être épouses et à remplir par conséquent le rôle que leur mère remplit aujourd'hui dans la famille?" ²⁹³

286. No 7, p. 15.

287. No 103, p. 4.

288. No 7, p. 11.

289. Ibid.

290. No 103, p. 7.

291. No 7, p. 14-16.

292.

293. No 7, p. 15.

L'utilisation du capital variable, représenté par les épargnes qu'on peut retirer pratiquement en tout temps sauf cas exceptionnel, s'oppose au capital fixe des banques plus stable et plus sécuritaire parce que remboursable au porteur des actions. La caisse populaire ne suit pas ainsi les pratiques axées sur le profit des banques parce que son personnel se recrute parmi "les classes du peuple travailleur" incapables d'immobilisations et parce que cela aurait tué l'idée populaire dès le départ. De plus, cela ne s'avérerait pas nécessaire comme l'expérience le prouve amplement ²⁹⁴.

Le crédit est sous la responsabilité d'une commission de crédit. Sorte de conseil de sages, la Commission a la plus grande connaissance de "la situation morale" des sociétaires. Une dépense doit donc être productive et ne doit jamais être accordée pour "une dépense inutile ou un but frivole, comme une promenade, une excursion ou une noce tapageuse" ²⁹⁵. C'est pourquoi le gérant, seul rémunéré de la Caisse, étudiera avec attention la demande de l'emprunteur qui, dans le cas de mensonge, fera face à "l'exclusion immédiate".

Les membres de la Commission de crédit n'ont pas le droit d'emprunter pour éviter les conflits d'intérêts. Ils sont très sévères dans la ponctualité afin de garantir les demandes nombreuses de prêts avec des fonds très réduits ²⁹⁶.

4.1.5 - Trois principes

La Caisse populaire fonctionne selon trois principes fondamentaux. Dans un premier principe, elle repose sur "la pensée souverainement juste et féconde de l'union pour la vie, au lieu de la lutte pour la vie" ²⁹⁷.

294. No 7, p. 19.

295. Ibid., p. 23.

296. Ibid., p. 24.

297. Ibid., p. 31.

C'est donc l'esprit de "collaboration" de classes qui existe au lieu de celui de lutte de classes et l'ESP dit ne pas essayer d'aller concurrencer les banques. Pratiquer le contraire serait pour l'ESP, se diriger tout droit vers le socialisme²⁹⁸.

Le deuxième principe est que l'oeuvre sociale des caisses populaires est une oeuvre confessionnelle. L'ESP insiste pour dire qu'on suit ainsi les directives pontificales et la "saine logique"²⁹⁹. Le conseil d'administration juge de la pertinence d'accepter un sociétaire de religion autre que catholique comme membre adjoint³⁰⁰. La présence d'un aumônier est recommandée auprès du personnel directeur et un crucifix est pendu au mur dans les bureaux. La prière est "récitée à l'ouverture et à la clôture de nos délibérations économiques et sociales"³⁰¹.

Troisième et dernier principe, les Caisses populaires sont une oeuvre libre aux termes de la loi des syndicats coopératifs de crédit de 1906. Contre l'interventionnisme de l'Etat, l'ESP soutient que la Caisse populaire n'a absolument pas besoin de la protection offerte par une inspection gouvernementale. Celle-ci en effet "revêtirait forcément un caractère illusoire et coûteux qui ne paierait pas de la peine qu'exigerait son application impartiale et efficace"³⁰². Un rapport soumis au bureau des statistiques du Québec depuis 1915 est amplement suffisant pour lui garder son caractère impartial. En France, les caisses Durand "sont soumises à l'Eglise mais indépendantes de l'Etat" et l'ESP trouve cet exemple valable pour le Québec³⁰³. Pour fortifier l'organisme des Caisses, l'affiliation à une fédération régionale ou provinciale sera axée plus sur la persuasion que sur l'obligation et cette démarche évitera l'intervention étatique "pleine de problèmes" et de "tracasseries"³⁰⁴.

298. No 103, p. 10.

299. Ibid., p. 11.

300. Ibid., p. 12.

301. Ibid., p. 13.

302. Ibid., p. 15.

303. Ibid., p. 14.

304. Ibid., p. 19 et 26. On voit bien une fois de plus que dès qu'il est question de vie politique il est aussi question de vie spirituelle, tellement l'Eglise totalise la réalité sociale. Voir: Antonin Dupont, Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936, Montréal, Guérin, 1972, p. VII.

4.1.6 - Bienfait national

La Caisse populaire avec tous ses attributs se présente pour l'ESP comme un véritable bienfait national anti-capitaliste. La nationalité canadienne-française peut se créer par elle un patrimoine, "un trésor indivisible" comme le prouvent les centres urbains et les centres miniers qui enregistrent des bilans des plus positifs. Pour les centres agricoles et les groupements de colons, où la classe des cultivateurs est la plus déshéritée de toutes sous le rapport de l'organisation à cause de son isolement de production, les Caisses se veulent un outil béni entre tous "vers le retour décisif et continu à la terre et l'éloignement des séductions trompeuses de la ville"³⁰⁵. En date du 22 octobre 1911, l'ouverture de la Caisse populaire de Saint-Joseph du Témiscamingue Nord a été un brillant succès. Avec une population dont près de la moitié sont des "sauvages", on a atteint le chiffre d'affaire de 24 606\$. Pour l'ESP qui sait que "convertir un sauvage à la prévoyance avait toujours été considéré comme une tâche surhumaine", cela tient du "prodige"³⁰⁶. Les Caisses contribuent donc

[...] directement à la formation du capital dont elles ont besoin [...] en leur permettant d'échapper au joug appauvrissant du capitalisme représenté par la nuée de gens qui vivent de leur labeur sans rien apporter à la richesse nationale. ³⁰⁷

L'ESP insiste pour qu'on aille totalement de l'avant avec ces organismes populaires. Elle conseille aux patriotes courageux de ne pas se laisser intimider par une petite bourgeoisie libérale de "prétendus sages", de "ces culs-de-jatte intellectuels", "taupes" et "peureux" qui recommandent trop de prudence vis-à-vis des organismes qui avaient reçu la bénédiction des plus hautes autorités sociales. Selon l'ESP, ces organismes sont indispensables à "une accession à la vie économique complète", et "sans l'indépendance économique, le bulletin électoral n'est, la plupart du temps, qu'un leurre, un mirage trompeur"³⁰⁸.

305. No 7, p. 30.

306. No 12, p. 22-23.

307. Ibid., p. 17.

308. Ibid., p. 18.

Les Caisses populaires servent ainsi à la création d'un capital national francophone qui assurera la survivance du patrimoine selon l'"expression d'une conception vraiment chrétienne et élevée du devoir social sur le terrain économique"³⁰⁹. La Caisse ne vise pas "à réaliser de gros profits, bien que l'avenir lui réserve peut-être de très agréables surprises comme cela est arrivé en Europe [...]"³¹⁰. A la fin de 1920, le courage a su être vainqueur sur les idées inhibitrices. Les 102 caisses existantes au Québec recueillent les sommes de 4 millions et demi de dollars en dépôts et cinq millions en prêts, pour un total d'un million deux cent milles dollars en capital social payé³¹¹. Ce rendement obtenu au-delà de bien des espérances doit aussi tenir compte qu'il manque encore d'initiative locale autre que cléricale³¹².

En résumé, l'ESP est fière de la croissance et de l'expansion des caisses populaires. En Nouvelle-Angleterre, la caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste de Lynn dans l'Etat du Massachussets et celle de Sainte-Anne de New-Bedford propagent la nationalité canadienne-française de façon prospère. Et plus proche en Ontario, "La ville d'Ottawa compte déjà quatre Caisses populaires, dont trois sont absolument paroissiales. Ce sont celles de Sainte-Famille, de Saint-François d'Assise et de Sainte-Anne"³¹³.

309. No 7, p. 31

310. Ibid. Effectivement, sans toutefois sa morale catholique à l'admission, le mouvement Desjardins en surprendra plusieurs. "Bien qu'il n'ait pas échappé aux effets de la crise économique [...], toutes les financières du groupes des Caisses populaires ont terminé en 1982 avec un profit", rapporte Michel Nadeau, dans Le Devoir économique du mercredi 16 mars 1983, p. 11.

311. No 103, p. 2.

312. Ibid. p. 3. Dans Le Droit du 21 mars 1983, p. 13, Manon Pincince rapporte toujours que: "Le manque de formation et d'éducation des coopérateurs et de la population en général ainsi que l'absence de concertation entre les organismes régionaux représentent les principaux obstacles à l'expansion des institutions et entreprises coopératives.

C'est ce qui ressort du colloque Action-Coopération 83, qui s'est tenu samedi à Hull et auquel participaient une centaine de participants intéressés au mouvement coopératif", de l'article "Les principaux obstacles à l'expansion des coops".

313. No 12, p. 24.

Aux côtés de l'église et de l'école, les caisses populaires occupent donc une place de choix. Fondées en 1900 par le commandeur Alphonse Desjardins, elles s'imposent dès 1909 et acquièrent une prestance d'institution nationale qui permet d'envisager tous les espoirs pour le Québec ³¹⁴.

Le pape Pie X lui-même est membre des caisses populaires en Italie. Il faut ainsi que les "classes vraiment dirigeantes" aillent directement vers le peuple dans leur soutien de cette oeuvre, car "En l'aidant dans ses luttes de chaque jour, on lui fera aimer davantage la Religion et la patrie" ³¹⁵.

4.2 - Les sociétés de secours mutuels

Les sociétés de secours mutuels existent au Québec comme le recommandait le Saint-Père le pape. Aux termes de l'article 6 895 des Statuts Refondus de la Province de Québec en 1909, leur définition légale officielle se lit comme suit:

"Les mots société de secours mutuels désignent toute société établie dans le but de se mettre, au moyen de contributions de la part de ses membres, en état de secourir ceux de ses membres qui sont affligés par suite de maladie, d'accident ou de revers de fortune, et - dans le cas de la mort des membres - leurs veuves, orphelins ou représentants légaux" ³¹⁶

4.2.1. - Différentes des compagnies d'assurance

La société mutuelle de bienfaisance repose donc sur la réciprocité des services rendus. Mettant de côté les cotisations mensuelles, elle se réalise par l'association, les idées de prévoyance et d'éducation sociale ³¹⁷. Alors que la compagnie d'assurance effectue des opérations visant au premier chef le profit, la société de secours mutuels protège

314. No 103, p. 2.

315. No 12, p. 27.

316. J.B. Saint-Arnaud, Le Mouvement mutualiste dans la province de Québec, No 13, 1912, p. 4.

317. Ibid., p. 4-5.

les siens en se les interdisant de par sa vocation morale. L'ESP tient grandement à cette précision sur l'esprit qui gouverne la société mutuelle de bienfaisance:

Au terme de l'article, 6,838, la première s'établit sur un fonds social d'au moins \$500,000, tandis qu'il est de l'essence de la seconde qu'elle soit strictement mutuelle, sans capita- actions, et aucunement administrée dans un but de spéculation ou de lucre. (6,895, 2nd alinéa des Statuts Refondus, 1909).³¹⁸

Des différences secondaires mais importantes se trouvent dans la société de secours mutuels. Par exemple, il n'est pas nécessaire d'être actionnaire pour parvenir à la direction. Tous sont éligibles et peu d'officiers sont rémunérés le travail étant bénévole.³¹⁹

On retrouve la mutualité de bienfaisance avec un effort considérable dans l'incendie, "pas ou à peu près" dans l'agriculture, à l'école, dans les collèges classiques au Québec, même si elle n'en porte pas le nom, car là: "L'élève débourse deux ou trois dollars par année et reçoit en retour quand il est malade les soins du médecin sans autres frais"³²⁰.

4.2.2 - Présence dominante de l'Eglise

L'Eglise donne son approbation et ses "marques de bienveillance" aux sociétés de secours mutuels. Dès 1799, s'établit à Québec la Société Ecclésiastique de Saint-Michel, dont la reconnaissance des droits et des privilèges de la personnalité civile par la législature canadienne ne survient qu'en 1853.³²¹ L'ESP reproche donc à la loi de contenir plusieurs articles restés théoriques. Se défendant bien de vouloir le monopole en la matière, elle trouve que la loi "pèche plutôt par excès de libéralité" lorsque que plusieurs petites sociétés destinées à demeurer indéfiniment stationnaires peuvent solliciter des cotisations impuissantes à couvrir d'assez lourdes responsabilités.³²² Enfin, elle questionne la morale de l'Etat qui tolère d'autres sociétés que catholiques:

318. No 13, p. 6.

319. Ibid., p. 8.

320. Ibid., p. 9.

321. Ibid., p. 13.

322. Ibid., p. 17.

Les conventicules secrets, pour tout autre motif que l'humilité chrétienne, n'existent-ils pas dans un but séditieux ou pour le moins subversif de la société? Alors suffit-il d'examiner leur comptabilité une fois l'an? 323

L'ESP peut comprendre qu'un compromis de tolérance existe pour un gouvernement mais pas au niveau des citoyens individuels. Tous, sans exception, doivent s'abstenir d'adhérer à des sociétés défendues, neutres, ou qui ne le resteraient pas longtemps. Il y va de la puissance des sociétés catholiques et de l'Eglise: "Comme elles seraient puissantes, si seulement tous les catholiques qui appartiennent aux associations neutres leur versaient les cotisations mensuelles qui vont à l'ennemi!"³²⁴

4.2.3 - Les sociétés catholiques

Au Québec, en 1910, on compte 77 sociétés de secours mutuels. Vingt sont des associations étrangères et les 57 autres sont provinciales dont trente-six sont catholiques³²⁵. Les plus répandues sont locales. La plupart sont masculines exclusivement, seule l'Union du Commerce admet les deux sexes³²⁶.

A plus grande échelle se trouvent les formes fédératives et nationales. Là, "le sexe masculin semble le seul avoir les garanties de santé et de longévité suffisantes"³²⁷. La Société des Artisans Canadiens français, l'Alliance Nationale, l'Union Saint-Joseph du Canada, les Chevaliers de Colomb, la Société Saint-Jean-Baptiste d'Amérique sont du nombre.

Au niveau fédéral, à la fin de 1910, 43 598 830\$ sur les 69 468 797\$ assurés totalement appartiennent aux sociétés catholiques. Au niveau provincial, sur la somme de 1 434 405\$ encaissés par 51 sociétés mutuelles, 1 263 514 l'étaient par les sociétés catholiques³²⁸. Cela revient à

323. No 13, p. 18.

324. Ibid.

325. Ibid.

326. Ibid., p. 19-20.

327. Ibid., p. 21.

328. Ibid., p. 33.

dire que les cinq sociétés juives, les trois protestantes, les trois maçonniques et les dix neutres ne rapportent pas beaucoup³²⁹. Les sociétés catholiques sont prospères et six à peine accusent un léger déficit³³⁰. Les 110 000 membres catholiques partent donc gagnants en représentant une telle force sociale³³¹.

4.2.4 - Admission: morale stricte

Groupées par catégories selon les risques professionnels, des couches de travailleurs même honnêtes sont exclues par l'arbitraire des règlements particuliers à chaque association catholique. L'ESP nous apprend que "Quelques sociétés ont une liste d'exclusion à peu près interminable"³³². La morale est donc des plus strictes à l'admission. A une assemblée mensuelle ordinaire, les aspirants doivent présenter un examen médical en règle. On "doit être catholique, avoir de bonnes mœurs, aimer la tempérance et ne pas exercer une des professions prohibées par les statuts"³³³. Le vote au deux tiers des voix exprimées est nécessaire et les aspirants membres doivent participer à l'initiation s'il y en a une. Lorsqu'il y a retard dans les paiements, ils encourent une suspension temporaire ou prolongée, définitive selon le cas. Diverses amendes de 25 cents à deux piâtres sont prévues en cas d'infractions. L'ESP souligne que même les instances judiciaires reconnaissent la légitimité de certaines peines plus sévères, montrant par là que l'Etat, est engagé dans des rapports de force où l'Eglise s'impose:

Des offenses plus graves comme l'abandon de la religion catholique, le délaissement de sa femme et de ses enfants, l'affiliation à une société défendue, etc., font perdre tous les avantages accordés par la société. C'est la sanction des lois particulières portées par ces associations. Et nous savons que ces règlements sont reçus comme preuves devant les tribunaux. (art. 6, 907).³³⁴

329. No 13., p. 31.

330. Ibid., p. 35.

331. Ibid., p. 36-37.

332. Ibid., p. 21.

333. Ibid., p. 27.

334. Ibid., p. 26

Aux réunions, le chapelain est toujours présent, "a toujours la parole et, dans les questions relatives aux bibliothèques, sa décision est définitive" 335. Tout autant que ce droit de censure on s'entend pour que les discussions soient polies et amicales malgré les divergences de vue, car la réunion est chrétienne. La société est une oeuvre d'assurance mais aussi une oeuvre de charité "que les philanthropes ne parviendront jamais à imiter parfaitement" 336.

Enfin, les multiples précautions morales prévalant n'ont pas réussi à contenir l'infiltration du mouvement mutualiste. L'ESP se plaint donc des maximes politiques subversives, des moeurs mercantilistes, "des arrivistes à probité presque douteuses" qui ont réussi à pénétrer. Un manque d'intérêt flagrant de participation des membres et un recrutement forcé auraient aidé à cette infiltration nocive 337.

Si l'adage moral de l'ESP veut que la qualité vaille mieux que la quantité, force est de reconnaître qu'il a été débordé sur sa gauche. L'ESP en effet reconnaît que le mouvement n'a pu résister totalement à l'emprise de la rentabilité financière et que ce but idéaliste s'avère pourtant des plus nécessaires pour réaliser

7 l'oeuvre de régénération et d'éducation sociale qui nous préservera des dangers qui étreignent aujourd'hui les nations protestantes et celles qui ont rejeté Dieu, en les menaçant du règne effrayant du socialisme où l'homme, ramené à l'état sauvage, se lance avec fureur contre la société édifiée suivant le coeur de Dieu. 338

4.3 - LE COMPTOIR COOPÉRATIF

Le Comptoir coopératif de Montréal sera le dernier moyen de l'ESP pour résoudre la question économique. Il représente pour les sociétés coopératives de la province de Québec "cette fédération nécessaire, ce lien bienfaisant, qui fortifie les groupes existants, travaille à leur diffusion et apporte à leur section d'étude la pensée qui éclaire, guide et vivifie" 339.

335. No. 13, p. 29.

336. Ibid., p. 30.

337. Ibid., p. 38.

338. Ibid., p. 39.

339. Anatole Vanier, Le Comptoir coopératif, No 55, 1916, p. 5.

4.3.1 - Fédération et école de formation

Pour l'ESP, le Comptoir coopératif doit être compris à la fois comme une fédération et une école de formation. A titre de fédération, il doit organiser les intérêts des agriculteurs confrontés dans leur isolement aux causes de la question sociale: le développement du machinisme, la transformation des modes de transport, l'organisation du grand commerce, de la grande industrie et de la haute banque ³⁴⁰.

En son sein, la coopérative d'achat vient réduire les dépenses en coût de production moderne, augmentées par un appauvrissement du sol. La coopérative de vente ou de production vient quant à elle éliminer le grand nombre d'intermédiaires inutiles et nuisibles qui profitent des agriculteurs et des consommateurs en élargissant la marge des bénéfices au moyen de la diminution du prix initial des produits de la ferme ³⁴¹.

A titre d'école de formation, le Comptoir, avec sa propagande, voit à ce que les agriculteurs acquièrent les connaissances scientifiques nécessaires de la science agricole. L'accent est mis sur la qualité des produits et la comptabilité. Cette instruction professionnelle peut être vraiment efficace aux côtés du rôle de syndicat, d'union professionnelle, rempli par le Comptoir. Les réalisations du petit pays du Danemark sont l'exemple à suivre ³⁴².

Jusqu'en 1916, le Comptoir compte 62 sociétés coopératives et 88 cercles agricoles affiliés sur 151 sociétés coopératives et 700 cercles agricoles. Répondant plus à l'idée de coopération, l'ESP encourage les sociétés coopératives plutôt que les cercles agricoles. Elle déplore dans la compétition qui existe que les sociétés ne peuvent légalement souscrire plus d'une action au Comptoir alors que les cercles sont autorisés à acquérir dix octrois ³⁴³. L'ESP est d'avis que le nom de Comptoir semble dépassé pour décrire tout ce qu'il englobe. Il conviendrait mieux à la seule section des achats et des ventes en commun.

340. No 55, p. 3.

341. Ibid., p. 6-7.

342. Ibid., p. 7-9.

343. Ibid., p. 22.

L'union fédérale et l'école de formation pourraient revêtir une appellation plus générale comme celle trouvée dans la Ligue des paysans de Belgique, appelée "Boerenbond" en flamand.³⁴⁴

4.3.2 - Esprit catholique et français

Cette ligue des paysans de Belgique est son modèle consacré. Le statut du Comptoir prévoient que son esprit est catholique et français. Catholique d'abord, parce que tous les problèmes ont à leur source un mal moral qui prend racine dans la faute: le péché d'Adam. Les notions de justice et d'honnêteté prévalent comme l'enseignait Léon XIII dans Rerum Novarum³⁴⁵. L'implication des prêtres se trouve dès lors justifiée à l'encontre de toute critique, surtout du genre de celle de Vandervelde, chef socialiste belge.

Deuxièmement, l'esprit français du Comptoir s'impose "car la pensée nationale est pour les groupements d'hommes l'aspect concret, à la fois sacré et enivrant de la société civile"³⁴⁶. Le Comptoir n'est pas bilingue, déclare autoritairement l'ESP, parce que c'est là le droit le plus strict des fondateurs et que c'est "dans le but de régler une fois pour toutes les discussions qui'auraient pu s'élever et affaiblir la société", ce caractère invariable ne donnant cours à aucune exclusion³⁴⁷.

4.3.3 - Organisation et but

Légalement, le Comptoir coopératif est une société par action à responsabilité limitée³⁴⁸. Chaque membre possède un vote et les biens de la société sont exempts de tout impôts³⁴⁹. Cela prend vingt-cinq personnes pour constituer une société-affiliée après en avoir fait la

344. No. 55, p. 12.

345. Ibid., p. 10. Et l'ESP cite le pape: "Il importe d'adopter comme règle de conduite partout et toujours, d'organiser et de diriger ces corporations de manière qu'elles procurent à leurs membres les moyens propres à atteindre aussi rapidement et aussi facilement que possible le but de l'association; ce but ne peut être que le relèvement de la situation morale et matérielle de tous les membres de l'association".

346. Ibid., p. 11.

347. Ibid.

348. Ibid., p. 14.

349. Ibid., p. 15.

demande par écrit au ministre de l'agriculture ³⁵⁰. Sa devise est "Chacun pour tous, tous pour chacun"; Saint-Joseph est son patron ³⁵¹. L'oeuvre du Comptoir est celle du père jésuite Bellemare, fondée le 27 janvier 1913 ³⁵².

Appuyée par les évêques du Québec, l'oeuvre du Comptoir vise en plus du progrès spirituel et matériel de ses membres à enrayer la désertion des campagnes. En valorisant la place de l'agriculture dans ce monde moderne ³⁵³, l'ESP espère les attacher à la terre ³⁵⁴. C'est à cela que servent les avis du Conseil supérieur au Comité directeur administratif, sous la présidence de Son Eminence le Cardinal Bégin et la vice-présidence de Sa Grandeur Monseigneur Bruchési ³⁵⁵.

Comme organisme de représentation des intérêts agricoles, le Comptoir coopératif central de Montréal apparaît comme une oeuvre indispensable aux Caisses populaires, aux assurances mutuelles, etc. Sans elles, il est perçu comme une oeuvre incomplète; sans lui, elles le sont aussi. Leur union fait la force qui est capable de résister aux assauts répétés du capitalisme et du socialisme ³⁵⁶.

Dans ce contexte de conservation des traditions canadiennes françaises, il est normal aussi que la nouvelle section du cercle des fermières soit destinée "à apporter aux femmes de nos campagnes les bienfaits d'une formation appropriée à leur état" ³⁵⁷, perpétuant la discrimination sexuelle.

Enfin, l'ESP ne veut pas que le Comptoir cherche le pouvoir pour le pouvoir. Ce qui importe dans la force sociale qu'il représente, c'est le contentement du plus grand nombre qui est porté à disparaître s'il ne s'organise pas. L'ESP formule donc ce souhait: "Ce qui importe davantage, c'est que le nombre des cultivateurs qui jouissent de ses bienfaits, aille sans cesse grandissant" ³⁵⁸.

350. No 55 ⁴ p. 27.

351. Ibid., p. 32.

352. Ibid., p. 23; avec un avocat souligne Robert Migner, loc. cit., p. 17.

353. Ibid., p. 27.

354. Ibid., p. 31.

355. Ibid., p. 15.

356. Ibid., p. 30.

357. Ibid., p. 31.

358. Ibid.

En conclusion ici, les caisses populaires, les sociétés de secours mutuels et le Comptoir coopératif de Montréal constituent l'ensemble du mouvement coopératif au Québec sur lequel compte l'ESP pour réaliser le double objectif de l'indépendance économique et nationale.

La création de ces organismes par l'Eglise du Québec rejoint bien les préoccupations de Léon XIII dans Rerum Novarum. Toutefois, le clergé y détient un tel contrôle avec ses exigences morales, que cet accent dévie des principes généraux énoncés dans la doctrine sociale de l'Eglise.

Il est clair que cette adaptation relève des rapports de classe du capital-travail. Les luttes que l'Eglise mènent contre la domination du capital étranger, la concurrence des autres religions et la pénétration de l'idéologie socialiste pour sauver la race canadienne-française d'assimilation et de disparition, en témoignent.

L'éclatement des contradictions au sein des rapports du capital-travail montrent aussi qu'à travers cette visée nationaliste pan-canadienne et plus spécifiquement québécoise, c'est la race et les intérêts d'une Eglise en proie à la déstabilisation de son hégémonie que la pensée sociale de l'ESP protège.

Le discours idéaliste qu'elle tient, lorsqu'elle veut que les caisses populaires ne concurrencent pas les banques et que le comptoir coopératif garde les Canadiens français(es) attachés à la terre, ne résistera pas aux pressions du capital, lorsqu'au même titre les infiltrations des pensées libérales et mercantilistes vont pénétrer les postes de direction dans les sociétés de secours mutuels.

Perdre la foi et la morale catholique c'était peut-être perdre le peuple, mais c'était surtout perdre l'Eglise et son pouvoir sur la société canadienne-française, dans l'adaptation de la pensée sociale de l'Eglise par l'ESP.

CONCLUSION

Ce chapitre sur le thème de l'économie nationale fait ressortir clairement que l'ESP adapte la pensée sociale de l'Eglise au contexte particulier des classes sociales au Québec, puisque Rerum Novarum n'aborde pas l'économie nationale comme thème mais bien comme toile de fond à la question sociale.

Par ailleurs, le projet d'une indépendance économique et nationale pour le Canada et pour le Québec, à travers les quatre voies de l'industrialisation, de l'agriculture, de la colonisation et du mouvement coopératif, montre que l'ESP éprouve des difficultés d'adaptation au système capitaliste parce que son attitude moraliste l'empêche de comprendre la réalité du développement capitaliste et matérialiste moderne. Même si elle n'accepte pas dans sa conception réformatrice les contradictions inhérentes aux rapports du capital-travail, il lui faut dans les années '20 constater le fait presque accompli: la morale catholique ne réussira pas à faire prédominer l'agriculture sur l'industrie et la population des villes renversera celle des campagnes, déstabilisant aussi la base sociale de l'Eglise.

Enfin, soulignons l'attitude moralisatrice de l'ESP qui exerce une rigidité avec ses déviations par rapport à Rerum Novarum dans les organismes du mouvement coopératif. L'ESP pense ainsi régler la question sociale par la question nationale. Mais cette question nationale n'est jamais claire, puisque l'ESP ne fait pas face dans son projet réformatrice d'indépendance économique du Canada et du Québec à la question de l'indépendance politique. C'est ce qui explique d'ailleurs la place du statut particulier et de leadership qu'elle valorise pour le Québec au sein de la communauté canadienne-française à travers le Canada anglais.

Cette problématique nationale, évacuée par des raisons morales touchant le respect du compromis fédératif canadien de 1867, montre que l'ESP agit ainsi pour protéger les intérêts de l'Eglise à l'encontre de ceux de la classe ouvrière sur qui elle veut garder son contrôle social. C'est ce qui explique aussi la crainte de la lutte des classes et de la révolution socialiste pour une ESP qui nie la réalité des contradictions du capital-travail.

CONCLUSION GENERALE

Arrivé au terme de cette longue étude, nous pouvons conclure sans réserve que notre postulat de départ a été confirmé tout au cours de l'analyse. En effet, une analyse rigoureuse de la pensée sociale au Québec, dans le cadre des idéologies, ne peut s'effectuer sans être reliée au contexte particulier de la structure des classes sociales dans la société, de même qu'à leurs luttes. C'est ce cadre d'analyse qui nous a permis d'expliquer l'adaptation de la pensée sociale de l'Eglise au Québec par l'ESP de 1911-1930.

De même, nous pouvons mettre de l'avant cette considération qui nous est apparue de plus en plus évidente en cours d'analyse que l'ESP, jouissant de tellement de latitude dans l'interprétation de la lettre et de l'esprit des principes de Rerum Novarum, la vérification de nos hypothèses demeure toujours très délicate.

Les subtilités du langage et l'impossibilité pour nous, dans le cadre de cette étude, d'aller vérifier si l'ESP s'est faite rappeler à l'ordre par les autorités catholiques romaines pour ses interprétations abusives, nous motivent donc à demeurer ouvert à l'interprétation différente de d'autres auteurs. Toutefois, si certains auteurs peuvent trouver que la pensée sociale de l'Eglise dans les brochures de l'ESP est un reflet assez fidèle de la pensée de Léon XIII contrairement à nos résultats, notre analyse des classes sociales en lutte a tenté de parer à ces perspectives d'interprétation et y a, croyons-nous, réussi.

Ces remarques faites, nous croyons avoir vérifié notre hypothèse générale tirée du livre de Pierre E. Trudeau, La Grève de l'amiante¹. Par là, nous croyons avoir démontré les insuffisances de son analyse libérale. En effet, il faut dépasser le constat que l'ESP "était idéaliste parce qu'elle était étrangère aux faits d'une nouvelle réalité où le monde capitaliste industriel et urbain prolétarisait les masses". L'analyse du matérialisme historique nous permet d'aller plus loin en établissant ces faits. L'ESP était idéaliste "parce qu'elle niait la lutte des classes dans sa contradiction du capital-travail au profit d'une collaboration des

1. Trudeau, introduction, loc. cit., p. xviii

classes sociales légitimant le caractère hégémonique de la situation matérielle et spirituelle de l'Eglise du Québec".

Par la suite, notre première sous-hypothèse se confirme mais non sans nuances. Remarquons en premier lieu que les déviations observées par rapport à Rerum Novarum sont différentes de par leurs degrés de signification. Aussi, s'il est vrai que l'ESP est réactionnaire au monde industriel et urbain nouveau tel que l'avance Nive Voisine², et tel que le prouvent les velléités d'un retour fréquent au Moyen-Age, au passé du 19e siècle et les dénonciations à l'endroit du libéralisme, nous sommes obligé d'admettre que l'ESP est progressive puisqu'elle prône l'adaptation assez rapide à la croissance du système capitaliste.

Cette nuance en attire une autre. Dans cette adaptation au capitalisme, l'ESP est en fait pour le capital, la propriété privée mais contre le présent système capitaliste. Si elle est en faveur d'une adaptation aux changements encourus, c'est parce qu'elle croit en la possibilité de contrôler par l'accent sur la morale, le cours du développement capitaliste.

Cette position de l'ESP s'explique par plusieurs facteurs. Un premier facteur, c'est que si l'Eglise avait su jusqu'au 19e siècle contrôler le social, elle se sent encore capable de le faire au 20e siècle. Un deuxième facteur explicatif réside dans la conception des classes sociales qui fragmente la réalité sociale au point de ne pas saisir de façon réaliste les différents rapports et connexions entre les différentes sphères de la société: la politique, l'économique et l'idéologique.

L'ESP nie donc la réalité des classes sociales en lutte au sein des rapports du capital-travail par crainte du socialisme et de ses théories néfastes. En évacuant ainsi des rapports politiques de classe, l'ESP veut protéger les intérêts de l'Eglise tant matériels que spirituels, dans une existence privilégiée que ne lui donnerait pas le socialisme.

2. Voisine, introduction, loc.cit., p. xviii.

La présence de l'Eglise ainsi légitimée dans le capitalisme, l'ESP va encourager la venue d'industriels, le développement commercial, la surproduction et la grande consommation de biens, la croissance du petit et moyen capital francophone, et même la non-négligence du grand capital, s'il est francophone et pas anglo-saxon dominant.

Par ailleurs, le danger socialiste érigé en spectre et obsession morale chez l'ESP montre bien que c'est là une stratégie de préservation de la place hégémonique qu'occupe l'Eglise du Québec, puisque le mouvement socialiste n'a jamais constitué au Canada, et surtout au Québec, une menace réelle pour l'Eglise et l'Etat bourgeois, étant donné ses faiblesses de rallier la classe ouvrière.

En somme, en se comportant ainsi, l'ESP, surtout influencée par les expériences européennes, transpose chez elle un contexte social qui n'est pas le sien. Prenant ses prétentions pour des réalités, la propagande d'une telle menace socialiste aura pour effet de bien servir la cause de l'ESP, en divisant le mouvement ouvrier contre lui-même. Elle refuse ainsi une conception manichéenne qui fait considérer par les socialistes le capitalisme comme étant mauvais intrinsèquement, mais elle tombe dans le même préjugé, en considérant avec une attitude manichéenne le socialisme comme intrinsèquement mauvais, de par le droit naturel et la Révélation. L'ESP réussira ainsi à monter une partie de la classe ouvrière canadienne-française contre les syndicats internationaux américains qui défendent plus les intérêts de la classe ouvrière québécoise avec leur autonomie sans tutelle cléricale.

La vision hiéocratique de l'ESP est juste comme l'a démontré la tutelle cléricale du syndicalisme catholique et le patronage des évêques dans tous les organismes et les institutions mis sur pied par l'Eglise pour exercer le contrôle social sur la société canadienne-française, qu'il s'agisse de syndicats agricoles, d'assurance mutuelle ou de caisses populaires.

La vision agriculturiste de l'ESP est vraie si on l'attribue à la prédominance qu'elle accorde à l'agriculture sur l'industrie. Cependant, cette réalité ne signifie pas une renonciation complète à l'industrialisation capitaliste. C'est son refus moral des lois du développement du

capital qui occulte sa compréhension globale du nouveau phénomène d'industrialisation et d'urbanisation.

La vision missionnaire de la société canadienne-française dans le nationalisme religieux de l'ESP vise bien, comme il a été démontré, d'abord et avant tout, les intérêts de l'expansionnisme de l'Eglise dans sa totalisation de l'univers en termes matériels et spirituels, au lieu des intérêts du peuple. L'Eglise ne fait donc pas un avec le peuple même si ses prétentions sont de représenter les intérêts de toutes les classes et spécialement des plus démunis. L'Eglise a des intérêts de groupe divergents de la classe ouvrière et sa mécompréhension de la réalité ouvrière montre combien son idéologie était intransigeante, "dogmatique, intolérante, méfiante de la nouveauté-et des compromis"³.

Comme il se dégage du sous-thème de l'agriculture et des autres sous-thèmes de l'économie, l'ESP confine bien l'Etat à des rôles supplétifs qui revêtent une grande importance pour l'Eglise, puisqu'ils lui garantissent et lui légitiment sa position de force supérieure. Pour l'Eglise, la charité privée qui tient dans un système où l'Etat n'est pas interventionniste comme en système socialiste, est garantie de tous les biens. On doit observer néanmoins que la notion de charité perdra de sa capacité d'intervention devant l'urgence que présentent les contradictions de classe. Les politiques d'allocations familiales et de juste salaire commutatif se rapportant à la justice seront alors plus efficaces. L'interventionnisme de l'Etat est bienvenu en tant qu'arbitre au-dessus des classes sociales. Mais, comme il est difficile d'obtenir des lois sociales de l'Etat bourgeois, il faudra prendre conscience que l'Etat n'est pas neutre et au-dessus des luttes politiques, ce que l'ESP s'entête à croire. Ainsi, même si l'ESP revendique le Crédit agricole pour aider ses cultivateurs à résister à leur disparition, c'est ce même Crédit agricole qui creusera avec le temps leur fossé, dû aux pressions d'un capital monopolistique et sa concentration des terres. Le fait que l'Etat du Québec se lance entre autres dans la course à l'agriculture moderne pour augmenter la productivité en est une preuve évidente.

3. Voisine, introduction, loc. cit. p. xviii.

Si d'un autre côté, Nive Voisine⁴ présente le projet de société de l'ESP comme régressif et médiéval, où la formulation du message compte plus que son contenu, nous croyons qu'une telle affirmation doit être nuancée. Le projet de société de l'ESP est plus ambigu car il veut à la fois être moderne et médiéval. Cette réaction est due à son accent sur la morale qui occulte les raisonnements explicatifs matérialistes.

Notre deuxième sous-hypothèse est en partie infirmée. En effet, si l'idéologie de l'ESP présente un nationalisme élitiste où l'Eglise est le maître-d'oeuvre qui dirige des apôtres laïques à l'esprit apolitique, pour compenser les insuffisances d'un clergé de moins en moins nombreux pour effectuer toutes les nouvelles tâches spécialisées d'une division du travail accrue, rien ne nous autorise à affirmer que le nationalisme étroit de l'ESP se traduit par ce que Trudeau⁵ appelle du corporatisme, même si c'est vrai dans les autres thèmes du retour à la terre, de la petite entreprise, du coopératisme et du syndicalisme catholique. L'ESP de cette période est corporative plutôt que corporatiste, et l'organisation sociale est sous la tutelle de l'Eglise plutôt que sous la tutelle de l'Etat, ce qui fait toute la différence dans un univers où l'Eglise est reconnue pour sa hantise de l'étatisme.

Aussi, tout a concordé avec l'importance de la question nationale dans la question sociale à vérifier cette sous-hypothèse que le nationalisme de l'ESP en voulait surtout aux abus du capitalisme "parce qu'il tenait les Canadiens français en état de colonialisme économique et empêchait chez eux l'épanouissement de valeurs proprement nationaliste", contrairement à Léon XIII qui en voulait au capitalisme parce qu'il "tenait un certain prolétariat dans un état d'abjecte pauvreté et empêchait chez le grand nombre l'épanouissement de valeurs proprement humaines"⁶.

Cette situation s'explique donc fondamentalement du fait que la question sociale est intimement liée à la question nationale. L'ESP attache beaucoup plus d'importance à la question nationale à cause de son contenu religieux, parce que justement la question nationale exprime les luttes de classes inscrites dans la formation même

4. Voisine, introduction, loc. cit. p. xviii.

5. Trudeau, introduction, loc. cit., p. xix

6. Ibid.

de l'Etat politique canadien. L'ESP craint donc pour la stabilité du pouvoir de l'Eglise et c'est pour cette raison qu'elle veut se débarrasser au plus vite de la question sociale qui interfère dans la stabilité et l'expansion de l'Eglise. C'est aussi pour taire les véritables enjeux politiques qui éclatent sous l'effet des contradictions du capital-travail au Canada, spécifiquement avec toute l'attention portée sur le Québec et ses velléités de statut particulier d'indépendance, que l'ESP n'abordera pas la question nationale de façon franche et directe. Elle parlera plutôt, pour la récupérer, du devoir moral que le Québec doit respecter à l'égard du compromis ou pacte confédératif de 1867. A partir de cette position, elle récupère la question nationale dans le projet social réformiste d'indépendance économique "et nationale" au Canada et au Québec. De cette façon, elle évacue les vrais problèmes politiques pour protéger les intérêts de l'Eglise avant tout.

Ces résultats nous motivent donc à proposer de nouvelles avenues de recherche. Aussi, il serait intéressant de poursuivre cette étude dans les deux autres thèmes mis de côté: l'éducation catholique et nationale et la santé nationale.

Une première sous-hypothèse concernerait ces deux thèmes en allant vérifier si la reproduction sociale impliquée par les rapports de force au sein des contradictions du capital-travail privilégie nettement la reproduction cléricale avant la reproduction laïque, comme si l'ESP veut une société cléricale.

Comme sous-hypothèse, nous pourrions proposer que le système d'éducation au Québec est en déséquilibre à cause spécifiquement des rapports contradictoires et antagonistes du capital-travail.

Enfin, pour la période allant de 1931 à 1957, soit jusqu'à la fin de la publication des brochures de l'ESP, où c'est l'encyclique Quadro-gesimo Anno exprimant un nouveau contexte social que l'ESP sera dans l'obligation d'adapter par rapport à son contexte particulier de luttes de classes, il serait intéressant de vérifier si le nationalisme canadien-français sera spécifiquement québécois plutôt que pan-canadien comme il l'a été de 1911 à 1930 et aussi, s'il s'agit bien d'organisation corporative ou corporatiste dans le syndicalisme catholique.

C'est ainsi que ces recherches sur les brochures de l'ESP nous apparaissent déterminantes pour une meilleure compréhension du développement des idéologies québécoises et d'ailleurs.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES THEORIQUES

1. ALTHUSSER, Louis, "Idéologie et appareils idéologiques d'Etat", dans La Pensée, no 151, juin 1970, p. 3-38.
2. BADIOU, Alain et François Ralmès, De l'idéologie, Paris, François Maspéro, 128 p.
3. BAUDELOT, Christian, Roger Estabiet et Jacques Malemort, La petite bourgeoisie en France, Paris, François Maspéro, 1974, 304 p.
4. BERNIER, Bernard, "The Penetration of Capitalism in Quebec Agriculture", dans la Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, vol. 13, no 4, novembre 1975, p. 422-434.
5. BERNIER, Gérald, "La structure de classes québécoises au 19^{ème} siècle et le problème de l'articulation des modes de production", dans la Revue Canadienne de Science Politique, vol. XIV, no 3, septembre 1981, p. 487-518.
6. BEPNIER, Gérald et Daniel Salée, "Appropriation de l'économie foncière et bourgeoisie marchande: éléments pour une analyse de l'économie marchande du Bas-Canada avant 1846", dans la Revue d'histoire d'Amérique française, vol 36, no 2, septembre 1980, p. 163-194.
7. BOISSET, Louis et Michel Simon, Science, idéologies et foi chrétienne, Paris, Cerf, 1979, 177 p.
8. BRAVERMAN, Harry, Travail et capitalisme monopoliste, Paris, François Maspéro, 1976, 360 p.
9. CARLSNAES, Walter, The Concept of Ideology and Political Analysis, Westport, Connecticut, Greenwood-Press, Contributions in Philosophy, no 17, 1981, 274 p.
10. Centrale de l'Enseignement du Québec, La domination des monopoles au Canada et au Québec, Montréal, juin, 1976, - D-6908, 40 p.
11. DUMONT, Fernand, Les idéologies, Paris, Presses Universitaires de France, 1974, 183 p.
12. DUPRAT, Gérard et al., Analyse de l'idéologie, Paris, Galilée, Tome I, 1980, 373 p.
13. EID, Nadia-Fahmy, "Ultramontanisme, idéologie et classes sociales", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 29, no 1, juin 1975, p. 46-68.
14. EN COLLABORATION, sous la direction de Gérard Boismenu, Espace régional et nation, Montréal, Boréal Express, 1983, 217 p.

OUVRAGES THEORIQUES

15. ENGELS, Friedrich, La question du logement, Paris, éd., sociales, 1976, 123 p.
16. FERLAND, Marc et Yves Vaillancourt, Socialisme et indépendance au Québec: pistes pour le mouvement ouvrier et populaire, co-édition: éditions socialisme et indépendance et éditions coopératives Albert Saint-Martin, Montréal, 1981, 86 p.
17. FOSSAERT, Robert, La société, Tome I, Une théorie générale, Paris, Seuil, 1977, 165 p.
18. FOSSAERT, Robert, La société, Tome 3, Les Appareils, Paris, Seuil, 1978, 438 p.
19. FOSSAERT, Robert, La société, Tome 4, Les classes, Paris, Seuil, 1980, 494 p.
20. FOSSAERT, Robert, La société, Tome 5, Les Etats, Paris, Seuil, 1981, 574 p.
21. FOSSAERT, Robert, La société, Tome 6, Les structures idéologiques, Paris, Seuil, 1983, 593 p.
22. GUIBERT-SLEDZIEWSKI, Elizabeth, "Comment penser l'idéologie?", dans La Pensée, no 231, janvier-février 1983, p. 30-49.
23. HARNECKER, Martha, Les concepts élémentaires du matérialisme historique, Bruxelles, Contradictions, 1974, 258 p.
24. LAURIN-FRENETTE, Nicole, Production de l'Etat et formes de la nation, Montréal, Nouvelle optique, 1978, 176 p.
25. LEFEBVRE, Henri, Sociologie de Marx, Paris, Presses universitaires de France, 1966, 171 p.
26. MARX, Karl et Friedrich Engels, L'idéologie allemande, Paris, éd. Sociales, 1974, 143 p.
27. MOLINO, Jean, "Critique sémiologique de l'idéologie", dans Sociologie et Sociétés, vol. 5, no 2, novembre 1973, p. 17-44.
28. MUNSCH, Rémi, Les encycliques sociales, Paris, Bonne Presse, 1962, 446 p.
29. MATTIEZ, Jean-Jacques, "Problèmes sémiologiques de l'analyse des idéologies", dans Sociologie et Sociétés, vol. 5, no 2, novembre 1973, p. 71-89.
30. POULANTZAS, Nicos, Les classes sociales dans le capitalisme aujourd'hui, Paris, Seuil, 1974, 347 p.
31. POULAT, Emile, Eglise contre bourgeoisie, Paris, Casterman, 1977, 290 p.

OUVRAGES THEORIQUES

32. SALAMA, Pierre et Jacques Valier, Introduction à l'économie politique, Paris, Petite collection, François Maspéro, 1973, 206 p.
33. VERON, Eliseo, "Remarques sur l'idéologie comme production de sens", dans Sociologie et Sociétés, vol. 5, no 2, novembre 1973, p. 45-70.
34. VU, Nguyen Ngoc, Ideologie et religion (d'après Karl Marx et F. Engels), Paris, Aubier-Montaigne, 1975, 218 p.

OUVRAGES METHODOLOGIQUES

1. BARDIN, Laurence, L'analyse de contenu, Paris, Presses universitaires de France, 233 p.
2. BERELSON, Bernard, Content Analysis in Communication Research, Illinois, The Free Press, 1970, 220 p.
3. GRAWITZ, Madeleine, Méthodes des sciences sociales, Paris, Dalloz, 1976, 1079 p.
4. MONIERE, Denis et André Vachet, Les idéologies au Québec, Montréal, Bibliothèque Nationale du Québec, Bibliographie, 1980, 173 p.
5. MUCCHIELLI, Roger, L'analyse de contenu des documents et des communications, Paris, Librairies Techniques, entreprise moderne d'édition et les éditions ESP, 1974, 121 p.

OUVRAGES HISTORIQUES

1. ARES, Richard, s.j., "Le père Joseph-Papin Archambault et l'Ecole Sociale Populaire, témoignage", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 35, no 4, mars 1982, p. 563-587.
2. ARMSTRONG, Robert, "L'industrie de l'amianté au Québec (1878-1929), dans la Revue d'histoire de l'Amérique française", vol. 33, no 2, septembre 1979, p. 187-195.
3. BEDARD, Roger J., L'Affaire du Labrador, Montréal, éd. du Jour, 1968, 124 p.
4. BELANGER, André J., L'apolitisme des idéologies québécoises, le grand tournant de 1934-1936, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, 392 p.
5. BELANGER, Réal, L'impossible défi: Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1983, 368 p.
6. BLISS, Michael, A Living Profit (1883-1911), Toronto, McClelland and Stewart, 1974, 160 p.

OUVRAGES HISTORIQUES

7. BOISMENU, Gérard, Le duplessisme, Montréal, Presses Université de Montréal, 1981, 432 p.
8. BOUCHETTE, Errol, L'indépendance économique du Canada français, préface de Rodrigue Tremblay, Montréal, La Presse, réédition, 1977, 269 p.
9. BOURQUE, Gilles, Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1840, Montréal, Parti-Pris, 1970, 350 p.
10. BOURQUE, Gilles et Anne Légaré, Le Québec, la question nationale, Paris, Petite collection Maspéro, 1979, 205 p.
11. BRUNELLE, Dorval, L'Etat solide, Montréal, Sélect, 1982, 174 p.
12. BUCKLEY, Kenneth, Capital Formation in Canada (1896-1930), Toronto, University of Toronto Press, 1955, 163 p.
13. CALVEZ, Jean-Yves et Jacques Perrin, Eglise et société économique, L'enseignement social des Papes de Léon XIII à Pie XII, Paris, Aubier-Montaigne, 1961, 572 p.
14. CARDIN, Jean-Réal, "L'influence du syndicalisme national catholique sur le droit syndical Québécois", dans Les Cahiers de l'Institut social populaire, no 1, juin 1957, no 488, 76 p.
15. CHATILLON, Colette, L'histoire de l'agriculture au Québec, Montréal, L'Étincelle, 1976, 125 p.
16. CHAREST, Gilles, Le livre des sacres et blasphèmes québécois, Montréal, L'Aurore, 1974, 123 p.
17. CHENU, Marie-Dominique, La "doctrine sociale" de l'Eglise comme idéologie, Paris, Cerf, 1979, 96 p.
18. CHOKO, Marc H., Crises du logement à Montréal (1860-1939), Montréal, Coopératives Albert Saint-Martin, 1980, 283 p.
19. CLEMENT, Wallace, Continental Corporate Power, Toronto, McLelland and Stewart, 1977, 408 p.
20. COLLECTIF, Clio, L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Quinze, 1982, 521 p.
21. COMEAU, Robert, Economie québécoise, Montréal, Les Cahiers de l'université du Québec, 1969, 495 p.
22. COPP, Terry, Classe ouvrière et pauvreté, Montréal, Boréal Express, 1978, 213 p.
23. CORCORAN, James S.W., "Henri Bourassa et la guerre africaine", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. XVIII, no 3, décembre 1964, p. 343-356; vol. XIX, no 1, juin 1965, p. 84-105; vol. XIX, no 2, septembre 1965, p. 229-237; vol. XIX, no 3, décembre 1965, p. 414-442.

OUVRAGES HISTORIQUES

24. COTE, Alain, "La genèse du mouvement coopératif québécois", dans Interventions Critiques en économie politique, no 2, 1978, p. 118-128.
25. COUTURE, Yvon H., Les Algonquins, Val d'Or (Québec), Hyperborée, 1983, 184 p.
26. De LAUBIER, Patrick, La pensée sociale de l'Eglise catholique, Paris, Albatros, 1980, 183 p.
27. DENAULT, Bernard et Benoit Lévesque, Eléments pour une sociologie des communautés religieuses, Montréal, Presses Université de Montréal/ Université de Sherbrooke, 1975, 220 p.
28. DENIS, Roch, Luttes de classes et question nationale au Québec (1748-1968), Montréal, Presses socialistes internationales/Paris, Etudes et documentations internationales, 1979, 601 p.
29. DESCHAMPS, Nicole, Raymonde Héroux et Normand Villeneuve, Le Mythe de Maria Chapdelaine, Montréal, Presses Université de Montréal, 1980, 263 p.
30. DION, Suzanne, Les femmes dans l'agriculture au Québec, Longueuil, La terre de chez-nous, 1983, 165 p.
31. DUMONT, Fernand, Jean Hamelin, Fernand Harvey, Jean-Paul Montigny, Les idéologies au Canada français, 1900-1929, Québec, Presses de l'Université Laval, 1974, 377 p.
32. DUPONT, Antonin, Les relations entre l'Eglise et l'Etat sous Louis-Alexandre Taschereau, 1920-1936, Montréal, Guérin, 1972, 365 p.
33. EN COLLABORATION, sous la direction de Gustave Lanctôt, Les Canadiens français et leurs voisins du Sud, Montréal, Bernard Valiquette, 1941, 322 p.
34. EN COLLABORATION, sous la direction de Jean-Charles Falardeau, éd., Essais sur le Québec contemporain, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1953, 260 p.
35. EN COLLABORATION, sous la direction de Pierre-Elliott Trudeau, La grève de l'amiante, Montréal, Presses de Cité Libre, 1955, 430 p.
36. EN COLLABORATION, L'Eglise et le Québec, Montréal, éd. du Jour, 1961, 157 p.
37. EN COLLABORATION, Les Québécois, Québec-Paris, Parti Pris, François Maspéro, 1967, 300 p.
38. EN COLLABORATION, Histoire du mouvement ouvrier au Québec, 1825-1976, Montréal, CSN-CEQ, 1979, 235 p.

OUVRAGES HISTORIQUES

39. FIRESTONE, O.J., Canada's Economic Development, London, Bowes & Bowes, 1958, 384 p.
40. FORTIN, G rald, "Milieu rural et milieu ouvrier, deux classes virtuelles", dans Recherches Sociographiques, vol. VI, no I, 1965, p. 47-59.
41. FRIGON, F.S., "Catholicism and Crisis: L'Ecole Sociale Populaire and the Depression in Qu bec, 1930-1940", dans la Revue de l'Universit  d'Ottawa, vol. 45, no 1, janvier-mars 1976, p. 54-70.
42. GAGNE, Charles, "La d fense de notre capital humain. L'aide de l'Etat   l'agriculture", dans l'Action fran aise, vol. XV, no 6, juin 1926.
43. GAGNON, Serge et Ren  Hardy, L'Eglise et le village au Qu bec, 1850-1930, Montr al, L m ac, 1979, 174 p.
44. GUICHARD, Alain, Les J suites, Paris, Bernard-Grasset, 1974, 253 p.
45. HAMELIN, Jean et Marcel, Les moeurs  lectorales dans le Qu bec de 1971   nos jours, Montr al, ed. du Jour, 1961, 124 p.
46. HAMELIN, Jean, Jacques Letarte et Marcel Hamelin, "Les  lections provinciales dans le Qu bec", dans Les Cahiers de G ographie du Qu bec, 4i me ann e, no 7, octobre 1959-mars 1966, p. 33-34.
47. HAMELIN, Louis-Edmond, "Evolution num rique s culaire du clerg  catholique dans le Qu bec", dans Recherches sociographiques, vol. 2, no 2, avril-juin 1961, p. 189-241.
48. HAMELIN, Jean, Histoire du Qu bec, Montr al, France-Am rique, 1976, 536 p.
49. HARVEY, Fernand, Le mouvement ouvrier au Qu bec, Montr al, Bor al Express, 1980, 330 p.
50. HULLIGER, Jean, L'enseignement social des  v ques canadiens de 1891   1950, Montr al, 1958, Fides, 373 p.
51. LAJEUNESSE, Marcel, L' ducation au Qu bec, 19  et 20  si cles, Montr al, Bor al Express, no 2, 1971, 145 p.
52. LALIBERTE, G. Raymond, "Dix-huit ans de corporatisme militant. L'Ecole Sociale Populaire de Montr al 1933-1950", dans Recherches sociographiques, vol. 21, no 1-2, 1980, p. 55-97.
53. LALONDE, A.N., "L'intelligensia du Qu bec et la migration de Canadiens-fran ais vers l'Ouest canadien, 1870-1930", dans la Revue d'histoire de l'Am rique fran aise, vol. 33, no 2, septembre 1979, p. 161-185.

OUVRAGES HISTORIQUES

54. LALOUP, Jean et Jean M  lis, Communaut   des hommes, Paris, Casterman, 1957, 326 p.
55. LAMONDE, Yvan, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc, La culture ouvri  re    Montr  al (1880-1920): bilan historiographique, collection: culture populaire, no 1, Montr  al, Institut qu  b  cois de recherche sur la culture, 1982, 176 p.
56. LAPOINTE, Michelle, "Le syndicat catholique des allumetti  res de Hull 1919-1924", dans la Revue d'histoire de l'Am  rique fran  aise, vol. 32, no 4, mars 1979, p. 603-678.
57. LAROCQUE, Paul, "Aper  u de la condition ouvri  re au Qu  bec (1896-1914)", Labour/Le Travailleur, vol. I, 1976, p. 122-138.
58. LAVIGNE, Marie et Yolande Pinard, Les femmes dans la soci  t   qu  b  coise, Bor  al Express, 1977, 191 p.
59. LAVOIE, Louise Brunelle, Les d  buts du mouvement ouvrier    Sherbrooke (1873-1919), Universit   de Sherbrooke, D  partement d'histoire, Groupe de recherche en histoire r  gionale des cantons de l'Est, Sherbrooke, 1979, 141 p.
60. LEGENDRE, Camille, "Les d  buts de la r  mun  ration    la pi  ce dans l'industrie foresti  re", dans Recherches Sociographiques, vol. 3, no XX, 1979, p. 311-316.
61. LINTEAU, Paul-Andr  , Ren   Durocher et Jean-Claude Robert, Histoire du Qu  bec contemporain, Montr  al, Bor  al Express, 1979, 660 p.
62. LIPTON, Charles, Histoire du syndicalisme au Canada et au Qu  bec, 1827-1959, Traduction de Michel Van Schendel, Montr  al, Parti-Pris Ouvrier, 1979, 500 p.
63. MALTAIS, Ludovic, Les syndicats catholiques canadiens, Washington, D.C., L'Universit   catholique d'Am  rique, 1925, 145 p.
64. McNALLY, David, "Staple Theory as Commodity Fetishism: Marx; Innis and Canadian Political Economy", in Studies in Political Economy: A Socialist Review, No 6, autumn, 1981, p. 35-63.
65. MIGNER, Robert, Quand gronde la r  volte verte, Montr  al, La Presse, coll. Jadis et Nagu  re, 1980, 263 p.
66. MONIERE, Denis, Le d  veloppement des id  ologies au Qu  bec: des origines    nos jours, Montr  al, Qu  bec-Am  rique, 1977, 381 p.
67. NAYLOR, P.T., The History of Canadian Business, 1867-1914, Toronto, James Lorimer and Co., vol. I, 296 p., vol. II, 357 p.
68. NIOSI, Jorge, Le contr  le financier du capitalisme canadien, Montr  al, P.U.Q., 1978, 216 p.

OUVRAGES HISTORIQUES

69. NIOSI, Jorge, La bourgeoisie canadienne, Montréal, Boréal Express, 1980, 241 p.
70. NIOSI, Jorge, Les multinationales canadiennes, Montréal, Boréal Express, 1982, 220 p.
71. OUELLET, Fernand, "Libéré ou exploité? Le paysan québécois d'avant 1850", dans Histoire sociale, vol. XII, no 26, novembre 1980, p. 339-368.
72. PANITCH, Léo, "Dependency and Class in Canadian Political Economy", dans Studies in Political Economy: A socialist Review, no 6, autumn, 1981, p. 7-33.
73. PAQUETTE, "Histoire et caractéristique de l'impérialisme canadien", dans Interventions Critiques en économie politique, no 2, 1978, p. 47-75.
74. PARIZE, Robert, Le fondateur du syndicalisme catholique au Québec, Mgr. Eugène Lapointe, Montréal, P.U.Q., 1978, 80 p.
75. PATENAUDE, Luce, Le Labrador à l'heure de la contestation, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, 434 p.
76. PELLETIER, Michel et Yves Vaillancourt, Les politiques sociales et les travailleurs, Cahier I, les années 1900-1929, Montréal, 1974, 132 p.
77. PIEDALUE, Gilles, "Les Groupes financiers au Canada, 1900-1930", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 30, no 1, 1976, p. 3-34.
78. POTVIN, Berthe, La vie des Canadiens français au début du siècle, Montréal, l'Agence de distribution populaire, 126 p.
79. RIVIERE, Claude, Le 1^{er} mai, Fête Internationale des Travailleurs, Montréal, éd., coopératives Albert Saint-Martin, 19 , 45 p.
80. ROBY, Yves, Les Québécois et les investissements américains, 1918-1929, Les cahiers d'histoire de l'Université Laval, Québec, Presses de l'Université Laval, 1976, 250 p.
81. ROUILLARD, Jacques, Les travailleurs du coton au Québec, 1900-1915, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1974, 152 p.
82. ROUILLARD, Jacques, Les syndicats nationaux au Québec de 1900- à 1930, Québec, Presses de l'Université Laval, 1979, 342 p.
83. ROUILLARD, Jacques, Histoire de la CSN (1921-1921), Montréal, Boréal Express/CSN, 1981, 335 p.
84. RUMILLY, Robert, Histoire de la Province de Québec, vol IX, Marchand, Montréal, Bernard Valiquette, 1940, 315 p.

OUVRAGES HISTORIQUES

85. RUMILLY, Robert, Histoire de la Province de Québec, Vol. XXIV, Succession Laurier, Montréal, Chanteclerc, 1952, 246 p.
86. RYAN, William F., The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914), Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1956, 348 p.
87. RYERSON, Stanley Bréhaut, Le Canada français, Montréal, La victoire, 1945, 149 p.
88. RYERSON, Stanley-Bréhaut, Capitalisme et Confédération, Montréal, Parti-Pris, 1978, 549 p.
89. SAVARD, Pierre, "La vie du clergé québécois au XIX^e siècle", dans Recherches Sociographiques, vol. VIII, no 3, septembre-décembre 1967, p. 259-273.
90. SAVARD, Pierre, "Paysans et ouvriers québécois d'autrefois", Québec, Les Cahiers de l'Institut d'histoire, No 11, Les Presses de l'Université Laval, 1968, 153 p.
91. SAVARD, Rémi et Jean-René Proulx, Canada, derrière l'épopée. les autochtones, Montréal, L'Hexagone, 1982, 232 p.
92. ST-AMANT, Jean-Claude, "La propagande de l'Ecole Sociale Populaire en faveur du syndicalisme catholique 1911-1949", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 32, no 2, septembre 1978, p. 203-227.
93. ST-PIERRE, Cécile, "Idéologie et pratiques syndicales au Québec dans les années '30: La loi de l'extension juridique de la convention collective de travail", dans Sociologie et Sociétés, vol. VII, no 2, novembre 1975, p. 5-32.
94. SWEENEY, Robert, Chartes d'entreprises montréalaises et leurs archives avant 1974, Centre de Recherche en histoire du Canada français, Montréal, Université McGill, 1978, p.
95. TASSE, Louise, Le syndicalisme agricole québécois et l'industrialisation de la production agricole, Montréal, Centre de recherches et d'innovation urbaines, 1977, 34 p.
96. TREMBLAY, Louis-Marie, Le syndicalisme québécois, idéologies de la CSN et de la FTQ, 1940-1970, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1972, 286 p.
97. TREMBLAY, Marc-Adélaïde, L'identité québécoise en péril, Ste-Foy (Québec), Saint-Yves, 1983, 287 p.
98. TRIFIRO, Luigi, "Une intervention à Rome dans la lutte pour le suffrage féminin au Québec (1922)", dans la Revue d'histoire de l'Amérique française, vol. 32, no 1, juin 1978, p. 3-18.

OUVRAGES HISTORIQUES

99. URQUART, M.C., et K.A.H. Buckley, Historical Statistics of Canada, Toronto, McMillan, 1965, 672 p.
100. VOISINE, Nive, Histoire de l'Eglise catholique au Québec (1608-1970), en collaboration avec André Beaulieu et Jean Hamelin, Premier annexe au rapport de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Eglise, Montréal, Fides, 1971, 112 p.
101. WILLIAMS, Glen, "The National Policy Tariff: Industrial Underdevelopment Through Import Substitution", dans la Revue Canadienne de Science Politique, Vol. XII, No 2, juin 1979, p. 333-368.

DOCUMENTS OFFICIELS

1. Canada, Cinquième recensement du Canada, 1911, Les manufactures pour l'année 1910, d'après le recensement pris en juin 1911, vol. III, Ottawa, Imprimé par C.H. Pamerlee, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté Le Roi, 1913.
2. Canada, Cinquième recensement du Canada, 1911, Agriculture, vol. IV, Ottawa, Imprimé par J. de L. Taché, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté Le Roi, 1914.
3. Canada, Cinquième recensement du Canada, 1911, Production de la forêt, des pêcheries, des fourrures et des mines, vol. V., Ottawa, Imprimé par J. de L. Taché, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté Le Roi, 1915.
4. Canada, Ministère du commerce, Bureau des recensements et statistiques, Cinquième recensement du Canada, 1911, vol. VI, Occupation de la population, Ottawa, Imprimé par J. de L. Taché, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté Le Roi, 1915.
5. Canada, Sixième recensement du Canada, 1921, vol. I, Population, Ottawa, F.A. Ackland, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté Le Roi, Ottawa, 1924.
6. Canada, Sixième recensement du Canada, 1921, vol II, Population: âge, état matrimonial, lieu de naissance, immigration, citoyenneté, langage, instruction, fréquentation scolaire, cécité et surdi-mutité, Ottawa, F.A. Ackland, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté Le Roi, 1925.
7. Canada, Sixième recensement du Canada, 1921, vol. III, Population. Habitations, familles, état civil des chefs de famille, enfants, orphelinage, travailleurs, Ottawa, F.A. Ackland, Imprimeur de Sa très excellente majesté le roi, 1927.
8. Canada, Ministère du commerce, Bureau fédéral de la statistique, Sixième recensement du Canada, 1921, Vol. V, Agriculture, Ottawa, F.A. Ackland, Imprimeur de sa très excellente majesté le roi, 1925.

DOCUMENTS OFFICIELS

9. Québec (Province), Secrétariat provincial, Bureau des statistiques, 1ère année, Annuaire statistique 1914, Imprimé par E.E. Cinq-Mars, Imprimeur de Sa Majesté Le Roi.
10. Québec (Province), Secrétariat provincial, Bureau des statistiques, 2ième année, Annuaire Statistique, 1915, Québec, Imprimé par E.E. Cinq-Mars, Imprimeur de Sa Majesté le Roi.
11. Québec (Province), Secrétariat de la province, Bureau des statistiques, Annuaire Statistique, 1921, 7e année, Québec, Imprimé par Ls.-A. Proulx, Imprimeur de Sa Majesté Le Roi.
12. Québec (Province), Département des Affaires Municipales, Bureau des Statistiques, Annuaire Statistique, 17e année, Québec, Imprimé par Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Majesté Le Roi.
13. Québec (Province) Ministère des Affaires Municipales, de l'industrie et du commerce, Annuaire statistique, 1941, Rédempti Paradis, Imprimeur de Sa Très Excellente Majesté Le Roi, 1942.
14. Québec (Province), Commissions et comités d'enquêtes au Québec depuis 1867, Québec. Bibliothèque de la Législature, Assemblée nationale, 1972, 95 p.

THESES

1. ARCHIBALD, Clinton, Corporatisme et néocorporatisme au Québec, une constante négligée, 1930 à nos jours, Thèse de doctorat en Science politique, à être publiée, Université de Carleton, Ottawa, 1981, 652 p.
2. BAILLARGEON, Georges, Influence du conflit seigneurs-consitaires sur la politique canadienne, mémoire de maîtrise de Science politique, non publiée, Université de Montréal, 1976, 180 p.
3. DEMERS, Christiane, La conception de la démocratie chez l'Ecole Sociale Populaire (1930-1960), Thèse de maîtrise en histoire, non publiée, Université Laval, 1982 p.
4. MAHEU, Louis, Développement industriel, problème social et système d'action à la naissance du syndicalisme catholique, Thèse de maîtrise en sociologie, non publiée, Université de Montréal, 1967, 385 p.
5. ROUTHIER, Gilles, La doctrine sociale et le mouvement catholique - L'Ecole Sociale Populaire, 1930-1936, Thèse de maîtrise en théologie, non publiée, Université Laval, 1980, 214 p.

THESES

6. ST-AMANT, Jean-Claude, L'Ecole Sociale Populaire et le syndicalisme catholique (1911-1949), Thèse de maîtrise en histoire, non publiée, Université Laval, 1976, 99 p.
7. TRUDEAU, Jacques, L'Etat canadien et la question du logement: Interventions de la Banque du Canada et la Société Central d'Hypothèque et de Logement, Thèse de maîtrise en Science politique, Université d'Ottawa, non publiée, 1981, 101 p.

ARTICLES DE JOURNAUX

1. DUMONT, Fernand, "Parlons américain... si nous le sommes devenus!" Le Devoir, vendredi, 3 septembre 1982, p. 7.
2. NADEAU, Michel, "Mouvement Desjardins: toutes les institutions ont fait des gains en 82", Le Devoir économique, Montréal, mercredi, 16 mars 1983, p. 11.
3. PINCINCE, Manon, "Les principaux obstacles à l'expansion des coops", Le Droit, Ottawa, 21 mars 1983, p. 13.
4. PAQUETTE, Pierre, "Profiter de la crise pour réévaluer les politiques", Le Devoir, Montréal, jeudi, 26 mai 1983, p. 11.

AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS
mais non cités

1. CALVEZ, Jean-Yves, La pensée de Karl Marx, Paris, Seuil, Edition revue et corrigée, Coll. Points-Politiques, 1970, 375 p.
2. CLEMENT, Marcel, Les encycliques sont-elles applicables?, Québec, Belisle, 1949, 196 p.
3. DAUPHIN-MEUNIER, A., L'Eglise en face du capitalisme, Paris, Athème-Fayard, 1955, 188 p.
4. DE PASCAL, P.G., L'Eglise et la condition sociale, étude sur l'encyclique "de la condition des ouvriers", Paris, 1891, Ed. P. Lethiellieux, p.
5. DION, Michel, Sociologie et idéologie, Paris, Ed. Sociales, 1973, 174 p.
6. DION, Michel, Etat, Eglise et Luites populaires, Paris, Presses Universitaires de France, 1980, 271 p.

AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS
mais non cités

7. EID, Nadia-F., Le clergé et le pouvoir politique au Québec, Cahiers du Québec, Montréal, Hurtubise, HMH, 318 p.
8. ELLUL, Jacques, L'idéologie marxiste chrétienne, Paris, Le Centurion, 1979, 227 p.
9. EN COLLABORATION, Les travailleurs face au capitalisme, Paris, Seuil, 1976, 252 p.
10. EN COLLABORATION, La Bible de Jérusalem, Paris, Ed. Poche, Desclée de Brouwer, 1975, 2022 p.
11. ENGELS, Friedrich, Socialisme utopique et socialisme scientifique, Paris, Ed. sociales, 1969, 125 p.
12. GABOURY, Jean-Pierre, Le nationalisme de Lionel Groulx (aspects idéologiques), Cahiers des Sciences Sociales no. 6, Ottawa, Université d'Ottawa, 1979, 226 p.
13. GARAUDY, Roger, Appel aux Vivants, Paris, Seuil, Coll. Points, 1979, 397 p.
14. JALEE, Pierre, L'exploitation capitaliste, Paris, Petite collection Maspero, 1977, 136 p.
15. JEAN-PAUL II, C'est par le travail, Encyclique "Laborem exercens", Montréal, Paulines, 1981, 92 p.
16. LEVANT, Victor, Capital et travail, Montréal, L'étincelle, 1978, 347 p.
17. LUCKACS, Georges, La pensée de Lénine, Paris, Denoël-Gauthier, 1972, 148 p.
18. MARX, Karl, Le capital, 8 tomes, Paris, Editions sociales, 1969-1978.
19. MARX, Karl et Friedrich Engels, Critique des programmes de Gotha et d'Erfurt, Paris, Ed. sociales, 1966, 158 p.
20. MARX, Karl et Friedrich Engels, Le manifeste du Parti communiste, Paris Ed. Sociales, 1976, 96 p.
21. MARX, Karl et Friedrich Engels, La crise, Traduction et notes de Roger Dangeville, Paris, Union-générale d'éditions, Coll. 10-18, 1978, 444 p.
22. PENTLAND, H. C., A study of the Changing social, economic and political background of the Canadian System of Industrial Relations, Draft study prepared for the task force on Labour Relations, (Privy Council office), 1968, 407 p.

AUTRES OUVRAGES CONSULTÉS
mais non cités

23. POLITZER, Georges, Principes élémentaires de philosophie, Paris-Montréal, Nouvelle-Frontière, Ed. Sociales, 1977, p. 286 p.
24. SALES, Arnaud, La bourgeoisie industrielle au Québec, Montréal, P.U.M., 1979, 322 p.
25. SUAVET, Thomas, Spiritualité de l'engagement, Paris, Economie et Humanisme, Les éditions ouvrières, no. 13, Spiritualité, 1959, 331 p.
26. WARNIER, Philippe, Marx pour un chrétien, Paris, Fayard-Mame, 1977, 236 p.
27. WATTS, Alan, Face à Dieu, Traduit de l'américain par Williams Desmond, Paris, Denoël-Gonthier, 1981, 311 p.

LISTE DES PRINCIPAUX AUTEURS ET DE LEURS BROCHURES

1. Abbé Guin, P.S.S.

Nos 20-21, 1913, Un catholique social: Frédéric Ozanam
 Nos 27-28, 1913, La Cour Juvénile
 Nos 53-54, 1915, Le Règne social du Sacré Coeur
 Nos 71-72-73, 1917, Albert de Mun et le devoir social
 Nos 74-75, 1918, Albert de Mun et l'organisation ouvrière
 Nos 77-78, 1918, Albert de Mun et la législation sociale

2. Révérend Père Adélard Dugré, s.j.

No 50, 1915, La Désertion des campagnes
 No 51, 1916, Les Avantages de l'agriculture
 Nos 62-63-64, 1917, Vers les terres neuves
 Nos 113-114, 1923, Le Nord qui s'ouvre
 No 132, 1925, La Jeune Fille et les oeuvres de charité
 No 148, 1926, Eclaireurs canadiens-français
 No 171, 1928, La Crise protestante
 Nos 183, 184, 1929, La Paroisse au Canada français

3. ESP

No 1*, 1911, L'Ecole Sociale Populaire
 No 84, 1919, Autour de l'Encyclique "Rerum Novarum"
 No 87, 1920, Les Semaines sociales
 No 105, 1922, L'organisation catholique ouvrière au Canada
 No 110, 1923, La Société catholique de Protection et de Renseignements
 No 125, 1924, L'apprentissage
 No 167, 1927, Le communisme international au Canada
 No 177, 1928, Les associations ouvrières au Canada
 No 178, 1928, Rotary et maçonnerie
 No 190, 1929, Le syndicalisme catholique canadien

LISTE DES PRINCIPAUX AUTEURS ET DE LEURS BROCHURES

4. Révérend Père Pierre Fontanel, s.j.

No 123, 1924, Le Canada Minier
 No 128, 1924, Les Forces hydrauliques
 Nos 149-150, 1926, La Pulpe et le papier
 Nos 156-157, 1927, La Forêt canadienne
 Nos 172-173, 1928, La Formation technique
 Nos 186, 1929, L'industrie chimique et le Canada

5. Révérend Père Joseph-Papin Archambault, s.j.

No 1, 1911, L'Organisation ouvrière catholique en Hollande
 No 24, 1913, Le Clergé et les études sociales
 No 59, 1916, Le Clergé et les oeuvres sociales
 No 65, 1917, La Question sociale et nos devoirs catholiques - I
 No 66, 1917, La Question sociale et nos devoirs catholiques - II
 Nos 67-68, 1917, La Question sociale et nos devoirs catholiques - III
 Nos 202-203, 1920, L'apostolat laïque

6. Arthur Saint-Pierre

No 2, 1911, L'Organisation ouvrière dans la province de Québec.
 No 22, 1913, L'Organisation professionnelle
 No 30, 1914, La Fédération américaine du travail
 Nos 36-37, 1914, Le Devoir social
 No 38, 1914, L'Utopie socialiste - II
 Nos 42-43, 1915, Le Comte Albert de Mun

7. Abbé Edmour Hébert

No 41, 1915, L'Eglise et l'organisation ouvrière
 Nos 44-45, 1915, Le Socialisme
 No 83, 1919, L'Organisation ouvrière
 No 86, 1919, Le problème social et sa solution
 No 100, 1922, Le Salaire
 No 115, 1924, Les Trois Etapes de la question ouvrière

8. Alfred Charpentier

Nos 38-39, 1920, De l'Internationalisme au Nationalisme
 No 104, 1922, L'Aube d'une ère ouvrière nouvelle
 No 151, 1927, L'atelier syndical fermé.